

Dossier de

Demande de reconnaissance

d'une Action Culturelle Généralisée

dans le cadre du Décret relatif aux

Centres culturels du 21 novembre 2013,

présenté par et pour le

# CENTRE CULTUREL LOCAL ASBL EN THIÉRACHE



Empruntez le chemin des idées  
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR





EMPRUNTEZ  
LE CHEMIN  
DES IDÉES  
ET SILLONNEZ  
LES SEPT  
VILLAGES  
DE NOTRE BELLE  
COMMUNE...





# CONTRAT-PROGRAMME

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	7
<b>CHAPITRE 1 : ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS .....</b>	<b>13</b>
1. Identification du Centre culturel .....	15
2. Composition de l'équipe professionnelle .....	15
3. Les statuts de l'asbl .....	17
4. La reconnaissance sollicitée .....	17
5. Premiers éléments de contexte .....	17
a. Historique du Centre culturel de Momignies .....	17
b. Situation du Centre culturel dans son espace géographique et culturel .....	19
b.1. Situation géographique de la commune de Momignies .....	19
b.2. Le territoire, son relief et son paysage .....	20
b.3. La population .....	21
b.3.1. Population scolaire .....	25
b.4. Niveau de vie et emploi .....	25
b.5. Axes routiers et mobilité .....	29
b.6. Situation socioéconomique .....	29
b.7. Situation culturelle – Tissu associatif et loisirs .....	30
b.8. Tourisme vert .....	36
c. Description des infrastructures .....	39
6. Composition des instances .....	40
a. Le Conseil d'administration .....	40
b. Comité de gestion .....	41
c. L'Assemblée générale .....	41
d. Le Conseil d'orientation .....	45
<b>CHAPITRE 2 : LE RAPPORT D'AUTOÉVALUATION .....</b>	<b>47</b>
1. Introduction .....	49
2. Critères et indicateurs définis .....	49
3. Méthodologie .....	51
4. Appréciation des résultats de l'action culturelle .....	51
4.1. Tableau des activités selon les axes de travail du décret de 92 .....	51
4.2. Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle en référence .....	54



4.3. Axe Information/communication .....	58
4.4. Axe éducation permanente .....	60
4.5. Axe environnement .....	64
4.6. Axe Mémoire collective .....	68
4.7. Axe transfrontalier .....	71
4.8. Axe diffusion .....	73
4.8.1. La Fête de l'Eté .....	74
4.8.2. Le Kiosque fête Noël .....	75
4.9. La Coordination sociale .....	78
5. Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle .....	89
5.1. En référence aux objectifs poursuivis et inscrits dans le contrat-programme .....	89
5.2. Exercice effectif du droit à la culture .....	94
5.2.1. La liberté artistique .....	97
5.2.2. La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures .....	97
5.2.3. L'accès à la culture (matérielle et intellectuelle) .....	98
5.2.4. La participation à la culture .....	99
5.2.5. La liberté de choix en matière culturelle .....	99
5.2.6. La participation à la prise de décision .....	99
5.3. Evaluation de la position du Centre Culturel par rapport à la QUESTION des CHAMPS .....	100
(Pierre Bourdieu)	
5.4. Evaluation de la position du Centre Culturel par rapport à la QUESTION DES CAPITAUX .....	101
(Pierre Bourdieu)	

<b>CHAPITRE 3 : L'ACTION CULTURELLE - Le rapport de l'analyse partagée du territoire .....</b>	<b>105</b>
1. Introduction .....	107
2. Description de la démarche de l'analyse partagée .....	107
3. L'autoévaluation de l'équipe .....	108
4. L'appel aux partenaires membres du Conseil d'orientation .....	112
5. La première séance inaugurale du groupe de travail .....	113
6. La création des commissions locales du Conseil d'orientation .....	114
7. Première récolte de paroles du public .....	114
7.1. Séance plénière du 21 janvier 2016 – Rencontre avec les associations affiliées et partenaires .....	114
7.2. La Chasse aux œufs – sensibilisation à l'Art27 .....	116
7.3. L'arbre à souhaits – Kiosque fête Noël 2016 .....	119
7.4. Journée Internationale des Femmes du 07 mars 2017 .....	120
7.5. L'événement phare de la récolte « EL BIA P'TIT TOUR » 23 et 25 juin 2017 .....	121
8. Les résultats .....	127
9. Retour à la population .....	131
10. Validation des tensions .....	133
11. Priorisation du public pour le travail du Centre .....	133
12. CONCLUSIONS de l'analyse partagée .....	134



<b>CHAPITRE 4 : L'ACTION CULTURELLE – LE PROJET D'ACTION CULTURELLE</b> .....	137
1. ENJEU .....	140
2. Attente complémentaire issue de l'analyse partagée : le renforcement du service culturel de base du Centre Culturel .....	147
3. Le regard de la commune : un plan d'action culturelle en accord avec le Collège communal .....	148
4. Impact attendu .....	149
5. La place des artistes dans le Centre Culturel de Momignies .....	150
6. L'impact sur l'exercice du droit à la culture .....	151
6.1. Vers une dynamique d'expérimentation culturelle et sociale .....	151
6.2. Les autres pôles de la boussole des droits culturels .....	152
7. L'impact sur la réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture .....	153
8. L'autoévaluation continue du projet d'action culturelle .....	154
<b>CHAPITRE 5 : LES RESSOURCES ET LES MOYENS</b> .....	157
1. Eléments rétrospectifs .....	159
2. Eléments prospectifs .....	160
2.1. Les contributions financières directes ou indirectes et sous forme de services .....	160
2.2. Description des infrastructures mises à disposition .....	163
2.2.1 Moyens et ressources .....	164
3. Plan financier .....	164
<b>CHAPITRE 6 : LE JOURNAL DE BORD</b> <b>LES ETAPES DE LA CRÉATION DU NOUVEAU CENTRE CULTUREL</b> .....	169
<b>CHAPITRE 7 : LES ANNEXES</b> .....	173
1. Statuts de l'Asbl	
2. Comptes et bilans comptables 2015, 2016, 2017	
3. Conventions	
4. Coopération	
5. Données collectées – analyse partagée	
6. Presse + affiches (publications)	
7. El Bia Ptit Tour – carnet de bord	
8. Réunion - Groupe de travail	







# INTRODUCTION



L'entrée dans le nouveau décret a généré au sein du Centre Culturel de Momignies des sentiments partagés.

L'étape de compréhension et d'assimilation a pris quelque temps. Après chaque rencontre où le Décret était à l'ordre du jour, l'équipe revenait avec une somme d'informations à comprendre et à digérer. Le chemin pour atteindre l'objectif ne semblait pas tout tracé. Audace, créativité et structure devaient être les guides pour entamer le processus avec ferveur.

L'annonce du nouveau Décret et de la réponse à y apporter a offert au Centre Culturel de Momignies une opportunité d'agrandir l'équipe d'un mi-temps avec pour mission l'accompagnement de l'équipe tout au long des différentes étapes de concrétisation de la boucle procédurale.

Les connaissances acquises par l'employée ayant suivi la formation « Piloter un Centre Culturel », ses relais et ses échanges avec d'autres professionnels ont permis d'éclairer notre réflexion et d'apporter des réponses à plusieurs questions.

La formation organisée avec le soutien financier du Fonds4S et animée par le Directeur de l'Association des Centres Culturels et de l'Inspection de la Fédération Wallonie Bruxelles a été un moment intéressant et instructif. Ce projet d'accompagnement d'équipe et de formation spécifique s'est déroulé de février à fin avril 2017.

Cette initiative du projet « Maribel », soutenu et accompagné par les Centres Culturels de Sivry-Rance, de Chimay, de Couvin et de Viroinval, a permis la rencontre entre les travailleurs culturels du territoire de la Botte du Hainaut et du Namurois. Elle a également suscité l'échange de leurs réalités et savoirs sur le Décret et l'acquisition d'une connaissance optimale du cadre actuel du secteur, en perpétuelle évolution.

Cette formation a été un plus pour recevoir des informations judicieuses et intéressantes afin de mener à bien la concrétisation du Contrat-programme.

Petit à petit, les éléments se sont mis en place, invitant équipe et Conseil d'orientation à entrer dans le vif du sujet.

L'auto-évaluation et l'analyse partagée ont suscité de nombreuses réflexions et de multiples questions.

Le Centre Culturel a osé mettre en haleine la population sans trop dévoiler, créer la surprise, innover, oser avec créativité et originalité. Et la réponse de la population a été un réel soutien dans cette démarche pas toujours simple.

Nous avons interrogé la population sur ses souhaits pour l'avenir de sa commune et sur ses envies en matière de développement culturel, sur ce qui pouvait contribuer à son mieux-être.

Pour les aînés, la nostalgie du passé était fréquemment énoncée... « C'était mieux avant ; il y avait de la vie dans le village ; des activités pour rassembler la population étaient organisées ; on se connaissait... ».



Le public des adultes a également évoqué la nécessité de lieux pour se rassembler, pour partager des activités, des moments de convivialité.

Le mot LIEN fait sens dans la grande majorité des propos.

Une large part des débats s'est axée sur le public éloigné de la culture. L'offre culturelle du Centre est-elle accessible à ces personnes fragilisées ? Comment la communication est-elle organisée pour atteindre ce public ?

Des échanges se sont également focalisés sur le type de culture développé par le Centre.

Un autre public a fait l'objet d'un questionnement particulier : les jeunes, adolescents et jeunes adultes. Peu présent dans la vie du Centre, il a peu répondu aux différents moments de consultation. Le Conseil d'orientation a beaucoup réfléchi et échangé sur le pourquoi de son absence et comment interpréter ce non-dit.

Toutes ces questions seront explicitées dans le contenu de ce dossier.

A côté de toutes ces interrogations, constater la participation et l'adhésion du public, voir des visages inconnus jusqu'ici, entendre des propositions intéressantes pour le développement du territoire, recevoir des paroles enthousiastes et soutenantes ont été de réels moments de satisfaction, d'apaisement et d'encouragement.

Une partie de la population suivait l'actualité du Centre, elle était attentive aux éléments de cette procédure de consultation.

Le sujet du nouveau décret et la continuité du Centre Culturel alimentaient les conversations dans de nombreuses réunions et rendez-vous.

Toutes et tous nous encourageaient à persévérer, malgré les difficultés à conjuguer le travail du Centre avec la programmation des activités régulières et exceptionnelles et la suite scrupuleuse à donner aux étapes de l'analyse partagée.

Passés les doutes, les questionnements et les moments d'efforts, il était nécessaire de se remotiver, de se dépasser et de toujours être proactifs et innovants.

Le chemin pour atteindre l'objectif a été parsemé de belles rencontres humaines, d'échanges instructifs, de conseils judicieux et de perspectives intéressantes.

Pour tous ceux qui ont répondu à nos sollicitations et ont partagé cette nouveauté, le Centre Culturel de Momignies a toute sa légitimité et sa place au sein de ce territoire rural au sud de la Botte du Hainaut.

Une nouvelle aventure va commencer avec des destinations de travail et des publics différents.





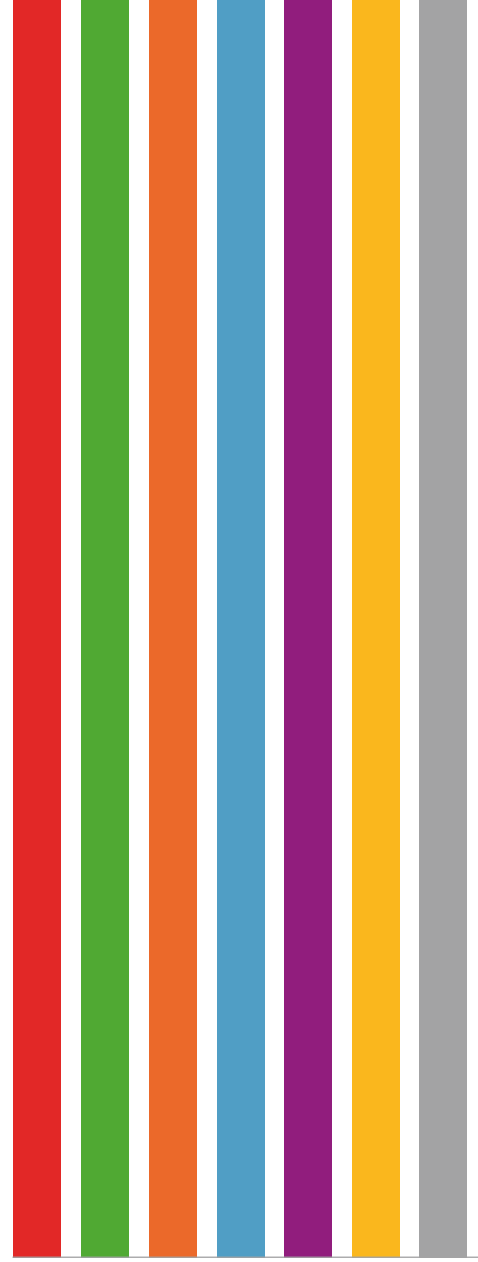
## REMERCIEMENTS

L'équipe d'animation tient à exprimer ses profonds remerciements :

- aux membres du Conseil d'orientation et du Conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement ;
- à l'Administration communale pour son soutien et son aide logistique lors des différentes activités liées au nouveau Décret ;
- en particulier à Tatiana Haerlingen, chargée du pôle juridique et patronal à l'Association des Centres Culturels, à Olivier Van Hee, Inspecteur, à Matéo Segers, Directeur de l'ACC pour leur suivi et pour leurs réponses aux multiples sollicitations ;
- aux collègues des Centres Culturels voisins pour leur écoute attentive, pour leurs paroles réconfortantes et encourageantes ;
- aux responsables de services et associations pour la mise à disposition de données, de chiffres et de documents ;
- au public et aux écoles pour leur précieuse participation et pour leur enthousiasme dans l'expression de leurs avis et aspirations pour leur territoire ;
- à leurs proches, à leurs familles pour leur patience et pour leur grande compréhension.







# CHAPITRE 1

ELEMENTS INSTITUTIONNELS  
ET CONTEXTUELS



## 1. IDENTIFICATION DU CENTRE

- Nom d'exploitation : **Centre Culturel local**
- Dénomination statutaire de l'ASBL : **Centre Culturel local de MOMIGNIES  
ASBL « En Thiérache »  
6590 MOMIGNIES**
- N° d'immatriculation à la Banque carrefour des entreprises : **0427 648 254**
- **Route de Macon 5**  
Code postal: **6590**  
Localité: **MOMIGNIES**  
Province: **HAINAUT**  
Téléphone: **060 51 24 60**
- Courriel de l'Animatrice Directrice : **centre.culturel.momignies@skynet.be**
- Adresse de notre site internet : **www.culturemomignies.be**
- N° de compte en banque : **371-0151024-61 - IBAN BE62 3710 1510 2461**



## 2. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

L'équipe du Centre Culturel se compose :

- d'une employée temps plein Directrice ;
- d'un employé mi-temps animatrice (avec points APE).

Ces deux premiers emplois sont pris en charge financièrement par l'Asbl.

- un temps plein employée et aide à l'animation détaché par l'Administration communale ;
- un mi-temps régisseur détaché par l'Administration communale.





**1** **Micheline MASAY** | *Directrice sur fonds propres*

Directrice du personnel, administration, gestion financière, élaboration des dossiers de subventions, relais avec les pouvoirs publics, participation aux réunions des différentes plates-formes et groupes de travail, élaboration avec l'équipe du programme d'activités, coordinatrice de la Coordination sociale.

Participation à la transition décrétales et rédaction du dossier.

**2** **Cinthia MARTIN** | *Animatrice depuis mars 2017 - A.P.E.*

Investissement dans la transition décrétales, participation à toutes les phases de la boucle procédurale (animation des réunions, définition et alimentation de l'ordre du jour, rédaction des procès-verbaux, élaboration (tri et classement) des documents utiles en référence au memento pour faciliter la rédaction finale du dossier.

Organisation des réunions d'équipe en lien avec la Directrice.

**3** **Christine GHISLAIN** | *Employée - Aide en animation - Détachée de l'Administration communale*

Programmation de l'action « Ecole au Théâtre, organisation de la Fête de l'été, du Kiosque fête Noël, Promenade gourmande, activités autour du 8 mai, location de la salle culturelle et du chapiteau, alimentation du site du Centre Culturel, rédaction des articles de la Bougeotte et du journal « A Travers nos villages », participation active à la transition décrétales et tâches diverses.

**4** **Corentin CONSTANT** | *Régisseur - Détaché de l'Administration communale*

Régie générale, gestion technique des activités et du matériel, affichage et distribution d'affiches et de flyers dans les commerces, relation avec les troupes, manutention lors de la location du matériel d'exposition, tâches diverses.

**5** **Chanaël BICYSKI** | *Employée 2 jours/semaine - Détachée communale*

Aide administrative, participation active à l'organisation de la Fête de l'été, du Kiosque fête Noël (communication, sponsoring, convention, ...), de la promenade gourmande, rédaction des factures et envoi, tâches diverses.

**Marie-Christine MACQ** | *Technicienne de surface - 12H/semaine - Détachée communale*

Entretien des bureaux du Centre et de la salle culturelle, hôtesse lors des cérémonies, activités communales et festivités diverses.

Etant donné la petitesse de l'équipe, chaque membre est amené à activer sa créativité, son ingéniosité, à retrousser ses manches et à participer aux différentes phases de réalisation de l'action.

### 3. LES STATUTS DU CENTRE

L'Asbl En Thiérache a été reconnue par le Ministère de la Communauté française en 1985. Pour respecter le nouveau Décret et être en conformité avec les nouveaux vocables et renouvellement des instances, les statuts ont été revus et aménagés en juin 2018 avec publication au Moniteur, en juillet, de cette même année.

Ces nouveaux statuts sont joints en annexes.

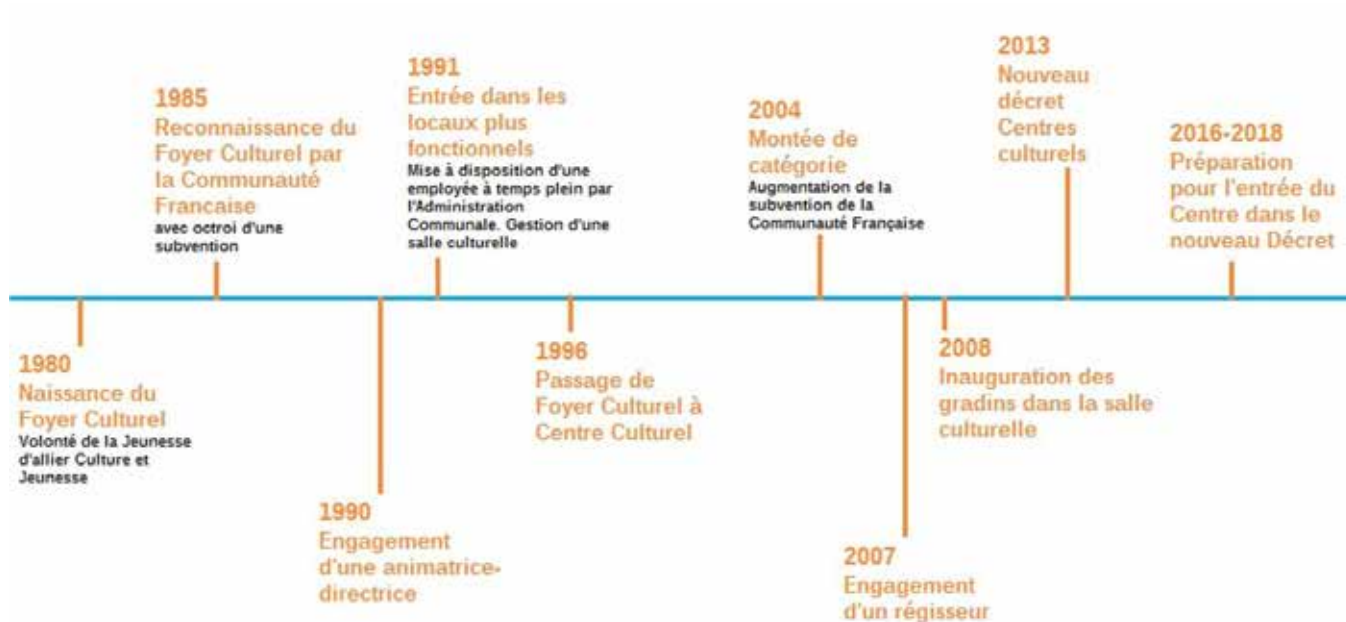
### 4. LA RECONNAISSANCE SOLLICITÉE

Le Centre Culturel local de Momignies Asbl En Thiérache sollicite une reconnaissance pour une Action Culturelle Générale, conformément au décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres Culturels.

Le Centre Culturel de Momignies souhaite également insérer dans son dossier une note de Coopération avec les Centres Culturels limitrophes au territoire de Momignies, à savoir Chimay et Sivry-Rance. Cette demande sera développée plus avant dans ce dossier avec un document spécifique reprenant les motivations, le contenu et les orientations de cette coopération.

### 5. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

#### A. HISTORIQUE DU CENTRE CULTUREL DE MOMIGNIES



Le Centre Culturel local de Momignies, alors Foyer Culturel, est créé vers 1980 et le Ministère de la Communauté française le reconnaît avec subventionnement annuel en 1985. Le Foyer Culturel de Momignies naît de la volonté du Président de la Jeunesse de Momignies qui souhaite allier culture et jeunesse. Responsable de la jeunesse locale, photographe de talent et animateur, il prend l'initiative de stimuler la culture et les loisirs sur le territoire de Momignies. En 1985, il obtient une subvention de reconnaissance et le Foyer Culturel installe ses bureaux dans un local de la maison des jeunes, située dans les bâtiments de l'Administration communale.

Alors administré par le tissu associatif, le Conseil communal est présent dès 1989 dans le Conseil d'Administration, comme le prévoit la loi.

En décembre 1990, l'animateur décède accidentellement. Pour lui succéder, un recrutement est alors organisé.

La directrice actuelle est engagée en mars 1990 et prend la relève, secondée par l'employée déjà en fonction au Foyer Culturel.

Lors de son installation, l'animatrice-directrice nouvellement engagée ne peut que constater une situation financière déplorable. De plus, plusieurs membres du Conseil d'Administration présentent leur démission. La question essentielle se pose : que faire ? Fermer le Foyer ou relever le défi ? L'Inspecteur de la Communauté française demande à l'Echevin de la Culture de prendre la Présidence du Conseil d'Administration. De son côté, le Bourgmestre et son Collège marquent leur soutien à la continuité du Foyer Culturel.

Un emprunt de consolidation est alors contracté auprès de la structure monastique locale, l'Abbaye de Scourmont.

Dès 1991, le Conseil d'Administration et l'équipe s'attèlent à remettre le Foyer à flot et à développer des activités culturelles intéressantes, mobilisatrices et génératrices de rentrées financières. Le Foyer culturel quitte le local de la Maison des Jeunes pour s'installer dans la maison jouxtant la salle le Kursaal.

L'Administration communale confie au Foyer Culturel la gestion administrative et culturelle de la salle communale le Kursaal.

En 1996, le Foyer Culturel devient Centre Culturel et en 2004, le Centre Culturel, alors en catégorie 3, est reconnu en Catégorie 2 avec augmentation de la subvention annuelle.

Cette décision encourage et motive l'équipe à persévérer dans sa mission de développement local.

La salle culturelle le Kursaal s'équipe, en 2008, d'un gradin de 150 places et 50 sièges supplémentaires et d'un matériel scénique professionnel et performant.

Tous les ingrédients sont rassemblés pour un développement culturel efficient et harmonieux.

Au fil des années, par son travail, par sa proximité et par sa créativité, le Centre Culturel a démontré sa capacité de rassembler, de mobiliser et de rayonner. Par son professionnalisme et par sa disponibilité, l'équipe a donné au Centre toute sa vitalité et son ouverture.

De centre de proximité, il est devenu, une institution culturelle reconnue par les autorités publiques et un collaborateur efficace des associations.

Aujourd'hui l'équipe du Centre Culturel profite des apports de l'analyse partagée liée au nouveau Décret pour mener une réflexion et une analyse de l'ensemble de ses activités et de ses projets.

Il sera important de concevoir les futures démarches culturelles en faisant le lien avec les enjeux priorités.



## B. SITUATION DU CENTRE CULTUREL DANS SON ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET CULTUREL

Le Centre Culturel local de Momignies se situe à Momignies, une commune rurale de 7 villages, en Province du Hainaut, à l'extrémité sud de la Botte du Hainaut.

### B.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE MOMIGNIES



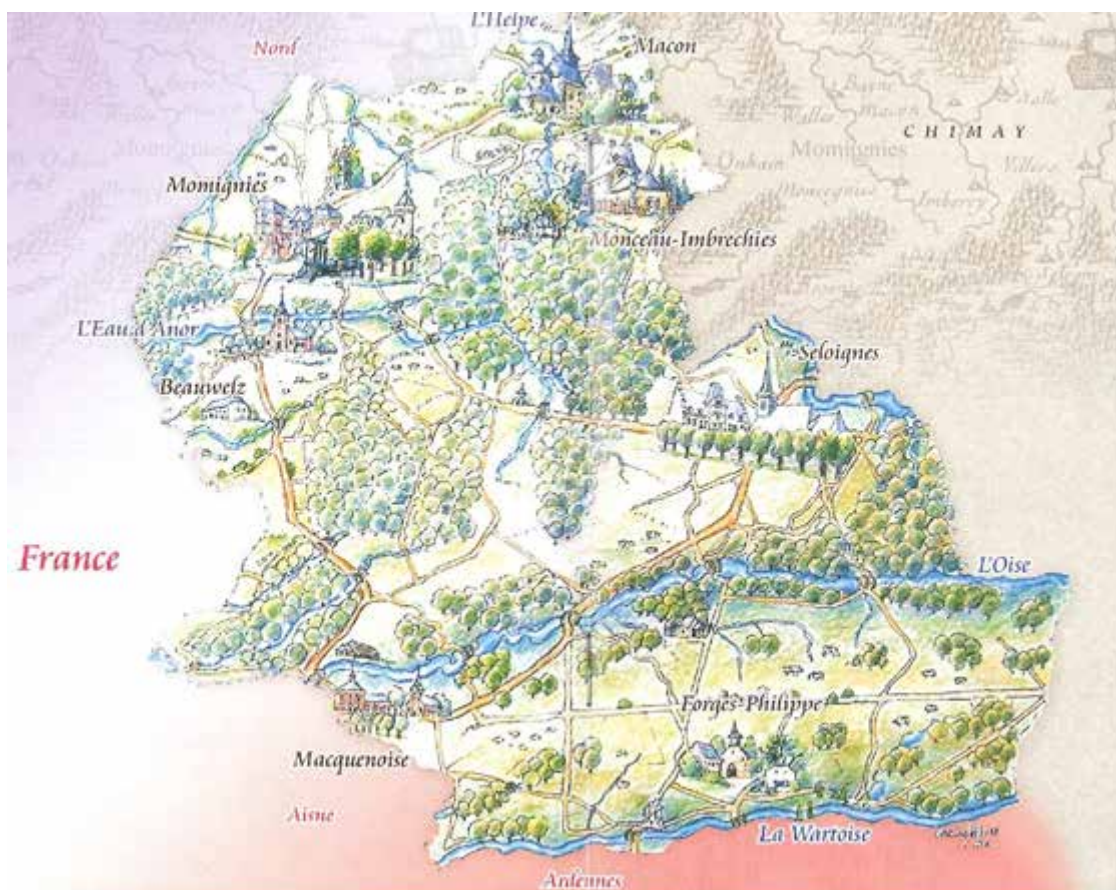
L'entité de Momignies se compose, après la fusion de 1976, de sept villages : Momignies, Beauwelz, Macquenoise, Forge-Philippe, Seloignes, Monceau-Imbrechies et Macon.

Elle couvre une superficie de 1530 hectares dont 563 de forêts.

Enclavée dans la France avec laquelle elle partage  $\frac{3}{4}$  de ses frontières, Momignies présente la particularité géographique unique de jouxter trois départements français : l'Aisne (02), les Ardennes (08) et le Nord (59) dont elle partage 36,2 km de frontières pour seulement 16,4 kilomètres avec Chimay.



## B.2. LE TERRITOIRE, SON RELIEF ET SON PAYSAGE



- Momignies se situe sur le plateau herbager de la Thiérache. Son paysage est dessiné par quelques vallées taillées par l'érosion des cours d'eau, l'Oise à l'ouest, la Wartoise et l'Eau Noire aux limites sud, l'Helpe qui prend sa source à Monceau-Imbrechies et baigne Macon avant de passer en France où elle traverse Avesnes et se jette dans la Sambre.
- Momignies se situe aux confins de l'Avesnois avec les bocages, les toits d'ardoises qui chapeautent les habitations de pierres bleues.
- Les étendues herbagères prennent un caractère bocager autour des villages et des hameaux, les parcelles étant souvent entourées de haies.
- Les villages sont étirés et les maisons égrenées le long du réseau routier. Autour, des villages, de grandes fermes en carré sont isolées au sein des espaces agricoles. De nombreux étangs témoignent des activités métallurgiques (les forges) du passé.
- Ces plans d'eau sont pour la plupart peu visibles, cachés par les boisements qui les entourent.
- Sur Momignies, trois campings sont implantés.
- Momignies est une commune privilégiée aux vallées et rivières intactes. Les forêts sont giboyeuses, les rivières poissonneuses, l'observation de la faune et de la flore s'avère passionnante par sa diversité. D'ailleurs, un quart du territoire communal est classé « Natura 200 ».

\* Extrait Momignies – commune de la Francité – Asbl Tourisme



### B.3. LA POPULATION

Au 31 décembre 2017, la population de la commune se composait de 5.308 habitants dont 2.630 hommes et 2.678 femmes et 300 étrangers principalement des Français.

#### COMMUNE DE MOMIGNIES POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Hommes	Femmes	Totaux
Momignies	1048	1065	<b>2113</b>
Macon	337	327	<b>664</b>
Monceau-Imbrechies	130	142	<b>272</b>
Macquenoise	252	237	<b>489</b>
Beauwelz	215	226	<b>441</b>
Forge-Philippe	116	109	<b>225</b>
Seloignes	532	572	<b>1104</b>
<b>Total</b>	<b>2630</b>	<b>2678</b>	<b>5308</b>

#### CARTOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ DE MOMIGNIES 2017 POPULATION

La commune de Momignies compte 5339 habitants. Parmi eux, 51% de femmes et 49% d'hommes.

MOMIGNIES	Nombre de personnes	En %
Moins de 15 ans	1012	19%
15-39 ans	1570	29,4%
40-65 ans	1785	33,4%
65-79 ans	704	13,2%
80 ans et +	268	5%
<b>Total</b>	<b>5339</b>	<b>100%</b>

*Source : SPF Economie - DGSIE*

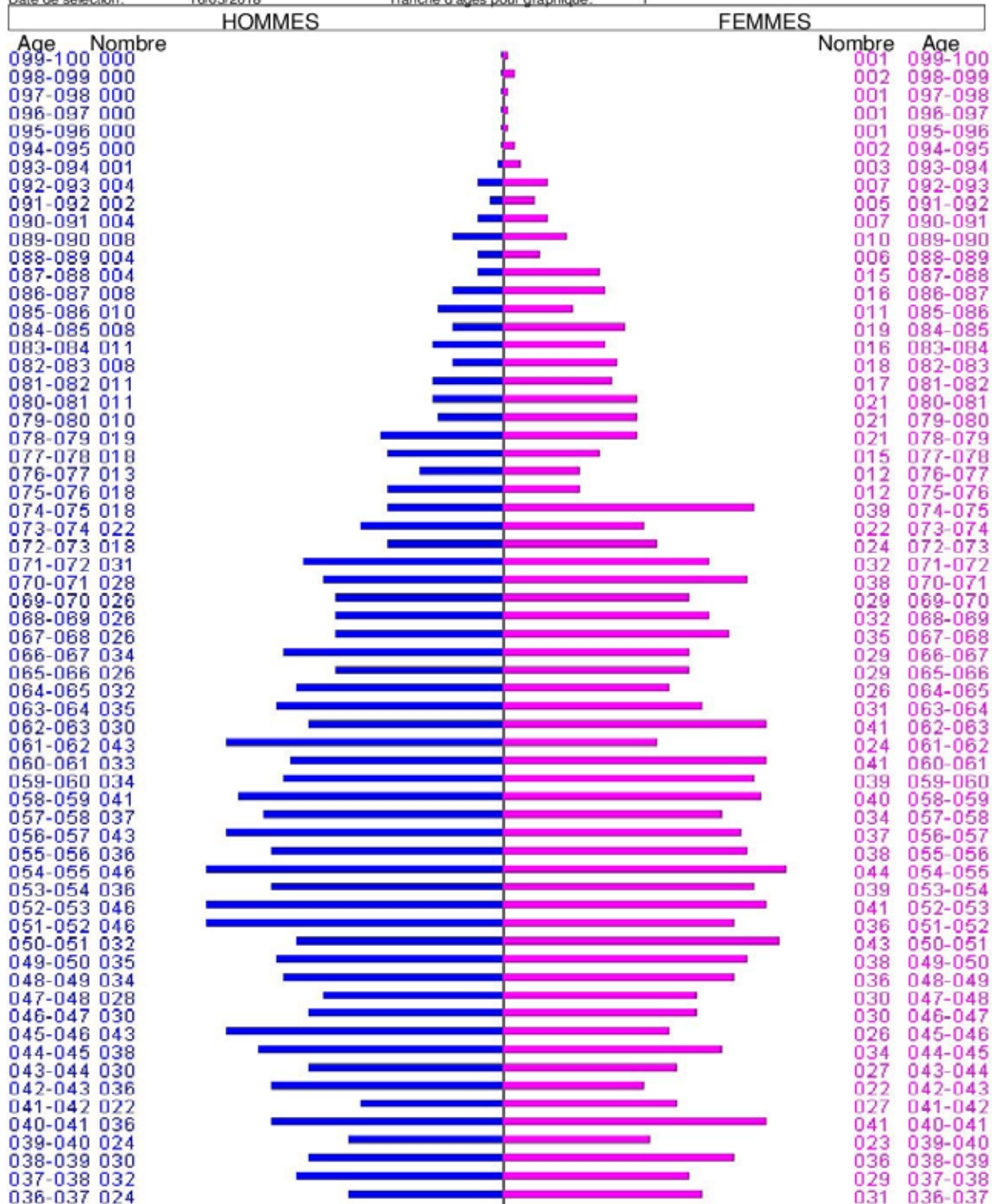


Graphique du nombre d'habitants en fonction de l'âge à la date du : 16/05/2018  
(16/05/2018 15:26:21)

Hainaut  
Thuin  
Commune de Momignies

Critères de sélection

Code postal:	Code rue:	
Type de quartier:	Quartiers:	
Naissance du	au	
Nationalité:		
Registre d'inscription:	Avec registre d'attente:	Non
Langue d'inscription:	Tranche d'âges pour graphique:	1
Date de sélection:	16/05/2018	



Graphique du nombre d'habitants en fonction de l'âge à la date du : 16/05/2018  
(16/05/2018 15:26:21)

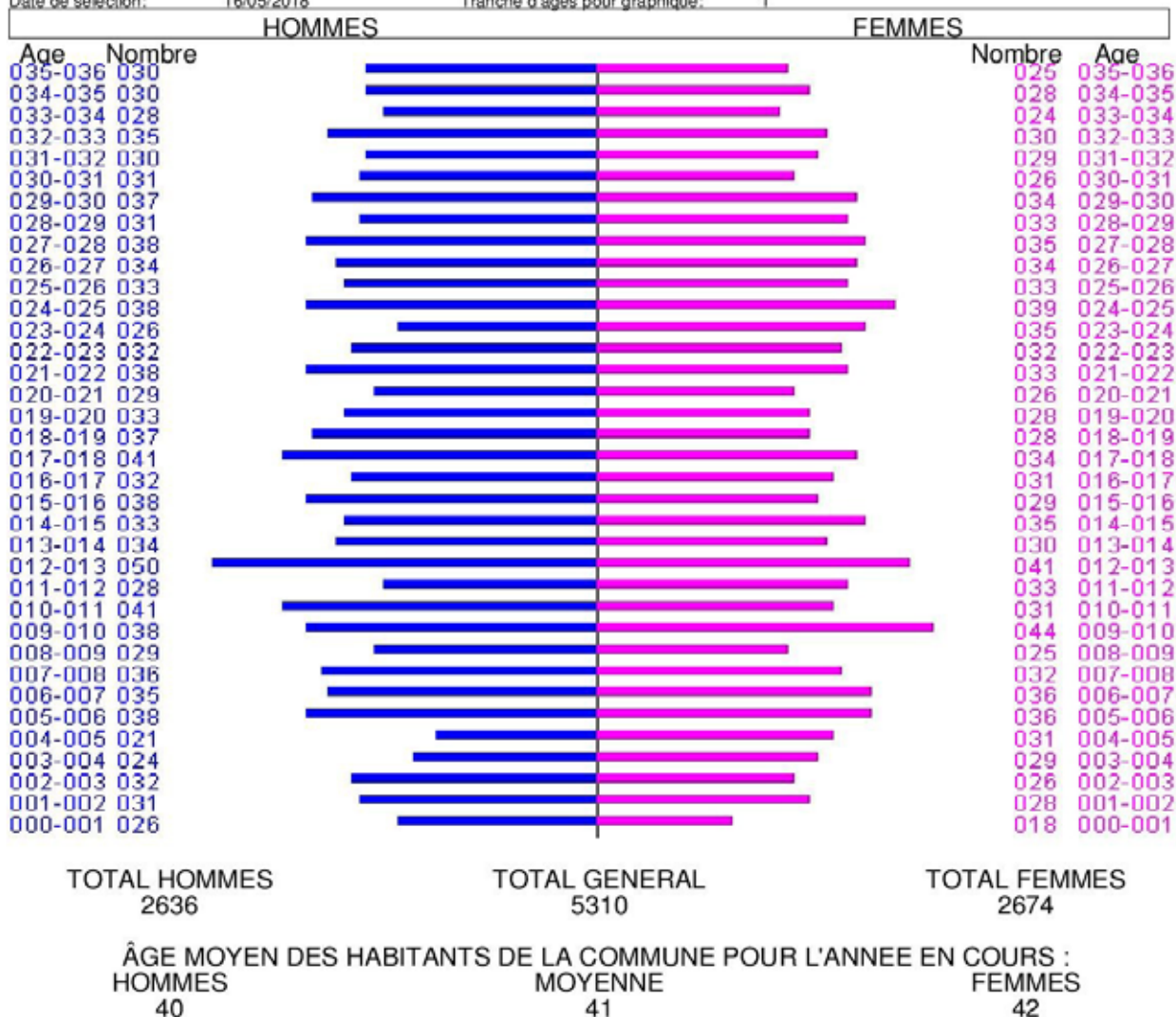
Hainaut  
Thuin  
Commune de Momignies

Critères de sélection

Code postal:  
Type de quartier:  
Naissance du  
Nationalité:  
Registre d'inscription:  
Langue d'inscription:  
Date de sélection: 16/05/2018

Code rue:  
Quartiers:  
au

Avec registre d'attente: Non  
Tranche d'âges pour graphique: 1



**NOMBRE D'ENFANTS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR VILLAGE**

	Momignies	Macquenoise	Beauwelz	Macon	Seloignes et Forges-Philippe	Monceau- Imbrechies	Total
0 à 12 ans	313	89	68	113	226	30	839
13 à 18 ans	169	42	33	35	99	23	402
19 à 25 ans	195	34	37	58	107	25	456



## COMMUNE DE MOMIGNIES AU 15 MARS 2018

	Cité Pierre Broucke	Cité Pourpre	Rue Nordron	Momignies	Entité
Habitants	57	158	16	2103	5310
- de 15 ans	13	37	3	394	1039
15-39 ans	13	44	4	619	1525
40-65 ans	21	43	5	700	1804
66-79 ans	5	21	4	289	664
+ de 80 ans	5	15	0	126	278
0-5 ans	5	10	2	129	348
6-12 ans	7	19	1	183	496
13-18 ans	4	23	1	173	406
19-25 ans	4	9	0	193	459



Royaume de Belgique – Province de Hainaut  
Arrondissement administratif de Thuin  
Commune de Momignies  
Grand Place, 1 - 6590 Momignies

Tel : 060/51 11 11  
Fax : 060/51 28 76  
C.F. BE05 0910 0039 2675

Page - 1 -  
16 mai 2018

### Statistiques du nombre de personnes par ménage au 16 mai 2018

Critères de sélection

Situation au : 16/05/2018  
Nationalité : toutes  
Sans le registre d'attente

Nombre de personnes par ménage	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	+ de 16
1 - R.E.	0	8	4	3	1	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 - R.P.	0	809	698	312	261	117	44	13	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de ménages	0	817	702	315	262	120	45	13	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0

Total personnes (sans communauté) 5 252  
Total ménages 2 283  
Nombre moyen de personne(s) par ménage 2,3  
Total personnes en communauté 58  
Total personnes (avec communauté) 5 310



Royaume de Belgique – Province de Hainaut  
Arrondissement administratif de Thuin  
Commune de Momignies  
Grand Place, 1 - 6590 Momignies

Tel : 060/51 11 11  
Fax : 060/51 28 76  
C.F. BE05 0910 0039 2675

Page - 1 -  
16 mai 2018

### Statistiques du nombre d'enfants par ménage au 16 mai 2018

Critères de sélection

Situation au : 16/05/2018  
Nationalité : toutes  
Sans le registre d'attente

Nombre d'enfants par ménage	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	+ de 15
1 - R.E.	13	2	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 - R.P.	1 397	400	294	126	31	9	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de ménages	1 410	402	296	128	32	9	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Total enfants 1 591  
Total ménages 2 283  
Nombre moyen d'enfant(s) par ménage 0,7



Avec 62 habitants au km<sup>2</sup>, Momignies présente l'une des plus faibles densités de population du Hainaut soit un nombre d'habitants au km<sup>2</sup> 3 fois moins important que la moyenne des communes wallonnes.

Par rapport aux statistiques démographiques du Hainaut, la natalité y est plus élevée et l'indice de vieillissement plus bas; l'espérance de vie des hommes y est plus faible tandis que celle des femmes est comparable.

### B.3.1. POPULATION SCOLAIRE

Momignies dispose de 7 implantations scolaires d'enseignement primaire et un établissement d'enseignement secondaire technique (Heureux Abri).

Ces implantations se répartissent comme suit:

- Enseignement communal: 4 établissements avec un nombre total d'élèves de 219 élèves au 15 janvier 2018:
  - Macon: 27 maternelles - 46 primaires;
  - Monceau: 14 maternelles - 22 primaires;
  - Beauwelz: 12 maternelles - 19 primaires;
  - Macquenoise: 28 maternelles - 51 primaires

L'implantation de Monceau-Imbrechies a une classe unique en primaire et en maternelle.

L'implantation de Beauwelz a une classe unique en maternelle.

La commune bénéficie de l'encadrement différencié pour les implantations de Macon, Beauwelz et Macquenoise. C'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui détermine les écoles en encadrement différencié. Dans ce cadre, des subsides pour l'achat de matériel, livres, ... des périodes complémentaires en enseignement sont octroyés à la commune.

- Écoles du réseau libre: Momignies École de la Croix: 47 maternelles - 110 primaires
- École libre St Joseph Seloignes: 34 maternelles - 94 primaires
- École fondamentale autonome de la Fédération Wallonie-Bruxelles: Momignies 20 mat. - 23 primaires
- École d'enseignement primaire spécialisé: Momignies 66 élèves
- École d'enseignement secondaire spécialisé: Momignies 115 élèves soit un total de 182 élèves pour les classes maternelles et 431 élèves pour les classes primaire et 115 élèves pour l'enseignement secondaire spécialisée soit un total général de 728 enfants scolarisés à Momignies.

### B.4. NIVEAU DE VIE ET EMPLOI

Les indicateurs socio-économiques à Momignies sont plus faibles que ceux du Hainaut: un revenu médian plus faible, une proportion moins élevée de personnes diplômées de l'enseignement supérieur et un taux de chômage important.

Le revenu moyen des Belges s'élevait à 17.698 euros, en 2015, comme le stipulait la DG Statistique du SPF Economie En Wallonie, le revenu net imposable moyen était de 16.684 euros. Au bas de l'échelle figurait la province de Hainaut (15.4790 euros de revenu moyen).

Communes	Revenu moyen	Pourcentage/moyenne
Momignies	13.611 €	-23%



Chiffres de mars 2018 communiqués par le CPAS : RIS (Revenu d'Intégration Sociale) 73 personnes (au 12/2017 : 74 personnes) nombre toujours variable mais pratiquement stable actuellement.

- Gestions budgétaires : 34 dossiers
- Médiation de dettes : 28 dossiers
- Mise au travail article 60 : 11 personnes (01/07/2018 : 13 personnes)
- Mise au travail article 61 : 2 personnes

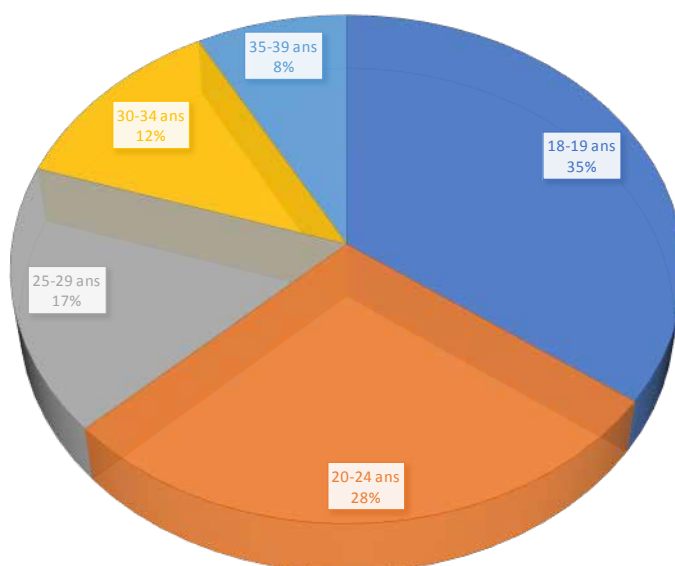
## REVENUS NIVEAU DE REVENUS DES MÉNAGES (SUR BASE DES DÉCLARATIONS FISCALES 2014 - REVENUS 2013)

Le revenu moyen (déclarations brut) est de **23.903 €** et le revenu net moyen par habitant est par an de **13.044 €**.

EUR par habitant	Momignies
Revenus professionnels	13.227€
Revenus immobiliers	139€
Revenus mobiliers	12€
Revenus divers	5€
Dépenses déductibles	-339€
<b>Revenus nets imposables</b>	<b>13.044€</b>

*Source : SPF Economie (Statbel) - Revenus fiscaux*

## TAUX DE CHÔMAGE



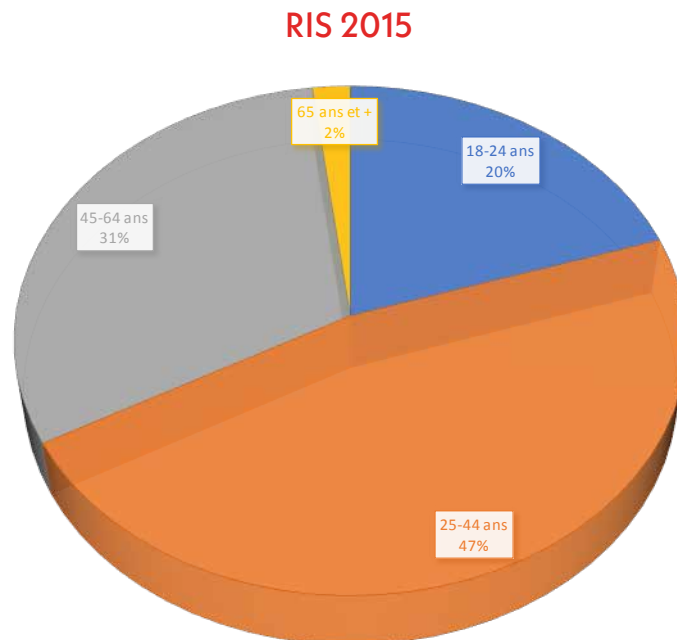
Le taux de chômage de la commune de Momignies est de 18%. La catégorie d'âge la plus touchée est 18-19 ans (48,6%). Ensuite les 20-24 ans (39,1%), les 25-29 ans (22,9%), les 30-34 ans (16,8%) et enfin les 35-39 ans (11,6%).

*Source : WSE*



## CPAS BÉNÉFICIAIRES DES DROITS À L'INTÉGRATION ET À L'AIDE SOCIALE - 2015

55 personnes étaient bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) dans l'entité de Momignies en 2015. Parmi ceux-ci, la catégorie d'âge 25-44 ans est la plus touchée (26/55). Ensuite, c'est les 45-64 ans (17/55), les 18-24 ans (11/55) et enfin les 65 ans et plus (1/55).



*Source : SPP Intégration sociale*

Actuellement, il y a 76 personnes bénéficiaires du RIS, 11 articles 60 et 1 PTP (Programme de Transition Professionnelle).

*Source : CPAS de Momignies*

### GUIDANCE BUDGÉTAIRE

36 personnes sont bénéficiaires de la guidance budgétaire du CPAS.

*Source : CPAS de Momignies*

### MÉDIATION DE DETTES

36 personnes sont en médiation de dettes au CPAS de Momignies.

*Source : CPAS de Momignies*

### RIS

#### Constats :

- de plus en plus de jeunes entre 18 et 25 ans (pas de diplôme, pas de qualification, abandon scolarité, etc.) ;
- familles monoparentales ;
- exclusion du bénéfice des allocations de chômage suite aux mesures prises par l'ONEM en 2015 ; les bénéficiaires ont des difficultés à effectuer les démarches demandées par le FOREM (niveau intellectuel insuffisant, mobilité (déplacements peu aisés), pas de permis de conduire...). C'est pourquoi a été mise en place sur Momignies la permanence insertion, mais cette initiative doit être redynamisée ...
- Demandeurs étudiants dont les parents ne peuvent faire face aux frais liés aux études supérieures mais aussi les jeunes qui quittent le logement familial pour diverses raisons.



## AIDES SOCIALES :

- 1) Difficulté de paiement des factures de consommation (eau, électricité, chauffage);
- 2) Soins de santé (frais pharmaceutiques, hospitalisations,...); un certain nombre de personnes qui pourraient bénéficier du statut BIM à la mutuelle ne font pas la démarche pour l'obtenir.
- 3) Logement: difficulté pour payer les garanties locatives, loyer trop élevé par rapport aux revenus;
- 4) Activités culturelles et/ou sportives pour les enfants; fracture numérique bien présente.

L'équipe sociale du CPAS de Momignies constate l'isolement de la population chez les personnes âgées et chez les 30-50 ans qui souffrent de l'absence de réseau social et de famille dans la région. Le manque de moyens les empêche de participer à des activités culturelles, mais également d'accomplir une démarche administrative, de faire des courses même à Chimay (le taxi social est souvent saturé pour les déplacements médicaux).

## INFO CHÔMAGE – MOMIGNIES

### CCI (Chômeurs Complets Indemnisés) :

- 166 en 2017 (après TPlein) contre 185 en 2016
- 53 en 2017 (après Études) contre 68 en 2016
- 8 en 2017 (après TPartiel) idem en 2016

De ces 227 CCI, Momignies compte 52,7% d'hommes et 47,3% de femmes.

!!! 49,7% dans la tranche d'âge 25-49 ans; 32,6% de + de 50 ans et 17,7% de – de 25 ans

!!! 50,5% des CCI sont considérés « de longue durée » (soit plus de 2 ans de CCI sans interruption)

Depuis la limitation dans le temps des Allocations d'Insertion, ces CCI passent au RIS....

### Formations possibles pour Momignies :

- Partenariat régional : Écoles de Promotion Sociale; CEFA; IFAPME Dinant ...
- Momignies est éloigné des grands centres de formations, peu de transports en commun accessibles et précarité des CCI (coût du permis et du véhicule difficilement supportable).
- Une piste à envisager : « La décentralisation des formations qualifiantes » !!!

Momignies accueille un service d'Entraide « Pause Café » qui essaie de faire face à l'augmentation des demandes d'aides et, plus spécifiquement, organise la distribution de colis alimentaires.

Lors de sa constitution en 2003, l'Entraide aidait 53 adultes et 57 enfants. En 2017, 186 adultes et 107 enfants, soit une nette progression des bénéficiaires.

Les situations rencontrées sont principalement des personnes atteintes d'un handicap ou présentant des problèmes de santé, des petites pensions ou au chômage ..., le tout parfois cumulé.

Pour certaines familles s'ajoute le surendettement. Avec des enfants, les familles éprouvent des difficultés et il est difficile de se priver durant une période plus longue. Il est également peu aisé de se former et de sortir de cet isolement géographique. Le travail trouvé est souvent de courte durée. Le loyer est trop élevé pour le revenu de la famille.



## B.5. AXES ROUTIERS ET MOBILITÉ

Cette entité se situe en dehors des grands axes routiers et à plus d'une heure du centre de la Botte du Hainaut, Charleroi.

Les dessertes du Tec sont peu attractives pour le public étant donné la fréquence, l'horaire, la faible complémentarité des réseaux. L'offre des TEC attire principalement la population scolaire qui rejoint Chimay pour se diriger ensuite, via d'autres liaisons, vers Rance, Couvin, Philippeville. Le public ne disposant pas d'autre alternative de déplacement se voit dans l'obligation d'emprunter le réseau TEC.

De plus, la gare la plus proche, Couvin, se situe à près de 25-30 km de Momignies.

A Momignies, la voiture est un moyen de locomotion indispensable et près de 50 % des ménages disposent de ce véhicule.

Cette décentralisation et ce manque de circuits (lignes) de bus engendrent des problèmes flagrants de mobilité et d'isolement pour les personnes plus fragilisées.

Se rendre à une formation dans la ville la plus proche, Chimay, répondre à une convocation à l'Onem de Charleroi ... demandent beaucoup d'ingéniosité et de débrouillardise de la part du public et souvent ces différents rendez-vous ne sont pas honorés dans les délais impartis, ce qui occasionne des sanctions administratives très pénalisantes.

Pour répondre à cette problématique, le Centre d'Action sociale de Momignies a mis en place un service de transport social. Il répond à une réelle demande et est fortement sollicité, principalement pour les rendez-vous médicaux.

Des structures régionales offrent également leurs services pour le déplacement des personnes, mais ces transports ont un coût (Mobilesem, Mutualités, Croix-Rouge,...).

## B.6 SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE

Momignies accueille l'acteur économique le plus important de la Botte: les Nouvelles Verreries de Momignies, gérées par le Groupe allemand Gerresheimer.

Le site occupe près de 670 personnes (600 ouvriers et 70 employés répartis en 55% de Belges et 45 % de Français) qui produisent pour Yves Saint-Laurent, Yves Rocher, Dior, l'Oréal, ...des flacons de luxe qui sont vendus dans le monde entier.



Le secteur tertiaire est bien présent sur Momignies avec une activité importante du non marchand, de services, d'enseignement, des administrations publiques, ...

L'Heureux Abri, établissement d'hébergement pour handicapés adultes et aussi d'enseignement spécial primaire et secondaire technique, occupe près de 180 personnes.

La Commune occupe une centaine de personnes, enseignants compris.

Une Entreprise de Travail Adapté appelée « L'Atelier Protégé » occupe 70 personnes sur deux sites, Momignies et Forges (entité de Chimay). Cette ETA est composée d'une scierie, d'une paletterie, d'une cuisine collective et traiteur, entretien parcs et jardins. Le personnel en cuisine prépare les repas des cantines scolaires et les repas à domicile pour les bénéficiaires du CPAS. En septembre 2018, il ouvrira un restaurant social avec menus à prix démocratiques, dans ses locaux situés au Centre du village.

Les Ateliers GRAUX (pionnier de la tôlerie en Belgique, GRAUX a évolué pour se positionner comme acteur de référence dans la fabrication de machines spéciales industrielles), le groupe MEUNIER (EMEGA, spécialiste des ensembles mécano-soudés pour différents secteurs industriels: le ferroviaire, l'énergie, la défense, l'industrie, l'agroalimentaire) et les Transports RAUX occupent entre 60 et 70 personnes.



Quelques PME, notamment un fournisseur de matériaux de construction, une entreprise de location de machines, deux marchands de pneus, une imprimerie, une fabrique d'escavèche, une pisciculture, occupent entre 2 et 15 personnes.

Tout récemment, une Crèche, agréée et subsidiée par l'ONE, a ouvert ses portes avec l'accueil possible de 21 enfants de 0 à 3 ans. Par ailleurs un co-accueil, agréé par l'ONE, s'est également installé à Momignies dans un bâtiment du CPAS. Les accueillantes conventionnées ONE peuvent accueillir 10 enfants chaque jour.

## B.7. SITUATION CULTURELLE – TISSU ASSOCIATIF ET LOISIRS



Décentrée par rapport aux pôles sportifs et culturels les plus proches, la Commune de Momignies et son tissu associatif sont amenés à prendre en charge, eux-mêmes, l'animation de leur territoire. En effet, Momignies est riche de nombreux acteurs et associations qui offrent un grand nombre d'activités de loisirs, de détente et d'éducation permanente.

Sur l'entité de Momignies, le tissu associatif est florissant avec :

- des mouvements d'éducation permanente (Femmes Prévoyantes Socialistes, Vie Féminine, Groupe d'Action Locale MOC, Asbl Ecogès (Ecolo), Asbl Devoir de Mémoire);

- le Plan de Cohésion sociale - Momignies;
- la Bibliothèque – organe important d'éveil et de culture.

### ↳ En chiffres arrondis :

- Plus de cent ans d'existence;
- 1 bibliothécaire engagée à 17h/sem.;
- 2 implantations :
  - la principale, Grand-Place 3 à Momignies avec 7800 ouvrages en section Jeunesse et 8000 ouvrages en section Adultes;
  - une Bibliothèque scolaire implantée dans l'école communale de Beauwelz avec 2430 ouvrages (fiction et documentaires, Jeunesse uniquement).
- 9000 ouvrages prêtés par an;
- 500 lecteurs actifs (150 élèves et 350 personnes de 2 à 100 ans);
- 4 h de permanence tout public par semaine : le mercredi de 14h à 16h / Le jeudi de 17h à 19 h;
- 3h30 consacrées à une dizaine de classes de Momignies tous les jeudis (accueil de classes, prêts à chaque élève et aux enseignants, animation à la demande)
- 1 classe de Chimay (Ste Chrétienne) pour la découverte de la biblio et animations ponctuelles et des enseignants hors entité de Momignies qui viennent aussi emprunter pour leurs classes.



- Des animations ponctuelles, hors temps scolaire, pour les enfants tout public (Carnaval, Pâques, grandes vacances ...).

*NB: pour des groupes de 12 enfants maximum ... l'exigüité des locaux ne permettant pas d'en accepter plus !*

↳ **C'est aussi :**

- l'informatisation du fonds de livres, du prêt et du fonctionnement en général, depuis juin 2010, grâce à un projet Fondation Wartoise qui a permis l'obtention du matériel informatique et du logiciel Socrate, ainsi qu'une ALE pour l'aide à l'encodage pendant quelques années ;
- le prêt gratuit depuis septembre 2016 ;
- les subsides pour l'achat des livres, la licence et la maintenance du logiciel qui viennent de l'administration communale ;
- l'adhésion de la Bibliothèque de Momignies au Réseau transfrontalier Médi@pass depuis 2013 avec des projets communs notamment Les bébés lecteurs, Les jardins partagés, La grainothèque, La quinzaine du conte, ... ;
- une attention particulière aux besoins des étudiants du secondaire pour leurs lectures obligatoires ;
- la participation à des projets particuliers comme la création du « Livre à cent mains » avec 7 classes de Momignies et Chimay, la participation au « Jury du Prix Horizon du 2<sup>e</sup> roman » à Marche en Famenne, ... ;
- la collaboration avec des organisations du milieu associatif et culturel comme le PCS (Plan de Cohésion Social) et le Centre culturel local de Momignies (ex. La journée de la femme, Li Bia p'tit tour, Les spectacles de la Quinzaine du conte transfrontalière, La Fureur de lire (Japon)) ....
- Mais, la bibliothèque n'a pas encore de reconnaissance de la FWB ;

↳ **C'est enfin beaucoup de convivialité et de communication :**

- adresse email : [info@bibliomomignies.be](mailto:info@bibliomomignies.be) ;
- page **Facebook** : [www.facebook.com/bibliotheque.momignies](http://www.facebook.com/bibliotheque.momignies) ;  
On peut y trouver toutes les annonces d'activités ainsi que les retours photos de ces activités, et de nombreuses informations ayant trait à la lecture, au réseau Médiapass, à la culture ... ou à l'humour !
- catalogue en ligne : [www.bibliomomignies.be](http://www.bibliomomignies.be)  
où on peut trouver les quelques 18000 ouvrages encodés, ... ;

■ une Maison d'Accueil Communautaire pour personnes âgées (ASBL Momignies mon village - Forge-Philippe) ;

■ Asbl pour la promotion du Tourisme – Momignies avec la gestion du Château-Ferme à Macon, bâtie en pierre bleue locale du 18<sup>e</sup> siècle, qui a été complètement restaurée par la commune et est subdivisée en quatorze appartements de caractère dotés du plus grand confort. Ce château-ferme a été affecté, dès l'été 2004, à l'hébergement pour touristes.



Les touristes belges, néerlandais et allemands (via la Verrerie) viennent en familles, principalement pour les vacances (randonnées, promenades à travers bois dans une région verte, brocantes locales, marchés de Noël, la Fête de l'été, ...).

Les Français réservent des gîtes pour des organisations familiales (mariages, rassemblements familiaux, ...)

Les Anglais aiment participer aux courses de voitures sur Chimay et apprécient le tourisme local.

Les Américains viennent plus pour la mémoire (seconde guerre mondiale) :

- Musée 40-44 Lieutenant Cook à Monceau-Imbrechies ;
- Espace public numérique – Macon ;
- Comité de Jumelage (Momignies, commune jumelée avec Anor (France) et Gizalki (Pologne) et Monts-sur-Guesnes (France).

De nombreux clubs sportifs dispensent des cours et stages. Des ensembles musicaux, des associations d'histoire, des groupes de hobbies, des clubs 3X20, des mouvements d'éducation permanente contribuent, de manière importante, à l'offre culturelle et de loisirs de la Commune. Dans pratiquement chaque village, un groupement de jeunes (appelé « la jeunesse du village ») plus ou moins structuré prend en charge une part de la vie associative et l'organisation des traditionnelles fêtes communales.

De son côté, le Centre Culturel de Momignies fédère et propose une offre variée d'activités socioculturelles. Du théâtre aux expositions, en passant par le cinéma, les conférences, les activités avec le milieu scolaire et deux événements mobilisateurs : la Fête de l'Été et le Kiosque fête Noël.

Ces deux rendez-vous annuels privilégient la mixité sociale et le vivre ensemble par l'offre gratuite d'un ensemble de spectacles et d'activités originales et de qualité, ouvertes à toutes les tranches d'âges.

Plusieurs initiatives partenariales témoignent de la dynamique culturelle locale, voire régionale, avec les Centres Culturels voisins de Chimay, Sivry, Couvin et Viroinval.

Chose plutôt rare en milieu rural, dans l'entité de Momignies, chaque village dispose d'une salle de « fêtes » de qualité et aménagée.

Momignies possède une salle de plus grosse capacité (200 places) où peuvent être diffusés des spectacles pour tout public et la programmation du théâtre à l'école.

Un important travail socioculturel et de développement communautaire est privilégié sur la commune. D'ailleurs, un volet du Centre Culturel consiste dans le travail de la Coordination sociale mise en place dès 2005. Cet ensemble de services d'horizons et de champs divers (Aide à la Jeunesse, sociaux, petite enfance, aide à domicile, ...), locaux et régionaux s'est fixé comme objectif : la recherche d'une qualité de vie à Momignies et la mise en place d'actions visant un bien-être global de l'individu à partir d'outils culturels.

De son côté, la commune a développé des structures de coordination en partenariat avec des structures locales : Conseil consultatif communal des aînés, Accueil Temps Libre, Conseil communal des enfants,...

*On peut constater la transversalité de la culture. Le champ culturel est interdisciplinaire et est en contact étroit avec les autres champs sociaux. La richesse des liens tissés entre la culture et l'enseignement permet également des partenariats efficaces et la mise en œuvre de projets porteurs et mobilisateurs.*

*Le Centre Culturel s'intéresse et réfléchit avec d'autres partenaires locaux à la pertinence de développement de projets et démarches liés à des thématiques de société et à son évolution (Petite enfance, vieillissement de la population, qualité de vie, ...).*

*A la table de différentes plates-formes et structures, qui planchent sur des projets sociaux visant à mettre en avant l'Humain dans son environnement avec ses potentialités et ses faiblesses, le Centre Culturel apporte sa boîte à outils culturels. Des dispositifs propices à l'ouverture, à l'éveil, à la solidarité permettant de libérer la parole, de susciter la créativité et l'envie de changement.*



## LES PARTENAIRES TRANSFRONTALIERS

Comme énoncé dans les pages précédentes, Momignies présente une situation géographique particulière. C'est une Commune transfrontalière qui génère des affinités et la mise en place de projets avec des communes voisines.

La proximité des communes d'Anor et de Momignies, distantes seulement de 8 km, un héritage partagé, une identité locale transfrontalière, des préoccupations et des intérêts communs les ont poussées à se rapprocher pour favoriser les échanges au niveau transfrontalier et international, pour mettre en commun leurs expériences et leurs efforts, pour mutualiser leurs moyens humains et matériels.

Depuis 2007 (année de la signature de la charte d'amitié), Anor et Momignies travaillent ensemble pour faire vivre leur jumelage en organisant des événements en commun (des repas-quizz transfrontaliers, des activités pour les jeunes - ainsi la journée de l'Europe en mai qui réunit chaque année bon nombre d'écoliers d'Anor et de Momignies-, des échanges entre les écoles de Macquenoise et d'Anor, ...).

Les premiers dîners quiz avec Anor se sont déroulés dans le cadre du programme Interreg IV et plus particulièrement le projet "Génération en santé" (2008-2012) qui visait à promouvoir le bien-être, la santé et la qualité de vie des seniors. Le 1<sup>er</sup> repas quiz a eu lieu en 2011 en France, en alternance ensuite avec la Belgique.

Dans cet esprit de mutualisation des ressources et des actions, après de nombreux contacts entre les élus et les acteurs culturels, qui ont fait émerger des constats communs notamment en matière de lecture et de nouvelles technologies numériques pour réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture (la culture par tous et pour tous), les élus et les acteurs culturels français et belges ont décidé de mutualiser leurs ressources et leurs actions en offrant à leurs populations plus de documents (livres, films, musique et numérique) et d'animations via la création en 2013 du réseau de lecture publique transfrontalier Médi@'pass \*. Ce réseau regroupe 12 communes françaises et Momignies (et depuis sa création des animations communes sont organisées entre la bibliothèque de Momignies et les bibliothèques françaises qui y adhèrent comme l'action Bébés lecteurs, la quinzaine du conte en avril, les Jardins partagés...). En 2017 le premier CLEA\*\* (contrat local d'éducation artistique) voit le jour. Il réunit la Drac, le Conseil Départemental du Nord ministère de l'Éducation Nationale et, c'est une première, l'entité belge de Momignies.



## INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET CULTUREL

Outre le volet transfrontalier, la commune de Momignies et plus particulièrement le Centre Culturel, sont partenaires et collaborateurs de plusieurs initiatives de développement territorial et culturel visant l'éveil et la stimulation de l'individu à de nouvelles pratiques culturelles et à l'appropriation d'outils d'émancipation.

Dans ces différentes structures, se retrouvent les Centres Culturels de la Botte du Hainaut et du Namurois. Par leur expertise et leur professionnalisme, tous apportent leurs ressources, leurs relais, leur rayonnement, leurs pratiques et leurs valeurs.

### ■ BOUILLONS DE CULTURES

Les partenaires – le centre culturel régional Action-Sud de Nismes, les centres culturels locaux de Couvin, Chimay, Momignies et Sivry-Rance, le Centre d'Animation en Langues, les écoles et les associations de cette même région - se mobilisent pour inviter tout un chacun à participer à ces activités, à aller à la rencontre de ses voisins, et à avoir, ensemble, une réflexion autour de l'intégration de la dimension interculturelle.

Ce partenariat se concrétise, pour Momignies, par une table de conversation en anglais pour enfants/ados et adultes ; par des stages langues durant les vacances scolaires, par des ateliers interculturels dans les écoles, ...



Mix Max est une organisation d'importance à destination des élèves du primaire et du secondaire menée en alternance et en étroite collaboration avec les Centres Cultures partenaires. Née en 2010, dès le départ, cette initiative a connu un réel succès et, depuis lors, a été réitérée chaque année.

Mix Max pour un max de mix est une démarche visant à proposer un mix d'un max d'activités culturelles et linguistiques, un bouillon que les élèves peuvent consommer sans modération !

Une réelle opportunité de se laisser emporter par des rythmes, des sons, des gestes venus d'ailleurs...

## ■ ACTION SCULPTURE



Le projet « Action-Sculpture », initié par le Centre Culturel régional Action sud de Nismes, vise à privilégier la promotion de l'art contemporain en invitant à la visite à travers un parcours d'artistes.

Cette démarche a comme objectif d'améliorer l'attractivité touristique et culturelle du territoire, source de redéploiement économique. L'objectif du Centre culturel régional « Action-Sud » est d'étendre sa politique de diffusion artistique et de créer un nouveau site de sculptures monumentales par an dans sa zone de couverture et d'étendre cet espace à son bassin de vie.

Démarrée en 2008, cette action couvre aujourd'hui un territoire de onze communes, douze artistes et invite le passant à découvrir, dans des espaces typés et particuliers, l'art contemporain monumental.

La commune de Momignies s'est intégrée dans le circuit en 2015 en installant les sculptures de l'artiste Jean Morette, sur le site champêtre et verdoyant du Ravel, très fréquenté par la population.

Cette année, et jusqu'à mai 2019, nous accueillons les magnifiques oeuvres de Vincent Treu (voir photo).

## ■ MARIBEL

Soucieux de mobiliser de nouveaux moyens financiers pour le développement culturel du territoire et de parfaire les collaborations existantes, les Centres Culturels de Sivry-Rance et de Momignies ont répondu à un appel à projets du Fonds Maribel social pour la prise en charge financière d'un emploi de coordination administrative visant à articuler et à faciliter les coopérations et le travail déjà entrepris par les différentes structures.

Durant la période estivale 2014, la notification pour un emploi mi-temps est reçue. L'employée nouvellement engagée a constitué une structure composée des cinq directeurs représentant les trois Centres Culturels de la Botte auxquels se sont joints le Centre Culturel Christian Colle de Couvin et le Centre Culturel régional Action-Sud.

Une concrétisation visible de cet emploi a été la mise en place d'un cycle de formation à l'attention des équipes professionnelles des Centres Culturels associés de février à avril 2017 dont l'intitulé était « Développement d'une dynamique culturelle et territoriale de cinq opérateurs en zone rurale ». Cette démarche innovante a été accompagnée par le Directeur de l'Association des Centres Culturels.

Sur le territoire de la Botte du Hainaut deux structures accompagnent et soutiennent des projets locaux et régionaux il s'agit de la **Fondation Chimay-Wartoise** et le **Groupe d'Action Locale GAL**.





La **Fondation Chimay Wartoise** a été créée le 27 septembre 1996 à l'initiative de la Communauté des moines de l'Abbaye de Scourmont. Sa forme d'établissement d'utilité publique, selon la loi du 27 juin 1921, fut reconnue le 3 décembre 1998 par le Ministère de la Justice.

Désireuse de séparer strictement sa vocation monastique des préoccupations économiques générées par le développement des entreprises qu'elle avait mises sur pied, l'Abbaye de Scourmont a donc, lors de la création, fait apport à la Fondation Chimay-Wartoise de l'entièreté des actions des sociétés composant son patrimoine économique. Comme sa dénomination Chimay-Wartoise essaie de le traduire, il ne s'agissait pas, à l'époque, de rompre avec le passé, mais bien de se donner de nouvelles bases solides pour poursuivre et pérenniser, dans un environnement de plus en plus complexe, en termes de marchés ou de technologies, l'œuvre initiée par l'Abbaye au niveau économique. Conformément à ses statuts, la Fondation est administrée par un conseil d'administration. C'est ce dernier qui définit les missions générales de la Fondation.

En ce qui concerne l'encadrement de l'action de philanthropie locale (l'Action Régionale), le conseil d'administration est accompagné par un ensemble d'experts extérieurs qui porte le nom de comité stratégique.

Les trois grands axes d'intervention de la Fondation sont la jeunesse, l'emploi régional et les bonnes pratiques pour le développement local. Transversalement, la Fondation insiste pour que toute action de développement se concrétise dans un esprit de développement durable.

Le Centre Culturel de Momignies, pour ses projets de plus grande envergure, pour ses initiatives avec une portée plus large, ses animations avec un impact financier important, a déjà obtenu et obtient encore le soutien financier de la Fondation Chimay-Wartoise (Salon de l'énergie, Journée des Femmes, actions de la Coordination sociale, ... et aujourd'hui pour novembre 2018, les Baladins du Miroir avec un travail sur le nomadisme et le théâtre forain.



Le **Groupe d'Action Locale** de la Botte du Hainaut (**GAL**), est une Asbl qui assure la coordination générale des projets et des actions qui sont menés dans le cadre du programme LEADER.

Son action principale est d'opérer la coordination administrative et financière, le suivi des projets, la communication et l'animation du partenariat développé entre les membres de l'association.

Son siège est établi à Froidchapelle et son territoire d'action est composé des cinq communes de la Botte du Hainaut: Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, et Sivry-Rance.

Ses objectifs généraux sont:

- de contribuer au développement socio-économique de la région;
- d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Dans le cadre du programme Leader (Liaison Entre Acteurs de Développement Economique en milieu Rural), les Centres Culturels de Momignies, Chimay, Sivry-Rance et Infor Jeunes Couvin ont concrétisé la fiche culture inscrite dans le plan de Développement stratégique du Gal de la Botte par le projet « Terre des Possibles – Faites de la Culture » qui se voulait une démarche visant à mettre en valeur les potentialités humaines et associatives du territoire, donner du sens à une démarche culturelle territoriale, favoriser l'émancipation des individus dans le but que chacun fasse un meilleur usage de ses droits culturels.

Le dimanche 22 avril 2018, sur le site de la Grand-Place de Froidchapelle, concerts, animations pour enfants, espaces de créativité, spectacle thématique, ... ont rassemblé plusieurs partenaires et associations locales. Cette initiative a été un réel exemple visible; le cheminement vers la concrétisation a été une démarche de collaboration instructive, structurante et rassembleuse.



B.8. TOURISME VERT





A Momignies, il fait bon vivre. Les Momigniens sont connus pour leur convivialité. Cette commune présente un environnement de qualité. Elle bénéficie d'une grande variété de paysages et d'étendues verdoyantes. Des sentiers balisés, des ruelles pittoresques invitent les amateurs de quiétude et de calme à découvrir le patrimoine et ses richesses naturelles.

Momignies est une terre chargée d'histoire et d'une riche activité industrielle et artisanale : la verrerie, la saboterie et les brasseries.

Le Château-Ferme de Macon entièrement restauré, l'ancienne brasserie à vapeur Février récemment classée, les lieux du tournage du film de Dany Boon « Rien à déclarer » sur le site de l'ancienne douane de Macquenoise, Courquain y attirent les touristes. La ligne 156 Chimay-Momignies, reconvertie en Ravel, réseau autonome de voies lentes, emprunte des chemins de halage et des voies ferrées désaffectées ; elle est une réelle opportunité pour faire découvrir la commune. Un arboretum, démarche écocitoyenne, et une mare didactique contribuent à embellir, à protéger et à mieux connaître la richesse de la biodiversité.

Dans chaque village de la commune, sur une place, au coin d'une ruelle, dans un champ, siègent un ou plusieurs arbres remarquables : du tilleul tricentenaire à grandes feuilles, palissé en une structure de 3 étages au vieux chêne, en passant par le noisetier de Byzance, le charme, le chêne d'Amérique et bien d'autres.

La commune de Momignies est soucieuse de la sauvegarde et de l'entretien de ce beau patrimoine naturel qui a toute son importance et sa valeur.

Ces initiatives visent à embellir, à protéger et contribuent à renforcer le lien social.

**Conclusion :** *La commune de Momignies présente un portrait socio-démographique peu favorable (peu avantageux) au vu des chiffres et statistiques, mais ses 7 villages ruraux offrent d'autres atouts.*

Il y a déjà plusieurs années, Momignies et plus spécifiquement le village de Macquenoise, était connu et reconnu par les colombophiles, pour les lâchers de pigeons, annoncés sur les ondes radios chaque week-end par les mots « les convoyeurs attendent ».

Aujourd'hui, le territoire est connu et apprécié par une nature sauvegardée aux paysages empreints de sérénité et de beauté qui attire les amoureux d'un environnement préservé. D'ailleurs, les citadins n'hésitent pas à s'installer dans notre belle région pour s'extraitre du bruit, de la pollution et du béton de la ville.

Le tissu associatif dynamique et enthousiaste offre un panel varié d'activités et de rendez-vous culturels et festifs. Le milieu rural bouge, s'intéresse et fait souvent preuve de débrouillardise et d'ingéniosité.

Dans cette commune rurale au « bout du bout du monde » comme certains aiment à le dire (et le bout ne serait-il pas le début de quelque chose, d'autre chose... d'un territoire où la population est accueillante où les habitants savent recevoir et faire la fête), la convivialité et la proximité sont des valeurs indéniables.

Dans plusieurs projets locaux et aménagements du territoire, la commune et le Centre Culturel ont le souci d'intégrer dans leur gestion l'aspect développement durable.

Ces partenaires veillent à préserver les ressources naturelles et à les exploiter au bénéfice des citoyens et des jeunes générations.

Le Ravel, la mare didactique, le vieux chêne, le chalet forestier, le Tilleul, ... sont des exemples d'aménagement et de réaffectation qui profitent au volet social, économique, culturel et environnemental de la commune (location de vélos électriques, exploitation pédagogique, activités de détente, de sport et de convivialité, tourisme,...)

Ce potentiel naturel et culturel et les activités qu'il suscite aujourd'hui sont ainsi transmis à la population qui les perpétuera et les sauvegardera pour les générations à venir.

La population n'est pas toujours consciente de ses possibilités et de ses ressources. Il est encore nécessaire d'attiser et de renforcer le sentiment de fierté et de reconnaissance par rapport à toute la valeur et le savoir-faire qui se dégagent de ce petit territoire.



Et parmi tout cela, le Centre Culturel ouvert, accueillant, il fédère, rassemble, stimule, crée ... des liens, du lien, la surprise, l'émerveillement, le questionnement, le doute... Rien n'est jamais acquis et tout est toujours à refaire. Donner envie à la population de participer, d'échanger, de s'engager fait partie des motivations du Centre Culturel. Bien sûr, les habitants sont libres de regarder, de choisir de consommer ou de s'engager pour inventer leur devenir.

La ruralité avec ses atouts, ses faiblesses et ses manques prend tout son sens dans l'approche du Centre.

### C. DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES

Par convention avec la commune de Momignies, les bureaux du Centre Culturel sont installés dans une maison lui appartenant. L'infrastructure accueille des cours de piano de l'Académie de musique de la Botte du Hainaut et une table de conversation anglais organisée par Bouillons de Cultures.

Par une autre convention, l'Asbl a la gestion administrative et culturelle de la salle communale le Kursaal (agenda des occupations, réception des locations, mise à disposition du matériel technique aux organisateurs, ...). Le Centre Culturel y organise la majorité de sa programmation et de ses activités.

Cette salle de 200 places est équipée d'un gradin (150 places) et d'un espace scénique professionnel. Cette infrastructure jouxte les bureaux du Centre, ce qui offre une facilité d'accès, d'accueil et de gestion.

Par simple demande au Collège communal, le Centre Culturel peut disposer gratuitement des salles communales situées dans les six autres villages. Le chapiteau communal peut être également utilisé par le Centre pour ses activités extérieures.

Le Centre Culturel est propriétaire d'un chapiteau de 240 m<sup>2</sup> qu'il occupe pour des activités particulières et qu'il met en location aux associations affiliées selon un tarif défini avec le Conseil d'administration.

De manière régulière, l'Administration communale met à disposition du Centre le personnel pour l'entretien des locaux et de la salle culturelle.

Si la nécessité se présente, le Centre Culturel peut également occuper, occasionnellement, d'autres lieux privés et sur demande au Conseil d'Administration, la salle principale du Château-Ferme, selon un prix de location établi.

Qui dit culture dit occupation des espaces les plus originaux... il est bien évident que le Centre Culturel n'hésite pas à investir des lieux comme le Ravel, le Chalet forestier et tout autre lieu propice à l'accueil d'animations typées.



## 6. COMPOSITION DES INSTANCES

### A. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Centre Culturel local de Momignies n° d'entreprise : 427.648.254

#### REPRÉSENTANTS CHAMBRE PUBLIQUE :

##### ■ Conseil Communal

1	Véronique RIEZ	Échevine de la Culture, Enseignement, Tourisme - Présidente	PS
2	Maryse DAUBERCIES	Échevine des Affaires sociales	PS
3	Anne DELAPAS	Conseillère communale	MR
4	Fabienne BROUSMICHE	Conseillère communale	MR
5	Annick BAYARD	Conseillère communale	MR
6	Céline POLOME	Conseillère communale	MR
7	Marie GRAUX	Conseillère communale	Rep. minorité
8	Olivier RECLOUX	Conseillère communale	Rep. minorité

##### ■ Province de HAINAUT

9	René GAILLY	
10	Corinne HANSEZ	

#### REPRÉSENTANTS DE LA CHAMBRE PRIVÉE :

1	Martine BRUNOIS	Ecole Cle Macon
2	Michel BOURGEOIS	Association du Devoir de Mémoire de Momignies
3	Christian AERTSENS	Conseil Consultatif communal des aînés
4	Céline COUSOT	Ecole Fédération Wallonie-Bruxelles Mgs
5	Clémentine DELCHAMBRE	Projets environnement
6	Marlène HARDY	Coordination sociale Beauwelz
7	Henri NICODEME	Comité de Jumelage – France
8	Nadine ROGER	Association pour mon village
9	Emmanuel SERVAIS	Palette sportive Forge-Philippe
10	Guy ABRASSART	Asbl Tourisme, Château-Ferme



## B. COMITÉ DE GESTION

Présidente .....	Véronique RIEZ
Vice-Présidente secteur public .....	Corine HANSEZ
Vice-Présidente secteur associatif .....	Martine BRUNOIS
Administrateur délégué .....	Céline COUSOT
Secrétaire .....	René GAILLY
Trésorier .....	Henri NICODEME
Adjoint - Finances – Prévisions	
Représentant de la minorité.....	Marie GRAUX
Vérificateur aux comptes .....	Michel BOURGEOIS
Vérificateur aux comptes .....	Guy ABRASSART

## C. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Assemblée générale : Chiffres 2017 :

- 14 associations culturelles allant du Cercle Philatélique à Vie féminine en passant par les Equipes populaires et les Amis de la Terre. (5 associations extérieures à Momignies);
- 2 associations de Jeunesse;
- 7 associations musicales;
- 8 associations scolaires;
- 16 associations sportives;
- 16 autres associations (Amicales des pensionnés, Association Promotion du Tourisme, Comité de Jumelage, Oxyjeune, ...);
- 2 membres privés.
  
- Soit un total de 63 représentants d'associations et 2 privés.



## LISTE ASSOCIATIONS AFFILIEES - ANNEE 2017

### ASSOCIATIONS CULTURELLES

- ASSOCIATION DU DEVOIR  
DE MEMOIRE DE MOMIGNIES  
*BOURGEOIS Michel*  
11, La Pilerie - 6590 MOMIGNIES
- CENTRE CULTUREL « SUDHAINA »  
*DERZELLE Océane*  
32, Rue des Battis - 6464 BAILEUX
- CIEP-MOC  
*PERES Rudy*  
167, Boulevard Tirou - 6000 CHARLEROI
- AIBF GROUPE 96  
*DENIS Marcel*  
26, Rue de Virelles - 6460 CHIMAY
- ASSOCIATION POUR MON VILLAGE  
*DRESSE Jean-Claude*  
3, Chemin Magout - 6590 Momignies
- CERCLE PHILATELIQUE ET CULTUREL  
*MULLER Pierre*  
30, Les Arsillières - 6590 MOMIGNIES
- COORDINATION SOCIALE  
*HARDY Marlène*  
8, Rue Mahy - 6590 MOMIGNIES
- FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES  
*BACHELARD Marie-Danielle*  
1, Rue des Liégeois - 6594 BEAUWELZ
- VIRELLES NATURE  
*Vincent Scaillet*  
42, Rue du Lac - 6461 VIRELLES
- FIFTY ONE CHIMAY  
*CORDIER Gaston*  
14, Rue Forge Monseu - 6461 VIRELLES
- GROUPE CREATIF DE DENTELLE ET BRODERIE  
*STOCLET Annette*  
2, La Flache Mahy - 6590 MOMIGNIES
- LIGUE HUMANISTE  
*VECCHIATO Richard*  
25, Route de Beauwelz - 6590 MOMIGNIES
- TERRE CHEVROTINE  
*CAMBRON Régis*  
31, Grand Place - 6470 SIVRY
- VIE FEMININE MOMIGNIES  
*LUST Monique*  
27, Trieux Wairies - 6590 MOMIGNIES
- CERCLE DES NATURALISTES ASTRONOMES  
AMATEURS BOTTE HAINAUT  
*WUINE Patrice*  
13, Rue du Centenaire - 6590 MOMIGNIES

### ASSOCIATION DE JEUNES

- JEUNESSE DE FORGE-PHILIPPE  
*PIRSON James*  
4 A, Rue de la Grotte - 6596 FORGE-PHILIPPE
- JEUNESSE DE MACQUENOISE  
*GUICHARD Corentin*  
15/2, Rue des Liégeois - 6594 BEAUWELZ

### ASSOCIATIONS MUSICALES

- ACADEMIE DE MUSIQUE  
*COPPENS Jacky*  
51A, Grand Rue - 6470 RANCE
- CHORALE STE-ALDEGONDE DE RANCE  
*PENET Christian*  
31, Grand Rue - 6470 RANCE
- ENTENTE MUSICALE « LA LIBERTE »  
DE FORGE-PHILIPPE  
*DESCHRIJVER Gilbert*  
52, Rue de Beauwelz 6590 MOMIGNIES
- LES JOYEUX ARTISANS DE BEAUWELZ  
*VERSAEVEL Stéphanie*  
18, Rue de la Fortelle 6594 BEAUWELZ



## ASSOCIATIONS MUSICALES (suite)

- ASSOCIATION MUSICALE DE MACON  
*DEPRET Vincent*  
7, Chemin de la Potelle - 6592 MONCEAU-IMBRECHIES
- VITAMINE MUSIC  
*4C, Rue de Sourenne - 6470 SAUTIN*
- CHORALE "A TOUT CHŒUR"  
*LETAWE MARIE-PAULE*  
4C, Rue de Sourenne 6470 SAUTIN

## ASSOCIATIONS SCOLAIRES

- ATHENEE ROYAL DE CHIMAY  
*BULTEZ Lydie 3 Rue de Noailles - 6460 CHIMAY*
- ÉCOLE DE LA CROIX  
*PARMENTIER Grégory*  
30, Grand-Place - 6590 MOMIGNIES
- ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME  
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES  
*THIBAUT Audrey*  
10, Rue de la Gendarmerie - 6590 MOMIGNIES
- ÉCOLE DE MONCEAU-IMBRECHIES  
*Dominique Danvoye*  
11, Rue du Village 6592 MONCEAU-IMBRECHIES
- ÉCOLE LIBRE ST-JOSEPH  
*NICOLAS Jean-Denis*  
10A, Rue de la Poste 6596 SELOIGNES
- I.M.P.P. HEUREUX ABRI  
*SMET Carole*  
11, Rue Mahy 6590 MOMIGNIES
- ÉCOLE DE MACON  
*BRUNOIS Martine*  
34, Sart Gérôme - 6590 MOMIGNIES
- ÉCOLE DE MACQUENOISE  
*BAISIR Samuel*  
6, Rue de l'Eglise 6593 MACQUENOISE

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

- A.S.B.L INSPIRATION  
*COËT Francis 14, Rue Enjolenne 6592 MON-  
CEAU-IMBRECHIES*
- JOGGING A.C. DE L'OISE  
*POUCET Benoît*  
6, Rue de la poste 6596 SELOIGNES
- COMPAGNIE DES ARCHERS DE MOMIGNIES  
*GESSIA Stefano*  
2, Chemin de l'Arbre 6590 MACON
- LES COMPAGNONS RANDONNEURS  
*CORNET Franz*  
31, Chemin Sart Gérôme - 6590 MOMIGNIES
- PÉTANQUE CLUB MOMIGNIES  
*LEROY Jean-Claude*  
40/8, Grand Place 6590 MOMIGNIES
- MARCHEURS D'IMBRECHIES  
*GUIOT André*  
4, Rue du Marché - 6461 VIRELLES
- E.S MOMINOISE  
*DESHORME Vincent*  
2, Gratte-Pierre 6593 MACQUENOISE
- MOTOR CLUB EAU BLANCHE EAU NOIRE  
*DOHY Philippe*  
10/A, Avenue des Sports - 6460 CHIMAY
- GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN  
*MICHAUX Marie-Christine*  
38, Les Arsillières 6590 MOMIGNIES
- PALETTE ESPOIR MOMIGNIES  
*FLAMAND Eric*  
24, Cité Pourpre - 6590 MOMIGNIES



## ASSOCIATIONS SPORTIVES (suite)

- **PALETTE SPORTIVE VILLERS-LA-TOUR**  
*SERVAIS Emmanuel*  
9, Les Haies - 6591 MACON
- **« PETITES AILES » DE LA FRONTIERE**  
*VAN VYNCHT Michel*  
7, Rue Mahy - 6590 MOMIGNIES
- **ROYAL VÉLO CLUB MOMIGNIES (Jeunes)**  
*DEFLORENNE Pascal*  
27, Rue Mahy - 6590 MOMIGNIES
- **ROYAL VÉLO CLUB MOMIGNIES**  
*VAN DEN DRIESSCHE Vincent*  
24, Les Martignons - 6590 MOMIGNIES
- **SOCIÉTÉ DE PÊCHE « LA FAGNE »**  
*LAMBRET Yves*  
15, Rue du Centenaire - 6590 MOMIGNIES
- **ROYAL TENNIS CLUB MOMIGNIES ASBL**  
*MONIN François*  
1, Route de Beauwelz - 6590 MOMIGNIES

## AUTRES ASSOCIATIONS

- **ADMR CHIMAY**  
*DESCLIN Edwine*  
71, Rue de Virelles - 6460 CHIMAY
- **ALTERNATIVE CITOYENNE**  
*MONIN Jean-Marc*  
6, Rue Mahy - 6590 MOMIGNIES
- **AMICALE DES PENSIONNES ST-AMAND**  
*DUPONT Bernard*  
6, Les Aisements - 6590 MOMIGNIES
- **ASSOCIATION PROMOTION DU TOURISME**  
*ABRASSART Guy*  
9, Place Yvon Paul - 6591 MACON
- **ASSOCIATION PARKINSON**  
*VERHOEVEN Jean*  
24, Rue Trieux Wairies - 6590 MOMIGNIES
- **PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE**  
*DELCHAMBRE Clémentine*  
1, Rue Gahy - 6590 MOMIGNIES
- **CERCLE HORTICOLE**  
*DERUELLE Pierre*  
25, Rue Henri Lamblot - 6591 MACON
- **COMITE JUMELAGE FRANCE**  
*NICODEME Henri*  
2, Route de Baives - 6591 MACON
- **COMITE 21 JUILLET**  
*HENRI Luce*  
58, Rue de la Saboterie - 6596 SELOIGNES
- **CROIX-ROUGE CHIMAY – MOMIGNIES**  
*DEFLORENNE Guy*  
57, Route de Seloignes - 6590 MOMIGNIES
- **CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS**  
*AERTSENS Christian*  
7, Le Four Matot - 6593 MACQUENOISE
- **LE LIBERTY**  
*BALCON Brigitte*  
8, Rue du Château d'Eau - 6596 SELOIGNES
- **LA MAISON DES SERVICES**  
*SIMON Caroline*  
1, Rue Mandenne - 6590 MOMIGNIES
- **LOCALE ECOLO**  
*DESERT Walter*  
1, Les Trieux - 6592 MONCEAU-IMBRECHIES
- **LE COIN DES BONS AMIS**  
*COLLET David*  
18, Les Haies - 6591 MACON
- **OXYJEUNE**  
*COUTURE Véronique*  
116, Grand Rue - 6470 RANCE

## PRIVES

- **DEFLORENNE Dorian**  
10, La Fiacrie - 6590 MOMIGNIES
- **JEANMENNE Nadine**  
178, Gare de Seloignes - 6460 VILLERS-LA-TOUR



## D. LE CONSEIL D'ORIENTATION

La composition du Conseil d'orientation actuelle n'est pas figée et définitive. Au départ appelé groupe de travail, l'équipe d'animation du Centre a veillé à avoir autour de la table un panel de compétences et de champs d'activités les plus représentatifs du territoire de Momignies (enseignement, artistique, politique, tourisme, social, associatif, individuel, ...). L'équipe a eu également la volonté d'accueillir des personnes sensibles à la cause culturelle et susceptibles d'amener le débat, de susciter la réflexion, l'interaction, la remise en question dans un climat de bienveillance et de respect mutuel.

Le groupe de travail, alors animé par Cinthia Martin, accompagnée de la Directrice du Centre est devenu Conseil d'orientation, lors de la réunion du 24 avril 2017. Lors de cette séance, la Présidente a été choisie par une élection de type « sans candidat ».

Céline Cousot a rapporté la majorité des voix et son élection a été validée par le CO le même jour.

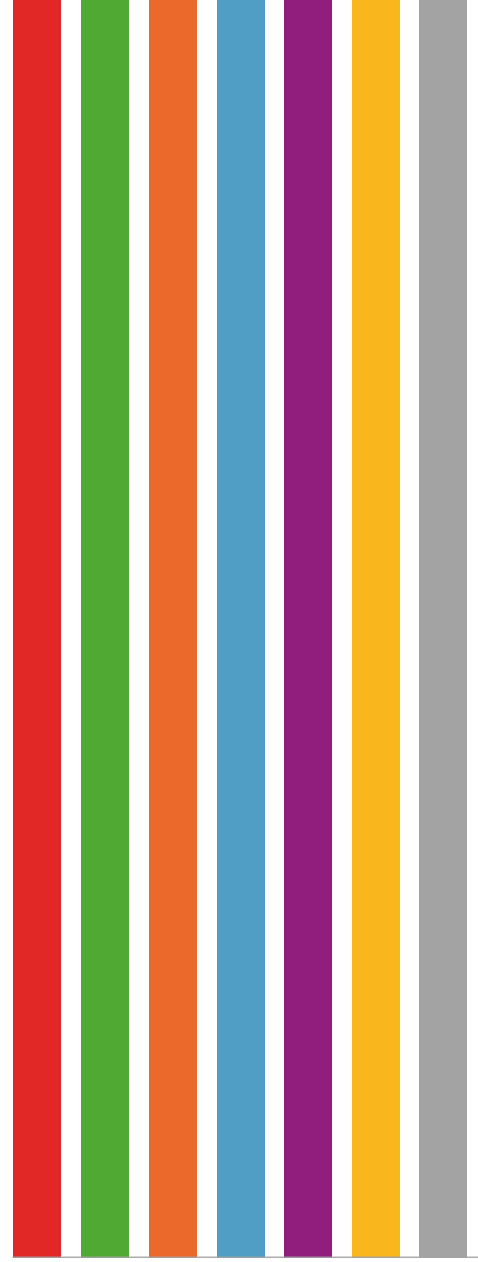
Cette composition peut évoluer selon des rencontres intéressantes lors du développement des enjeux, selon la motivation et le souhait de personnes qui voudraient intégrer le CO.

Le Conseil d'orientation s'est réuni de manière régulière du 07 février au 04 juin 2018.

	CA	Eq	Ä		
Céline COUSOT	X			Ecole Wallonie Bruxelles Enseignement Momignies	Rièze
Chanaël BICZYSKI*			X	Office du tourisme	Momignies
Christel DELAHAYE			X	Association du devoir de mémoire de Momignies Château-ferme de Macon	Momignies
Chritine GHISLAIN		X		Centre culturel Momignies	Monceau-Imbrechies
Cinthia MARTIN		X		Maribel - Centre culturel Momignies	Villers-la-Tour
Claude BERHIN			X	Bibliothèque de Momignies	Sivry
Clémentine DELCHAMBRE	X			ASBL Promotion tourisme - Projets environnementaux	Anor
Corentin CONSTANT		X		Centre culturel Momignies	Beauwelz
Jean-Claude DRESSE			X	Artiste commune	Momignies
Jean-Marc MONIN			X	ES Mominoise	Momignies
Maëlys BICZYSKI			X	Habitante de Momignies	Momignies
Martine BRUNOIS	X			École de Macon	Momignies
Martine SOBRY			X	Maison d'accueil communautaire "L'école des s'âges"	Forge-Philippe
Micheline MASAY	X	X		Centre culturel Momignies	Chimay
Michèle SANDRARD*			X	Plan de Cohésion Sociale de Momignies	Macquenoise
Sylvie DURIEUX			X	CPAS Momignies	Seloignes
Valérie DECLERFAYT			X	École de Macquenoise	Macon
Vanessa KOSIDLO			X	Habitante de Macon	Macon
Véronique COUTURE			X	Oxyjeune - AMO	Nalinnes
Véronique RIEZ	X			Echevine culture et enseignement - Présidente Centre culturel Momignies	Macquenoise







# CHAPITRE 2

LE RAPPORT  
D'AUTOEVALUATION



## 1. INTRODUCTION

Chaque année, l'équipe d'animation procède à l'évaluation continue des activités programmées. Ces réflexions et regards sont repris dans le rapport d'activités annuel. Depuis 2017, une fiche type a été établie, elle reprend le nom de l'activité, les objectifs, la description, le public et l'évaluation. Ce document facilite l'équipe et les partenaires associés aux différents projets développés dans leur tâche de prise de recul.

Afin de mener à bien son autoévaluation, l'équipe a proposé, pour la composition du groupe de travail, qui deviendra le Conseil d'orientation, l'invitation de personnes choisies pour leur expérience et leur expertise dans divers domaines qui concernent le Centre et ses actions.

L'équipe d'animation a confié également au Conseil d'orientation la mission de procéder à l'évaluation des activités du Centre. Cette dernière s'est déroulée lors de la séance du 14 mars 2017.

## 2. CRITÈRES ET INDICATEURS DÉFINIS

L'évaluation s'est axée sur les impacts des actions du Centre au niveau du public touché (données quantitatives). Les activités développées ont été mises en relation avec les objectifs du dernier contrat-programme et également sur base des critères de l'équipe selon le contexte et le déroulement de l'activité.

**Le dernier contrat-programme reprenait :**

- la consolidation de ses acquis ;
- la poursuite de la confiance et du travail avec ses partenaires associatifs et politiques ;
- la mise en place de projets phares ;
- le maintien d'une gestion financière saine.

Mais, attentif aux phénomènes évolutifs de la société, le Centre Culturel s'inscrira, selon ses possibilités et dans le respect de son éthique, dans les démarches nécessaires de l'avenir.

**Sans sous-estimer ses qualités d'ouverture et de convivialité, il recherchera une meilleure qualité de vie pour le plus grand nombre :**

- convivialité ;
- proximité culturelle ;
- découverte de l'extérieur, d'autres cultures ;
- enrichissement du territoire et des opportunités venant de l'extérieur.

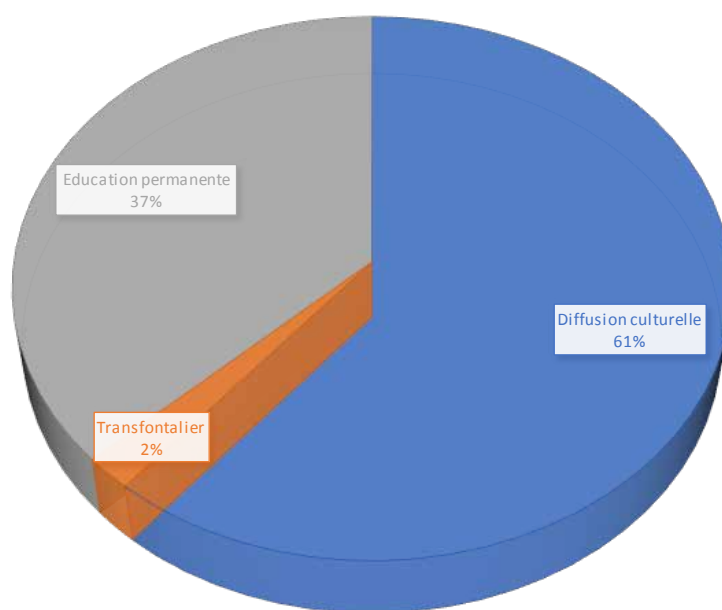
La volonté constante du Centre, restera donc de permettre l'accès des animations au plus grand nombre en les rendant accessibles à tous, sans souci d'élitisme, mais en augmentant les possibilités d'éveil à ce qui est neuf, ce qui est inconnu.

**Avec comme axes de travail prioritaires :**

- l'information ;
- l'Éducation permanente (Formation, Promotion de la lecture, création et expression) ;
- l'environnement ;
- la mémoire collective ;
- la collaboration transfrontalière.



## REPRÉSENTATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR 3 DES AXES DE TRAVAIL DU CENTRE



### LES 3 AXES DU CENTRE COMPRENNENT:

- La diffusion culturelle soit 3891 personnes
- L'Éducation permanente soit 2317 personnes
- Le transfrontalier soit 116 personnes

Soit un total de 6324 personnes

Les autres axes de travail tels que l'information, l'aide aux sociétés et les collaborations sont difficilement quantifiables.

Un changement dans la vie du Centre est à souligner depuis le 01 janvier 2013, une nouvelle Présidente Véronique Riez, nouvellement élue aux élections d'octobre 2012 échevine de la Culture, de l'Enseignement et du Tourisme lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2014.

#### Note d'intention de la Présidente

« Mettre en place une dynamique associative et citoyenne, éduquer, former, sensibiliser, permettre à tous l'expression et la création, favoriser la rencontre et le dialogue, la tolérance, la convivialité, la solidarité, rassembler et aider les sociétés actives de notre territoire, communiquer adéquatement pour que le message soit entendu et partagé, rendre visible et faire émerger les avancées réalisées pour soutenir le développement durable du territoire communal, un développement à long terme qui concilie le développement économique, l'épanouissement social et culturel et la protection de l'environnement, bref, être le levier d'une citoyenneté active, n'est-ce pas la vaste mission d'un centre culturel ? »

La Présidente souhaite privilégier, durant les années à venir, les actions visant les enfants et au-delà, sensibiliser à la Culture ainsi que leurs parents, grands-parents. Elle exprime sa volonté de rassembler les différents partenaires locaux de différents secteurs (écoles, tourisme, social) pour établir, ensemble, un programme concerté et créer des synergies qui faciliteront le développement transversal.

Elle souhaite vivement redynamiser le cinéma, en mettant autour d'une table plusieurs partenaires et responsables d'institutions pour échanger et définir une programmation de films qui pourront attirer un large public.

Cette note aura une grande importance dans le fonctionnement et dans les activités développées.



### 3. MÉTHODOLOGIE

L'évaluation s'opère à plusieurs niveaux.

Le taux de satisfaction quantitatif est énoncé immédiatement après l'activité par l'équipe. Cette dernière ajoute des critères d'appréciation qualitative liés à l'implication des partenaires, à la gestion logistique et technique, aux retombées financières, à la qualité de la prestation, ... Ces communications ont lieu en réunion d'équipe, en présence de la présidente du CA. Pour plusieurs projets avec le partenariat d'associations et de groupements, l'évaluation a lieu en réunion plénière avec eux. Considérant que ces partenaires représentent des membres, nous estimons qu'ils sont les porte-parole de ce public qui a été au préalable consulté.

Les membres du Conseil d'orientation sont également des acteurs qui transmettent, qui éveillent l'équipe, qui font réfléchir et qui l'enrichissent de leur expérience et de leur vécu.

### 4. APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE L'ACTION CULTURELLE

#### 4.1. TABLEAU DES ACTIVITÉS SELON LES AXES DE TRAVAIL DU DÉCRET DE 92

Missions et activités	Détails	Commentaires
Aide service	<p><b>Service photocopie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Logistique secrétariat (carte d'entrée, affiches, courrier ...)</li> <li>→ Son et éclairage</li> <li>→ Salles + chapiteau (location)</li> <li>→ Grilles et panneaux d'exposition</li> <li>→ Relais presse</li> <li>→ Introduction Tournées Art et Vie</li> <li>→ Aide pour le montage de projet et pour la promotion</li> </ul> <p><b>Locaux divers équipés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Salle réunions</li> <li>→ Salle du Kursaal</li> <li>→ Buvette du kursaal</li> <li>→ Salon communal</li> <li>→ Château de Macon</li> <li>→ Salles communales</li> <li>→ Chalet forestier</li> <li>→ Chapiteau communal</li> </ul>	<p>Le service photocopie est en baisse très nette.</p> <p>Le Centre veille à ce que les utilisateurs demandeurs trouvent un accueil favorable.</p> <p>Tout au long d'une année, différents types de demandes sont reçues.</p> <p>Evolution du nombre de prêts de matériel et de location de la salle culturelle avec l'appareillage de projection.</p> <p>Un effort important a été apporté au volet information/communication. La visibilité du Centre est bien présente.</p> <p>Le Centre Culturel n'hésite pas à occuper les lieux du territoire en fonction des projets et activités.</p>
Diffusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Programmation culturelle. (programmation récurrente : carnaval, théâtre à l'école, théâtre action éventuel dans le cadre de la journée des femmes). Cinéma</li> </ul>	<p>La diffusion n'est pas un critère prioritaire, le Centre privilégie une programmation adaptée au thème de travail, par le fil rouge du projet.</p> <p>L'équipe peut répondre favorablement aux opportunités.</p> <p>Les deux événements extérieurs populaires et rassembleurs, La Fête de l'Eté et le Kiosque fête Noël présentent un panel de spectacles destinés et offerts à toutes les tranches d'âge.</p>



Mise en valeur patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participation à l'action sculpture</li> <li>→ Festivités de commémorations 8 mai, arrivée des Américains Cendron, Centenaire 14-18</li> <li>→ Valorisation des écrits des historiens locaux</li> <li>→ Édition d'ouvrages d'historiens locaux</li> <li>→ Promenade gourmande qui allie culture/patrimoine/ producteurs locaux</li> </ul>	<p>Centre Culturel = partenaire compétent comme passeur de mémoire</p> <p>= partenaire efficace dans le cadre de projets et de démarches visant les valeurs démocratiques.</p> <p>Augmentation des propositions de sauvegarder l'histoire de Momignies par des écrits.</p>
Éducation permanente	<p><b>Thématique femmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Environnement</li> <li>→ Qualité de vie</li> <li>→ Mémoire collective</li> <li>→ Jumelages – Échanges</li> <li>→ Thématique des Migrants</li> <li>→ Momignies, commune propre</li> <li>→ Promotion de la lecture</li> </ul>	<p>Axe de travail largement rencontré avec un travail important avec le milieu scolaire et les partenaires locaux (mouvements d'éducation permanente, sociétés patriotiques, associations locales ...)</p> <p>Travail de partenariat avec la Bibliothèque communale et apport de la logistique et de la promotion aux activités de la bibliothèque.</p>
Identités	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Territoires de la mémoire</li> <li>→ Concept femmes en milieu rural</li> <li>→ Acteurs de la Coordination sociale</li> <li>→ Momi clic</li> </ul>	<p>Sollicitation occasionnelle sur projet.</p> <p>Travail important de la Coordination sociale sur des thématiques de société et en particulier la pauvreté.</p>
Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Espace Public Numérique</li> <li>→ Coordination sociale (interview, formation ? ...)</li> <li>→ Maribel</li> </ul>	<p>Soutien au projet et participation active aux démarches d'éducation permanente développées tant par les partenaires locaux que par la Coord. Sociale.</p>
Transfrontalier	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Jumelage Anor</li> <li>→ Médi@pass</li> <li>→ Quinzaine du Conte</li> <li>→ Résidence d'artistes CLEA</li> </ul>	<p>Collaboration entre écoles, clubs 3X20 et aînés.</p> <p>Développement important de cet axe de travail.</p>
Création	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Stages propres au Centre et en collaboration avec Bouillons de cultures</li> <li>→ Résidence d'artistes dans le cadre du projet transfrontalier CLEA</li> </ul>	<p>Stages pour les enfants en augmentation</p> <p>Nouveauté pour le Centre qui s'intéresse et accueille dans son infrastructure.</p>
Créativité et expression	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Ateliers créatifs – dessin, peinture, théâtre, art floral, patchwork, cuisine</li> <li>→ Activité marche, scrabble, gymnastique émanant de la Coordination sociale</li> <li>→ Table de conversation avec Bouillons de Cultures</li> </ul>	<p>Les ateliers font partie du quotidien. Attention aux opportunités et sollicitations.</p> <p>Démarche novatrice dans les propositions des ateliers selon les opportunités et les rencontres.</p>
Communication - promotion	<p>Bulletin communal avec insertion d'informations culturelles et calendrier des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ La Bougeotte « les informations qui vous bottent »</li> <li>→ Carnet d'adresses des acteurs de la coordination sociale</li> <li>→ Espace réservé sur site communal</li> <li>→ Fréquentes conférences de presse</li> <li>→ Edition d'ouvrages auteurs locaux</li> <li>→ Nouveau site du Centre</li> </ul>	<p>Un effort important a été apporté au volet information/communication. La visibilité du Centre est bien présente.</p> <p>Grande sensibilité à la valorisation et à la promotion du patrimoine culturel et associatif et du terroir.</p>



<p>Co-production partenariats participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Plan de Cohésion social</li> <li>→ Accueil Temps Libre</li> <li>→ Conseil Consultatif communal des Aînés</li> <li>→ Bibliothèque de Momignies</li> <li>→ Coordination sociale</li> <li>→ Administration communale</li> <li>→ Coordination entre 3 Centres Botte</li> <li>→ Alzheimer Café</li> <li>→ Antenne Aidants proches</li> <li>→ Transfrontalier Anor et médi@pass</li> <li>→ GAL de la Botte</li> <li>→ Bouillons de Cultures</li> <li>→ Asbl « Momignies mon village » Maison d'Accueil communautaire</li> <li>→ Fondation Chimay-Wartoise Parcours d'artistes</li> </ul>	<p>Dans ces plates-formes, dans ces groupes de travail, dans ces ASBL, le Centre est un partenaire qui apporte son expérience et son expertise. Il met à disposition des outils culturels.</p> <p>Le Centre Culturel est attentif aux thématiques et enjeux de société. Le sens et la cohérence à donner au territoire font partie des réflexions menées avec les directions des Centres Culturels voisins.</p> <p>Réfléchir, aider, rassembler, créer des synergies ... sont autant d'objectifs développés pour une qualité de vie et un mieux-être à Momignies.</p>
<p>Implantation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Décentralisation d'ateliers créatifs</li> <li>→ Extension de la promenade gourmande aux autres villages de la commune</li> <li>→ A la rencontre des villages par la coordination sociale (consultation de la population)</li> <li>→ Expositions thématiques</li> <li>→ Territoires de la mémoire</li> </ul>	<p>Suggérées d'abord, les initiatives ont été sollicitées par les citoyens des différents villages</p>
<p>Institution participation et démocratie</p>	<p>Volonté bien présente d'ouverture, de pluralisme, de démocratie et de dynamisme qui anime l'équipe, le Conseil d'Orientation et le CA.</p> <p>Liberté d'action de l'équipe d'animation.</p> <p>Rôle important de la Présidente qui a le souci d'innover, de bousculer les habitudes, d'aller de l'avant et de travailler avec l'équipe.</p> <p>L'Administration communale est un partenaire à l'écoute et soutenant.</p>	
<p>Infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Locaux permanents</li> <li>→ Locaux mis à disposition par priorité</li> <li>→ Locaux mis occasionnellement à disposition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Bureaux équipés</li> <li>→ Salle de réunion</li> <li>→ Salle de spectacle aménagée</li> <li>→ Salle pour ateliers</li> <li>→ Les 7 salles communales</li> <li>→ La salle du Château de Macon, sur demande</li> <li>→ Le chapiteau communal</li> <li>→ Le salon communal</li> <li>→ Le bureau des Echevins</li> <li>→ La salle du Tennis de table</li> <li>→ Le chalet forestier</li> </ul>	<p>Les locaux sont correctement entretenus et les charges y afférentes sont assumées par la Commune.</p> <p>Depuis toujours, le CC bénéficie de la priorité dans l'occupation des infrastructures communales.</p>



## 4.2. SYNTHÈSE CRITIQUE ET QUALITATIVE RELATIVE À L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE EN RÉFÉRENCE :

### De quoi sommes-nous fiers ?

- de l'accueil : sourire, qualité, disponibilité et convivialité (public, artistes, partenaires, le quidam, ...);
- de la polyvalence, du dynamisme et de la proactivité de l'équipe ;
- de la qualité des propositions d'animation ;
- de la qualité du réseau créé au fil du temps : force, fiabilité, travail efficace ;
- des projets en particulier : démarche autour du 08 mai, matinée de sensibilisation autour du thème de la migration, Fête de l'été, Kiosque fête Noël, Djihad, ... ;
- de la diversité de l'offre d'animation ;
- du nouveau site internet du Centre Culturel ;
- des projets durables qui ont vu le jour avec l'impulsion et le partenariat du Centre Culturel avec d'autres partenaires (Momiclic (EPN), Antenne Aidants Proches, Alzheimer Café, Maison d'Accueil communautaire, ...).

### Analyse des capitaux du Centre Culturel

Travail continu fait par l'équipe et par le Conseil d'orientation lors de la rencontre du 14 mars 2017

#### SOCIAL

Qui mobilisons-nous ?

Points positifs +	Points négatifs -
+ Tissu associatif et partenaires de Momignies et des communes voisines (Chimay, Rance, ...);	- Public précarisé, éloigné de la culture, peu présent dans les activités ;
+ Réseau de la Coordination sociale avec des champs d'action différents (Aide à la jeunesse, santé, aide à domicile, volet social, petite enfance, ...);	- Peu d'hommes, peu d'ados et jeunes majeurs présents dans les activités ;
+ Ecoles primaires de la commune et le secondaire de Chimay, Couvin et Rance sur une programmation typée ;	
+ Public des communes voisines au Centre tant belges que transfrontalières ;	
+ Opérateurs culturels de la région, Asbl, plates-formes (Centres Culturels, le GAL, Bouillons de Cultures, Fondation Chimay-Warsoise, le CLEA (Contrat Local d'Education artistique du Sud Avesnois, ...);	
+ Jeunesse de Momignies pour la Fête de l'Eté ;	



## CULTUREL

Lieu de réflexion, d'expression, échange de savoir-faire, ... carrefour de personnes ressources.

### Points positifs +

- + Effort sur la communication (nouveau site, la Bougeotte, la page Face Book), l'équipe fait de son mieux ;
- + Mobilisation des partenaires et associations ;
- + Ecoute, soutien et aide logistique du Collège communal ;
- + Proximité, soutien et travail de la présidente, échevine de la Culture ;
- + Ecoute, proactivité et dynamisme de l'équipe ;
- + Développement constructif des axes de travail ;
- + Liberté d'action.

### Points plus faibles à améliorer/développer -

- Personnel insuffisant = compétences moins présentes (expression créative, infographie, communication, ...) ;
- Au niveau administratif, une aide serait la bienvenue ;
- Pas assez de temps pour réfléchir et analyser ;
- Le volet artistique, éveil à l'art peu présent au Centre ;
- Peu d'habitants présents et investis dans les organes de réflexion et d'action.

## SYMBOLIQUE

Quelle image renvoie-t-on ?

### Points positifs +

- + Equipe disponible, motivée et endurente ;
- + Equipe soucieuse de la défense des valeurs humaines, de faire grandir l'autre ;
- + Sérieux dans l'organisation, dans les collaborations et dans les partenariats ;
- + Accueil chaleureux et convivialité ;
- + Visibilité du Centre via le site, la Bougeotte, A Travers nos villages ;
- + Petite commune qui en veut ;
- + Ouverture, proximité, accessibilité ;
- + Petite structure avec un développement important ;
- + Gestion responsable et saine ;
- + Symbole de la culture, acteur incontournable ;
- + Acteur/opérateur efficace ;
- + Facilité pour fédérer, pour rassembler.

### Points négatifs -

- Beaucoup de chantiers à gérer en même temps.
- Lourdeur du volet administratif.
- Pas assez de temps et de disponibilité pour l'extérieur (ACC, ASTRAC, Centres Culturels plus lointains, ...) pas assez d'enrichissement et de ressourcements extérieurs.
- Etalement des activités non satisfaisant.
- Travail dans la précipitation ;
- Pas de planification à plus long terme.



## ECONOMIQUE

Matériel, locaux, personnes, ressources

### Points positifs +

- + Espace de travail confortable ;
- + Salle culturelle équipée, occultée, fortement appréciée par son caractère chaleureux avec du parquet en bois ;
- + Salle adaptée pour les spectacles avec une jauge jusqu'à 200 personnes ;
- + Salle et local annexe (buvette) accessibles pour des activités de groupes (gymnastique, yoga, ...) des ateliers (art floral, couture, dessin, ...) ;
- + Infrastructure située près du Centre de Momignies sur l'axe routier, près d'une surface commerciale ;
- + Bibliothèque, CPAS et Administration communale à quelques mètres du Centre ;
- + Parking aisé à l'avant et à l'arrière des locaux ;
- + Entretien par une technicienne de surface de la commune ;
- + En cas de besoin, mise à disposition du matériel par l'Administration communale (verres, vaisselle,...) et du garage communal.
- + Commune dynamique dans la valorisation de son patrimoine et de ses spécificités locales ;
- + Lien privilégié avec l'Administration communale ;
- + Accès gratuit aux autres salles communales, chapiteau communal et chalet forestier ;
- + Aide logistique et en personnel pour les tâches techniques, de manutention liées aux animations d'intérieur et d'extérieur ;
- + Accès aisé à la scène par l'extérieur ;

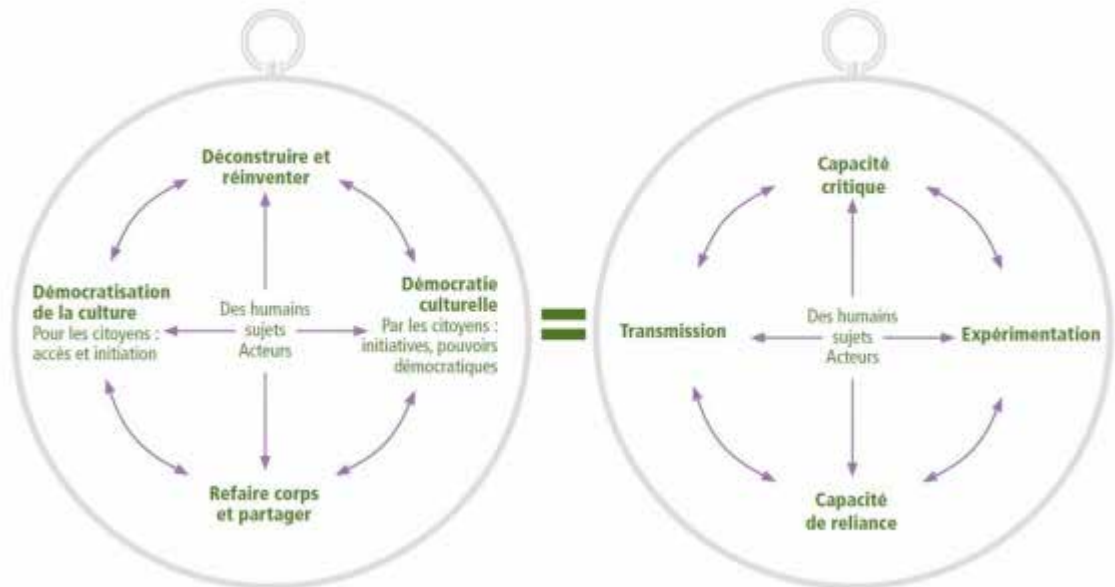
### Points négatifs -

- Difficulté d'accueillir des spectacles d'envergure avec une jauge plus grande que 200 personnes ;
- Rénovation nécessaire des loges ;
- Amélioration du matériel de sonorisation pour l'extérieur ;
- Petitesse de l'équipe ;
- Pas de billetterie professionnelle ;
- Signalétique insuffisante et peu visible, panneau extérieur en façade du Centre Culturel ;



## La boussole

Posant le regard analytique sur le fonctionnement du Centre, sur la manière dont il développe ses missions, sur les impacts de ses actions, nous pouvons dire que le Centre Culturel de Momignies se situe dans l'espace central et bas de la boussole soit la rencontre plus particulière avec la démocratisation de la culture et la relance.



Le Centre donne accès, transmet, donne le goût, donne l'envie... Il initie, il montre à qui veut s'approprier les outils culturels et créer à son tour.

La démocratie culturelle est rencontrée par plusieurs activités, mais n'est pas la force principale du Centre.

La dynamique du Centre se caractérise plus par l'impulsion et la création de liens en faveur et vers la population. Aujourd'hui, l'effort est à faire dans l'accompagnement se situant après la création du lien pour aller plus loin et favoriser la liberté de dire, de remettre en question et de reconstruire.

Le Centre Culturel est dans le FAIRE POUR et AVEC (les partenaires, les associations, ...) tout en favorisant l'épanouissement de l'ETRE. Le citoyen se situe dans un état de consommateur, il prend, il se montre curieux... il peut s'émerveiller, il peut se réjouir, il peut reconnaître que le Centre Culturel se préoccupe de son éveil, mais le pas vers la pratique, vers l'expression, vers la création a été initié, mais est encore frileux et hésitant.

Le Centre Culturel a le souhait de renforcer l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire en motivant les jeunes.

Il sera attentif à faire prendre conscience au citoyen qu'il a sa place pour dire, pour faire, pour participer à son devenir, avec son propre langage et ses propres valeurs.

Les cinq axes prioritaires vont faire l'objet d'une évaluation. Seront ajoutés à ceux-ci les aménagements, les nouveautés en lien avec la note d'intention de la Présidente.



### 4.3. AXE INFORMATION/COMMUNICATION

Le Centre Culturel diffuse ses informations culturelles par divers outils :

- le toutes-boîtes « **A travers nos villages** » qui paraît 3 fois/l'an (avril, août et décembre). Ce journal d'information, distribué par la poste à 5 300 exemplaires, est attendu, lu et apprécié des habitants de la commune et du tissu associatif qui y insèrent des annonces de leurs activités.

Une employée collecte à la fois les articles et les insertions publicitaires, les met en forme avant l'envoi à l'imprimeur.

Cette revue reprenant des informations communales et culturelles a déjà subi un aménagement esthétique et de forme, « un coup de jeune » qui doit se poursuivre (en-têtes de rubriques, articles réduits et concis, ...).

Cet outil est une réelle vitrine de la programmation du Centre et du milieu associatif qui permet d'entrer dans toutes les habitations de la commune = PROXIMITE avec la population.



- Pour rencontrer plus encore cette proximité avec la population, le Centre Culturel édite, depuis juillet 2015, un feuillet d'information « **La Bougeotte les informations qui vous bottent** », double A4 distribué en toutes-boîtes deux fois l'an et qui reprend exclusivement les activités et informations du Centre.



- Durant les années 2016 et 2017, une réflexion a été menée au sein de l'équipe d'animation pour créer un **nouveau site du Centre Culturel** plus tonique, plus visible, plus accessible, plus informatif... L'aboutissement de ces démarches est à la hauteur des aspirations de l'équipe. Une page facebook a aussi été éditée.



- Une nouveauté a été également l'organisation d'une séance d'information annuelle à destination de tous les enseignants (tous réseaux confondus) « rencontre Offre culturelle » avec la participation des partenaires locaux et régionaux. Chaque partenaire pouvait présenter son offre d'activités culturelles et l'enseignant, de son côté, pouvait faire son choix sur base de son créneau et de son thème de travail.
- Le Centre Culturel n'hésite, pas lors d'événements plus marquants ou de nouveautés, à faire appel aux relais presse pour une diffusion plus large.



*Le Centre Culturel est encore trop humble dans son rayonnement et son utilisation des outils de communication, mais a le souci de s'améliorer, de donner plus efficacement un rayonnement à ses activités. La communication est un travail à part entière très professionnel. L'équipe actuelle tente de faire au mieux et d'être proactive.*

*Le Centre est connu de la population. Certains ne le reconnaissent pas parce qu'ils n'ont pas d'intérêts culturels ou n'ont tout simplement pas envie de s'y intéresser. Ces personnes sont néanmoins touchées par les projets développés avec les écoles (via leurs enfants), par les différentes collaborations et par les deux grands événements que sont en juillet, la Fête de l'Été et en décembre, le Kiosque fête Noël.*

*Par la qualité des outils mis en place par le Centre, les activités drainent des personnes des communes voisines et transfrontalières. L'équipe rencontre parfois des personnes qui ne sont jamais venues aux activités et qui la félicitent pour le travail réalisé par cette petite équipe et l'encouragent à continuer.*

*Les nombreuses collaborations avec le tissu associatif, via l'aide à la mise en place de projets, l'accueil de spectacles dans la salle culturelle avec la mise à disposition du régisseur et de l'appareillage technique engendrent une proximité et une meilleure connaissance du travail de l'équipe. Quand on a franchi la porte du Centre une première fois, on n'hésite plus à y revenir.*

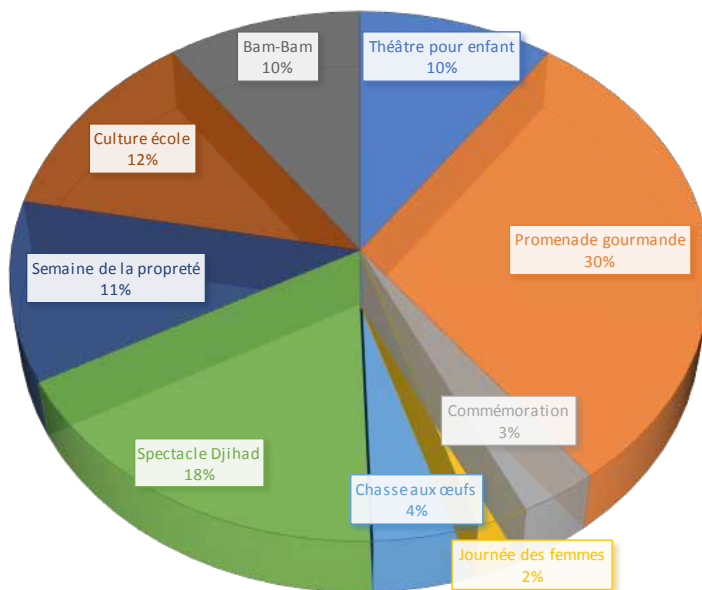
*L'équipe doit encore se pencher sur la communication avec les jeunes, ados et jeunes majeurs. Car ces derniers ne sont pas assez présents dans les activités du Centre.*



## 4.4. AXE ÉDUCATION PERMANENTE

L'année 2016 est prise en référence.

### ACTIONS DE L'ÉDUCATION PERMANENTE



L'axe Education permanente comprend :

- Spectacle Monsieur soit 63 personnes
- Le Théâtre pour enfant soit 207 personnes
- La promenade gourmande soit 626 personnes
- Le 8 Mai soit 60 personnes
- La journée des femmes soit 48 personnes
- La chasse aux œufs soit 95 personnes
- Le spectacle Djihad soit 375 personnes
- La semaine de la propreté soit 240 personnes
- Culture école soit 260 personnes
- Bam-Bam soit 210 personnes
- Le Carnaval soit 133 personnes



Ce que le Centre fait	Constat
<b>Pour les écoles</b>	
<p>Projet Culture-école « Touche pas à ma biodiversité » avec la mise en valeur par 15 classes de l'entité d'un aspect du patrimoine local de leur environnement direct (Faune dans la forêt, le verger et les différentes variétés de pommes, réduire le sac jaune, le compostage, à la table de dame nature, les arbres de chez nous, ...).</p> <p>Cette démarche s'inscrivait dans le cadre de l'opération le Cabinet de curiosités entre Art et Nature dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire du Château-Ferme de Macon.</p>	<p>Opportunité de participer à un projet « Environnement » - concrétisation d'une exposition des travaux des élèves, visibles dans le Château-Ferme.</p> <p>Démarche qui allie nature- patrimoine-culture et art puisqu'un artiste peintre de Momignies s'est investi et y a apporté la touche artistique.</p> <p>Elan de plusieurs partenaires autour du 400<sup>e</sup> anniversaire du Château-Ferme.</p> <p>Accompagnement des classes par des professionnels de la nature. Exploitation en classe des connaissances acquises.</p>
<p>« Ma commune je participe » – démarche de nettoyage par les élèves de l'environnement proche de l'école avec l'aide et l'accompagnement des ouvriers communaux et d'habitants de la commune sur base du volontariat. (249 élèves)</p>	<p>Démarche récurrente où la population est invitée à s'associer aux enfants pour le ramassage des déchets – Campagne de sensibilisation consacrée à la propreté publique organisée par Ipalle.</p> <p>Projet citoyen : sensibilisation au tri des déchets et à la propreté.</p>
<p>Sensibilisation à l'exil, hier et aujourd'hui avec l'accueil de demandeurs d'asile du Centre Petit Forêt de Couvin ainsi qu'une personnalité locale « Sœur Nelly » religieuse, habitante de Momignies. 150 élèves (primaire et secondaire de Chimay) ont écouté ces histoires de vie, ont posé des questions. A l'occasion du 08 mai plusieurs enfants ont reconstitué à leur manière le périlleux voyage des migrants vers l'Europe.</p>	<p>Sujet d'actualité qui attise les jugements, la peur, le rejet ... de l'autre par sa différence.</p> <p>Démarche d'accueil et d'ouverture, démythification...</p> <p>Le Centre développe ici les valeurs d'ouverture de tolérance, de découverte de l'autre, pour mieux vivre ensemble, s'enrichir de l'autre.</p>
<p>Dans le cadre de la Coordination sociale, accueil du module ludique et éducatif pour les enfants de 5 à 8 ans BAM BAM (Bien-être, alimentation et le mouvement) la semaine.</p>	<p>Tous les deux ans... la CS s'entoure de partenaires liés à la petite enfance (O.N.E.) pour la sensibilisation à la recherche d'un mieux-être « Bien dans son corps, bien dans sa tête ».</p>
<p>Hommage des enfants des écoles aux victimes des attentats de Bruxelles en présence des élus locaux, d'habitants et de représentants de la mairie d'Anor (F).</p> <p>« Liberté, j'écris ton nom ».</p>	<p>Suivi de l'actualité, l'équipe du Centre réagit avec les écoles, avec les instances publiques à ces événements tragiques.</p>
<p>Dans le cadre de l'Action sculpture, sensibilisation à la sculpture par un sculpteur professionnel à partir de déchets de la Verrerie avec la réalisation par les enfants d'une œuvre éphémère collective.</p>	<p>Moment exceptionnel de création qui allie culture et art avec la complicité d'un artiste-pédagogue.</p>



## Pour les adultes

<p>Programmation par la Coordination sociale du spectacle « Monsieur » du Théâtre de la Communauté devant un public d'acteurs sociaux et de personnes précarisées. Thème de travail de la CS la « Pauvreté ».</p>	<p>Démarche utilisant les outils culturels pour permettre l'expression, l'échange de points de vue.</p>
<p>Sensibilisation à l'Art.27 auprès des bénéficiaires de l'Entraide (distribution de colis alimentaire) et le public du Plan de Cohésion social.</p>	<p>Faire connaître les possibilités d'accès à la culture à un prix accessible. Aller vers ce public qui fréquente peu le Centre Culturel.</p> <p>Permettre aux personnes de mettre un visage sur un nom. Informer – diffuser les activités du Centre.</p>
<p>Après-midi pour les familles autour du module de l'ONE BAM BAM avec des animations liées au projet.</p>	<p>Le Centre Culturel met autour de la table des services locaux qui valorisent leurs compétences.</p> <p>Apporter au public une meilleure connaissance des acteurs de la région en faveur de la petite enfance.</p>
<p>Journée des Femmes « A l'extérieur.... Vers des regards de femmes » avec la visite d'une exposition « Femmes » au Musée de la Photographie de Mont-sur-Marchienne.</p> <p>Visionnement du Film « Tous les chats sont gris » de Savina Dellicour dans le cadre de la 8<sup>e</sup> édition du Film au Féminin.</p>	<p>S'enrichir de l'extérieur.</p>
<p>Programmation du spectacle Djihad (en scolaire et en tout public) 175 élèves du secondaire de Chimay et de Couvin et 200 personnes en tout public.</p>	<p>Sujet d'actualité qui vise à mieux faire comprendre l'islam et la radicalisation ; à développer auprès des jeunes un esprit critique, une prise de conscience ; apporter un éclairage artistique pour éviter toute stigmatisation, tout sentiment de rejet, de haine de l'autre ; inviter le spectateur à réfléchir sur son existence, sur ses valeurs.</p>
<p>Pour les professionnels : Formation interactive proposée par la Coordination sociale sur le thème de la situation de pauvreté et son impact sur nos pratiques professionnelles.</p>	<p>Apport théorique –échange de pratiques professionnelles, de savoir-faire et de savoir-être afin de mieux comprendre ce public et comment développer de nouveaux comportements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre du recul et avoir une vision « méta » de la situation ;</li> <li>• Nourrir le questionnement par des apports extérieurs ;</li> <li>• Analyser cette précarité sous l'angle de la spécificité « rurale » de nos communes ;</li> <li>• Faire émerger des pistes d'actions concrètes à développer collectivement.</li> </ul> <p>Il est important de remettre la question de la pauvreté en débat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour ne pas tomber dans la sinistrose ;</li> <li>• Pour ne pas se dire que, en tant que professionnels, on ne peut que subir la situation ;</li> <li>• Pour travailler sur les représentations et les préjugés. Parce qu'on parle très mal de la pauvreté. Les médias relayent des événements qui sont « culpabilisants pour les personnes qui vivent dans la pauvreté (représentations véhiculées : fainéantise, etc.).</li> </ul>



Un point particulier sur la Journée internationale des Femmes :

Dès le départ du projet en 2000, le Centre Culturel local a eu le souci de mobiliser, de mettre ensemble les mouvements d'éducation permanente, Femmes Prévoyantes Socialistes et Vie Féminine de Momignies, autour d'une thématique de travail. Les symboles de la Journée des femmes sont du pain et des roses, soit de quoi vivre et des raisons de vivre.

Ce rassemblement annuel n'a pas toujours été aisé, mais les responsables des mouvements et leur public ont compris qu'ensemble elles seraient plus fortes pour la défense de la cause et de la condition féminine.

Par cette démarche, le Centre Culturel local et ses partenaires visent à sortir la femme de son isolement et à lui permettre, dans une ambiance conviviale, de s'exprimer, tant par la réalisation artistique, par la découverte de nouvelles techniques créatives, par la réflexion, par l'analyse que par le partage de son vécu.

Outre le côté détente et richesse humaine, l'échange de savoir-être et de savoir-faire est très marquant.

Depuis 2006, le groupe local d'Amnesty International de Chimay-Momignies a rejoint les trois partenaires. C'est sûr, Amnesty est bien connu pour ses actions en faveur des prisonniers d'opinion et prisonniers politiques. Cependant, Amnesty lutte contre d'autres violations des droits humains, comme la peine de mort, la torture, les exécutions extrajudiciaires et autres homicides arbitraires. Depuis peu, la mission d'Amnesty comprend aussi les droits économiques, sociaux et culturels. Bref, actuellement, Amnesty a une vision globale des problèmes.

En 2015, le groupe des Femmes en milieu rural a rejoint le groupe porteur.

Le volet femmes est développé depuis de nombreuses années. Plusieurs thématiques ont été développées et aujourd'hui, la formule s'essouffle. Les comités de femmes sur Momignies sont vieillissants, plusieurs d'entre elles connaissent des problèmes de santé et de mobilité.

Un constat est que les objectifs de la participation des femmes sont différents d'un mouvement à l'autre. Un comité souhaite une journée de détente loin de leurs habitudes quotidiennes sans la présence des hommes. D'autres privilégient l'éveil, la transmission d'informations, la prise de conscience de la réalité des femmes.

Face à cette divergence de souhaits, avec l'accord des partenaires, le Centre Culturel qui coordonne a fait un mixage des attentes en prévoyant, en matinée, un volet plus réflexif et, en après-midi, une place pour la détente, pour le rire, pour l'humour.

De plus, l'intégration et la participation des enfants n'a pas remporté l'adhésion des femmes.

Aujourd'hui, l'équipe d'animation a le sentiment de « tirer » le groupe, de le contraindre à faire pour faire.

Une réflexion doit être menée, à la fois par l'équipe d'animation, mais aussi avec les groupes partenaires, pour envisager une nouvelle formule, un nouveau départ. Wait and see...

*Dans la vie du Centre Culturel, le volet éducation permanente occupe une place de choix. Outre les rendez-vous récurrents (8 mai, Momignies Commune propre, Ecole au Théâtre, ...).*

*La définition des projets se fait à la fois selon l'actualité, selon les problématiques de société, selon les opportunités et selon les sollicitations.*

*Dès le choix du thème, l'équipe échange sur les objectifs, sur le public visé, sur la méthode, sur les partenaires à consulter. Ensuite, les associations, les services listés sont conviés à une réunion de travail. D'autres peuvent intervenir dans le développement du projet.*

*Dans ce processus, l'équipe d'animation n'a pas toujours connaissance des résultats, de l'impact de l'activité menée. Parfois, les enseignants nous rapportent le suivi qu'ils ont donné et les réactions des enfants, mais ce n'est pas toujours le cas.*

*Plusieurs questions se posent : Qu'a réellement changé une telle action dans la vie du public (enfants et adultes), dans sa perception, dans son parcours de vie, ... ? Quels sont les comportements qu'il a activés ? Comment l'enfant a-t-il pu concerner et intéresser ses parents ? L'impact positif peut-il et est-il de longue durée ?*



*L'équipe d'animation ne voit pas, ne perçoit pas toujours, n'est pas toujours informée de la manière dont le public perpétue ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu,... Certes, des commentaires, des avis, des opinions lui reviennent après l'activité mais sur le moyen et le long terme, que reste-il des messages ?*

Le Centre Culturel éveille, c'est un semeur de valeurs... c'est un donneur de sens pour amener tout un chacun à porter un autre regard, pour envisager une autre approche sur lui-même et sur la société, sur son environnement du plus proche au plus lointain.

Faire grandir l'Homme en lui transmettant de la matière à « triturer » pour faire émerger une pensée.

Pour une judicieuse gestion et planification étalée durant l'année, l'équipe pourrait définir, en début d'année, le thème de travail qui se retrouverait dans les différents axes de travail. De cette manière, elle pourrait décliner les activités de manière plus sereine.

Il serait intéressant d'élaborer, de construire avec les jeunes et avec la population un projet citoyen qui fait sens et qui serait alimenté de leurs aspirations.

## 4.5. AXE ENVIRONNEMENT

D'année en année, cet axe peut présenter peu ou plusieurs moments forts. Pour cet axe, aucune année n'est prise en référence. Les activités proprement dites seront commentées.

- Une animation, déjà citée dans le volet éducation permanente, est l'activité récurrente « Momignies Commune propre » qui concerne les élèves du primaire, des habitants de la commune avec l'encadrement d'ouvriers communaux.



- Depuis 2008, annuellement dans un premier temps et tous les deux ans depuis 2011, le Kursaal accueille le salon de l'énergie organisé par trois partenaires, Asbl Ecogès, le groupe d'Action locale Moc et le Centre Culturel Local.

Le projet du Salon de l'énergie est un bel exemple de partenariat et de développement de la politique de sensibilisation, d'éducation et d'information.



Chaque édition connaît un thème de travail (Circuit court, mobilité douce, énergies renouvelables, eau, voitures électriques, ...) qui est décliné en séquences d'animation qui font appel à des associations locales et régionales en lien avec la thématique (Via Perfecta, Mobilesem, Espace Nature de la Botte du Hainaut, Aquascope, e-space branché, Agence wallonne de l'Air et du Climat, guichets de l'énergie, ...).

Avant le salon, une action pédagogique est organisée en faveur des élèves de 4, 5 et 6<sup>e</sup> années avec l'accompagnement d'animateurs chevronnés dans la matière.

Outre la sensibilisation, l'information et l'animation, la volonté des organisateurs est de donner une visibilité du travail des élèves lors du salon le travail, avec la présence des élèves. Une année a connu également l'édition d'un livret réalisé et agrémenté par les élèves « 37 gestes pour sauvegarder l'énergie de notre planète ».

De plus, un film, une conférence (Petrella, Mitsch, ...), une visite (ville de Bekerich)... sont programmés quelque temps avant le salon, pour annoncer le week-end au grand public et le sensibiliser à la thématique.

Lors de chaque édition, le salon est compensé CO<sub>2</sub>, l'asbl Co2Logic calcule les émissions de CO<sub>2</sub> générées par un tel événement et les organisateurs investissent dans un projet qui permet d'économiser l'équivalent de CO<sub>2</sub> généré par le salon.

Ce salon est l'unique salon consacré à l'énergie en Entre-Sambre-et-Meuse ; Il est conçu pour impliquer le grand public de manière active. Très concrètement, plusieurs actions de sensibilisation et de conscientisation à l'énergie et à ses enjeux sont organisées durant ce week-end-là.

Selon la thématique, le salon accueille, en moyenne, 350 à 400 personnes sur les deux jours. Il faut ajouter à ce nombre les élèves du primaire selon les années soit entre 70 et 85 enfants.

Ce salon biennuel se veut une démarche de sensibilisation, d'éducation, de conscientisation à de nouveaux comportements citoyens pour économiser de l'énergie, promouvoir et favoriser l'énergie renouvelable.

Le groupe porteur a la volonté de poursuivre cette approche en faveur d'une planète plus propre, plus saine.

Des petits pas, des petits gestes, des avancées, des décisions sont perceptibles pour sauvegarder la planète et ses ressources naturelles. Petit à petit, les messages touchent la population qui s'éveille à la problématique du changement climatique et à ses répercussions visibles et tangibles.

De nouveaux comportements apparaissent, de nouvelles attitudes de consommation et de mobilité voient le jour. De part et d'autre de notre territoire, les jeunes générations, remplies d'ingéniosité, créent des initiatives, des projets pleins de sens en faveur du développement durable (permaculture, culture bio, coopératives, ...).

Il est important que nous puissions toutes et tous être des acteurs du changement et de l'innovation.

- Organisation annuelle et tournante d'une promenade gourmande programmée en septembre dans les 7 villages de la commune.

Cette organisation consiste en une promenade de 5 km à la découverte des spécificités d'un des 7 villages de la commune de Momignies. Celle-ci est agrémentée de dégustations de produits du terroir et d'animations spécifiques liées au village sur l'histoire, le patrimoine architectural, naturel, musical, ...

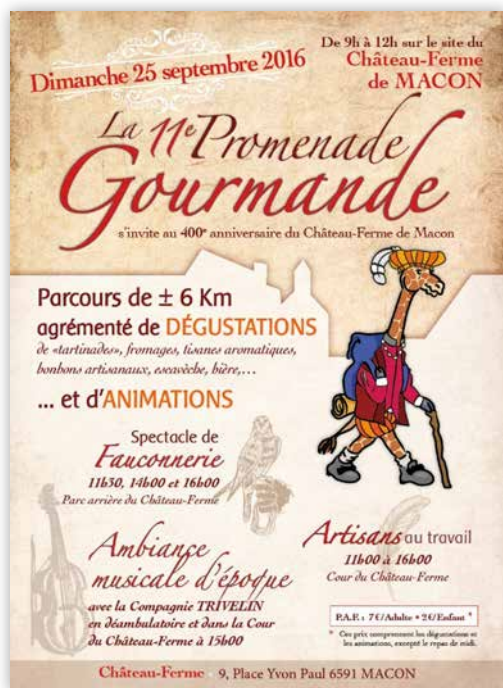
#### Les objectifs sont de/d' :

- découvrir ou redécouvrir des lieux, des histoires, ... de la commune ;
- valoriser les producteurs locaux et leur savoir-faire ;
- acquérir des connaissances sur son environnement proche ;
- partager en famille une activité de détente ;
- susciter l'envie de faire une activité physique dans un environnement pittoresque, bucolique.



Cette activité de renom de fin d'été, copiée et enviée, draine un important public familial de l'entité et du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Tous les ingrédients sont réunis (culture, tourisme, activité physique, détente) pour que le promeneur puisse aller à la découverte de lieux méconnus, d'animations originales, de produits inconnus, ... dans un environnement balisé. Pour concrétiser cette journée d'animations ludiques et participatives, l'équipe du Centre s'entoure de partenaires locaux appartenant au village concerné et d'animateurs de différentes disciplines artistiques.

Comme exemple voici le descriptif de la promenade gourmande 2016.



Le dimanche 25 septembre 2016, la 11<sup>e</sup> promenade gourmande s'invite au Château-Ferme de Macon pour fêter le 400<sup>e</sup> Anniversaire de la construction de cette massive bâtisse en pierre bleue locale, terminée en 1616 par le Maître de Forge Nicaise Poschet et son épouse Jacqueline Du Moustier.

Pour cette occasion, les organisateurs ont établi un programme en lien avec la période historique du Château-Ferme.

Le long du parcours de près de 6 Km, six producteurs habillés en costume d'époque proposeront à la dégustation une diversité de produits allant des bonbons aux arômes naturels, des tisanes aromatiques, de l'escavèche, au fromage « le Forgeron et la Fet'a la ferme », aux tartinaades et douceurs bucoliques, à la bière et limonade artisanales. La découverte de ces producteurs, de leur savoir-faire et de leur passion, favorisera de belles découvertes gustatives et des rencontres humaines enrichissantes.

Des animations originales et ludiques seront proposées au public tout au long de la journée.

Petits et grands pourront s'essayer au jeu d'habileté du tir à l'arc, encadrés par la Compagnie des Archers de Mognignies. Le colin maillard, jeu d'époque, sera revisité et suscitera certainement auprès du public rire et bonne humeur.

Trois démonstrations de vols de rapaces seront organisées à 11H30, 14H00 et 16H00, dans le parc arrière du Château-Ferme, par la Directives Falcon's Résidence.

Dans la cour du Château-Ferme, des artisans travailleront l'étain, présenteront les techniques du lucet, de la calligraphie, ... à 11H00 et à 16H00.

A 15 heures, la Compagnie Trivelin de Attert interprètera des musiques médiévales et de la Renaissance avec ses instruments : diverses formes de cornemuses depuis le petit biniou stridule au son aigu et pincé à la grande bouronnaise, au son grave profond et mélancolique.

Les flûtes douces, chalumeau et cromorne apporteront une touche sonore contrastée.

Aux cordes, le nyckelharpa, généreux et puissant répond à la délicatesse de la vièle à arc et au rebec, modeste et discret.

Et pour lier tout cela, une percussion dynamique au tapan, à la darbouka et autres petites percussions.

Le Marché aux produits du terroir, ouvert de 10H à 16H00 et installé en face de l'entrée du Château-Ferme, permettra aux promeneurs et aux



visiteurs de se procurer les produits dégustés sur la Promenade et bien d'autres encore ... dans une ambiance musicale Renaissance.

L'édition 2016 a accueilli 483 adultes et 143 enfants ... une réussite pour une journée empreinte de belles découvertes et de belles rencontres humaines.



## 4.6. AXE MÉMOIRE COLLECTIVE

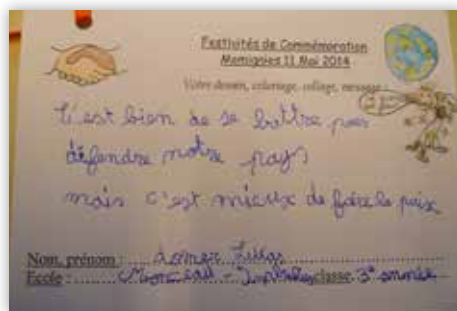
Pour rencontrer cet axe, les enfants sont au devant de la scène comme acteurs pour symboliser la mémoire concernant les anniversaires des grands événements historiques vécus sur la commune de Momignies.

La Présidente a souhaité transmettre aux enfants les valeurs de démocratie, de tolérance, d'ouverture, de respect et de fraternité en sollicitant les enseignants pour qu'ils travaillent avec leurs élèves, afin de leur faire prendre conscience de l'importance de la sauvegarde de ces valeurs.

Les enfants sont amenés à se souvenir, à mieux comprendre et à s'impliquer dans une démarche expressive et citoyenne.

### Quelques exemples :

- 2014 : \*Commémorations du 08 mai 45 – 110 enfants de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 2<sup>e</sup> année primaire participent à un lâcher de ballons sur la Grand Place de Momignies. Au préalable, chaque élève avait été invité à réaliser un dessin, un coloriage, un collage ou un message de paix, de respect ou de tolérance. Tous ces messages ont été accrochés aux ballons. Une cinquantaine de cartes ont été renvoyées à Momignies, toutes venaient d'Allemagne... une belle coïncidence pour une journée de Devoir de Mémoire. Cette organisation rassemblait, outre les élèves, le Plan de Cohésion sociale, les sociétés patriotiques, le Collège communal.



Pour poursuivre cette sensibilisation, deux films ont été offerts aux classes participantes (Piccolo Saxo et Cie et le Tableau) qui ont pu également visionner le micro-trottoir issu des rencontres intergénérationnelles « En parler pour ne pas oublier », réalisé dans le cadre de Carrefour des générations par le Plan de Cohésion sociale.

*\*De tranchées en tranchées (1914-1945) Momignies se souvient. Dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Guerre 14-18, du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération par les Américains du village de Cendron.*

Plusieurs services locaux et régionaux ont proposé aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, soit près de 130 élèves, plusieurs animations allant de l'exposition commentée d'Hainaut Mémoire à un jeu de l'oie de sensibilisation au Centenaire de la Grande Guerre proposé par le Creccide (Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie) en passant par un quiz historique animé par le Plan de Cohésion sociale et la découverte d'objets d'époque et de véhicules militaires. Le final de cette journée, avec l'interprétation, par tous les élèves sur scène dans le chapiteau sur le site de Cendron du chant du « Partisan », a ému et a fait frissonner tout le public présent.



Deux réactions d'élèves au terme d'un atelier : pour Liam, c'est la tristesse qui l'emporte en songeant à ceux qui ont souffert ... Pour Lucie, c'est une découverte qui va permettre de mieux comprendre les guerres et pouvoir les expliquer aux autres...



- 2015 : Commémoration du 08 mai : Reconstitution sur la scène du Kursaal d'un camp de prisonniers avec une ambiance pesante : brouillard et bruits d'ordres. Hommage par les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années aux 132 militaires faits prisonniers de guerre et habitant les 7 villages de l'entité de Momignies.



Chaque enfant, muni d'un calot et d'une tenue sobre, évoque le prisonnier en donnant à haute voix son nom, son prénom et son statut de prisonnier de guerre 40-45. Toutes les classes délivrent ensuite le message de paix préparé en classe avec leur enseignant.

- 2016 : « Exil hier et aujourd'hui » avec la rencontre avec des réfugiés installés dans un Centre à Couvin. Cette démarche visait à apporter de nouvelles façons de penser, de nouvelles découvertes de l'autre et de nouvelles façons de vivre avec l'autre. Une manière différente et habile de donner un sens aux commémorations du 08 mai.



■ 2017 : Matinée d'animation vécue par 145 enfants sur le thème de la Résistance – 72<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice.

- Diffusion du film d'animation "Mine de rien" réalisé en partenariat avec l'Asbl Caméra Etc ([www.camera-etc.be](http://www.camera-etc.be)) et une classe de 6<sup>e</sup> primaire de l'école communale de Naniot à Liège. A l'aide d'un support original (le cinéma d'animation), ce court métrage (10'15") aborde la problématique de la perte des libertés individuelles et collectives à travers le regard des jeunes.

Il adopte un point de vue résolument optimiste empreint de résistance.

En vue de la sortie du livre "Momignies en 14-18, ses 7 villages subissent, Anatole Gobeaux résiste",

- Projection d'un film, retraçant la vie d'Anatole Gobeaux, Instituteur, Industriel, Résistant, Auteur, né à Beauwelz, le 23 juin 1878 et décédé le 28 novembre 1947.

Résistant de la première heure, dès 1914 et membre actif de "La Dame Blanche" (organisation d'espionnage et de renseignements en faveur des Alliés) jusqu'à la fin de guerre.

- Echange avec les élèves sur : "Et toi comment peux-tu résister ?"

Sur la commune de Momignies, plusieurs passionnés veillent à sauvegarder l'histoire, la grande comme la petite histoire, par des recherches, par la collecte de documents originaux, par la consultation des archives communales, ... Chacun d'eux compile les différents apports et pose sur papier le fruit de ses découvertes. De son côté, le Centre Culturel a le souci d'aider à la transmission de cette mémoire en participant à l'édition des ouvrages de ces auteurs et en sollicitant ces passeurs de mémoire, comme pédagogue, comme orateur lors d'événements de commémoration en faveur des jeunes générations.



*Pour cet axe de travail les objectifs sont le travail de mémoire pour comprendre le passé, éclairer le présent et préparer le futur, apprendre aux enfants à défendre la démocratie, développer chez eux un esprit critique pour mieux décoder le monde complexe qui les entoure et devenir des citoyens responsables favorisant les valeurs démocratiques, sensibiliser les élèves aux thématiques de démocratie, de résistance, de liberté et permettre l'accès à une meilleure connaissance des faits historiques et des personnages importants sur leur territoire.*

Une fois encore, le Centre Culturel favorise le jeune public. Outre la transmission d'informations et de valeurs, l'équipe d'animation, entourée de partenaires compétents et convaincus, stimule l'implication et la participation active des enfants, pour qu'ils s'imprègnent, au plus profond d'eux-mêmes, des messages et qu'ils comprennent qu'ils sont les acteurs pour la construction du monde de demain.

Pour rendre plus accessible et plus ludique un contenu sérieux et rigide, l'équipe, avec les personnes ressources et les enseignants, a recours à différentes techniques et outils culturels (cinéma, expression écrite et orale, le jeu théâtral, ...).



## 4.7. AXE TRANSFRONTALIER

Sous l'impulsion de la Présidente, l'axe transfrontalier s'est renforcé. Les contacts amicaux avec la Mairie d'Anor ont favorisé le développement d'initiatives belgo-françaises et franco-belges avec échange et mobilité des publics d'un pays à l'autre, ce public pouvant être les élèves des écoles primaires, les enfants du Centre de vacances/loisirs (Journée de l'Europe, activités récréatives, ...) et les adultes (Repas quiz transfrontalier, semaine bleue,...).

Depuis 2013, les communes françaises du Sud Avesnois avec la commune belge de Momignies se sont engagées dans la construction d'un Réseau de lecture publique transfrontalier. L'écomusée de Fourmies participe également à la création de ce réseau par le biais de son centre de documentation et par un partenariat soutenu en matière de formations et d'échanges culturels.

Ce réseau baptisé Médi@pass a pour objectifs principaux de réduire la fracture culturelle des habitants, en favorisant l'alphabétisation, en diffusant une offre de lecture publique sur tout le territoire, y compris sur les communes sans équipements, en favorisant l'appropriation par les populations du numérique et des nouvelles technologies, mais surtout en mutualisant les coûts et les actions, pour rendre l'action publique plus efficiente et plus visible sur le territoire.

**En 2016, avec l'aide du Département du Nord et de l'Etat, le réseau Médi@pass est créé afin d'assurer :**

- Un meilleur service public de proximité notamment par le développement d'un maillage du territoire en matière de médiathèques et l'apport d'un service gratuit pour tous les habitants (carte commune, programmation d'une navette intercommunale, catalogue et portail en ligne commun) ;
- La modernisation des médiathèques par le biais du numérique et de l'innovation (création de fablab, harmonisation des classements, construction de nouveaux équipements, développement d'un fonds de ressources numériques et multisupports, ...) ;
- La mutualisation des coûts pour animer le réseau et rendre cohérente l'action publique (Prise en charge par la CCSA du portail commun PMB et de la carte commune, mutualisation des coûts pour la venue d'auteurs illustrateurs, ...).

Pour le bon fonctionnement du Réseau et afin d'atteindre les objectifs de la convention, un projet de développement est déposé au programme INTERREG V axe 4 programme 8. -promouvoir la cohésion et l'identité du territoire transfrontalier.

**Le projet déposé intègre :**

- une programmation commune composée de 5 axes phares, capables de toucher le bébé comme l'adolescent, en passant par la personne âgée voire en situation de handicap et ce sur l'ensemble du territoire. Ces actions sont menées avec les partenaires.

Bébés lecteurs (0/3ans) - Enfants (4/11 ans) - Ados (12/18 ans)  
- Adultes (18/99 ans) - Entreprise (jeunes talents et entreprises locales).

Quelques actions : Art thérapie – Trélon ; Bébés lecteurs – toutes villes sauf Eppe-sauvage

Printemps du vélo électrique – en lien avec Fourmies ; Coworking – toutes médiathèques ; Trait d'Union – action bilingue flamand/français – Eppe-sauvage, Trélon, Momignies ; Festival d'animation – Trélon ; Jardins partagés – toutes villes Idéas box – solution pour les communes sans médiathèque.





- Un outil innovant de déploiement de l'offre de lecture(s) en milieu rural désigné par Philippe STARCK en partenariat avec Bibliothèques sans frontières : les ideas Box.
- Un maillage du territoire par la modernisation des médiathèques de Trélon, Anor, Eppe-sauvage et Momignies (investissement lourd à la charge des communes en tant qu'opérateur du projet).

- Pour Momignies, rénovation de la Maison Elis située sur la Grand-Place de Momignies pour en faire un espace culturel.

Le Pré-projet n'a pas été retenu par les instances européennes.

Alors, une convention de partenariat transfrontalière a été rédigée et signée entre la commune de Momignies et la Communauté de Communes du Sud Avesnois (France, Anor, Baives, Eppe-Sauvage, Féron, Fourmies, Glageon, Moustier-en-Fagne, Ohain, Trélon, Wallers-en-Fagne, Wignehies, Willies) pour une durée de 3 ans.

Elle reprend :

- le prêt gratuit d'outils d'animations, d'expositions ou du parc numérique des tablettes de la CCSA en fonction des besoins de la commune de Momignies et en concertation avec la coordination du réseau ;
- un espace de communication sur le portail Médi@'pass <http://ccsa.reseaubibli.fr/> en fonction des éléments fournis par la commune ainsi que la prise en charge de la communication sur les opérations communes. ;
- la mise en œuvre des actions choisies par les représentants élus de Momignies, à savoir l'opération bébés lecteurs - l'action quinzaine du conte transfrontalière – le contrat local d'éducation artistique (présence d'artistes sur la commune) ;
- la participation financière de la Commune de Momignies à hauteur de 2 000,00 €/l'an ;

La Bibliothèque communale de Momignies et le Centre Culturel sont les référents du territoire de Momignies. Le projet d'achat, de rénovation et d'exploitation de la Maison Elis n'est pas abandonné.

Ce point sera développé dans le paragraphe des défis.



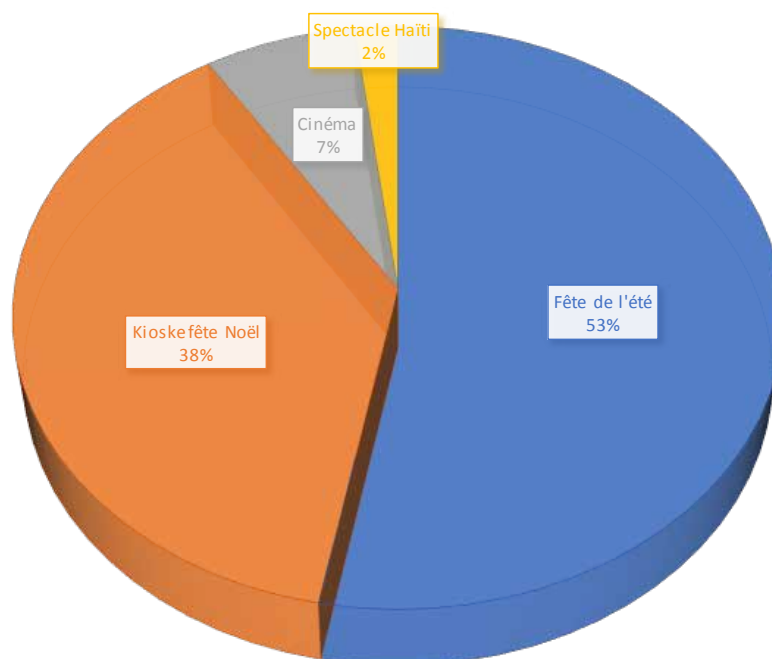
## 4.8. AXE DIFFUSION

Dans l'axe diffusion, deux événements phares annuels doivent être extraits et explicités car tous deux apportent une nouvelle dynamique au Centre.

Il s'agit de la Fête de l'Été, le jour du 21 juillet et le Kiosque fête Noël, le week-end qui précède la fête de Noël. Ces deux événements populaires d'envergure ont été proposés par la Présidente dès 2013.

Année 2016

### ACTIONS DE LA DIFFUSION CULTURELLE



### LA DIFFUSION CULTURELLE COMPREND:

- Cinéma soit 287 personnes
- La Fête de l'été soit 2200 personnes
- Le Kiosque fête Noël soit 1600 personnes
- Le spectacle Haïti soit 91 personnes

Soit un total de 4178 personnes



## 4.8.1. LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Jusqu'en 2013, l'Asbl Tourisme, le Comité de Jumelage et la commune proposaient, outre les cérémonies patriotiques, un marché des producteurs, un concert de la Fanfare locale, un espace avec un carrousel, une pêche aux canards et un feu d'artifice.

En 2013, Le Centre Culturel a pris la coordination de cette organisation. Il s'est entouré de plusieurs partenaires locaux (Asbl Tourisme, Comité de Jumelage, Comité de Cendron, Asbl Pour mon village, Jeunesse de Momignies, ...) pour concrétiser avec lui un programme culturel plus ambitieux et plus porteur.

Le Centre culturel apporte, à côté du marché aux produits du terroir, de la brocante, des cérémonies patriotiques, un programme d'animations variées, colorées et toniques avec accès gratuit au public des enfants et des adultes.

Cette journée rassembleuse suscite un engouement et une participation du public de plus en plus importante. Les meilleures éditions ont déjà accueilli près de 3 500 personnes.

Tous les partenaires locaux développent les mêmes objectifs à savoir privilégier « le vivre ensemble » en suscitant la convivialité, la rencontre, l'échange, le plaisir de se retrouver et de redonner une dynamique de vie et d'accueil sur ce lieu central qu'est la Grand-Place et son kiosque.

Valoriser le savoir-faire et les produits des producteurs et artisans locaux fait partie également des buts recherchés. Des spectacles, des concerts, des animations typées et destinées à un large public familial stimulent le rassemblement et la participation des habitants de Momignies, de ses villages et des communes voisines.

Redonner vie à cette Grand-Place et à son environnement suscite auprès de la population un sentiment de fierté et d'identité collective.

La Fête de l'Été est une réelle opportunité pour Momignies d'atteindre une mixité sociale, en favorisant l'accès de toutes et tous à des spectacles originaux, à des animations visuelles, exceptionnelles qu'un certain public plus fragilisé n'aurait pas la possibilité d'aller voir ailleurs. L'accès à toutes les animations est gratuit.

Ce rendez-vous estival, où le Centre Culturel sort de ses murs, suscite la curiosité du passant, du touriste qui n'hésite pas à s'arrêter pour découvrir les différentes animations.



## 4.8.2. LE KIOSQUE FÊTE NOËL

Cette organisation, démarrée en 2013 et étalée sur deux jours, poursuit les mêmes objectifs que la Fête de l'Été, à un autre moment de l'année. Pour cette activité hivernale, le Centre Culturel est à la manœuvre avec l'Asbl Tourisme.

25 chalets, répartis autour du Kiosque, accueillent, pour moitié, les associations culturelles et sportives de la commune.

La Fête de l'Été et le Kiosque fête Noël sont deux événements extérieurs qui permettent de donner une visibilité du Centre Culturel, de son équipe aux personnes qui ne franchissent pas les portes de la salle culturelle le Kursaal. Ce festival d'animations permet un rayonnement du nom de Momignies et de ses valeurs d'accueil et d'ouverture.



Actuellement, l'axe diffusion est en phase de développement. Outre les deux événements présentés ci-dessus, deux autres moments de diffusion sont programmés depuis 2017 durant l'année. Un concert de chanson française au printemps et un autre type de concert en automne.

Ces rendez-vous vocaux et musicaux de qualité sont appréciés par le public venant de toute la botte du Hainaut et des communes du Namurois qui se déplace en nombre. La tête d'affiche a toute son importance.

Le Centre Culturel dans son fonctionnement peut ajouter de la diffusion culturelle aux actions des autres axes de travail quand il estime que la programmation va apporter un plus aux objectifs, va appuyer les valeurs et le sens du contenu, va donner une plus-value à l'activité dans une autre forme (Exemple : spectacle *Dijhad* dans le cadre de la sensibilisation à la thématique de la radicalisation, au phénomène de migration, ...).

Pour rencontrer pleinement son rôle de diffuseur, l'équipe d'animation a le souci d'être efficace et active en matière de communication. Cette matière doit encore faire l'objet d'une persévérance et d'un travail accru.

Quelques mots sur la programmation cinématographique. Dans le précédent contrat-programme, le cinéma était un nouveau "produit d'appel", un nouveau créneau pour accueillir un autre public dans la salle culturelle.

La programmation actuelle se compose de projections propres au Centre Culturel. Elles sont destinées au public adultes et deux films/l'an accueillent les enfants. Les films sont choisis par l'équipe d'animation en fonction de coups de cœur, de films vus ailleurs, ...

Le film peut être un soutien à des projets et actions de d'éducation permanente, il peut s'intégrer dans une thématique bien définie.

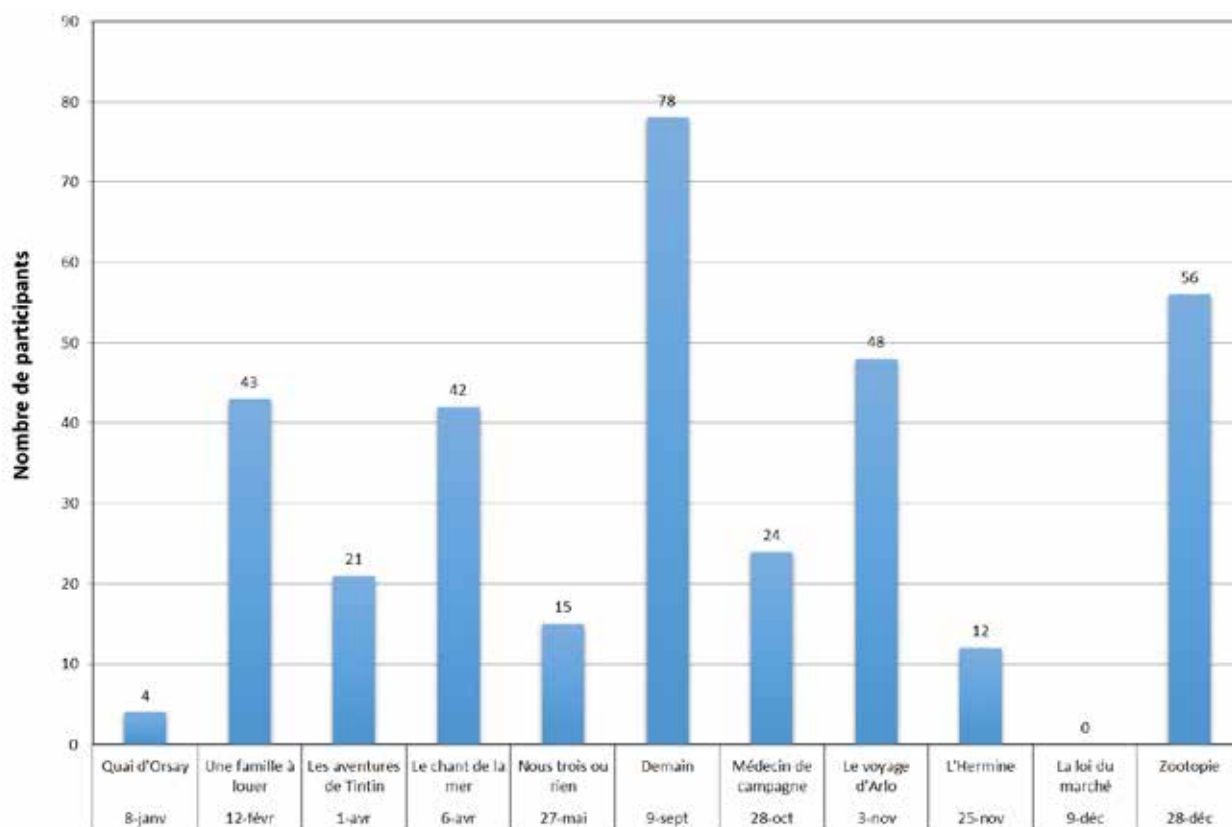
Des films peuvent également être diffusés par/pour les écoles, par le tissu associatif et par la coordination sociale. Les différentes projections sur support DVD (deuxième sortie) sont effectuées par le régisseur.

### QUELQUES CHIFFRES :

- En 2013, pour 9 films présentés on comptait 245 spectateurs.
- En 2014, pour 9 films présentés on comptait 350 spectateurs.
- En 2015, pour 10 films présentés on comptait 616 spectateurs.
- En 2016, pour 11 films présentés on comptait 287 spectateurs.



## PROJECTIONS CINÉMA ANNÉE 2016



La variation du taux de participation peut s'expliquer par plusieurs éléments :

- le choix des films qui répond mieux aux attentes des personnes qui viennent le plus fréquemment au cinéma ;
- la cote du film (film qui a obtenu un succès dans les grandes salles, film à voir absolument) ;
- la fidélisation d'un public par rapport à la programmation (cote confiance du public) ;
- la qualité et la diversité des outils de communication ;
- le déplacement à partir des villages pour venir à Momignies ;
- la combinaison des cinq facteurs cités ci-dessus.

L'équipe d'animation est consciente que la communication de la programmation cinématographique n'est pas optimale. Des retours lui reviennent précisant la méconnaissance des projections à Momignies. L'avenir de ce volet de la diffusion doit être réfléchi.



## 4.9. LA COORDINATION SOCIALE

La Coordination sociale a été initiée par la Directrice. Possédant une sensibilité sociale, elle a voulu allier la culture et le social, en rassemblant autour de la table des partenaires de tous champs. Pour ce volet spécifique, elle a la casquette de coordinatrice.

### Un peu d'histoire :

#### ■ 2001

Création de la Coordination sociale autour de la problématique de la consommation de drogues par les jeunes de la commune de Momignies avec le CPAS de Momignies, l'AMO Oxyjeune de Rance, le Plan de Prévention de Proximité de Momignies ;

#### ■ 2002-2003

- Réflexion sur la plaine de jeux de Momignies avec comme objectif la qualité de l'encadrement ;
- Entrée de nouveaux services.

#### Après trois années de fonctionnement, des objectifs ont été fixés :

- développer des actions en commun dans le cadre de la promotion de la qualité de la vie et répondant aux besoins locaux ;
- échanger sur des pratiques et des savoirs ;
- relayer les besoins locaux auprès des instances politiques communales ;
- développer des synergies entre services et éviter le double emploi des actions des services.

#### Pour rencontrer ses objectifs, des stratégies ont été définies :

- favoriser un travail en partenariat ;
- permettre la visibilité de chaque association membre ;
- étudier les besoins de la population ;
- en cas de nécessité, interpeller les autorités politiques communales.

### Sa composition au départ :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| • CPMS Provincial Thuin                                 | • ONE  | • Coordination Aide et Soins à Domicile Hainaut Oriental             |
| • Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi-Thuin | • CPMS Fédération Wallonie-Bruxelles Thuin     | • Plan de Cohésion Sociale Momignies                                 |
| • Centre de Santé de Thudinie Chimay-Service PSE        | • PMS libre Erquelines                         | • Service d'appui aux victimes Botte du Hainaut Zone de Police Botha |
| • PSE Provincial Couvin                                 | • Observatoire de la Santé du Hainaut          | • Mutualité Chrétienne   |
| • Asbl Le Répit   | • Aide Domicile Milieu Rural Chimay            | • Le Déclic  |
| • AMO Oxyjeune  | • Centre Public d'Action Sociale Momignies     | • Femmes Prévoyantes Socialistes Momignies                           |
| • VIE Féminine Momignies                                | • Centre Culturel Local Momignies              | • Vivre à Domicile Sud Hainaut                                       |
| • Asbl Carrefour  | • Accueil Temps Libre Momignies                | • Antenne « Aidants Proches »  |
| • PMS Libre de Chimay                                   | • Echevinat des Affaires Sociales de Momignies |  |
| • PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole) de Chimay       |  |  |



Des services viennent, ne viennent plus, reviennent si les projets et activités arrêtés rencontrent leurs missions et leur public.

### Quelques animations marquantes :

#### ■ 2006 (novembre)

Lancement de la campagne d'affichage « Trop, c'est trop » dans les sept villages de la commune de Momignies

#### ■ 2007

A la rencontre de nos villages.

Les 7 villages de la commune de Momignies ont été contactés. Des habitants se sont déplacés et ont exprimé leurs souhaits: recréer du lien, se rassembler pour une activité.

Suite à cette consultation, des ateliers ont été mis en place ou renforcés :

- marche, atelier d'histoire locale, scrabble à Seloignes ;
- atelier cuisine à Monceau-Imbrechies ;
- atelier patchwork et cuisine à Beauwelz.



**A la rencontre de nos villages ... SELOIGNES**  
**Invitation**

Vous avez des souhaits pour dynamiser votre village, vous avez envie de rencontrer d'autres personnes, vous avez des talents particuliers, vous êtes créatifs, vous avez du temps libre ...

La Coordination sociale de Momignies a le souci d'être à votre écoute. Elle vous invite à une après-midi de rencontre et d'échange autour d'un goûter convivial le **VENDREDI 10 OCTOBRE à partir de 14 heures à la salle communale de SELOIGNES.**

**Pour toute information :**  
 Coordination sociale (Centre culturel local) 5, Route de Macon 6590 MOMIGNIES  
 Micheline MASAY, Coordinatrice 060/51 24 60

#### ■ 2008

2008 a vu la rédaction et la signature, par les services investis, de la Charte éthique.

Exposition interactive « Tom et Babette » de l'Asbl Les Explorateurs du goût. Quand plaisir rime avec santé.



#### ■ 2010

Conférence-débat sur le développement psychoaffectif de l'enfant par Jean-Yves Hayez, Psychiatre infanto juvénile, Docteur en psychologie, Professeur émérite à la Faculté de médecine de l'Université Catholique de Louvain.

#### ■ 2011

Formation : « La violence dans le travail social. Comprendre, prévenir... Comment réagir ! »

#### ■ 2012

Mise en place de séances d'intervention

- Enrichir sa pratique professionnelle par l'échange et les remarques d'autres travailleurs issus d'horizons différents
- Dégager des partenariats grâce à une meilleure connaissance des services et de leur travail
- Débloquer des situations problématiques
- Permettre l'ouverture vers de nouvelles pistes de réflexion et d'action
- Décloisonner les secteurs

Momignies - salle du Kursaal  
 (A. Rodière - Rue 1100 - Momignies)

le mardi 27 avril 2010 à 20h00

Conférence-débat

**Le développement psychoaffectif de l'enfant.**

par Monsieur Jean-Yves Hayez  
 Psychiatre infanto juvénile et professeur émérite à l'Université catholique de Louvain.

2, 5, 12, 15 ans votre enfant a ses spécificités sociales.  
 Il découvre son corps,  
 s'intéresse et s'indivertit  
 Il pose des questions qui peuvent vous sembler nul à l'oreille.  
 Quelle attitude adopter face à telle situation, à tel comportement? Quelle réponse donner à telle question?  
 N'hésitez pas, venez poser vos questions.

Conférence non publique  
 Entrée gratuite



## ■ 2013

- Module ONE « Mon corps, ma maison »
- Spectacle « Waouh » par le Théâtre du public



## ■ 2014

Module ONE « L'oreiller magique »



Evaluation de la Coordination sociale avec la méthode des chapeaux (Annexe PV de la réunion du 4 juillet 2014)

De cette évaluation a été créé le bureau de la Coordination sociale avec une mission et des tâches clairement définies.

La plénière est un lieu d'analyse, un lieu qui définit la politique globale de la Coordination Sociale, un lieu qui définit des pistes et des thèmes transversaux pour nourrir la réflexion de tous les partenaires. Bien sûr, la plénière est ouverte à tous les partenaires, mais la liberté est laissée à chacun d'y participer ou pas. La plénière doit prendre une position « méta » c'est-à-dire prendre du recul afin d'observer de haut.

Les sous-groupes sont définis en fonction des publics visés (petite enfance, ados-jeunes majeurs, adultes, aînés).

- Liberté à chacun d'y participer ;
- Investissement dans l'action ;
- Développement de projets plus particuliers.

A la suite de cette évaluation, un bureau a été proposé.

■ 2015

• 2015-2016 : Thème de réflexion et de travail : la PAUVRETÉ

La pauvreté impacte et traverse tous les secteurs d'activité et atteint les droits fondamentaux auxquels chaque individu peut prétendre (éducation, logement, emploi, culture...)

Comment les travailleurs sociaux de terrain, les agents de première ligne gèrent ces situations difficiles, ces bénéficiaires souvent révoltés avec des attitudes de colère, de rejet, d'isolement, de désespoir, ...

- Mars 2015 : « Bousculons les évidences pour prévenir et éviter les aspects maltraitants et les préjugés » par Christine Mahy du Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté et deux témoins de vie.



Baliser le concept d'appauvrissement

- 2015 : Co-formation inter-active avec Dinora De Waele

- Croisement des savoirs et des pratiques ;

- Comment mettre en place des bonnes pratiques avec ce public fragilisé ? Comment activer ce public ? Quels sont les forces et les freins ? Déconstruire nos présupposés et dégager ensemble des pistes de prolongement.

- Juin : Formation Dinora De Waele « La situation de pauvreté et son impact sur nos pratiques respectives »



■ 2016

• Spectacle « Monsieur » par le Théâtre de la Communauté



• Module ONE « BAM BAM »

**À la découverte de**

**BAM BAM**

**Un monde ludique et éducatif pour les enfants de 5 à 8 ans**

Bloum, la fleur fait découvrir l'importance d'une bonne estime de soi

**MOMIGNIES**  
Salle culturelle le "Kursaal" Route de Macon, 4  
6590 Momignies

**DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016 DE 14H À 18H**

**AU MENU :**

- Découverte de Bam Bam et de ses personnages (dernière départ à 14h30)
- A Petits Pas vers la création (grimage, dessins des émotions, parcours psychomoteur, ballons)
- Nos 5 sens à l'épreuve
- Massage de bien-être (informations et auto-massage)
- De belles dents ...pour longtemps

Apl, la pomme aide à classer les aliments et équilibrer les repas

**Animations gratuites !**

**Bienvenue à tous !**

Pour tout contact et renseignements :  
Coordination sociale de Momignies 060 51 24 60

pour, la goutte d'eau sensibilise au plaisir de l'activité physique

**ONE.bo**

■ 2017

Organisation d'un moment de prise de recul sur le travail de la Coordination sociale, au moyen de l'outil de catégorisation des résultats de projets en Promotion de la Santé (Suisse), avec pour objectifs de/d':

- analyser le travail de la coordination sociale ;
- identifier la cohérence entre activités et objectifs ;
- identifier le rôle et la place de chaque service (en fonction de ses missions et de ses publics) ;
- montrer la plus-value apportée par l'implication dans la coordination sociale ;
- identifier des axes de travail à investir ou à renforcer.

Continuation du travail de réflexion et d'action autour de la thématique de la pauvreté avec début d'élaboration d'un diagnostic social et territorial (c'est-à-dire : « sur un territoire donné, croiser les informations et les analyses des différents acteurs pour aboutir à une évaluation partagée des besoins et des ressources locales pouvant y répondre »). Une première collecte de chiffres a été réalisée via les opérateurs et services locaux



(Plan de Cohésion sociale, CPAS, ONE, Observatoire de la Santé, ...) en vue d'objectiver les constats faits de manière intuitive par les acteurs de terrain, d'identifier les publics prioritaires et les actions prioritaires à mener, de renforcer les actions existantes et d'aller voir ailleurs ce qui se fait, afin de favoriser l'échange de pratiques et d'expériences.

Programmation du film réalisé par Vie Féminine Namur sur les violences conjugales (deux séances en journée et une programmation en soirée) ;

Réflexion et suivi de projet de Maison de Quartier dans la Cité Pourpre de Momignies.

**La COORDINATION SOCIALE vise un mieux-être de l'individu et l'amélioration de sa qualité de vie.**

Elle utilise des outils culturels (théâtre, exposition, ateliers, modules d'animation, des groupes de parole, ...) pour réfléchir à la thématique de la promotion de la santé et sensibiliser différents publics allant du jeune enfant aux aînés.

- La diversité des services présents favorise un échange d'expérience, d'expertise des professionnels qui énoncent des constats, des situations problématiques et des demandes ;
- Constats sur leurs publics, sur le fonctionnement institutionnel, sur leur propre comportement/ attitude, sur les difficultés socio-économiques locales ;
- D'ailleurs, la Coordination sociale a participé à la réflexion et à la création d'une école de devoirs à Momignies, d'une Maison d'Accueil communautaire à Forge-Philippe, ... Elle a veillé à un encadrement de qualité pour le Centre de vacances. Elle a mis en place des séances d'intervision, de formation pour les professionnels ;
- La Coordination sociale crée des ponts, des liens entre secteurs et entre les publics (Ecoles-Culture ; Culture-Social ; Ecoles-Social ; professionnels et public précarisé).

**Deux exemples concrets :**

1) Formation Dinora de Waele accompagnée des coachs avec invitation de personnes en précarité

- Questionnement plus marqué et marquant sur le fonctionnement des institutions et des travailleurs

- Les impacts :

- meilleure connaissance des réalités des bénéficiaires ;
- modification du cadre de la relation entre professionnel et bénéficiaire ;
- meilleure connaissance des institutions entre elles ;
- meilleure connaissance du fonctionnement des institutions ;
- amélioration et une évolution des relations entre professionnels et bénéficiaires = changement de comportement des professionnels.

Public des bénéficiaires : renforcement de la confiance en soi et de l'estime de soi qui peut engendrer le développement et la valorisation des ressources personnelles.

### Amélioration du bien-être et de la qualité de vie des personnes

2) Module ONE BAM BAM (Bien être-Alimentation-Mouvement)

Projet destiné aux écoles de Momignies, tous réseaux confondus

- Les impacts :

- augmentation des projets santé au sein des écoles ;
- augmentation repas équilibré ;
- renforcement des groupes de parole ;
- meilleure prise en compte des émotions des enfants ;
- inscription de la mise en place de projets dans le règlement des écoles ;
- meilleure connaissance des professionnels entre eux ;



- augmentation des compétences des professionnels ;
- aménagement du réfectoire et de la cour de récréation d'où amélioration du climat de classe.

Public des enfants : augmentation des compétences des enfants en matière d'alimentation et d'activités physiques – capacité à résoudre des problèmes.

### Amélioration de la qualité de vie des élèves à l'école et dans la famille

#### ET AUJOURD'HUI, les objectifs sont :

- ☑ la recherche d'un mieux-être pour l'individu et de l'amélioration de sa qualité de vie ;
- ☑ la création de ponts et de liens entre secteurs et entre les publics (Ecoles-Culture ; Culture-Social ; Ecoles-Social ; professionnels et public précarisé) ;
- ☑ l'échange d'expérience, d'expertise des professionnels qui énoncent des constats, des situations, des réalités problématiques et des demandes venant de leur public et de leur institution ;
- ☑ la Participation à la réflexion pour des démarches, des projets porteurs sur le territoire de Momignies ;
- ☑ l'utilisation des outils culturels (théâtre, expositions, ateliers, modules d'animation, des groupes de parole,...) pour réfléchir à la thématique de la promotion de la santé et sensibiliser différents publics allant des jeunes enfants aux aînés ;
- ☑ le développement des actions en commun dans le cadre de la promotion de la qualité de la vie et répondant aux besoins locaux ;
- ☑ l'échange sur des pratiques et des savoirs ;
- ☑ le relais des besoins locaux auprès des instances politiques communales ;
- ☑ le renforcement des synergies entre services et éviter le double emploi des actions des services.

#### Evaluation

La Coordination c'est :

- un ensemble de services de divers champs (social, culturel éducatif, d'aide à la jeunesse, éducation permanente, ...)
- un réseau ;
- un lieu de réflexion ;
- un espace d'échange d'informations, de pratiques, d'expérience, d'expertise ;
- une présence de toutes les générations autour de la table ;
- un organe avec une liberté d'action et une reconnaissance de son travail à la fois par les services et par le pouvoir politique local ;
- une dynamique d'action collective répondant aux besoins locaux ;
- une ouverture vers l'acquisition de nouvelles compétences ;
- un décloisonnement des secteurs ;
- un environnement favorable à la santé ;
- un groupe enthousiaste, actif et collaborant.

La Coordination sociale de Momignies se réunit en plénière 3 fois sur l'année. Les rencontres du Bureau sont un peu plus fréquentes selon les thèmes et sujets à aborder en plénière. Cinq personnes/cinq services composent le Bureau qui préparent l'ordre du jour des plénières et les éléments à apporter pour alimenter les points de l'ordre du jour.

Le travail de collecte des données et d'élaboration du diagnostic territorial étant actuellement en cours, il n'y a pour l'instant pas de sous-groupe de travail en cours (hormis l'implication de certains partenaires de la CS dans la réflexion sur le projet de maison de quartier).



Un travail d'analyse des données récoltées devrait permettre, en 2018 d' :

- identifier les actions prioritaires à mener sur le territoire de Momignies ;
- identifier les acteurs à mobiliser sur les actions choisies ;
- intégrer ces actions dans un plan global à court, moyen et long termes.

### Rencontre du groupe de travail réuni le 14 mars 2017

Afin de remettre en lumière l'ensemble de nos activités, l'équipe d'animation a procédé à un bref rappel de celles-ci.

L'ensemble du groupe a ensuite été invité, dans un premier temps, à les évaluer dans une grille prévue à cet effet, et, dans un second temps, à formuler une phrase de synthèse représentant le Centre culturel.

En conclusion de l'exercice, nous avons proposé de positionner le projet global de la structure dans un triangle mêlant les sphères animation, administration et créativité afin d'en dégager notre lieu d'action.

## GRILLE D'ÉVALUATION OPÉRATIONS/ACTIONS DU CENTRE CULTUREL

### Les opérations/actions qu'on met en place et ça marche...

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Journée des femmes   | <input checked="" type="checkbox"/> Promotion des auteurs locaux   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fête de l'Été  | <input checked="" type="checkbox"/> Travail de Mémoire collective  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre immigrants/réfugiés et écoles primaires          | <input checked="" type="checkbox"/> Réseau de lecture publique transfrontalier                                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Commémoration du 8 mai                                     | <input checked="" type="checkbox"/> Rencontre avec un écrivain   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Kiosque été  | <input checked="" type="checkbox"/> Spectacles en wallon   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Marché de Noël   | <input checked="" type="checkbox"/> Spectacle Djihad   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Carnaval   | <input checked="" type="checkbox"/> Spectacles scolaires   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers   | <input checked="" type="checkbox"/> Travail avec la coordination sociale   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cinéma enfants et personnes plus âgées                     | <input checked="" type="checkbox"/> Collaboration avec les services et associations de la commune                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier dessins enfants                                    | <input checked="" type="checkbox"/> Travail avec les écoles  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Théâtre enfant et tout public                              | <input checked="" type="checkbox"/> Centre Culturel local de Momignies : on en entend parler au-delà de l'entité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Théâtre « troupes régionales »                             | <input checked="" type="checkbox"/> Éducation permanente (formation)   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Marche gourmande   | <input checked="" type="checkbox"/> Collaboration avec le tissu associatif                                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence sur l'éolien (public ciblé)                     | <input checked="" type="checkbox"/> Les enfants de chœur   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Femmes prévoyantes   | <input checked="" type="checkbox"/> Commémorations patriotiques  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités liées au monde scolaire durant le temps scolaire | <input checked="" type="checkbox"/> Oreiller magique   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coordination sociale                                       | <input checked="" type="checkbox"/> Thé dansant  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Salon de l'énergie   | <input checked="" type="checkbox"/> Collaboration interne et externe à la commune                                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Collaborations transfrontalières                           | <input checked="" type="checkbox"/> Expo ONE : Bam-Bam   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Théâtre à l'école  |  |



### Les opérations/actions qu'on voudrait mettre en place, mais qui rencontrent des freins, obstacles, limites,...

- ☒ Bouillons de cultures (peu de participants)
- ☒ Groupe de conversation (peu de participants)
- ☒ Action globale jeunes : ado + 20-30 ans
- ☒ Projet pour toucher le public 20-50 ans (difficile à mobiliser)
- ☒ Commémorations 2015 (enfants ou patriotes)
- ☒ Cinéma (public trop peu nombreux malgré la bonne programmation, pub hors de Momignies, développer le programme enfants)
- ☒ La journée des femmes (+ amusant, + « fun », à faire évoluer, public plus jeune)
- ☒ Adolescents
- ☒ Action commerçants
- ☒ Café Alzheimer
- ☒ Semaine des aidants proches
- ☒ Site internet officiel de la commune (manque des photos des événements)
- ☒ Outil internet peu exploité pour communiquer
- les événements de Momignies
- ☒ Facebook du Centre Culturel
- ☒ Conférence/débats/séances d'informations (ex : Techno prévention, CCA)
- ☒ Je Cours Pour Ma Forme
- ☒ Carnaval (revoir l'organisation, réinventer)
- ☒ ATNV
- ☒ Favoriser les accès aux festivités payantes aux enfants issus de familles précaires (parrainage)
- ☒ Article 27 (difficile de toucher le public précarisé)
- ☒ Momignies, commune propre (à développer)
- ☒ Salon de l'énergie (public trop ciblé)
- ☒ Parcours d'artistes
- ☒ Action sculptures (suivi) pas assez d'exploitation
- ☒ Programmation culturelle
- ☒ Mobilisation des publics fragilisés
- ☒ Transfrontalier : peu de public français (revoir l'organisation générale)

### Les opérations/actions qu'on met en place et, ce n'est pas ça...

- Journée des femmes
- Carnaval (gratuit, accès au public précarisé, trop cher)
- Facebook Centre Culturel
- Spectacle
- Théâtre (salle trop petite)
- Frein financier/ limites budgétaires
- Promo/communication
- Visibilité sur le net
- Toucher le public
- Temps
- Je Cours Pour Ma Forme
- Activités avec le public défavorisé (manque de collaboration des institutions, du public)
- Article 27 (manque d'intérêt de collaboration des institutions et du public)
- Manque d'argent
- Manque de personnel
- Manque de formation
- Conférence/séance d'infos (difficile de toucher un public/de faire se déplacer les gens)
- Film + débats sur des thématiques
- 20-50 ans
- Activités pour ados : multimédia, musique, danse, art de la rue (public difficile)
- Manque de place (salle trop petite)
- Actions accessibles pour tous financièrement
- Impliquer la population
- Pérennisation de la brocante (21/07)
- Projet pour adolescents
- Projets artistiques (parcours d'artistes, action sculpture, ...)
- Projets concernant la citoyenneté
- Théâtre à l'école
- Organisations avec les jeunes
- Parcours d'artistes
- Favoriser l'accès aux festivités payantes aux enfants issus de familles précaires (parrainage)
- Stages différents pour enfants
- Bibliothèque plus grande



- Brasserie Février (culturel, touristique, ...)
- Festival musical/ fête de la musique/ concerts
- Promenade au bord de l'eau en départ du Ravel
- Mettre en place des événements regroupant plus de prestataires, d'associations
- Temps de réflexion et d'analyse
- Action citoyenne en impliquant la population
- Action accessible pour tous (frein financier)

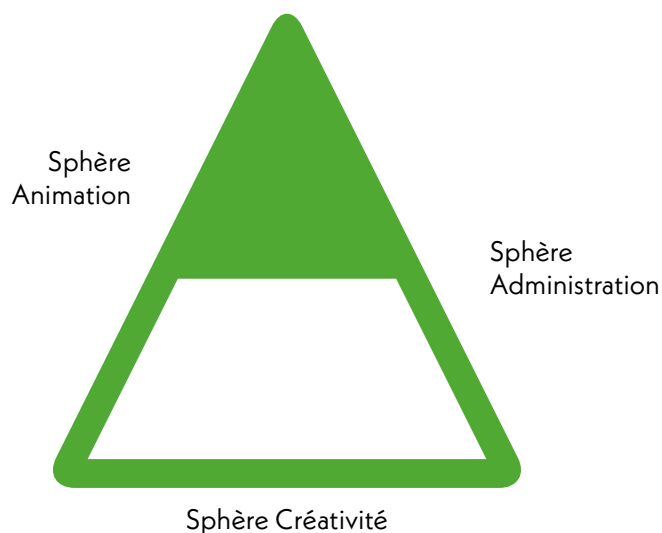
### Les opérations/actions qu'on pourrait mettre en place

- Activités dans les quartiers pour attirer les gens
- Gratuité des activités pour certaines activités
- Je Cours Pour Ma Forme (gratuité)
- Fête du château (fête costumée liée à l'histoire)
- Fête de l'été : braderie (un peu foire de Chimay)
- Réorganiser/redynamiser la place, la rendre moins « lugubre » le soir
- Participations citoyennes
- Théâtre
- Petite enfance
- Rencontres intergénérationnelles : quiz musical, rencontre avec les jeunes, balades guidées (patrimoine, chapelles, ...)
- Rencontre/apéro littéraire (partage du coup de cœur littéraire)
- Journée pique-nique ou fête historique (arboretum)
- Créer un lieu commun pour valoriser les producteurs locaux, les artistes locaux, ...
- Développement touristique via le Ravel
- Fêtes de quartier (relais par quartiers/villages?)
- Pack nouveaux arrivants dans la commune (A travers nos villages, liste des associations, coordination du centre)
- Placement de nids le long du Ravel
- Activités dans les quartiers (match de foot, fête des voisins, repas)
- Hôtels insectes (journée pédagogique)
- Fête de l'arboretum (soin des arbres, parrainage, récolte de fruits)
- Sculptures (association pour mon village)
- Village des enfants (infra sport)
- Développer plus de collaborations
- Jeux inter-villages (1 jeune, 1 > 50 ans, 1 < 13 ans etc.)
- Concert/festival avec des personnes plus connues
- Concert rock, .../ talents locaux en collaboration avec l'académie (ABH)
- Visibilité sur le net
- Des lieux d'échanges thématiques comme des cafés, ...
- Réinventer certains projets
- Stage enfants
- Echange d'activités pédagogiques (interclasses-écoles, valoriser les lieux typiques)
- Participation citoyenne - Marchés bio
- Activités décentralisées
- Théâtre de verdure
- Mettre en place de nouveaux stages (enfants, ados, adultes) difficultés de trouver les animateurs
- Stages d'initiation sport présent sur le village : ping-pong, tennis, foot
- Accepter de se poser, prendre le temps de réfléchir, créer, inventer
- Communication
- Salon de la « Petite enfance »
- Spectacles au Kursaal plus connus
- Spectacles de rue dans les quartiers, plein air
- Salon de la BD
- Sport et bien-être : faire des démos de sports
- Ateliers spécifiques aux besoins des aînés
- Activités pour les enfants-ados durant les « temps libres »
- Repas Quiz
- Fête des voisins plus généralisée
- Quiz musical (soirée)
- Animations gratuites ou du moins plus accessibles
- Stages pour enfants ne sont pas à la portée de tout public (financièrement, intellectuellement)
- Halloween (journée familiale)
- Mettre en valeur le tissu associatif (meilleure connaissance)
- Axe transfrontalier
- Axe de travail – thématiques, transversal



- Stages d'initiation aux sports présents sur le secteur
- Un carnaval avec défilé/chars (cavalcade) + collaboration des adultes
- Bulletin/journal culturel à fréquence fixe au calendrier
- Activités où les classes sociales se mélangent
- Se poser
- Spectacles plus importants
- Actions culturelles les vendredis soir en plein air ou chalet dans le centre des villages durant l'été (ex : sons et lumières, bal aux lampions, théâtre, marchés nocturnes, concert (grande échelle : U2 et artiste locaux)
- Faire du kiosque de Momignies un lieu de rencontre
- Salon sport et bien-être
- Accueil de cercles de jeux de société (ex : Lollipop)
- Expos temporaires en plein air
- Education parentale
- Rendre nos villages plus beaux et sécurisés
- Avoir une centrale/création d'une base de données avec des gens qui offrent des services
- Jardins partagés (ruelles derrière l'église)
- Apéros « Momigniens »
- Ciné + débats
- Promenade surréaliste le long du Ravel sur le thème « A Momignies, il n'y a rien à voir... »
- Activités décentes
- Activités pour les seniors/ados/petits

## POSITIONNEMENT DU CENTRE CULTUREL



Le Centre se situe plus dans les sphères d'animation et d'administration. Le côté créativité est un peu moins présent et développé.

Créativité s'entend ici par le domaine artistique, le contact et le travail avec les artistes, avec la matière, avec les matériaux.



*La diversité des actions répondant aux différents axes de travail témoigne de la volonté et de la motivation de l'équipe à faire du Centre Culturel un moteur de développement ouvert et dynamique, un lieu qui remue, qui bouillonne, qui se met en mouvement.*

*Le public des enfants est un public cible privilégié par lequel le Centre peut toucher les adultes et ainsi donner une visibilité et une aura à son action.*

*Sur ce petit territoire du sud de la Botte du Hainaut, pour rencontrer l'ensemble des objectifs, le Centre Culturel a développé une réelle capacité à fédérer, à mettre ensemble, à intéresser des services locaux, des individus, des associations. Réunir les énergies, les compétences, les relais, ... ce lien fort que le Centre a créé par la qualité de son travail, par la diversité de ses actions est un atout et une force qui booste, qui fait avancer.*

*De son côté et à côté, la Coordination sociale, avec la diversité de ses membres appartenant à divers champs d'action, est une ressource indéniable pour le Centre Culturel. Par ses objectifs et stratégies, elle touche un public différent qui est amené doucement à connaître l'outil culturel et ses fonctions.*

*La Coordination sociale donne un espace à l'analyse, elle est un lieu où on se pose, où on se pose les questions de la meilleure dynamique à mettre en place sur Momignies. Elle est également un levier pour une mise en lumière des réalités et des spécificités de cette commune rurale où les chantiers en faveur du mieux-être et du développement de l'individu sont nombreux.*

*Momignies est une commune où il fait bon vivre avec une nature préservée et des paysages ressourçant mais, il ne faut pas nier l'envers du décor, avec un appauvrissement de la population, avec une offre de services peu satisfaisante (formation, emploi, ...), avec un isolement géographique pénalisant, ...*

*C'est pour cela que le travail conjugué du Centre Culturel et de la Coordination sociale est à préserver et à aider. Tous deux apportent de la cohésion, de la cohérence et beaucoup d'humanité.*

## 5. SYNTHÈSE CRITIQUE ET QUALITATIVE RELATIVE À L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE

### 5.1. EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS POURSUIVIS ET INSCRITS DANS LE CONTRAT-PROGRAMME

#### Objectif 1. La consolidation de ses acquis

Le Centre Culturel a pérennisé les activités récurrentes et inscrites d'année en année dans sa programmation (Carnaval, Journée des Femmes, 08 mai, promenade gourmande, ...). Il a favorisé les partenariats avec le tissu associatif et les services locaux. Cet ensemble d'animations représente le core business du Centre. Ce sont les activités, matière première du Centre qui ont permis de construire l'action culturelle de départ.

Au fil des années, ces rendez-vous ont présenté une affiche différente tout en gardant les objectifs initiaux.

Comme la Présidente l'avait mentionné dans sa note d'intention, les enfants des écoles ont été fortement sollicités et intégrés dans les différentes activités (journée des femmes, 08 mai, ...)

Exemple : Journée des femmes 2014 sur le thème « Maman fait la vaisselle, papa lit son journal ». Toutes les générations s'expriment. Cette journée sur le thème des stéréotypes hommes-femmes s'est articulée autour du travail effectué par les enfants des écoles avec l'accompagnement du Théâtre du Copion. Par rapport au thème central, les choses ont-elles changé ? Les enfants ont pu exprimer, par le théâtre et par un micro-trottoir, leur regard sur l'attitude de leurs parents, de l'adulte, sur l'autre sexe du même âge, sur les messages dans la publicité, ... pour construire leur demain.



Des adultes, hommes et femmes ont participé au micro-trottoir qui montre qu'il reste du chemin à parcourir pour une harmonieuse et parfaite égalité homme/femme.

En utilisant les outils culturels d'expression comme le théâtre, le micro-trottoir, l'échange intergénérationnel, les enfants ont pu témoigner de leur vision et la confronter avec le vécu, l'expérience, les croyances et les idées des adultes.

### **Objectif 2. La poursuite de la confiance et du travail avec ses partenaires associatifs et politiques**

L'équipe du Centre n'hésite pas à valoriser le tissu associatif en se rendant disponible et en mettant à sa disposition toutes les compétences et outils nécessaires.

Sur une année, les sollicitations et collaborations sont nombreuses : promotion et projection d'un film, stage, accueil d'une représentation théâtrale, aide et recherche de soutiens financiers pour l'édition d'un ouvrage, mise en place d'une exposition, ...

Une partie du travail de l'équipe consiste à rencontrer, dans la mesure de ses possibilités, les demandes du milieu associatif et un autre volet sollicite les associations locales pour aider à la concrétisation des activités propres du Centre.

Etant donné la petitesse de l'équipe, recourir aux compétences, au savoir-faire local est une dynamique incontournable et efficace.

Le partenariat POUR et AVEC est un véritable pilier à l'action culturelle du Centre. « Il faut savoir donner pour recevoir ».

Le Centre Culturel obtient depuis l'arrivée de la Directrice (en 1990) une attention particulière du Collège communal aux démarches développées. Aucune demande d'aide logistique, technique et en personnel ne s'est vue refusée. Comme l'a fait son prédécesseur, la Présidente actuelle et Échevine de la Culture défend fortement la cause culturelle sur le territoire. Elle est une tête qui réfléchit, des bras qui travaillent, une voix qui porte. Elle est avec l'équipe et a la volonté et l'engouement de faire du Centre Culturel un outil performant et professionnel en faveur de toute la population. Elle comprend l'utilité de cette structure ouverte et créative et décide de lui donner toute sa légitimité et son rayonnement. Elle défend un accès à la culture pour tous et vise plus particulièrement la jeune génération qui fera le monde de demain.

### **Objectif 3. La mise en place de projets phares**

L'activité autour du 21 juillet a connu une refonte et un lifting complet à partir de 2013. Cette activité, au départ plus restreinte dans son offre culturelle, a pris un essor et un rayonnement important. La Présidente a souhaité faire de cette journée un rendez-vous estival présentant un éventail d'animations accessibles gratuitement au public. Faire revivre la Grand-Place de Momignies, son kiosque, faire se rencontrer la population, les jeunes, les moins jeunes, les notables ou les personnes plus précarisées, ... (démocratisation de la culture). Chacun, dans le programme proposé, peut y trouver découverte, émerveillement, joie et plaisir.

Favoriser la convivialité, susciter la mixité sociale, donner une vitrine au Centre Culturel, valoriser les producteurs locaux, associer plusieurs groupements locaux, faire rayonner le nom de Momignies sont autant d'objectifs rencontrés.

Le public répond en grand nombre à chaque édition qui se déroule avec des conditions climatiques favorables.

En décembre de cette même année, est né le Kiosque fête Noël et non le marché de Noël car c'est plus qu'un marché, ce sont deux jours de féerie et de lumière avec des spectacles exceptionnels, c'est une valorisation des associations locales qui, par la vente des réalisations des enfants, de leur résidents, peuvent obtenir une rentrée d'argent pour leurs activités annuelles.

C'est une invitation à tous les habitants à découvrir gratuitement des animations où l'émerveillement est de circonstance.



Ces deux initiatives rassembleuses hors des murs redonnent une fierté à la population d'être Momigniens et de vivre ensemble des moments chaleureux de réelle rencontre avec l'autre et avec des pratiques artistiques.

Les commémorations du 08 mai ont été réorientées en donnant une place de choix dans la démarche aux enfants. Plutôt que de leur livrer un message rigide souvent incompris, le Centre Culturel a voulu les impliquer, les faire participer, les faire vivre pleinement la symbolique et le contenu de ces anniversaires liés à des faits historiques marquants. Le « faire sens » ici est un objectif essentiel.

#### **Objectif 4. Le maintien d'une gestion financière saine**

Le Conseil d'Administration a toujours été soucieux de la bonne gestion financière. Il est évident que la multiplication des activités, leur qualité et diversité, la réponse aux différentes sollicitations engendrent des nouvelles dépenses sans automatiquement générer d'apports financiers.

De plus, la préparation pour la montée dans le nouveau Décret a nécessité l'engagement d'une personne supplémentaire dans l'équipe. La rencontre avec les exigences du Décret à mettre en place de manière créative et originale a également entraîné des dépenses plus importantes.

La direction veille à déterminer un budget par activité et à rechercher des moyens financiers supplémentaires.

Un élément aujourd'hui méconnu est la réforme des APE : Quel sera son contenu et quel impact aura-t-elle ? Momignies a obtenu des points pour une durée déterminée (mars 2019). Sans cet emploi, le suivi du Contrat-Programme sera ralenti. Le fonctionnement de l'équipe en place devra être revu avec une priorisation et un choix dans les activités à développer.

Gageons que le secteur du non marchand trouvera un écho favorable auprès du Ministre compétent.

Il est indéniable que l'équipe devrait pouvoir s'agrandir avec des nouveaux profils et compétences. L'entrée dans le nouveau Décret et une subvention majorée seront peut-être des incitants pour rencontrer ce besoin humain.

#### **Objectif 5. Découverte de l'extérieur, d'autres cultures ;**

##### **Enrichissement du territoire et des opportunités venant de l'extérieur**

Deux niveaux peuvent être envisagés dans cet objectif :

- La découverte de l'extérieur, d'autres cultures. L'équipe a le souci de coller ses actions à l'actualité. Plusieurs exemples concerts, le phénomène d'émigration et la réalité des réfugiés ont suscité une réflexion au sein de l'équipe sur la façon d'approcher cette thématique, de démythifier ce statut et de décoder toutes les informations colportées.

L'accueil de réfugiés dans le Kursaal de Momignies devant un public de jeunes, l'écoute de leurs messages, de leurs parcours, de leurs vécus et de leurs souhaits a permis d'éveiller les consciences, de développer un esprit critique et ainsi d'éclairer leur propre représentation des faits.

Ce moment très authentique parfois très bouleversants a été un réel enrichissement tant au niveau humain qu'au niveau de la transmission d'une information pour l'acquisition d'une connaissance.

La programmation du spectacle Djihad a affiné la démarche de sensibilisation et d'éducation.

Un autre spectacle « Haïti entre Images et Mots », projet d'expérimentations culturelles et artistiques né en Haïti en juillet 2011 a réuni des jeunes artistes francophones belges et haïtiens et a proposé de montrer une autre image d'Haïti que celle véhiculée dans 99 % des cas en Belgique et ailleurs.

Cette démarche visait à combattre les clichés véhiculés Haïti + pauvreté, la dictature, l'environnement désastreux, ...

Cette création originale a fait voyager le spectateur à travers des images, des musiques, des photos, des rythmes et lui a permis de découvrir, par l'expression artistique, toute la beauté et la richesse d'un pays.



Cette programmation a été organisée grâce à un contact avec lequel un travail avait déjà été mené dans les années antérieures à Momignies.

Un autre exemple, la sensibilisation auprès des jeunes générations sur le harcèlement moral (primaire) et le cyber-harcèlement pour le secondaire.

Exception théâtre, par des jeux de comédiens très parlants, a pu sensibiliser les jeunes à ces phénomènes d'actualité présents chez nous également.

La découverte d'une autre culture et d'une thématique pertinente avec son expression artistique ou simplement orale a suscité un enrichissement et un échange bienveillant.

Les opportunités intéressantes et porteuses sont, dans la majorité, proposées à la population scolaire et au grand public.

- Pour aller à l'extérieur et s'enrichir de l'extérieur, il faudra du temps. L'expérience des autres, la rencontre et l'échange avec d'autres professionnels, des artistes, la découverte d'autres structures, d'autres fonctionnements, d'autres initiatives originales devraient pouvoir s'intégrer dans l'emploi du temps de l'équipe.

Une petite équipe, conjuguée avec le rythme soutenu des activités, implique la polyvalence de chaque membre pour effectuer l'ensemble des tâches. Ce qui entraîne une disponibilité à 100 % à l'intérieur du Centre Culturel.

Des choix, des arbitrages, une adaptation du fonctionnement devront certainement faire partie de l'ordre du jour des réunions d'équipe.

## Objectif 6. Développement de l'outil cinéma

Les projections cinématographiques font partie du programme culturel du Centre.

Passés l'engouement et l'effet de nouveauté, aujourd'hui ce volet doit être revu tant pour la programmation pour enfants et adultes. Le Centre Culturel a fidélisé un public (en moyenne 45 personnes par séance) pour un certain type de film et perpétue sa méthode de communication. L'objectif de départ était de présenter des films de qualité à thème ou plus léger qui peuvent si nécessaire coller, compléter le contenu des activités culturelles programmées. Outre cette démarche plus pédagogique, plus nourrissante, ce moment de cinéma doit être également un moment de détente, de surprise, d'émotion. D'ailleurs, après les projections, plusieurs spectateurs n'hésitent pas à échanger, à discuter.

Aujourd'hui ce créneau de travail est à améliorer. Plusieurs questions se posent en matière de communication, en matière de choix des films, en matière de rythme des projections, ...

L'accès à toutes les formules d'enregistrement de films sur TV, sur tablette à domicile ne fait-il pas obstacle à la diffusion en salle ?

Pour redynamiser, pour redonner un coup de fouet à cet outil, l'équipe pourra consulter le public et recevoir son avis, ses propositions, ses suggestions. Ensuite, l'équipe analysera tous ces apports complétés par sa propre vision pour remettre en place un cycle de projections.



Par rapport au contrat-programme tous les objectifs fixés ont été rencontrés. Ce qui caractérise l'action culturelle du Centre c'est le travail en partenariat, c'est mettre ensemble, c'est activer le réseau.

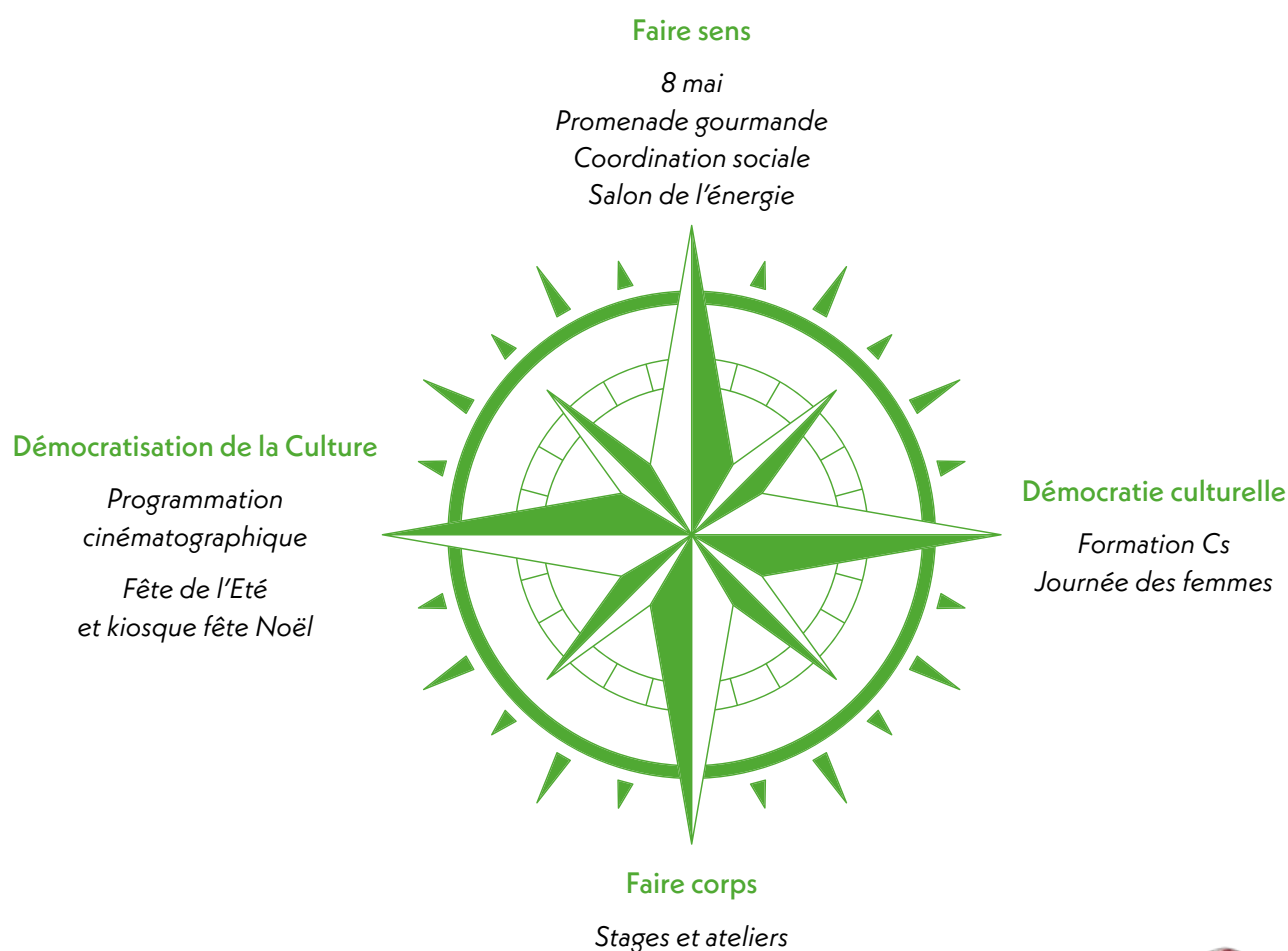
Le Centre Culturel donne accès à un panel d'activités à thème, avec un message auprès du public des questions, des remises en question sur ses représentations, sur ses jugements, sur ses préjugés afin de susciter l'esprit critique. Dans le souci de démocratisation de la culture, le Centre veille à donner accès au plus grand nombre bien que des difficultés pour toucher les adolescents, les jeunes adultes soient encore bien présentes. Les prix pratiqués, très démocratiques ou la gratuité rencontrent les réalités socio-économiques du territoire.

Le Centre Culturel est porteur de valeurs, il favorise les rencontres humaines dans une ambiance d'accueil et de convivialité. Il est avec et proche des gens. Il stimule les cerveaux, il active un processus de curiosité et de découverte, il met en lumière les richesses du patrimoine local, il valorise les talents locaux. Le Centre Culturel vise un bien-être, une qualité de vie en s'intéressant à l'individu, à son développement en portant une attention toute particulière aux jeunes générations.

L'objectif complémentaire à atteindre, c'est d'aller au-delà de la sensibilisation, de l'information, de l'éducation en intégrant le citoyen au départ du processus de réalisation d'un projet. Actuellement, le citoyen occupe le plus souvent le rôle de consommateur. Il donne son avis, il confie ses prises de position, il apporte ses suggestions mais il n'est pas présent dans le schéma d'élaboration d'un projet.

Pour parfaire son action et la rendre encore plus efficiente et profonde, l'équipe et le Conseil d'orientation devront, ensemble, définir une méthode pour permettre au citoyen d'accéder à la position d'acteur et ainsi prendre la parole et faire, pour développer avec d'autres des actions qui le concernent et qui touchent le territoire.

La démocratie culturelle est quelque peu initiée, mais elle n'est pas encore assez présente dans nos activités. Dans le suivi et dans l'évolution du Centre, il serait judicieux et agréable de conscientiser le citoyen à son nouveau rôle.



## 5.2. EXERCICE EFFECTIF DU DROIT À LA CULTURE

Interactions – travail sur les 6 points vus dans le droit à la culture :

Liberté de création et d'expression :

### Ce qui est fait

- Atelier créatif pour les enfants (dessin)
- Atelier théâtre pour les enfants, les adolescents et les adultes
- Atelier art floral
- Journée de la femme
- Collaboration avec la chorale
- Atelier culinaire
- Écriture de livre (soutien auteurs locaux – guerre 14-18)
- Bibliothèque
- Atelier langue collaboration avec Bouillons de Cultures
- Spectacles à thème + débats
- Ciné-débat

### A faire

- Marché de Noël : arbre à souhaits. Pour accrocher le public (comédien déguisé qui va le chercher et lui demande d'inscrire un vœu ou des personnes relais connues sur la commune qui demandent à la population d'inscrire ses vœux).
- Si la population ne sait pas écrire, le comédien ou les personnes relais peuvent écrire pour elle.
- Au lieu de faire des messages écrits – pourquoi pas des messages oraux enregistrés ? Pas pour ce marché de Noël 2016 car le temps est trop court et nécessite plus de travail.

L'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, (entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel), la participation à la culture (entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles).

Par rapport à l'accès économique :

#### ■ Le Centre :

Le Centre culturel propose dans la mesure du possible des activités gratuites (animation lors de la Fête de l'été, du marché de Noël, ...) et pratique des prix démocratiques afin de rendre la culture plus accessible. De part, l'article 27 (1.25€ par événement), il encourage également un public précarisé à accéder à toutes les manifestations du centre.

#### ■ Problématique :

- Dans un souci de confidentialité et de procédure administrative, le Centre n'a pas le droit de distribuer les chèques.
- Il n'est pas aisé pour certaines personnes de franchir la porte du CPAS (regard des autres, peur du jugement, ...).
- Seuls, les bénéficiaires du CPAS peuvent profiter de l'avantage de l'Article 27 et les familles à faibles revenus → non.



■ Remarque :

Au niveau économique le Plan de Cohésion Sociale estime le prix du goûter de carnaval trop coûteux pour les familles défavorisées ou ayant de faibles revenus.

Proposition de solution pour diminuer les prix :

- Le ticket suspendu, des adolescents ou un autre public font un projet car-wash pour payer le carnaval des enfants;
- Trouver l'argent ailleurs en s'associant avec d'autres partenaires, parrainage des enfants pour rendre le coût moins cher pour tout le monde (caisse globale).

## Géographie :

■ Problématique :

- Isolement géographique de la commune
- Difficulté pour les populations précarisées de se déplacer sur le territoire et donc de se rendre aux activités mises en place (tous ne disposant pas de moyens de transport).

■ Remarque :

La mise à disposition du car communal pour le transport d'enfants est une bonne chose mais il est regrettable qu'il ne puisse être utilisé pour le transport d'adultes.

## Temporel :

■ Remarque :

Les moments choisis pour les activités sont-ils adaptés ?

Difficulté pour choisir les moments propices pour la programmation de telle ou telle activité tout dépend, du public ciblé et du caractère de l'activité.

Par exemple: La Journée des Femmes est organisée depuis de nombreuses années en semaine. Soucis d'amener un nouveau public, les partenaires ont tentés d'organiser ce rendez-vous annuel un samedi et le résultat fut peu probant.

■ Symbolique :

Des activités sur le devoir de mémoire sont organisées (libération de Cendron, ...). Ils sont symboliques pour une partie de la population.

La participation à la culture (entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles).

La liberté de choix et d'appartenance :

- Journée de la femme -émancipation de la femme
- Faire devenir acteur du projet tout un chacun
- La Coordination sociale avec le projet Article 27, écoute du public éloigné de la culture.

■ Remarque :

Pour toucher et concerner plus de monde, réaliser un agenda comme pour le ramassage des PMC et y reprendre toutes les activités.

Le droit au maintien au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures.



■ Constatation :

Patrimoine matériel : sur le territoire des lieux abritant un passé industriel, artisanal, économique, ... ferment (Brasserie, ...).

■ Propositions :

- Promotion des écrits des auteurs locaux sur la guerre 14-18.
- Mise à l'honneur de personnes emblématiques de cette période.
- Expositions avec l'ASBL Tourisme
- Nature remarquable : vieux chêne, beaucoup de richesses naturelles, architecturales, patrimoniales à découvrir sur Momignies mais importance de les valoriser.
- Recenser les noms des ruelles serait quelque chose d'intéressant à faire sur la commune pour développer la promotion du patrimoine.
- Droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle.

■ Remarque :

- Décloisonnement : " L'Heureux Abri " participe beaucoup aux activités mises en place par le Centre comme les ateliers pour enfants, le cinéma, ...
- Difficulté pour les personnes âgées de se déplacer, il faudrait peut-être aller vers elles.
- Les maisons de retraite proposent déjà un large éventail d'activités.

## Conclusion

### Plusieurs axes phares :

- *Travailler l'accès à la culture et la communication,*
  - *avec le public éloigné de la culture,*
  - *avec le public des enfants.*
- *Le public des femmes le travailler autrement.*
- *Développer une visibilité des actions mises en place sur Momignies*
  - *par des panneaux d'affichage ou de grandes bâches.*
- *Permettre une meilleure connaissance des différentes associations présente sur Momignies (par un portrait de l'association illustrée d'une photo d'un responsable).*
  - *Parution et valorisation dans "A travers nos villages".*
- *Organiser un verre de bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune.*

Le Centre Culturel local a-t-il participé à l'amélioration de l'exercice des droits à la culture par les populations de son territoire ?

Le Centre Culturel est garant et responsable de la bonne exécution du droit à la culture.



## 5.2.1. LA LIBERTÉ ARTISTIQUE

Le Centre Culturel n'hésite pas à favoriser cet attribut en développant, avec des professionnels, des ateliers créatifs,

- pour les adultes : art floral, la couture, cuisine, théâtre ;
- pour les enfants : atelier dessin, théâtre.

Sur le territoire, il est possible d'exprimer sa passion, son hobby de manière créative. D'ailleurs, des personnes ayant des talents créatifs n'hésitent pas à réunir autour d'elles d'autres personnes intéressées pour pratiquer leur art (atelier dentelle, chant, ...).

Le Centre Culturel complète son offre par des stages durant les vacances de printemps et d'automne destinés aux enfants pour leur donner le goût et l'envie de toucher la matière, de faire émerger leur liberté et leur créativité à travers le crayon, le pinceau, la voix, l'écriture, ...

La participation du Centre à l'Action sculpture, initiée par le Centre Culturel Action Sud de Nismes, favorise l'intégration, dans le paysage momignien, de sculptures monumentales sur le site du Ravel. Cette opération peut déboucher sur une activité artistique avec le sculpteur (réalisation commune par les élèves du primaire d'une œuvre éphémère avec le sculpteur Jean Morette en 2015).

Dans ce cadre, le Collège communal s'est déplacé vers l'atelier de Monsieur Morette pour découvrir son espace de création et d'exposition.

L'action Parcours d'artistes, organisée tous les deux ans par la Fondation Chimay-Warboise, permet aux artistes du territoire de montrer, de démontrer au public leur art avec une présentation de la technique et des matériaux utilisés. La salle culturelle et le Château-ferme peuvent accueillir ces talents. Le Centre Culturel n'exploite pas suffisamment cette mobilisation d'artistes, ce rassemblement d'expressions artistiques.

Lors de certaines éditions de la Promenade gourmande, les membres en habit d'époque de l'atelier théâtre adultes sont invités à réaliser des saynètes liées à l'histoire d'un site (procès des sorcières à Macon), à évoquer un personnage emblématique de Momignies.

En 2016, lors du 400<sup>e</sup> anniversaire du Château-ferme, dans la partie Cabinet des curiosités « Entre art et nature », l'artiste local, Jean-Claude Dresse, a mis sur pied une exposition éclectique tout en beauté où la nature a côtoyé le monde artistique.

## 5.2.2. LA PROMOTION ET LA CONSERVATION DES PATRIMOINES ET DES CULTURES

La commune de Momignies a, dans ses greniers, deux collections liées au passé industriel et artisanal de Momignies (la verrerie et la saboterie). Dans les années 90, la collection relative à la verrerie, appartenant alors à un collectionneur passionné, habitant de Momignies, a été visible durant plus d'une semaine dans la salle culturelle. Le public, les employés et ouvriers retraités de la verrerie, le personnel actuel ont pu (re) découvrir cette entreprise et son évolution.

Des objets rares, des vieux documents, des flacons avec une décoration particulière ont été exposés et vus par un grand nombre de visiteurs. Un ouvrage reprenant ces trésors a été édité par le Centre « 1000 ans d'histoire verrière ».

Ces deux collections devraient sortir des cartons et être rassemblées dans le futur Espace culturel qui sera abrité dans la Maison Elis.

La création de cet espace est un réel atout pour le futur du Centre. Par le regroupement des services, par la visibilité des collections, par l'accueil d'artistes en résidence, il deviendrait le pôle de l'effervescence et de la dynamique culturelle.

Le Centre Culturel a le souci de la sauvegarde de l'histoire locale. Il aide les historiens locaux, collabore avec eux à l'édition d'ouvrages qui renferment les faits du passé, la vie, la guerre, l'industrie, l'artisanat, ... tous ces écrits qui sont disponibles au Centre pour le public intéressé.



Le Centre Culturel valorise les fanfares locales lors des grands anniversaires. Il les met en scène lors d'activités comme le 21 juillet. Il les invite à expliquer qui elles sont et ce qu'elles font lors de l'activité familiale qu'est la promenade gourmande.

### 5.2.3 L'ACCÈS À LA CULTURE (MATÉRIELLE ET INTELLECTUELLE)

#### ■ Accès matériel

A Momignies l'accès à la culture se caractérise par :

- une convention signée avec la Coordination Art27 pour la pratique d'un tarif 1,25 € dans la majorité de la programmation, tant pour le Centre Culturel que pour la diffusion du tissu associatif (vigilance et une attention particulière sur ce point) ;
- des salles, des infrastructures équipées pour l'accès aux personnes à mobilité réduite ;
- une politique tarifaire basse considérant la réalité humaine du territoire, allant jusque la gratuité avec l'intervention des pouvoirs publics, des Tournées Art et vie et la recherche de soutiens financiers auprès de la Région wallonne, de cabinets ministériels fédéraux, sponsoring privé) ;
- le soutien de l'Administration communale dans la mise à disposition gratuite des infrastructures pour des projets à buts social, philanthropique, caritatif, de santé, ...
- la mise à disposition, par l'Administration communale, du car communal pour le déplacement des enfants vers le Kursaal ou tout autre lieu d'activité ;
- la volonté des pouvoirs publics de donner accès aux infrastructures communales au tissu associatif, aux jeunes ;

#### ■ Accès intellectuel

Cet accès est rencontré par :

- La volonté de diffuser l'information culturelle et les annonces d'intérêt général, de services toutes-boîtes (la Bougeotte et A travers nos villages) afin que chaque habitant puisse accéder facilement à la connaissance ;
- Le site du Centre Culturel et la page Facebook permettent aux connectés d'avoir une vision très complète de l'offre culturelle ;
- Tout le travail avec le milieu scolaire, avec les enseignants sur des thématiques de société, d'éducation et d'actualité contribue à la démocratisation culturelle ;
- L'équipe a la volonté, dans la mesure des possibilités financières du Centre, d'amener à Momignies des spectacles, des activités que les habitants n'iraient pas voir dans les grandes salles des centres urbains ;
- La collaboration avec des activités qui promeuvent la ruralité, les agriculteurs, les producteurs locaux ;
- La valorisation/collaboration avec l'outil Momi Clic – Espace public Numérique pour la mise en place de formations.



## 5.2.4 LA PARTICIPATION À LA CULTURE

- Les différentes activités, débats, conférences, formations, films, ... engendrent l'intérêt du citoyen présent à la participation à la culture ;
- Les partenariats, les collaborations sur des projets définis avec les mouvements d'éducation permanente, avec le Groupe d'Action Locale Moc, avec les Femmes en Milieu Rural, avec Amnesty International, avec tous nos relais et services ressources, stimulent la participation citoyenne qui donne son avis, ses ressentis, ses critiques, ... lors des débats et des moments libres d'échange ;
- Outre l'Administration communale et le Centre Culturel, le tissu associatif joue un rôle très important et complémentaire sur notre territoire. Très à l'écoute de son public, il sème, il propage, il éduque, il développe tout son potentiel.

## 5.2.5 LA LIBERTÉ DE CHOIX EN MATIÈRE CULTURELLE

Sur un petit territoire comme celui de Momignies, l'offre culturelle est diversifiée et accessible. Certes plusieurs freins sont bien présents : le déplacement vers le lieu d'activité pour la personne qui ne possède pas de véhicule. Souvent la débrouillardise, le contact avec des voisins, des amis pour faire du covoiturage sont activés. Le personnel du Centre joue le rôle de chauffeur pour aller chercher et ramener des personnes sans moyen de locomotion.

Le frein financier existe bien pour le public éloigné de la culture, le public précarisé qui n'ose pas, qui ne veut, qui ne se sent pas à la hauteur, assez bien, pour se rendre et participer à une activité culturelle. Ce public ne se donne pas la liberté d'accéder aux activités. Le regard des autres, les idées toutes faites sur la tenue vestimentaire, sur le langage sont bloquants. Le plus souvent les adultes se privent en faveur de leurs enfants.

L'équipe du Centre a des contacts fréquents avec le CPAS pour envisager des pistes de solution pour ce public en marge. Une certaine réserve des personnes existe envers cette institution, ce qui peut générer un repli sur soi. Au sein du CPAS, l'Art27 doit encore être mieux promotionné pour attirer, pour sensibiliser.

De son côté, le Plan de Cohésion sociale a la volonté d'approcher et de créer un climat de confiance avec ce public, via, dans un premier temps, les cités. Se laisser le temps, du temps pour accrocher ce public parfois fuyant et parfois intéressé si les freins cités ci-dessus sont dépassés.

## 5.2.6 LA PARTICIPATION À LA PRISE DE DÉCISION

Au sein des instances du Centre Culturel, la parole est donnée aux membres qui peuvent s'exprimer librement.

Les groupes de travail liés aux différents projets élaborent, dans un esprit constructif et créatif, les différentes phases de réalisation.

Le Conseil d'orientation joue un rôle important. Très impliqué, très attentif, très analytique, il est un lieu d'échange d'informations et de connaissances. En concertation avec l'équipe, tantôt il marque une position claire, tantôt il peut demander des ajustements qu'il considère plus adaptés à une démarche. Son appui et son suivi pour l'évaluation continue seront appréciables.

Actuellement, les membres de l'Assemblée générale sont encore plus attentifs aux perspectives d'avenir du Centre Culturel. Ils sont soucieux de voir perdurer leur outil. Ils n'hésitent pas à s'exprimer et à défendre le travail du Centre.

Le Centre Culturel facilite la participation à la prise de décision, par son ouverture, son accueil, sa présence hors des murs, sa volonté d'aller vers... le citoyen a le choix de dire... il faut certainement l'y aider ou construire les conditions propices pour son expression.



### 5.3. EVALUATION DE LA POSITION DU CENTRE CULTUREL PAR RAPPORT À LA QUESTION DES CHAMPS (PIERRE BOURDIEU)

La programmation du Centre se compose d'activités où le Centre Culturel est seul à la manœuvre et de projets auxquels sont associés des partenaires du territoire ou hors territoire.

Ils viennent de champs variés étant donné la diversité des animations proposées. Les partenaires essentiels proviennent du monde de l'enseignement et du domaine social lié au travail de la Coordination sociale.

Pour rencontrer ses enjeux, le Centre Culturel s'efforcera de créer des liens avec de nouveaux partenaires.

La Coopération et son contenu avec les Centres Culturels de Chimay et de Sivry-Rance généreront un élargissement du territoire avec de nouveaux contacts et de nouveaux partenariats.

#### Le Centre Culturel compte aujourd'hui :

- Pour la Journée Internationale des Femmes : Femmes Prévoyantes socialistes, Vie Féminine, Amnesty International Chimay-Momignies, Femmes en milieu rural (ACRF) ; le CLEA (France) ;
- Pour la promenade gourmande : Asbl Tourisme, les comités du village où se déroule l'activité, la jeunesse, le Comité de Cendron, la Fanfare de Beauwelz, la Maison d'accueil communautaire de Forge-Philippe, ... ;
- Pour les débats, conférences liées au Salon de l'énergie : Asbl Ecogès, Groupe d'Action Locale du Moc, Mobilesem, Via Perfecta, Espace Nature de la Botte du Hainaut, l'Aquascope, la commune de Momignies, la DNF, e-space branché, Repair Café, l'architecte Quentin Goulard, Heureux Abri section horticulture pour la décoration et section maçonnerie pour la thématique de l'isolation, ... ;
- Pour les projets environnement : la DNF, les services communaux, la Bibliothèque, ... ;
- Pour les projets éducation permanente promotion de la lecture : Bibliothèque de Momignies, Medi@pass, librairies locales (Momignies et Chimay) ; les écoles ;
- Pour les spectacles, concerts : Académie de la Botte du Hainaut, les Fanfares locales ;
- Pour la Fête de l'Été et le Kiosque fête Noël : Asbl Tourisme, les services communaux (administratif, propreté, logistique, électricité, transport,...), la jeunesse de Momignies, le Comité de Jumelage, ASBl Pour mon village, le Comité de Cendron, les sociétés patriotiques belges et françaises, l'Académie de Musique de la Botte du Hainaut, ... ;
- Pour l'axe mémoire collective : historiens locaux (Franz Cornet, André Deflorenne), territoires de la mémoire, le CRECCIDE, le Comité de Cendron, la Fondation Belgo-Américaine, ASBL Devoir de Mémoire, les sociétés patriotiques, ... ;
- Pour la Coordination sociale : associations, services de tous champs (aide à la jeunesse, petite enfance, aide à domicile, aide sociale, soit le CPAS, le PCS, ATL, les mutualités chrétienne et socialiste, les CPMS, le PSE provincial, Oxyjeune, les PMS, l'ADMR, l'ONE, Vie Féminine, Femmes Prévoyantes socialistes, écoles du secondaire de Chimay, Couvin, Rance, Asbl Carrefour,...) ;
- Le travail sur des projets ponctuels : ASBl Parkinson, Antenne Aidants proches près de chez nous, Conseil Consultatif communal des aînés, l'ATL, le Plan de Cohésion sociale, conseil communal des enfants, ...

Pour tout projet, pour toute démarche, l'équipe du Centre Culturel invite à la table tout partenaire qui peut amener une plus-value, de la profondeur à l'activité, par son expérience, son savoir-faire, son expertise dans la matière développée. Ces partenaires peuvent être du territoire ou hors Momignies.

Il est évident qu'au fil du temps, la multiplicité et la variété des activités ont permis à l'équipe d'animation de se constituer un carnet d'adresses bien fourni. La Coordination sociale, avec tous ses partenaires, ouvre très largement l'accès à de nombreux services et relais.



## 5.4 ÉVALUATION DE LA POSITION DU CENTRE CULTUREL PAR RAPPORT À LA QUESTION DES CAPITAUX (PIERRE BOURDIEU)

### ■ Au niveau du capital social :

Comme explicité ci-dessus, l'équipe d'animation a créé un réseau, des synergies entre partenaires de champs différents. Elle a de nombreux relais. Elle a des liens forts, des affinités, elle partage sa sensibilité humaine, son esprit de développement avec des responsables de services avec lesquels elle a mené des projets porteurs et remplis de sens.

Le Centre Culturel, dans ses activités (stages, concerts, débats, conférences, ...), touche principalement la classe moyenne (ouvriers, indépendants, cadres). Ce que l'équipe a remarqué, c'est que chaque association draine son public. La programmation du Centre accueille un public plus diversifié lors des deux événements extérieurs la Fête de l'Été et le Kiosque fête Noël.

Le prix d'entrée à l'activité est un critère qui entraîne la sélection spontanée du public. Plus le tarif est élevé, plus se retrouve sur les gradins une population plus aisée de Momignies et surtout des communes voisines belges et françaises.

Attirer le public précarisé n'est pas chose facile. Pour ces personnes, une étape préliminaire avant de franchir la porte de la salle culturelle serait de mieux connaître qui va les accueillir, ce qu'elles vont vivre. Il faudra continuer un travail de contact pour apprendre à mieux se connaître afin d'établir une relation de confiance.

### ■ Au niveau du capital culturel :

L'équipe actuelle se compose de deux temps pleins (Christine G., employée, aide à l'animation et la Directrice, Micheline M.) qui ont plus de 25 ans de travail au sein de l'Asbl. Le régisseur Corentin C. est présent depuis 10 ans et l'animatrice, Cinthia M., a été engagée en mars 2017.

L'équipe qui a atteint l'âge de la sagesse a acquis indéniablement une expérience et une bonne connaissance du territoire. Christine et Micheline ont travaillé de nombreuses années en duo pour amener le Centre là où il se trouve.

Corentin C., qui a suivi la formation de régisseur auprès de la Province de Hainaut, est arrivé en 2007 par une sollicitation auprès de la commune de Momignies pour renforcer l'équipe. Occupant un temps plein au départ, il a sollicité un mi-temps.

Dans une petite équipe, la polyvalence est de mise. Chaque membre retrouve ses manches et est amené à gérer de multiples tâches administratives, techniques, logistiques, d'intendance, d'accueil, ...

Les valeurs de solidarité et d'entraide ont tout leur sens.

Le Centre Culturel a également recours au processus stage de transition professionnelle qui est aujourd'hui abandonné. Il a sollicité à nouveau l'Administration communale pour le détachement d'une employée, qui a effectué un stage de transition professionnelle au Centre, deux jours semaine. Cette dernière participe à la concrétisation des événements estivaux et à la promenade gourmande.

La montée dans le nouveau Décret et la surcharge de travail qui allait en découler a amené le Conseil d'administration à l'engagement d'un mi-temps sur base de points APE, pour une durée déterminée.

Cinthia ayant poursuivi la formation « Piloter un Centre Culturel » a pu guider l'équipe et le Conseil d'orientation dans les différentes étapes de la boucle procédurale.

Une formation initiée par l'emploi Maribel (Cinthia) avec le partenariat de l'Association des Centres Culturels et son Directeur Mattéo Segers a également apporté à l'équipe du Centre une meilleure compréhension des concepts du Décret en lien avec le territoire « Développement d'une dynamique culturelle territoriale et collective en lien avec le Décret des Centres Culturels ».



Christine G. n'hésite pas à parfaire ses acquis en informatique par des modules de formation organisés par Momi Clic EPN de Momignies.

De son côté, la Directrice, par sa participation aux séances d'intervision organisées au sein de la Coordination sociale, a pu compléter ses missions (son rôle) de manager et échanger avec d'autres professionnels sur les réalités de la fonction de Directrice.

La présence et l'investissement de la Présidente au sein de l'équipe amène de la matière, des idées, une analyse et également un relais attentif et efficace avec le Collège communal. Elle participe aux réunions mensuelles de l'équipe et, en fonction des activités arrêtées, a sa liste de tâches à accomplir.

Plusieurs membres du Conseil d'Administration et du Conseil d'orientation, par leur implication et leur bonne connaissance du milieu associatif, apportent des informations, des données, des éclairages pertinents dans les domaines administratif, pédagogique, financier et un soutien très appréciable au travail de l'équipe.

Certains d'entre eux, plus chevronnés dans les nouvelles technologies, attisent la curiosité de l'équipe vers de nouvelles méthodes de communication.

L'équipe du Centre Culturel est riche de ses compétences, de ses contacts, de ses relais, de ses soutiens. Son travail, son dynamisme et ses valeurs humaines sont reconnues par les instances communales et par les fidèles partenaires.

#### ■ Au niveau du capital économique

Les premières années après l'arrivée de la Directrice n'ont pas été faciles au niveau financier (fournisseurs impayés, trésorerie catastrophique, documents absents, ...). Cette situation a engendré la décision du Conseil d'administration, d'une part, d'organiser des activités rentables et, d'autre part, de ne pas engager de personnel supplémentaire pour l'animation. Seule, la Directrice à temps plein était rémunérée sur fonds propres.

Au fil du temps, le volet financier s'est amélioré et le fonctionnement est devenu plus confortable. La nouvelle présidente est arrivée en 2013 avec ses aspirations pour le Centre Culturel et sa volonté de donner un nouvel essor à plusieurs activités. Le besoin s'est fait sentir d'engager un mi-temps avec les points APE obtenus. Des activités déjà existantes ont pris de l'ampleur, ce qui a généré des dépenses accrues par leur accès complètement gratuit.

Les animations d'éducation permanente ne génèrent pas de rentrée d'argent importante. Peu d'organisations entraînent un bénéfice étant donné les prix très démocratiques affichés. C'est une volonté très claire de la Présidente et du Conseil d'orientation.

La situation financière est donc loin d'être catastrophique, mais la vigilance est de rigueur. La charge salariale en augmentation, les rentrées stables des activités même parfois en diminution, l'apport financier non négligeable du Centre Culturel aux partenaires associatifs qui collaborent aux événements d'envergure et les dépenses liées à l'entrée dans le nouveau Décret avec un volet créatif de qualité et original nous amènent à réfléchir sur chaque enveloppe destinée à la programmation du Centre. L'équipe, quant à elle, est arrivée à ses limites quant à sa capacité de mise en place d'activités. L'engagement d'une personne supplémentaire n'est cependant pas envisageable.

Pour alléger le budget de différentes activités thématiques et rassembleuses, l'équipe a recours à des demandes de subventions complémentaires auprès de la Région wallonne et de cabinets ministériels.

Gageons que le Nouveau Décret, avec sa subvention de 100 000 € et la coopération entraîneront à la fois l'accueil d'un nouveau public et de nouvelles rentrées.



## ■ Au niveau du capital symbolique

Il est difficile ici de ne pas se répéter. L'équipe actuelle du Centre Culturel a la volonté de bien faire, de s'entourer de partenaires fiables qui comprennent les démarches et les enjeux du Centre et de concer-ner la population la plus large possible. Tout n'est pas parfait et faire mieux est toujours possible. L'équipe est attentive aux remarques propices à un meilleur fonctionnement et est capable de réajuster, d'aména-ger, de modifier.

Il est important de se renouveler et d'exploiter de nouveaux défis. Ce contrat-programme avec l'inscrip-tion de nouveaux enjeux amènera l'équipe dans une zone d'action non encore exploitée : la jeunesse.

Le Centre Culturel est reconnu. Les associations qui ont déjà travaillé avec l'équipe, reviennent et n'hé-sitent pas à dire aux autres « Allez au Centre Culturel ». Le Centre Culturel ne peut tout, mais on lui re-connait ses capacités d'interagir, de répondre avec efficacité et gentillesse aux différentes sollicitations.

La fatigue est parfois présente car chaque demande, chaque projet font appel à une disponibilité et à une implication importantes. La présence du public, les encouragements de la population, la recon-nnaissance par les instances publiques sont de réels encouragements pour la poursuite des missions qui incombent au Centre Culturel.

Le Centre Culturel est souvent le premier lieu vers lequel les nouveaux arrivants se dirigent pour connaître ce qui se passe dans la commune, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants.

## PHRASES SYNTHÉTIQUES ILLUSTRANT LE CENTRE CULTUREL

- « Moteur favorisant les rencontres, un lieu rassembleur de gens très différents, un ensemble »
- « Centre actif et en recherche du meilleur pour tous les publics du territoire. Jeunes - moins jeunes, actifs - moins actifs. »
- « Le centre culturel est plein d'ambition mais manque de moyens, surtout humains et a besoin d'une équipe organisée pour avancer. »
- « Pour le moment action, réaction ! »
- « On peut tout rêver... Tout est possible... »
- « Ne pas travailler dans l'urgence, utilisons tous les moyens de communication.  
Ne pas changer les formules qui fonctionnent et améliorer ou changer ce qui ne fonctionne pas. »
- « Momignies, tout est possible ! Le village de tous les possibles. »
- « Endroit d'échanges culturels, de découvertes. »
- « Le Centre culturel – des énergies, des cœurs et une aventure !  
Pour un mieux-être à Momignies. Haut les cœurs. »
- « Dans l'idéal, l'aspect financier ne doit pas être un frein pour les activités  
surtout concernant le public des enfants. »
- « La culture, c'est du plaisir ! »
- « Moteur indispensable à la vie de l'entité, favorisant les rencontres et la coordination entre les associations  
et activités locales, permettant aux gens qui ne sont pas censés se rencontrer, de le faire. »
- « Le Centre Culturel, c'est le plaisir pour tous, par tous. »
- « La culture, un plaisir pour tous, à partager sans modération. »
- « On peut tout rêver... Tout est possible... Mieux communiquer. »
- « Centre actif et en recherche du « meilleur de la culture »  
pour satisfaire les besoins de toutes les couches sociales de la population.
- « A Momignies, la culture c'est pour tous et par tous. »
- « La facilité financière pour l'accès des enfants aux activités et le développement des énergies,  
des leviers pour un mieux-être et pour un vivre ensemble (ouvert) à Momignies. »



## LES POINTS D'ATTENTION ET LES DEFIS CULTURELS IMPORTANTS

Comme mentionné dans les lignes précédentes, le Centre Culturel de Momignies a le souci de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre. Son action diversifiée se situe en faveur des citoyens, du plus jeune au plus âgé. Privilégier le lien, la convivialité, développer l'esprit critique, rendre accessible l'information, utiliser les ressources et potentiels locaux, créer des synergies entre différents secteurs d'activités, favoriser le partenariat... sont autant d'atouts et d'acquis du Centre Culturel. Le public suit ... la classe moyenne certainement (35 % de la population) et le public scolaire à part entière. Le tissu associatif renforce le rôle du Centre en le sollicitant pour une aide logistique, administrative et en personnel, ...

Aujourd'hui et demain, l'équipe d'animation portera une attention particulière à intégrer de manière optimale le citoyen dans le processus de décision et de réalisation. Pour ce faire, il profitera des moments propices à l'échange déjà existants pour l'informer, le sensibiliser au rôle auquel il peut accéder. De consommateur, il peut devenir acteur et être à la table de la construction du devenir du territoire, de la création d'un paysage culturel adapté à ses envies, à ses aspirations, à ses choix de vie, ...

Cette dynamique, cette expérimentation répétée et continue apporteront son lot d'essais/erreurs, d'ajustements, de frottements, de remises en question et d'apports enrichissants.

Approcher, toucher le public éloigné de la culture sera également un chantier important pour le Centre Culturel. Renforcer les liens existants avec le CPAS, avec le PCS, avec les membres de la Coordination sociale, avec les mouvements d'éducation permanente pour mettre en place une stratégie de contact et de rencontre avec ce public précarisé.

Les jeunes, adolescents et jeunes adultes peu présents dans les activités du Centre seront également un public privilégié dans la démarche d'accessibilité à la culture.

Le Centre Culturel a son siège à Momignies, il dispose de la gestion de la salle culturelle la mieux équipée pour sa pratique culturelle. La décentralisation des activités dans les villages fait partie des préoccupations de l'équipe qui n'hésite pas à accéder à d'autres lieux pour développer son action.

Ce volet devra être renforcé pour toucher le citoyen là où il vit et apporter au sein du village l'offre culturelle.

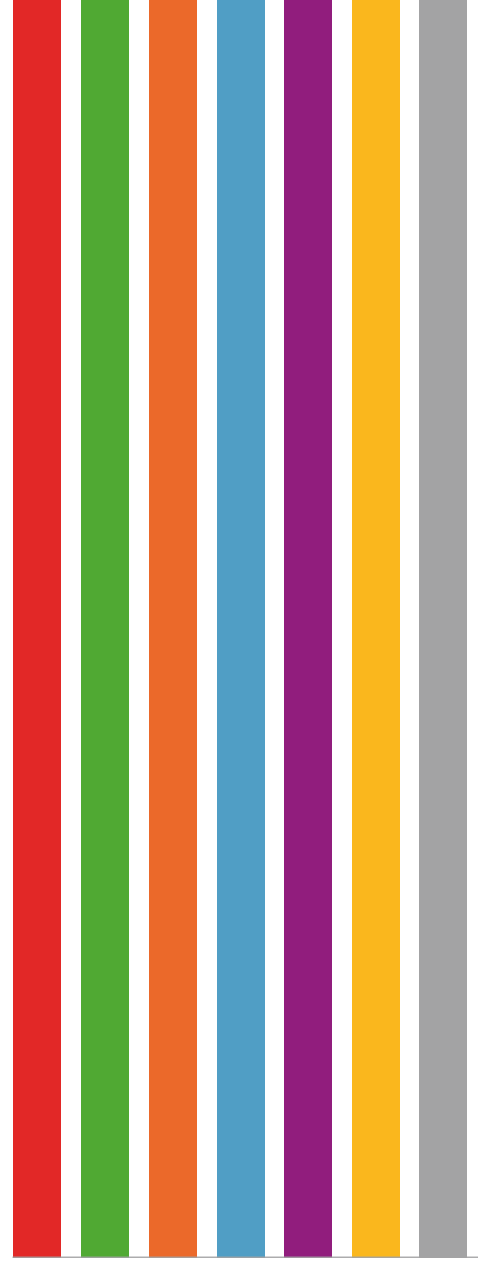
Pour rencontrer cet objectif, l'équipe d'animation devra utiliser ses outils de communication habituels et peut-être en envisager d'autres.

Quant au tarif pratiqué, actuellement le Centre affiche des prix d'entrée très démocratiques (8 €, 6 €, 5 €, 1,25 € Art27). Néanmoins, des remarques nous parviennent que les prix sont encore trop élevés.

Il faudrait peut-être envisager une formule de pass, d'abonnement, mais le souci est que la programmation du Centre n'est pas effectuée sur une année. Les opportunités, les sollicitations peuvent s'ajouter au calendrier du Centre. Le Centre Culturel pratique la formule de prix dégressif pour les familles nombreuses (Carnaval). Pour ces activités, on pourrait envisager une formule de parrainage.

Pour investiguer de nouveaux chantiers et accentuer sa créativité, le projet de pôle culturel dans la Maison Elis pourra apporter une nouvelle dimension à la démarche culturelle du Centre.

La Coordination sociale pourra continuer son travail de réseau, de synergie pour déboucher, après le diagnostic territorial, sur des actions adaptées, favorisant l'expression d'une dynamique de changement ...



# CHAPITRE 3

L'ACTION CULTURELLE

Le rapport de l'analyse partagée du territoire



## 1. INTRODUCTION

Le terme Décret et ses composantes a été inscrit dans l'ordre du jour du Conseil d'Administration en date du 31 mars 2014. Lors des réunions qui ont suivi, Cinthia M. a présenté l'avancée des démarches, des consultations de la population, des résultats du travail du Conseil d'orientation. En sa séance du 14 juin 2018, le Conseil d'Administration a validé la note de synthèse reprenant l'ensemble du travail de l'analyse partagée.

Le CO s'est fixé comme objectif de déterminer les étapes à la rencontre de la boucle procédurale, pas toujours dans un ordre chronologique, mais avec le souci de travailler sur chaque élément.

Des allers/retours ont été très fréquents, passant d'un concept à un autre recherchant sa bonne définition et sa juste compréhension et réfléchissant sur le contenu à apporter à l'item.

Le travail de l'équipe a consisté à préparer les réunions du Groupe de travail et du CO pour alimenter les rencontres, pour amener de la matière, pour rencontrer les éléments de la boucle procédurale.

Dans la composition du CO, l'équipe a porté son attention sur le fait de concerner et d'accueillir des services actifs sur le territoire avec leur expérience et leur expertise dans différents domaines tels le PCS, la Bibliothèque, le CPAS, ... Dans un premier temps, tous ont répondu positivement, mais ne peuvent pas toujours être disponibles dans les créneaux horaires des réunions. Ils sont tous attentifs à l'évolution du processus et un contact pour un échange avec eux est toujours possible.

Pour atteindre la population scolaire et les habitants, tout un cheminement créatif a été développé pour susciter l'intrigue, le questionnement et découvrir l'objet de tant de mystères.

L'information sur le Décret, ses étapes et les résultats sont insérés à partir de décembre 2015 à la fois au sein des pages du trimestriel « A Travers nos villages », dans la Bougeotte distribué à 2 500 exemplaires sur le site du Centre Culturel et sur la page facebook créée exclusivement pour le Décret. Dès mai 2017, l'équipe a également sollicité la presse pour couvrir le « chemin emprunté ».

## 2. DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE DE L'ANALYSE PARTAGÉE

**L'analyse partagée du territoire de Momignies s'est déroulée en plusieurs temps.**

- L'équipe d'animation, les groupes de travail mènent depuis toujours un questionnement, une évaluation sur les différentes actions. La population a la possibilité de donner un avis, une appréciation soit lors des activités ou dans un espace plus informel. La proximité de l'équipe engendre des contacts propices à l'expression.
- L'équipe a organisé un moment spécifique avec les associations affiliées au Centre, les partenaires locaux et les Centres Culturels de la Botte « Soirée des associations » janvier 2016.
- Elle s'est également intégrée dans des animations programmées par d'autres opérateurs, le Plan Cohésion sociale, le PCS, l'Entraide Pause Café (Vie Féminine) lors de la chasse aux œufs (avril 2016).



- L'événement extérieur plus populaire, le Kiosque fête Noël de décembre 2016, a été l'occasion d'installer un arbre à souhaits sur le site de la Grand-Place et ainsi d'aller vers le spectateur, de l'interpeller et de susciter son expression.
- En avril 2017, lors de la Journée Internationale des Femmes, un atelier créatif permettait l'expression de ce public.
- Le moment phare et le plus visible par toute la population a été le Bia P'Tit Tour en juin 2017.

### 3. L'AUTOÉVALUATION DE L'ÉQUIPE

Un petit groupe composé de l'équipe et de deux membres du Conseil d'orientation (deux enseignantes) s'est isolé pendant quatre matinées pour réfléchir et pouvoir mettre des mots sur les réponses à apporter à la question « Quelle culture est développée par le Centre Culturel sur le territoire de Momignies ? ». Un temps d'arrêt pour prendre du recul et de la hauteur sur l'action du Centre.

L'équipe a choisi de ne pas être seule pour mener ce chantier pour avoir des interactions, des confrontations de points de vues plus profondes et plus libres de tout jugement avec deux personnes qui ont une vision plus détachée, moins sentimentale par rapport au travail culturel de l'équipe.

#### ■ Culture plurielle

Plurielle

##### o Social

- ♦ Jeunes en-dessous de 15 ans .....19 %
- ♦ Tranche 15-39 ans ..... 29,4 %
- ♦ Tranche 40-65 ans ..... 33,4 %
- ♦ Tranche 65-79 ans ..... 13,9 %
- ♦ Tranche 80 ans et plus ..... 5 %

##### ♦ Public

- Catégorie population
- Population qui bouge
- Population itinérante
- Nombreux déménagements
- Expulsions

##### o Culturel

- ♦ Activités (type des activités proposées)

##### o Economique

- ♦ Art. 27
- ♦ Revenu moyen par habitant bas
- ♦ Beaucoup de familles monoparentales
- ♦ Logements
  - peu confortables ;
  - logements sociaux insuffisants ;
  - loyers relativement bas qui attirent une certaine catégorie sociale de population, des familles plus pauvres ;
  - beaucoup de logements insalubres ;
  - pas loin des vendeurs de sommeil.

Sortie du territoire de Momignies pour emploi vers des centres urbains.  
Entrée dans le territoire à la recherche d'un logement au loyer abordable.



Activités du centre culturel :

Public cible :

- o Enfants
  - Scolaire
  - Extrascolaire
- o Femmes
- o Écoles
- o Public éloigné de la culture en démarche
- o Familles
- o + de 50 ans (seniors, aînés)

Tout public :

- o Kiosque Fête Noël
- o Fête de l'Été
- o Promenade Gourmande
- o Programmation de diffusion (cinéma, théâtre)
- o Concerts

Public en demande : ados, > de 50 ans (seniors, aînés pour des activités de loisirs)

Attention : problème de sécurité dans le centre de Momignies

## ■ Culture "tiroir"

Une activité = un public

Pas toujours de connexion avec les autres activités

- o Activité Lieu fermé en salle
  - Population qui ne désire pas se mélanger aux autres populations
- o Événement extérieur = lieu plus ouvert – les milieux socio-économiques se mélangent
  - Public précarisé pas stigmatisé quand il fréquente l'événement
  - Moins de confrontation aux autres et à la différence

= cloisonnement socio-économique

(Des gens se disent « ce n'est pas pour moi, ce n'est pas ma place »)

- o Culture de clocher (attachement à l'endroit où on vit, au cercle de personnes que l'on fréquente)  
La culture de clocher résiste à la fusion des communes surtout auprès des natifs.  
La population est très mouvante ce qui est un frein à l'intégration de la culture de clocher.  
Les jeunes de Villages tentent de maintenir cet esprit de clocher avec quelques difficultés. Il semble que les « jeunes » qui perdurent sont celles qui sont composées de personnes d'âges différents dont des adultes.
  - L'association fait partie de tel ou tel village.
  - Comment aller à la rencontre des autres ?

Communication en petit groupe avec les gens avec qui on se sent bien, ...

= cloisonnement



## ■ La notion de « ruralité »

Ruralité : de la campagne, des champs

Type :

- densité population faible
- activité agricole importante

3 types usages :

- Campagne cadre de vie (des citadins viennent pour vivre en continu ou maison de campagne)
  - Personnes qui viennent du Brabant Wallon pour la tranquillité et le cadre de vie
- Campagne ressources
  - Des personnes de la ville (citadins) viennent comme ressources pour développer des projets, des activités liées à la nature.
- Campagne nature
  - Nature préservée (mare didactique, arboretum, plan Maya, semaine de l'arbre, semaine propreté)

Culture propre au milieu rural.

Exemple d'activité : marche gourmande.

Centre culturel proche de la population et la connaît, la cerne bien.

Ruralité

La ruralité est plurielle, ce qui signifie que chaque village a son identité, sa réalité, ses ressources, sa population, sa diversité. La ruralité se définit également par son éloignement d'un centre urbain, par son emplacement géographique, par son développement économique et par la vitalité de sa population (niveau d'implication des citoyens).

La ruralité évolue avec un cadre de vie, des ressources et l'environnement naturel.

- Aspect vert
  - Collaboration
- Aspect géographique
  - Par la Marche gourmande, valorisation des producteurs locaux

*Constat : Le CC est lié à sa situation géographique (isolement et caractère transfrontalier).  
La ruralité est un facteur intrinsèque dans l'élaboration du plan d'actions du Centre.*

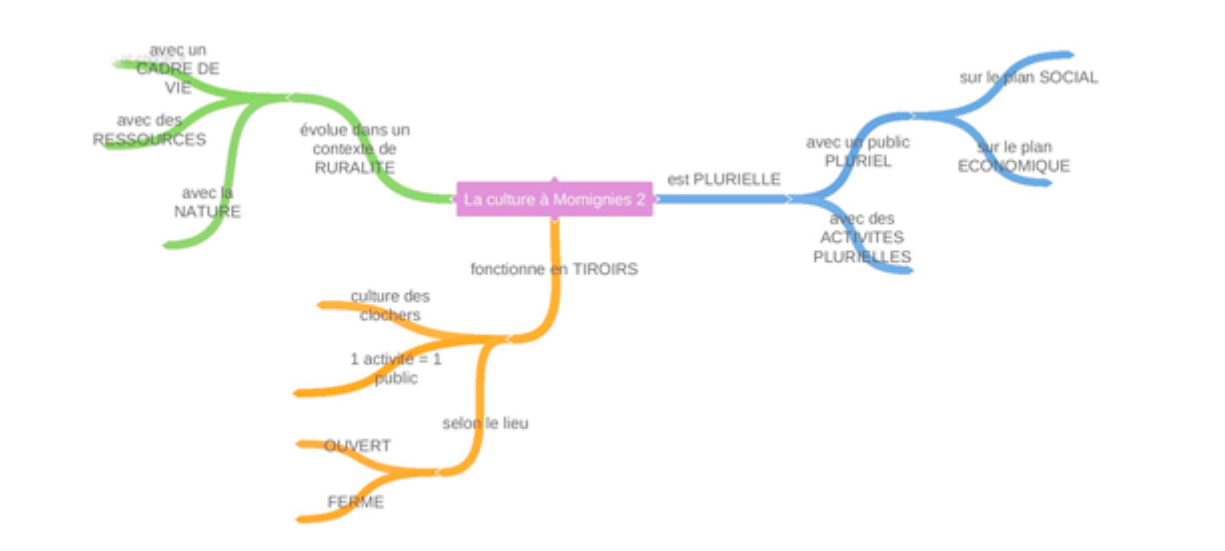
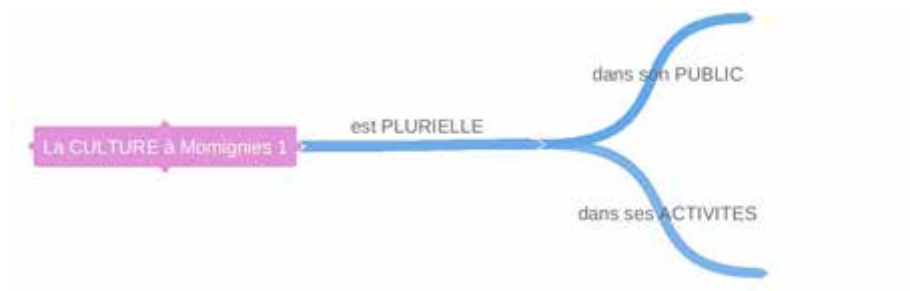
**Question :** Le centre ne met peut-être pas tout en œuvre pour diminuer cet isolement géographique :

- site internet/Facebook – imaginer une rubrique covoiturage ;
- amener des activités extérieures ;
- créer un lieu, un espace où les citoyens seraient acteurs du local ... des coopérateurs.

**Idées :** panneaux sur les herbes, plantes, fruits le long du Ravel.

Momiclic, l'EPN pourrait être un centre de formation pour des formations délocalisées.





La définition du mot culture, pour le Centre Culturel de Momignies, ainsi que la description du territoire et de ses mentalités, amènent son lot de constats et d'hypothèses de travail.

La « Culture » est plurielle. Elle touche différents groupes de la population. La Culture est en « tiroirs » quelque peu cloisonnée. Une cohésion existe dans chaque tiroir, mais pas nécessairement avec les autres tiroirs.

- La notion de ruralité avec ses caractéristiques humaines, paysagistes, environnementales est une notion importante à considérer dans le déploiement culturel.
- Le descriptif du mot cloisonnement pour Momignies est à épingler : cloisonnement des villages, cloisonnement des publics, cloisonnement socio-économique, cloisonnement des générations = SUSCITER, IMPULSER LE LIEN – PARFAIRE LA COMMUNICATION – ACCENTUER L'OFFRE de services
- Les forces de l'entité avec son patrimoine naturel préservé, avec son cadre de vie paisible sont à valoriser = RENFORCER la FIERTE, L'APPARTENANCE à cet environnement
- Comment approcher le public des jeunes, les jeunes que l'on ne voit pas et les groupes visibles déambulant dans les rues, sur la Grand-Place, occupant des lieux bien précis, ce qui génère, auprès de la population, un sentiment d'insécurité. Quels sont vraiment leurs souhaits, leur vision, leurs besoins, ... ? Comment approcher ces jeunes ? Comment les rendre actifs de changement ? Comment susciter leur engagement dans la cité ?
- De leur côté, les seniors aiment se rencontrer, apprécient que l'on s'occupe d'eux en leur proposant des activités festives qui les rassemblent.



## 4. L'APPEL AUX PARTENAIRES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION

L'équipe a établi une liste de personnes qui ont été contactées chacune par téléphone et par courrier, afin de composer cette nouvelle structure. La Directrice leur a expliqué, individuellement, le contexte du Décret, ses composantes ainsi que le rôle et les missions du Conseil d'orientation. Elle leur a signifié clairement l'importance de leur présence, de leur investissement, de leurs connaissances des réalités du territoire.

L'équipe a souhaité inviter des personnes, représentantes de services de champs différents (éducation, social, éducation permanente, tourisme, artiste, habitante) remplies de ressources et d'envie de faire bouger les choses.

Au départ, dans sa mise en place, cette instance s'appellera groupe de travail et deviendra au fil des réunions Conseil d'orientation qui sera validé le 24 avril 2017 avec l'élection de sa présidente.

### COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL INITIAL : 17/11/16

Céline COUSOT	Rières
Christel DELAHAYE	Momignies
Christine GHISLAIN	Monceau-Imbrechies
Cinthia MARTIN	Villers-la-Tour
Claudine BERHIN	Sivry
Clémentine DELCHAMBRE	Anor
Corentin CONSTANT	Beauwelz
Jean-Marc MONIN	Momignies
Martine BRUNOIS	Momignies
Martine SOBRY	Forge-Philippe
Micheline MASAY	Chimay
Vanessa KOSIDLO	Macon
Véronique RIEZ	Macquenoise

### COMPOSITION CONSEIL D'ORIENTATION

	CA	Eq	Ä		
Céline COUSOT	X			Ecole Wallonie Bruxelles Enseignement Momignies	Rières
Chanaël BICZYSKI*			X	Office du tourisme	Momignies
Christel DELAHAYE			X	Association du devoir de mémoire de Momignies Château-ferme de Macon	Momignies
Christine GHISLAIN		X		Centre culturel Momignies	Monceau-Imbrechies
Cinthia MARTIN		X		Maribel - Centre culturel Momignies	Villers-la-Tour
Claude BERHIN			X	Bibliothèque de Momignies	Sivry
Clémentine DELCHAMBRE	X			ASBL Promotion tourisme - Projets environnementaux	Anor



	CA	Eq	Ä		
Corentin CONSTANT		X		Centre culturel Momignies	Beauwelz
Jean-Claude DRESSE			X	Artiste commune	Momignies
Jean-Marc MONIN			X	ES Mominoise	Momignies
Maëlys BICZYSKI			X	Habitante de Momignies	Momignies
Martine BRUNOIS	X			École de Macon	Momignies
Martine SOBRY			X	Maison d'accueil communautaire "L'école des s'âges"	Forge-Philippe
Micheline MASAY	X	X		Centre culturel Momignies	Chimay
Michèle SANDRARD*			X	Plan de Cohésion Sociale de Momignies	Macquenoise
Sylvie DURIEUX			X	CPAS Momignies	Seloignes
Valérie DECLERFAYT			X	École de Macquenoise	Macon
Vanessa KOSIDLO			X	Habitante de Macon	Macon
Véronique COUTURE			X	Oxyjeune - AMO	Nalignes
Véronique RIEZ	X			Échevine culture et enseignement - Présidente Centre culturel Momignies	Macquenoise

## 5. LA PREMIÈRE SÉANCE INAUGURALE DU GROUPE DE TRAVAIL

Le 17 novembre 2016, les membres du groupe de travail se mettent au diapason sur les notions importantes liées au Décret, avec l'accompagnement du Directeur du Centre Culturel « Action-sud » de Nismes. Le droit à la culture et les droits culturels sont explicités. Le groupe travaille ensuite sur les éléments du droit à la culture par rapport à l'action du Centre.

**Le groupe met en avant plusieurs points d'attention :**

- renforcer l'accès à la culture du public précarisé ;
- travailler différemment le public des femmes ;
- développer une communication sur les actions mises en place sur Momignies ;
- apporter une meilleure connaissance des associations locales (valorisation dans les outils de communication du Centre) ;
- travailler l'accueil des nouveaux arrivants.



## 6. LA CRÉATION DES COMMISSIONS LOCALES DU CONSEIL D'ORIENTATION

Pour Momignies, nous n'avons pas privilégié la création de commissions locales. L'équipe d'animation et le conseil d'orientation ont œuvré ensemble tout au long du processus. Etant donné que le Conseil d'orientation est composé de personnes représentantes des services partenaires ponctuels ou récurrents du Centre, nous n'avons pas trouvé opportun de constituer une nouvelle instance et ce, pour favoriser la cohésion du groupe, pour garder la capacité de gestion des apports, des éléments marquants et éviter de multiplier les réunions.

## 7. PREMIÈRE RÉCOLTE DE PAROLES DU PUBLIC

Pour récolter la parole du public, l'équipe d'animation a, dans un premier temps, invité les associations affiliées et les acteurs culturels et sociaux du territoire à découvrir les notions phares du Décret et à s'exprimer par rapport à plusieurs axes de travail, au préalable définis et choisis par l'équipe. Elle s'est également intégrée dans une organisation extérieure pour solliciter l'expression d'un public qui fréquente peu ou pas le Centre Culturel (plusieurs familles précarisées lors d'une chasse aux œufs organisée par le Plan de Cohésion sociale sur le site proche du local où s'effectuait ce même jour la distribution de colis alimentaires par l'Entraide Pause Café (vie Féminine)). Pour la rencontre avec ce public, la coordination Art27 était présente pour apporter une visibilité et l'offre de ce service.

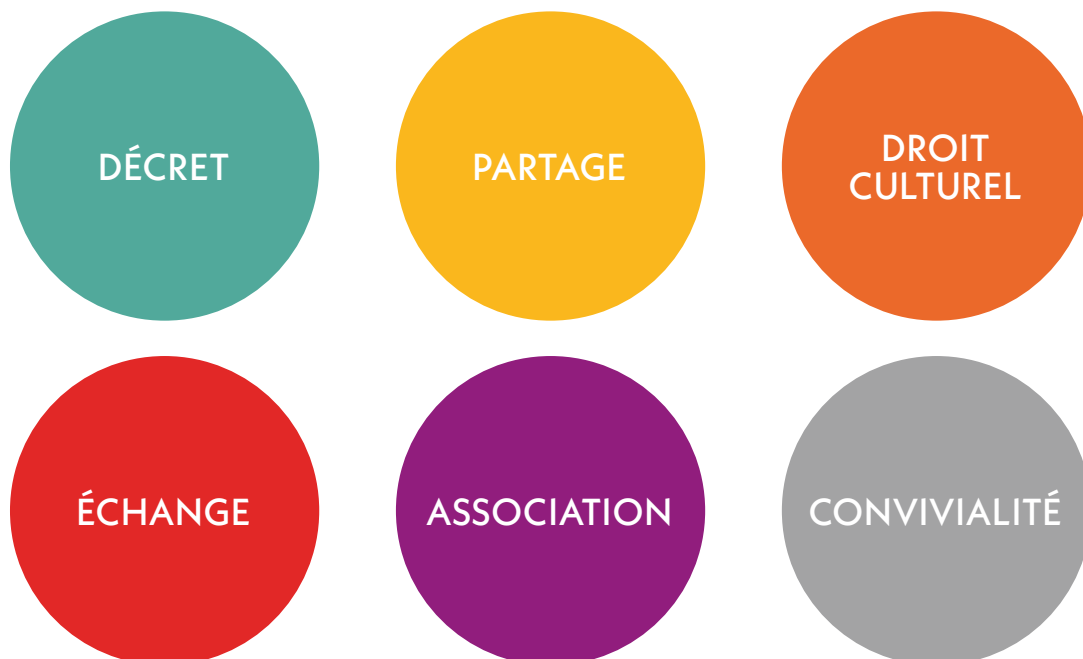
Elle a également profité d'organisations du Centre pour toucher un public différent : La Journée des Femmes pour récolter les avis, les perceptions des femmes et le Kiosque fête Noël avec l'installation sur la Grand-Place de l'arbre à souhaits.

Nous constatons que les paroles exprimées se concentrent à la fois sur des enjeux de société et sur des envies d'actions culturelles plus concrètes.

Tous ces souhaits énoncés, lors de ces différentes rencontres, seront utiles et viendront nourrir la réflexion du Conseil d'orientation.

### 7.1 SÉANCE PLÉNIÈRE DU 21 JANVIER 2016

#### RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS AFFILIÉES ET PARTENAIRES.



## Le mot Décret est lancé et vulgarisé.

Le 15 décembre 2015, une invitation officielle cosignée par Véronique Riez, Echevine de la Culture et Présidente du Centre Culturel de Momignies et par Micheline Masay, Directrice du Centre Culturel de Momignies a été envoyée aux représentants des associations locales et plusieurs acteurs locaux, afin de les convier à une soirée de rencontre.

D'une part, cette invitation répondait à une demande formulée lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 21 mai 2015 par plusieurs associations qui souhaitent mieux connaître les groupements locaux et pouvoir valoriser au mieux leurs activités.

D'autre part, cette rencontre était une réelle occasion pour présenter le nouveau Décret et ses implications sur le Centre Culturel de Momignies.

C'est massivement et avec enthousiasme que les associations ont répondu et se sont retrouvées lors de ce rendez-vous dans la salle culturelle le Kursaal. Répartis par 10 autour de tables rondes, cet aménagement de la salle permettait la convivialité et l'échange.

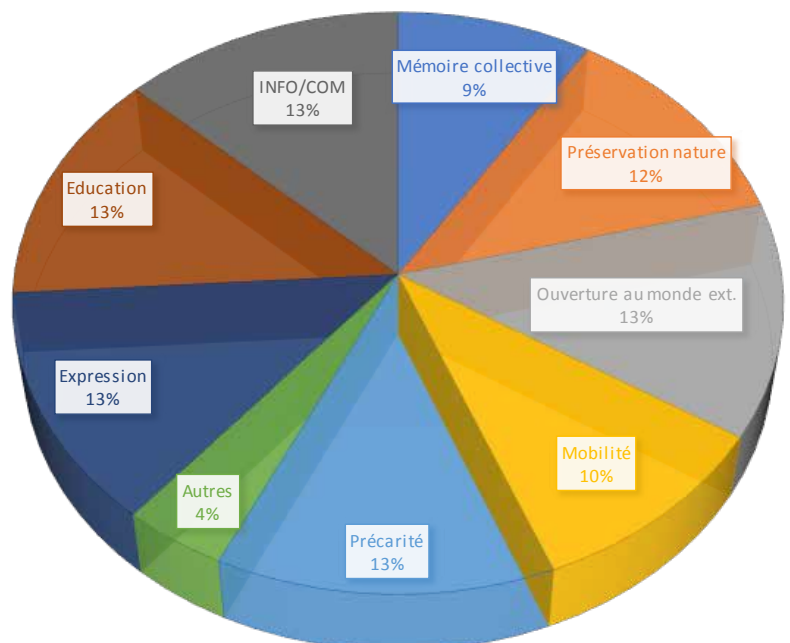
Organisée en deux temps, la soirée s'est tout d'abord axée sur une présentation, sur power point, du nouveau décret et de ses concepts par le Directeur du Centre Culturel régional « Action sud » de Nismes qui a abordé de façon compréhensible et accessible les points suivants : missions de base des centres culturels, droit culturel, action culturelle générale, ...

Un échange questions/réponses s'en est suivi.

Ensuite, les invités ont pu s'exprimer librement et spontanément à l'aide de post-it sur :

- plusieurs axes de travail porteurs développés par le Centre Culturel et suggérés par l'équipe (Education, Info/communication, mémoire collective, préservation de la nature, ouverture au monde extérieur);
- plusieurs thématiques de société qui touchent le territoire de Momignies : Mobilité, précarité, et autres à définir.

La consigne donnée : à l'aide de trois post-it par thématique « Exprimez-vous ... comment ces mots vous parlent... ?, les (re)connaissez-vous dans les actions du Centre ? Quels seraient vos souhaits pour l'entité de Momignies ?



En réunissant avec succès de nombreuses associations locales au cours de cette soirée conviviale du 21 janvier 2016, le Centre Culturel s'est résolument engagé dans la première étape du processus de transition décrétole dont l'objectif consiste à faire émerger les enjeux prioritaires de la société locale au moyen d'un processus participatif.

Des informations importantes, pour le suivi de la boucle procédurale, ont été collectées via les partenaires locaux présents.

Des actions culturelles, déjà menées par le Centre Culturel, ont été largement citées et des suggestions d'actions figurent en nombre sur les post-it.

Des propositions et des réflexions intéressantes ont été mises en évidence à la lecture des post-it.

Certains thèmes ont reçu des idées identiques et parfois des énoncés de projets déjà existants, ce qui signifie que plusieurs projets portés par le Centre Culturel sont connus et perçus positivement par les associations présentes.

Ce processus participatif a été riche de données et a été une réelle opportunité pour les associations de s'exprimer et de mettre en avant des améliorations possibles, notamment en matière de communication. Améliorer la visibilité du Centre et de ses activités, développer des outils via les nouvelles technologies, faciliter la communication des activités du tissu associatif vers le tout public, faire connaître l'existence et la diversité des associations sur le territoire sont autant de propositions sur lesquelles le Centre Culturel devra se pencher.

#### Quelques expressions :

- « Pot de bienvenue : une fois par an faire un verre pour les nouveaux habitants (invitation personnelle) »
- « Organiser des journées d'expression »
- « Redynamiser les contacts entre villageois en organisant des festivités lors des élections ou autres »
- « Education responsable : davantage d'actions citoyennes. »

Des thématiques de société, liées à la réalité sociale de la commune de Momignies, ont également fait l'objet d'une attention particulière :

- mobilité ;
- précarité ;
- le vivre ensemble.

## 7.2 LA CHASSE AUX ŒUFS – SENSIBILISATION À L'ART27

Depuis fin 2016, le Centre Culturel a démarré un travail de sensibilisation de l'Art27 auprès du service social et de la Présidente du CPAS de Momignies, afin de répondre au mieux aux sollicitations du public sur l'accès à ces tickets et sur les propositions d'offres de l'Art27.

Pour concrétiser au plus près la visibilité de l'Art27 et approcher le public plus précarisé et éloigné de la Culture, public qui fréquente peu les activités du Centre.

Une activité s'est présentée à l'équipe : la Chasse aux œufs organisée par le Plan de Cohésion sociale. A cette même date, se déroulait également la distribution de colis alimentaires par l'Entraide

Pause Café. L'idée a été d'associer à la démarche du Centre d'autres partenaires comme l'Accueil Temps Libre, le CPAS, Le PCS et l'Art27.

L'activité consistait en une après-midi d'animations et de jeux (jeux en bois) sous chapiteau. Près de 40 enfants habitant les deux cités de Momignies et les jeunes fréquentant le PCS ont participé à cette après-midi.



Deux animations ont été organisées afin de collecter leurs attentes :

- « Semeur de culture »
- « Envie de sorties »

### ANIMATION « SEMEUR DE CULTURE »

Les animatrices de l'Art27 présentaient le concept et ses objectifs.

Les personnes intéressées décoraient, illustraient une carte et au verso de cette carte écrivaient leur coup de cœur en matière culturelle (expo, concert, ...) qu'elles déposaient ensuite dans une urne. Le public pouvait utiliser autant de cartes qu'il souhaitait.

Les enfants ont participé activement aux différentes animations proposées sous le chapiteau et sont repartis le sourire aux lèvres (et des sacs lourds de chocolat !).

Presque toutes les personnes présentes (parents-enfants et organisateurs de l'événement) ont pris le temps de compléter une petite carte « semeur de culture ».

Certains enfants ont même demandé de compléter plusieurs cartes !



### ANIMATION « ENVIE DE SORTIES »

Le Centre culturel suscitait l'échange, récoltait les avis, suggestions du public en matière d'activités culturelles, de vie culturelle dans la commune. Ceux-ci étaient apposés sur un panneau appelé : « Envie de sorties ».

Le public rencontré a énoncé plusieurs freins à sa participation à la vie culturelle de la commune : le coût des activités, avec de petits moyens financiers, les fins de mois ne sont pas faciles (les parents avouent se sacrifier pour permettre à leurs enfants d'accéder à des activités). D'autres avouent cacher l'annonce d'une activité payante pour ne pas faire mal au cœur à leurs enfants.

La difficulté pour certains de gérer le regard des autres, est-ce être normal ? Tout un chacun peut connaître des écueils de vie. Beaucoup ont confié à l'équipe leur méconnaissance de l'Art27 et de ses avantages. Et d'ajouter « Sur son chemin cela fait tant de bien de rencontrer une personne humaine qui peut comprendre et ne pas juger. Tendre une main, une écoute bienveillante ».



Quelques expressions :

- « TAG, Graffitis sur vieux mur »
- « Photographie (musée de la photo) »
- « Jardin communautaire »
- « Activités enfants accessibles »
- « Karaoké avec des gens que l'on ne connaît pas »

Synthèse :

- Un désir de tous de créer de nouvelles activités-stages pour les plus petits. Cette idée est d'autant plus intéressante qu'elle a d'abord été proposée par les enfants eux-mêmes (pré-adolescents). De plus, elle est la première proposition de chaque parent interrogé.
- Les enfants souhaitent organiser des journées intergénérationnelles avec les aînés.



- Bon nombre d'activités proposées ont pour objet l'aménagement de la commune (avec comme discours sous-jacent l'envie de « faire ensemble ») : décorer les pots de fleurs, faire un jardin communautaire, avoir un vieux mur où s'exprimer (graffitis), refaire une plaine de jeux, ...
- Les activités « classiques » sont toujours plébiscitées par les enfants : cinéma, danse, musique.

### L'objectif de visibilité

En dehors des animations proprement dites, l'objectif de la journée était également de faire découvrir, au public concerné, ce qu'il est possible de faire avec Article 27 et/ou au Centre Culturel et, évidemment, avec tous les autres partenaires que nous avons sur la commune de Momignies).

**article 27**

## Article 27! C'est quoi?

Une ASBL qui s'est donnée pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès à toutes formes de cultures à vous qui, peut-être, vivez une situation sociale et ou économique difficile.

chimay.philippeville@article27.be

En partenariat avec les CPAS et d'autres organismes sociaux, nous vous permettons d'accéder aux événements culturels ou de participer à divers ateliers artistiques moyennant la somme de 1.25€.

**Comment?**  
En allant chercher votre tickets Article 27 chez l'un de nos partenaires sociaux à Momignies.

**En plus?**  
Vous avez envie de sortir, de participer, mais ne savez pas où, ni comment y aller vous pouvez faire appel au soutien de nos ambassadeurs culturels qui vous accompagneront aux spectacles qui vous attirent.

Vous avez des idées? Des envies? Proposez les à votre Centre Culturel local de Momignies  
Ou contactez votre coordinatrice locale au 0478/41.37.23

Il faut souligner la richesse des moments partagés avec la présence des adultes présents avec leurs enfants lors des animations. Plusieurs d'entre eux ont fait part de leur vécu et ont témoigné leur méconnaissance et leur surprise quant aux nombreuses possibilités offertes par l'Art 27.

Les personnes semblaient très intéressées et ont semblé manifester l'envie de partager ensemble des organisations sur Momignies (au Centre Culturel, chez Pause-Café, ...).

Le contact direct s'est avéré très positif pour présenter et proposer des activités. L'identification d'Article 27 à un visage, à une personne et la visibilité de la Directrice du Centre Culturel suscitent une approche plus confiante, plus spontanée. Les acteurs locaux s'intéressent à eux, vont vers eux et les écoutent.

## Envie de sorties ?

CINEMA THEATRE  
ATELIER CONCERT ETC...

**A MOMIGNIES  
OU AILLEURS ?  
Avec nos guides de  
MAN-CHATEAUX...**

**POUR 1,25 €**

Demander votre ticket Article 27

Infos : CPAS 060/51.04.30 Centre Culturel 060/51.24.60



## 7.3 L'ARBRE À SOUHAITS – KIOSQUE FÊTE NOËL 2016

Lors de sa réunion de travail du 17 novembre 2016, le groupe de travail a proposé d'installer un arbre à souhaits lors du Kiosque fête Noël, afin de solliciter tout citoyen à inscrire ses souhaits pour le territoire, sur des boules en papier qui seront ensuite accrochées à l'arbre.



Le groupe choisit Céline, membre du groupe, Directrice de l'école fondamentale de la FWB de Momignies, pour ses qualités relationnelles, en vue d'animer « l'Arbre à souhaits ».

La récolte s'est effectuée le vendredi soir et le dimanche après-midi.

### SOUHAITS EXPRIMÉS

- Activités pour nos enfants
- « Je veux que ma famille soit bien »
- Une fête des voisins à Macon en face de chez Albert
- Expositions itinérantes
- Activités pour enfants de 3 à 18 ans
- Plus d'activités pour les enfants dès 3 ans
- Visibilité du Centre ... continuez ainsi !
- Ducasse de Macon et fête dans les villages
- Développer le volet économique et l'emploi
- Plus de visibilité des activités du Centre
- Des apéros au kiosque ... produits locaux
- Concert sur le kiosque
- Une communication plus efficace... mise en réseau
- Bien-être dans les établissements scolaires
- Activités pour les femmes de plus de 50 ans
- Plus de vie dans les villages
- Faire des vacances pour mes six enfants
- Je suis contente de notre commune ... les élus sont fort à l'écoute de la population
- Une valve d'infos culturelles devant l'Administration Communale
- Plus d'activités bien-être
- Sport pour les femmes
- Partager les projets ... mutualiser les projets
- Projets environnementaux plus développés
- Faire reculer la pauvreté ... un projet, des actions, des solidarités
- Tailler à la bonne période des arbustes se trouvant 100m plus loin que le lavoir de Beauwelz afin de les voir fleurir.



## SYNTHÈSE

Vingt-cinq boules ont été récoltées et répertoriées.

Ce nombre est minime par rapport au nombre de visiteurs (+/- 900 personnes) lors du « Kiosque de Noël ». Ceci peut s'expliquer par le fait que l'animation « l'Arbre de Noël » ne s'est déroulée que le vendredi et le dimanche à notre demande (moments de grande affluence du public).

Il n'est pas toujours aisé, pour le citoyen, de confier spontanément un avis, une idée. La population se déplace pour vivre un bon moment entre amis, déguster les produits de Noël, faire ses achats et découvrir les spectacles et animations féeriques.

Par rapports aux souhaits émis : les mots clés seraient :

- **LE LIEN**, lien entre les personnes entre les villages, entre les générations.
- **LA COMMUNICATION** avec plus de visibilité des activités du Centre, des infos culturelles ;
- **DES ACTIVITES NOUVELLES** pour les ENFANTS et les FEMMES
- Le **TERME PAUVRETE** qui est à nouveau prononcé.

### 7.4 JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES DU 07 MARS 2017

L'édition 2017 de la Journée des Femmes avait pour thème : « Et vous les femmes en 2017, comment allez-vous ? » Au programme, différents ateliers d'expression créative et notamment un atelier « Gourmandises ». En clôture de la réalisation d'une pâtisserie, un merveilleux, les dames étaient amenées à exprimer, à rêver leur commune :

- Plus de rencontres festives pour les personnes plus âgées (thé dansant, ...);
- Ouverture et collaboration entre les différentes associations de l'entité, des moments de rencontre entre celles-ci ;
- ouverture d'esprit aussi envers l'autre ;
- emploi : besoin d'une redynamisation en termes d'emploi à Momignies
- richesse des commerces : l'animation qu'ils apportaient autrefois a disparu, or, Momignies a des richesses et on voudrait que celles-ci soient mises encore plus en valeur ;
- convivialité (rejoint le besoin de rencontres pour toutes les générations).

**MOMIGNIES – Kursaal**  
**Mardi 07 Mars 2017**

# JOURNÉE DES FEMMES

**THÈME : Et vous les femmes en 2017, comment allez-vous ?**

**8 H 30 :** Accueil et mot de bienvenue

**9 H 15 :** **Amnesty International** De l'Afrique du Sud au Salvador en passant par la Chine, présentation de 3 cas de femmes suivies par Amnesty International Belgique Francophone

**10 H 00 – 10 H 30 :** Extraits du film réalisé par Vie Féminine Namur « **Violences conjugales : quand les murs parlent, il faut oser entendre** ».

**10 H 30 – 10 H 45 :** Pause

**10 H 45 – 11 H 00 :** Portrait statistique de la Femme à Momignies présenté par le Docteur Christian Massot de l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

**11 H 00 – 12 H 00 :** Présentation vivante par d'Isabelle Animatrice ACRF – Femmes en milieu rural du livre « **L'emprise du genre** » d'Ivana Löwy suivi d'un échange.

A nouveau : les mots **LIEN, CONVIVIALITE, FAIRE ENSEMBLE, EMPLOI, MISE EN VALEUR** des **RICHESSSES**.



## 7.5. L'ÉVÉNEMENT PHARE DE LA RÉCOLTE « EL BIA P'TIT TOUR » 23 ET 25 JUIN 2017

Avant d'aboutir à cette activité, le groupe de travail et l'équipe se sont torturé les méninges. Le souhait de tous les membres était de trouver une animation originale, mobilisatrice, jamais vue encore à Momignies, à fois créative, conviviale et instructive. Trouver un moyen d'accrocher la population au décret et à la récolte de leurs avis sans les ennuyer, sans les agacer, ... Etre dans une proximité avec le public, créer une ambiance chaleureuse propice à l'expression.

Lors du groupe de travail du 07 février 2017, plusieurs idées ont été lancées :

- vidéo micro-trottoir Freddy Tougaux ;
- maquette villages.

Autres propositions issues du débat vivant :

- proposition d'un flash mob ;
- « Là où je t'emmènerais » : découvrir un lieu ;
- utilisation de la Ligue d'Impro. ;
- 7 artistes, 7 villages ;
- capter plein d'infos, en faire une capsule de 5 minutes, exploiter de manière artistique la capsule ;
- un journal parlé : Momignies en 2025.

Pour le groupe de travail, il était important d'aller au cœur des villages de l'entité, afin de récolter les attentes de l'ensemble des citoyens. Le moyen utilisé devra être original, favoriser l'expression spontanée des avis, identifier une transposition de la collecte via une concrétisation artistique.

Le groupe a chargé l'équipe d'animation de plancher sur l'idée de comment consulter la population des sept villages. L'aide d'un artiste sera certainement la bienvenue. Johanna Dupont, artiste locale, sera contactée.

Pour approfondir sa réflexion et son questionnement Il est demandé aux participants : Qu'est-ce qui pourrait lier les villages ? Comment illustrer, symboliser le lien entre les villages ?

Par le Ravel, la forêt, par une chaîne humaine, par une carte interactive, ...

A la réunion du 14 mars 2017, l'équipe d'animation transmet, au groupe de travail, deux propositions d'animation pour récolter les avis de la population.

### ■ Proposition 1 : JT 2025

Produit final :

- Journal télévisé + pubs
- Générique et titres
- 7 reportages avec photos du village en ouverture
- Analyse et retranscription

Finalité :

- Retranscrire et refléter la vision de l'avenir transmise par les habitants de l'entité de Momignies

Méthode :

- Pubs : voir les commerçants, artistes, personnalités (4 pubs de 25 secondes)
- Journal
  - Accroche des gens : aller à leur rencontre ;
  - Récolte des infos dans différents lieux : pharmacie, verrerie, sortie d'écoles, messe, boulangerie, etc.
  - Question : Comment voyez-vous votre village en 2025 ?



#### Ressources humaines :

- animateurs
- M. Coquelet (Vivacité)
- M. Alexandre Beyls, jeune passionné d'enregistrement et animateur à la TV communautaire Télésambre
- M. Jean-Marc Monin (reprenre un chant traditionnel de Momignies)
- M<sup>me</sup> Johanna Dupont, artiste locale

#### Moyens techniques :

- Caméras, lieu de diffusion

### ■ Proposition 2 : Bus anglais

#### Finalité :

- Retranscrire et refléter la vision de l'avenir transmise par les habitants de l'entité de Momignies

#### Méthode :

- accrocher la population ;
- circuit à travers les 7 villages à bord d'un bus double étage.  
Bus = lien entre 7 villages ;
- plusieurs points d'arrêts agrémentés d'anecdotes présentées par des personnes ressources pour redécouvrir le patrimoine et les spécificités des villages ;
- récolte des témoignages à un arrêt final lors d'un moment convivial, animation, échange, (tables rondes)  
Les animateurs passent de table en table  
Caricaturiste ;  
Présentation de la vidéo de la FWB sur les Centres culturels  
Et question : Et vous ? Comment voyez-vous votre village en 2025 ?  
Les gens sont reconduits ensuite chez eux  
Les animateurs trient les informations reçues  
A partir des dessins et/ou écrits : réalisation de cartes postales ;
- analyse et retranscription des témoignages : Johanna (et un caricaturiste ?) extrait 7 enjeux (1 par village) et l'illustrer (dessins) 7 fenêtres de bus



#### Ressources humaines :

- M. Cornet, Animateurs, ...

#### Moyen :

- bus, arrêts décorés, pub, buvette

A l'issue de la présentation de ces deux propositions, le vote pour un choix final aboutit sur une équivalence d'intérêt pour les deux projets.

Après un échange avec l'équipe d'animation, qui se doit de considérer le temps possible à consacrer à ce projet, avec, conjointement, la réalisation du programme d'activités du Centre.

Il est donc décidé que le projet « BUS » sera concrétisé et que toute la démarche sera filmée dans un petit reportage. Pour ce faire, Alexandre Beyls, jeune passionné des techniques audio-visuelles et futur professeur d'histoire, sera contacté pour une collaboration au projet.

## L'équipe d'animation prépare, imagine, invente, ...

Dans le cadre de la formation initiée par le Maribel « Développement d'une dynamique culturelle territoriale et collective en lien avec le Décret des Centres Culturels », il a été demandé aux directions de présenter leur Centre Culturel et leur situation par rapport aux étapes de la boucle procédurale. Liberté est donnée dans la forme et le fond.

La Directrice a échangé, sur cette demande, avec l'équipe et chacun a pu exprimer ce qu'il souhaitait transmettre aux autres équipes et l'outil de diffusion préconisé. Chanaël a concrétisé par une vidéo l'ensemble des idées retenues.

C'est ainsi qu'est né : « **EMPRUNTER LE CHEMIN DES IDEES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR** ». Cette phrase sera le fil conducteur de toute la démarche du Centre Culturel de Momignies.

Suite au projet retenu, l'équipe a, dans un premier temps, pris divers renseignements afin de trouver un bus anglais, et, dans un second temps, imaginé une organisation autour du projet.

La réunion du 24 avril du groupe de travail a été à nouveau une rencontre très intense et très riche pour aboutir à une formule cohérente et possible.

### Identification d'un nom pour notre circuit.

#### Propositions :

Méli Mélo Tour, Momi Travel, Rural Momi Tour, Bus des 7 lieux, El bia ptit tour, Momi Mélo Tour, Bus des 7 voyes.

#### Validation : « **El Bia P'tit tour** » sera sur les routes de Momignies

Un prestataire a été trouvé dans la commune de Chimay, BHE Event. Il dispose de deux bus.

- Bus anglais terrasse  
Capacité : 60 places maximum (dont 12/15 sur la terrasse)
- Bus anglais fermé  
Capacité : 68 places

Le parcours sillonne et redécouvre les 7 villages de la commune tout en collectant les souhaits et attentes des citoyens pour leur territoire.

Les différents échanges et suggestions aboutissent à la validation de dates, d'un parcours et d'animations envisageables.

- 1 journée à destination école 23/06/17  
Une classe par établissement
- 1 journée à destination du public large 25/06/17  
3 tours au départ de Momignies







### Animation sur le parcours

L'équipe a listé plusieurs lieux d'intérêts dans chaque village autour desquels des animations seront imaginées :

- récits historiques ;
- saynètes vivantes.

### Contenu

Idées :

- définir un animateur général du bus qui connaît bien sa région et ses spécificités afin d'enrichir les animations ;
- louer des costumes pour les animations ;
- faire chanter les gens ;
- faire des animations sur l'histoire, la nature, la géographie, la musique, ... ;
- rendre les animations ludiques pour les enfants ;
- faire une animation par village.

*Un groupe de travail « Animation bus » est constitué.*

### Collecte

Le lieu de collecte a été défini stratégiquement en fin de circuit avec une animation artistique typée et lors d'un moment de convivialité.

- Au départ de FORGE-PHILIPPE :  
Collecte à Monceau :
  - Château
  - Champs de bataille
  - Cour d'école (option en cas de pluie)
- Au départ de SELOIGNES :  
Collecte à Macon :
  - Cour du château de Macon
  - Salle Familia (option en cas de pluie)



- Au départ de MOMIGNIES :  
Collecte à Forge-Philippe :
  - Étang de Cendron
  - Salle du Village (option en cas de pluie)

Lors de la collecte des souhaits et envies des citoyens, définition de 3 moyens de récolte via :

- Un castelet
- Un photobooth (une personne se pare d'accessoires (lunette, chapeau,...) écrit son souhait sur une ardoise + photo)
- Importance de trouver une personne qui saura susciter l'intérêt des personnes à la démarche et à l'expression.



La communication est un volet capital pour donner un écho et un rayonnement à ce processus. L'équipe d'animation souhaite dévoiler le projet, étape par étape. Elle a le souci de garder l'intrigue, le mystère, pour susciter la curiosité, le questionnement de la population.

Pour symboliser cette récolte, cette démarche d'aller vers pour interpeller et questionner. Le point d'interrogation géant rouge sera installé à chaque entrée des 7 villages. Un plan communication est défini. Une page Facebook est créée. La presse est convoquée et suivra le cheminement du projet. La TV communautaire régionale vient sur le terrain pour constater ces points d'interrogation.

De début mai à mi-juin, personne sur la commune (excepté les membres du groupe de travail) ne sait ce qui se trame sur le territoire. Le suspense est bien gardé.

Lors de cette rencontre du 24 avril, le groupe de travail devient Conseil d'orientation. Cinthia rappelle l'enjeu, le rôle et la composition de cette structure. Elle propose à chaque membre de constituer ensemble ce CO et de poursuivre son travail pour le devenir du Centre Culturel.

Pour l'élection de la Présidente, un appel aux candidats volontaires est lancé. Aucun membre ne se présente. Alors, Cinthia a recours à une élection sans candidat. Céline Cousot est plébiscitée et son nom est alors validé.

Le mercredi 07 juin, le Conseil d'Orientation valide le plan de route du bus anglais pour les journées des 23 et 25 juin. Un planning de répartition des tâches est également approuvé.

Les membres du CO s'inscrivent pour apporter leur aide dans différentes tâches opérationnelles.

L'organisation « El Bia P'tit tour » a été fortement appréciée, tant par les enfants que par le public familial qui a emprunté le bus. Du jamais vu à Momignies, un bus anglais. Cette idée a rencontré les objectifs de départ.

Sur les deux journées 300 personnes ont pu effectuer le circuit.

Cette organisation novatrice a fortement mobilisé l'équipe et le CO. Créer le suspense par les points d'interrogation, faire sillonner le bus dans les rues des 7 villages, mobiliser des volontaires pour représenter et participer aux animations vivantes, imaginer de manière créative et interactive les activités autour des différents lieux choisis, ... toutes les étapes ont été source d'enrichissement, de découverte et de joie. Ce type de projet a nécessité un esprit créatif et novateur.

De son côté, la population a apprécié qu'on s'intéresse à elle et qu'on lui donne la parole. Elle a également été ravie de redécouvrir autrement les villages, les nouvelles habitations, les bâtiments rénovés, la beauté de certains jardins, le fleurissement des espaces publics, ...

À de nombreuses reprises, des personnes de la commune et extérieures à l'entité ont appris l'existence de cette formule de circuit culturel-touristique et ont sollicité l'équipe pour réitérer cette initiative.

Ce moment de partage a été très riche humainement et culturellement. Des personnes jamais vues auparavant dans les activités du Centre Culturel ont pris le bus.

L'équipe a pu constater que le public était composé à la fois du public fidèle au Centre, mais également de personnes que l'on sait précarisées. El Bia p'tit tour a favorisé la mixité sociale, a redonné confiance et fierté aux habitants de vivre dans un territoire préservé. Il a également fait surgir chez certains la nostalgie d'antan en se rappelant toute la vie industrielle, artisanale et culturelle qui faisait vivre et rassemblait toute la population. Les difficultés liées au milieu rural ont été largement prononcées : la disparition de certaines traditions (fêtes, rassemblements, ...), l'isolement géographique, le sentiment d'être loin de tout, la mobilité, l'emploi, la fermeture des commerces, ...

La jeune génération (ados, jeunes majeurs) n'a pas répondu à l'invitation.

Peut-être l'invitation n'était-elle pas assez explicite ou tout simplement l'envie de participer à ce genre d'activité n'était-elle pas présente.

Par contre, les enfants des écoles ont été très enthousiastes et spontanés dans leurs réponses.

## 8. LES RÉSULTATS

A la suite d'El Bia P'tit Tour, un groupe de travail « contrat-programme » s'est penché sur les données collectées. Le sous-groupe de travail s'est réuni à 5 reprises.

	03/07/17	04/07/17	10/07/17	11/07/17	09/10/17
Christine GHISLAIN	X	X	X	X	
Cinthia MARTIN	X	X	X	X	
Martine BRUNOIS	X	X	X	X	X
Micheline MASAY	X	X	X	X	X
Valérie DECLERFAYT	X	X	X	X	X
Véronique DIEZ					X



Pour structurer les échanges, une méthode de travail a été définie :

- lecture de l'inventaire des idées, des attentes, des souhaits formulés ;
- répartition de ces retours dans des grands thèmes de société (association des idées qui se ressemblent)  
Qualité de vie, communication, éducation, identité locale, mobilité, lien entre les villages.
- mise en lumière de tension(s);
- schématisation carte mentale <sup>(1)</sup>.

## <sup>(1)</sup> CARTE MENTALE :

### Définition :

- schéma, calqué sur le fonctionnement cérébral, qui permet de suivre le cheminement associatif de la pensée ;
- représentation graphique arborescente dans laquelle les concepts sont liés entre eux pour former un réseau ;
- Possibilité de mettre en lumière les liens qui existent entre un concept ou une idée, et les informations qui leur sont associées.

### Caractéristique de l'outil :

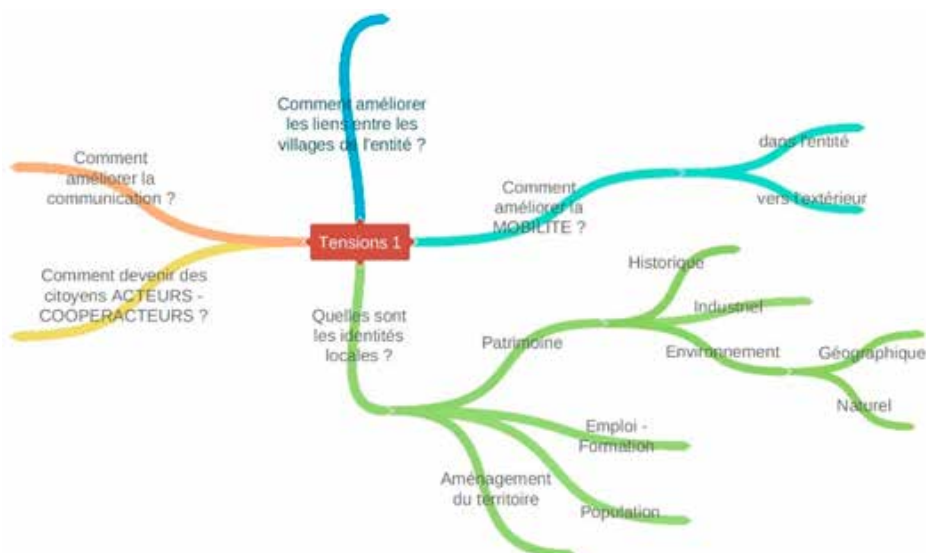
- Il motive car il intègre des couleurs, des formes ;
- Il permet la créativité ;
- Il sollicite les deux hémisphères cérébraux ;
- Il permet des économies (réduction et synthèse de l'information) ;
- Il permet une vision à la fois globale et détaillée ;
- Il met en évidence les relations et les mots-clés.

Lors de la réunion du CO du 23 octobre, le groupe « contrat-programme » a transmis le fruit de ses réflexions par deux cartes mentales.

## CARTES MENTALES : TENSIONS

### Version 1

Dans cette première carte élaborée, après discussion, la branche faisant mention des identités locales (elle ne constitue pas une tension) a été enlevée.



## Version 2

Avec les réunions futures du CO, la carte mentale va encore évoluer.



Lors de cette rencontre, le CO s'est penché sur la branche :

### « Comment favoriser la communication ? »

#### Réflexions de groupe :

- La tension communication reprise en carte n°2 est-elle pertinente en tant que branche individuelle ou est-il préférable de la mettre sur un plan plus transversal ?
- Il est de plus en plus difficile de toucher les publics: flyers, invitation,... Il est nécessaire de diversifier les moyens de communication. Toutes les associations vivent ce même problème.

#### Décision :

La communication est placée finalement en transversal.  
Elle est partout et peut toucher tous les niveaux.

#### Remarque :

Depuis que le Centre Culturel a abordé la transition décrétales, la communication du Centre a évolué par des outils diversifiés et plus performants :

- page Facebook actualisée ;
- création d'un site internet tonique, coloré, plus lisible, plus accessible, ... ;
- Bougeotte (toutes-boîtes et version électronique).

### Branche : « Que mettre en place pour améliorer la mobilité ? »

#### Réflexions du groupe :

- La tension axée sur la mobilité vient peut-être d'un problème de communication.
- La mobilité est-ce vraiment le job du Centre culturel ?
- On ne peut pas faire main basse sur la mobilité, c'est un sujet inhérent à notre lieu de travail. C'est un axe primordial dans notre zone. Le Centre culturel n'est peut-être pas un acteur, mais c'est un constat qu'il ne peut pas perdre de vue.
- La mobilité, tout comme la communication, peut-être également considérée comme transversale. Quoi qu'il en soit, cela doit être une ligne de conduite dans la manière de penser les activités et non forcément comme une tension. Cela doit être un point de vigilance. Des contacts doivent être maintenus avec Mobilisem.

**Remarques supplémentaires :** Fracture numérique existe de plus en plus.



## Version 3

Echanges multiples avec le CO

1. Il y a peu un article de presse (Nouvelle Gazette du 14 octobre 2017) révélait les flops de Momignies (les inquiétudes) :
  - la sécurité et le sentiment d'insécurité ;
  - les incivilités ;
  - le problème de mobilité.
2. Vécu sur le territoire :
  - Il existe un public dans le silence, un public qui s'est éloigné
    - voir s'il souhaite s'investir ?
  - Il y a une dualité : 2 classes
    - 2 niveaux de populations ne se côtoient plus.
3. Composantes essentielles manquantes :
  - insécurité (sentiment) ;
  - précarité ;
  - isolement ;
  - vivre ensemble ;
  - mixité sociale.

Attention :

- Ne pas trop se focaliser sur la précarité. De plus, c'est une thématique trop large.
- Le vivre ensemble = belle phrase bateau.

La mixité sociale rentre dans les axes de travail d'un Centre culturel de par, notamment, de son rôle de :

- créateur de lien, du lien ;
- ensemblier des populations (mixage) ;

A travers ce concept, on ne pointe pas directement la précarité, mais on tient compte de cette composante, ainsi que des notions de « vivre ensemble » et d' « insécurité ».

Le vivre ensemble évite la peur des autres, peur ressentie comme un sentiment d'insécurité.

La mixité sociale découle de l'insécurité.

Les gens ne se côtoient plus dans les différentes classes sociales.

Il en résulte des craintes et des tensions qui génèrent une scission importante de ces 2 couches sociales et donc au niveau de la société, nous arrivons à avoir deux pôles.

Décision : Ajouter une branche « **Mixité sociale** » à la carte mentale

**Cela fait sens sur le territoire de travailler cette notion.**

**A plus long terme :**

- Faire de la mixité sociale une tension prioritaire.
- Constat : l'organisation d'événements en lieu fermé ne fonctionne pas pour mélanger les populations.
- On pourrait imaginer une action fédératrice et ouverte.



Branche : « *La non-expression – le non-dit* »

### Echanges CO :

- Il existe un public manquant à nos collectes.
- Ne pas trop se centrer sur ce public.
- La création des projets :
  - ouverts
  - gratuitsle drainera peut-être.
- Il existe une limite dans la récolte des données.

## 9. RETOUR À LA POPULATION

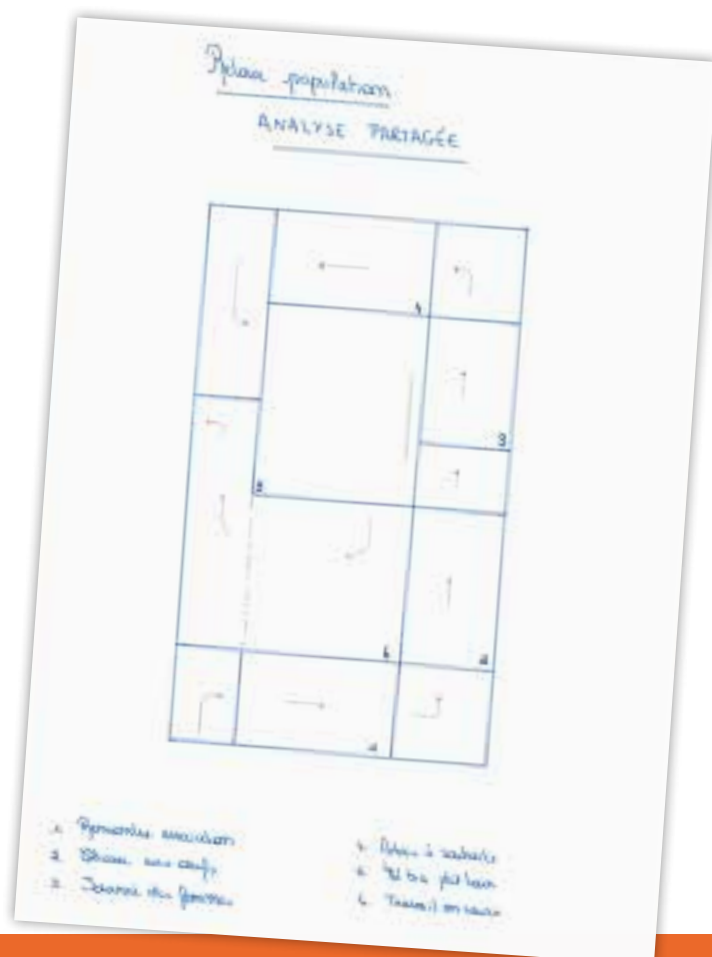
Lors de cette réunion du 23 octobre, le CO a réfléchi avec l'équipe sur la manière la plus ludique et la plus créative possible de faire un retour de la collecte à la population.

Ce sujet ayant déjà fait l'objet d'échanges au sein de l'équipe d'animation, la proposition d'un PARCOURS ÉNIGMATIQUE autour des 5 sens est envisagée les vendredi, samedi et dimanche 3, 4 et 5 décembre.

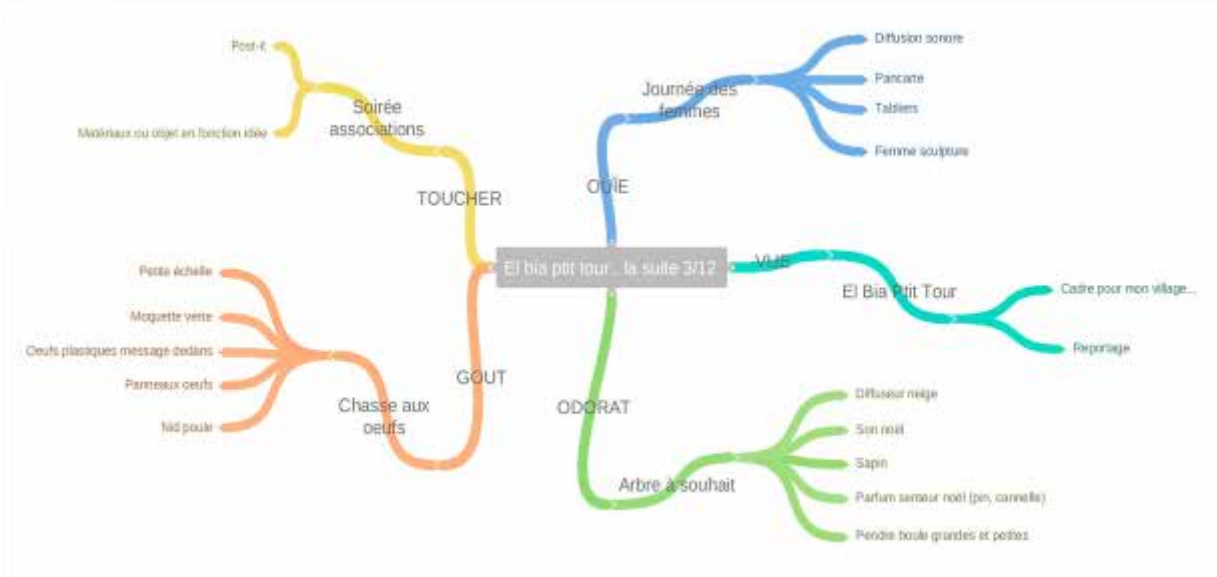
Dans ce parcours, vont se retrouver les différents moments de collectes répartis selon les 5 sens, cinq collectes, cinq sens.

L'idée d'un parcours énigmatique sous forme d'un labyrinthe géant a été mis en scène avec différentes techniques d'art plastique et artistiques (dessin, la peinture, la vidéo, l'enregistrement voix, ...) les souhaits de la population. Pour l'occasion, le Kursaal a été découpé en différents sas dans lesquels ont été mis en évidence quelques vœux des citoyens pour leur commune. L'idée était de replonger le public dans l'ambiance du jour en mode tamisé.

### 9.1. PLAN KURSAAL



## 9.2. PROJET



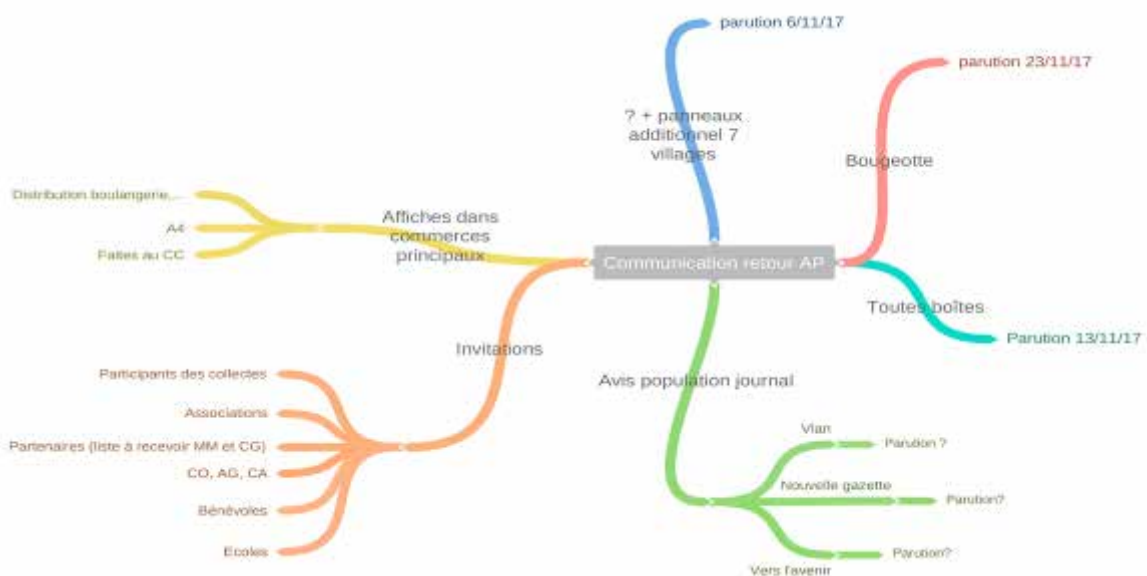
## 9.3. AFFICHE COMMUNICATION

Un plan de communication a été défini et les points d'interrogation ont été réinstallés dans chaque village pour rappeler à la population que le Centre Culturel est toujours en marche pour le Nouveau Décret.



## 9.4. PLAN COMMUNICATION

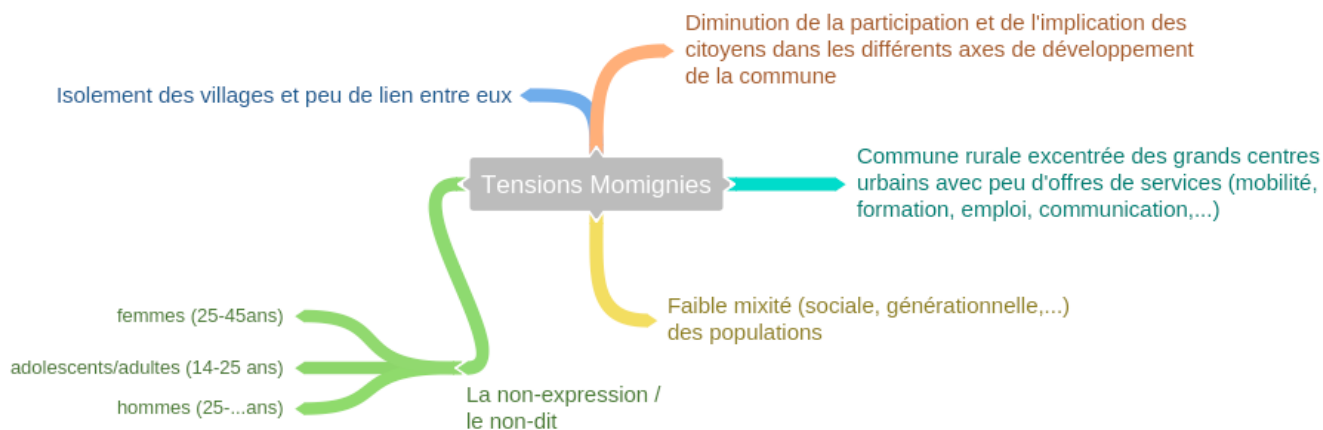
Le 23 octobre 2017, la composition du Conseil d'Orientation est validée avec 17 membres actifs.



## 10. VALIDATION DES TENSIONS

La rencontre du CO du 20 février 2018 a validé la carte mentale « Les tensions sur le territoire de Momignies ».

### Version définitive



## 11. PRIORISATION DU PUBLIC POUR LE TRAVAIL DU CENTRE

L'équipe et le CO ont décidé que pour le territoire de Momignies il était prioritaire de toucher, de travailler avec les publics absents des réunions citoyennes et des activités du Centre.

**Actuellement, le Centre Culturel touche peu ou de manière pas appropriée, pas constante :**

- le public jeune (15-25) ;
- le public éloigné de la culture (public précarisé socialement et économiquement) ;
- les hommes.

Dans un premier temps, le public cible sera les jeunes. Ce public sera approché, accroché par un appel à projet annuel (budget participatif) pour l'élaboration et la construction d'un projet citoyen. Ce devra être un projet pensé et développé par les jeunes, en faveur des autres jeunes et/ou des autres générations.

**En mettant l'accent sur cette démarche, les enjeux suivants peuvent être rencontrés :**

- Comment devenir des citoyens coopér-acteurs ?
- Rencontrer la non-expression/le non-dit (le public jeunes absent lors des collectes) ;
- Favoriser l'amélioration du lien avec village (critère dans l'appel à projet) ;
- Privilégier la mixité sociale.

Réflexion : ce qui est intéressant hormis le fait de travailler le lien avec les jeunes, c'est de travailler le lien entre les jeunes et les aînés mais aussi le lien entre les jeunes et les villages.



## 12. CONCLUSIONS DE L'ANALYSE PARTAGÉE

L'analyse partagée a été un moment fort et prenant dans la vie de l'équipe. Penser, mettre en place un dispositif d'analyse partagée intéressant, ludique, novateur avec pour but la collecte des envies, des souhaits de la population pour un avenir meilleur dans le territoire était nouveau pour l'équipe. Tout au long du cheminement, elle a été épaulée et accompagnée par les membres du Conseil d'orientation qui ont très vite compris l'enjeu et avec beaucoup de rigueur et d'enthousiasme et d'implication ont poursuivi les éléments du chantier.

Par cette récolte, l'équipe a pu vraiment permettre l'expression libre et spontanée d'une partie de la population qui s'est sentie concernée et importante. On s'adressait à elle, son avis allait compter et permettre d'améliorer sa qualité de vie et celle de ses enfants, car pour une grande majorité d'adultes, les activités pour leurs enfants ont une grande importance.

La population a été étonnée, surprise, très enjouée, très curieuse de ce qu'allait être le bus anglais. Il a fait son effet. Le parcours énigmatique a également marqué par son décor, son ambiance intimiste, par la quantité d'informations récoltées, par la qualité et la profondeur du reportage.

Tout au long du processus, tous les ingrédients ont été rassemblés pour susciter l'intrigue, pour éveiller la curiosité et donner envie de participer. Un plan de communication réfléchi et échelonné a donné un rayonnement et a permis un suivi efficace.

### Les résultats des collectes montrent :

- la volonté de renforcement et de diversification de l'offre culturelle tant pour les enfants que pour les adultes (les femmes surtout) ;
- le souhait très marqué de développer plus encore le lien entre habitants et entre les villages et favoriser une ambiance dans les villages par des activités familiales rassembleuses, par des moments de rencontre, de fête avec mélange des publics ;
- la volonté d'ouverture vers les autres, de communication, de liens ;
- les enfants ont souvent manifesté le souhait d'embellissement par le fleurissement de leur cadre de vie, de leur école, ... Ils ont également parlé de la sécurité sur les routes de leur village et sur la possibilité de limiter la vitesse pour pouvoir faire du vélo ;
- la volonté d'accès à la culture pour les familles nombreuses et précaires ;
- la volonté de favoriser l'emploi et les commerces dans la commune (formations qualifiantes à Momignies) ;
- la volonté de sauvegarde du patrimoine, de l'environnement avec valorisation des ressources locales.

### Cette mobilisation populaire et cet ensemble de souhaits débouchent sur le choix et la formulation de deux enjeux.

Lors de sa réunion du 04 juin, le Conseil d'orientation a validé deux enjeux. La priorité a été donnée à un enjeu lié au public n'ayant pas participé à la collecte et peu présent dans l'action culturelle du Centre, c'est-à-dire le public jeunes (15-25 ans). Ce choix va engendrer une nouvelle dynamique au sein de l'équipe, l'aménagement des activités du Centre en regard aux enjeux et la proposition de nouveaux chantiers. Tout cela sera mené et traité dans la limite du personnel et dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

#### ■ ENJEU 1

Développer la notion (les concepts) de citoyenneté, de responsabilité et de solidarité auprès des jeunes.

#### Approche culturelle de l'enjeu :

Favoriser l'expression et la créativité des jeunes, public peu présent dans l'offre d'activités sur le territoire (ou du Centre) pour qu'ils deviennent des C.R.A.C.S. porteurs de projets en faveur des autres jeunes et des autres publics.



- **ENJEU 2** : Faire émerger le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire.

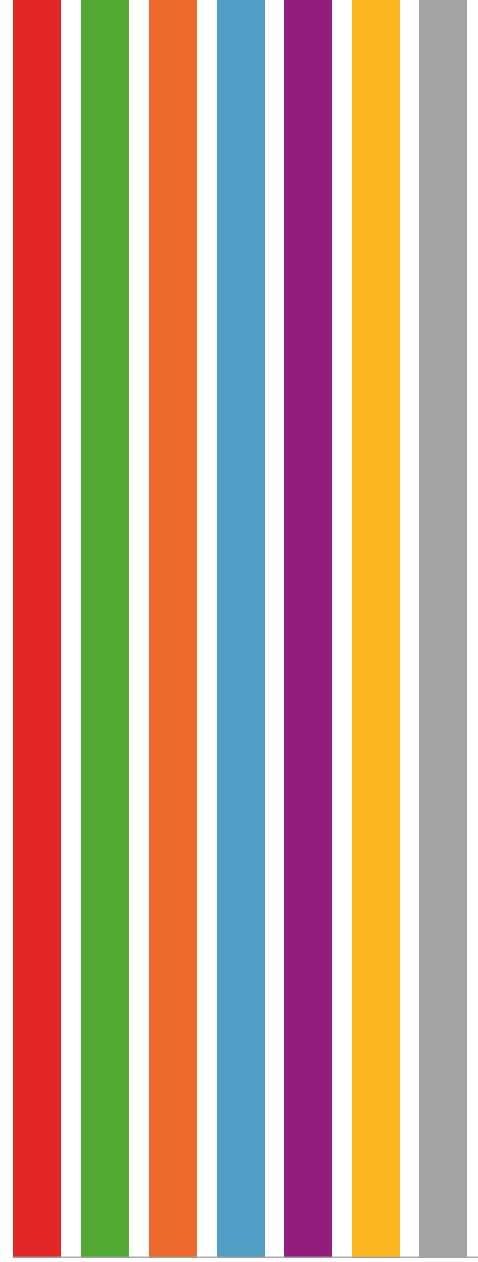
#### **Approche culturelle de l'enjeu :**

Décentraliser l'offre culturelle au sein des villages de la commune et ainsi favoriser le lien avec la population et les associations pour valoriser et soutenir la vie locale et encourager de nouvelles initiatives citoyennes.

Il est évident que ces deux enjeux ne sont pas distincts l'un de l'autre. Car le travail par et avec la jeunesse peut participer au développement de liens et d'activités pour toutes les générations.







# CHAPITRE 4

L'ACTION CULTURELLE  
LE PROJET D'ACTION CULTURELLE



## INTRODUCTION

---

L'analyse partagée a permis de récolter les souhaits de la population qui a participé aux différents rendez-vous de collecte et de dégager des enjeux.

Considérant la variété et la diversité actuelle du programme d'activités du Centre, l'équipe et le Conseil d'orientation ont choisi de prioriser deux enjeux. Le premier concerne le public jeunes (15-25 ans) et le second, le lien entre les villages avec une décentralisation des activités du Centre.

L'enjeu relatif aux jeunes n'est pas ressorti implicitement de l'analyse partagée. Il a été induit par la non-expression, par l'absence de ce public aux moments de collecte.

De plus, l'offre culturelle du Centre est éloignée de ces jeunes et ne les touche pas directement excepté pour deux événements extérieurs, la Fête de l'Été et le kiosque fête Noël où ils se mélangent aux autres générations.

Pour l'équipe, explorer cet enjeu, c'est sortir de sa zone de confort, de ses habitudes de fonctionnement, c'est une redéfinition particulière du contenu des axes de travail et des actions programmées. C'est la mise en place d'une nouvelle démarche qui nécessitera tout un apprentissage, de nouvelles pratiques pour rencontrer, comprendre et agir pour et avec ce public.

Cela sera certainement une source d'ouverture, de défi, de découverte... tant pour le Centre Culturel envers les jeunes, que les jeunes dans l'espace culturel.

Cet enjeu rencontre l'éducation citoyenne qui s'inscrit à part entière dans le champ socioculturel. Par cette dynamique, l'équipe souhaite stimuler le jeune dans un rôle d'acteur, acteur de changement, facilitateur d'un mieux-être, d'un mieux vivre et d'un mieux-faire.

En mettant à sa disposition des outils culturels et une méthode active, le jeune sera amené progressivement à prendre conscience de ses capacités et de ses responsabilités citoyennes.

La mission du Centre est de développer l'esprit d'entreprendre et l'engagement des jeunes pour la société de demain.



## 1. ENJEU

### ENJEU 1 : DÉVELOPPER LA NOTION (LES CONCEPTS) DE CITOYENNETÉ, DE RESPONSABILITÉ ET DE SOLIDARITÉ AUPRÈS DES JEUNES.

#### ■ Approche culturelle de l'enjeu :

Favoriser l'expression et la créativité des jeunes, public peu présent dans l'offre d'activités sur le territoire (ou du Centre) pour qu'ils deviennent des C.R.A.C.S. (Citoyens Responsables Actifs, Critiques et Solidaires) porteurs de projets en faveur des autres jeunes et des autres publics.

#### ■ Objectifs :

- Sensibiliser et proposer une éducation à la citoyenneté
- Favoriser la rencontre des jeunes ;
- Stimuler les jeunes à émettre leurs avis, à débattre, à formuler des propositions, à se mettre en mouvement pour élaborer et explorer de nouvelles pistes pour leur propre développement et pour l'intérêt collectif ;
- Redorer l'image des jeunes et par leur investissement et leur implication apporter aux regards détracteurs une vision positive ;
- Montrer leurs capacités à s'investir et à élaborer des initiatives visant à favoriser les échanges intergénérationnels et de mixité sociale ;
- Construire des projets avec eux ;
- Éviter la stigmatisation de ce public en l'invitant à entrer en relation avec les autres ;
- Penser des loisirs et espaces accessibles à destination des jeunes et créés par ce public (artistique, expression,...).

#### ■ Méthodologie :

Pour rencontrer ces objectifs, l'équipe développera la méthodologie suivante :

- Rencontrer les jeunes via les « nouvelles activités » du Centre ou par les leurs pour tisser du lien, apprendre à se connaître et créer une relation de confiance pour capter leurs envies, leurs souhaits et pour impulser la démarche « C.R.A.C.S. ;
- Sensibiliser par un processus tonique et en langage jeune à l'acronyme C.R.A.C.S. ;
- Les souhaits et envies connus, les aider à structurer les idées, les demandes d'activités, les accompagner dans la réalisation de leurs initiatives par la mise en place d'une dynamique d'animation concertée et adaptée ;
- Veiller à intégrer des jeunes au sein du Conseil d'orientation pour qu'ils comprennent et s'approprient le projet d'action culturelle du Centre et le répercutent auprès des autres jeunes ;
- Mettre en place des animations sur des thématiques qui les concernent et les touchent (réseaux sociaux, la violence, la musique,...) ;
- A partir d'un noyau de jeunes, l'étoffer et former un groupe citoyen porteur d'une dynamique citoyenne en faveur d'animations intergénérationnelles ;
- Montrer aux jeunes qu'eux aussi peuvent agir et donner du sens à leur présent et à leur avenir.

Opération culturelle : T'ES C.R.A.C.S. OU PAS C.R.A.C.S.

Pour rencontrer cette opération l'équipe d'animation et le Conseil d'orientation ont choisi de lancer un défi innovant « T'es C.R.A.C.S. ou pas C.R.A.C.S. », aux jeunes de 15 à 25 ans avec, à la clé une enveloppe exceptionnelle de 5 000 € pour le projet retenu.

**Momignies – commune C.R.A.C.S.**

## ■ Critères d'éligibilité :

Le projet est recevable si :

- Il est déposé par un groupe d'au moins 10 jeunes de 15 à 25 ans habitant l'entité de Momignies. Un seul projet sera rentré par groupe.
- Son contenu devra être à vocation culturelle et répondre impérativement aux valeurs de solidarité, de citoyenneté et de responsabilité ;
- Le projet proposé ne peut se substituer à une action visant à remplir une des missions de base de l'administration communale ou s'opposer à celle-ci ;
- Le porteur de projet ne peut être une association, une asbl, une structure communale ou paracommunale (Conseil communal, CPAS, Plan de Cohésion social, ATL, bibliothèque, écoles...).
- Un seul projet sera retenu.
- Le contenu du projet s'adressera aux jeunes de Momignies et le lien intergénérationnel sera un atout supplémentaire ainsi que les aspects créatifs et originaux de la démarche ;
- Le projet apportera une plus-value au développement « jeunesse » (implication, responsabilisation,...) du territoire de Momignies ;
- le projet veillera également à favoriser le droit à la Culture et les droits culturels (liberté de création et d'expression ; l'accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité, le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ;
- Il visera l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective ;

## ■ Le DEFI :

« T'es C.R.A.C.S ou pas C.R.A.C.S » est une initiative qui sera évaluée à l'aboutissement du processus de concrétisation du projet.

- Un seul projet sera rentré par groupe.

## ■ LANCEMENT :

- En juillet 2020 avec visibilité sur les outils de communication du Centre Culturel : page Facebook, site, la Bougeotte, les affiches, les bâches,...

Momignies ne dispose pas sur son territoire d'établissements scolaires du secondaire, les jeunes se dirigent vers Chimay, Couvin, Rance pour leur cursus.

L'idée, pour sensibiliser ces étudiants, est d'apposer sur les bus TEC le slogan du défi.

Le Centre Culturel sensibilisera également les jeunes à ce challenge par la distribution de préservatifs et de boules quies à l'effigie du challenge dans les festivités populaires, les rassemblements de jeunes (ducasses dans les villages des communes de Momignies et de Chimay). Un visuel accrocheur sera réfléchi pour susciter la curiosité et la participation des jeunes à ce challenge. Ce graphisme sera imprimé sur les deux objets et sur tous les supports de communication.

Durant la période estivale, les jeunes se côtoient, se rencontrent, s'amuse lors de la fête annuelle du village qui présente à l'affiche un programme de divertissement avec DJ connu. Ces rendez-vous à partir de fin juin jusque mi-septembre sont de réelles opportunités pour sensibiliser ce public.

Le préservatif et les boules quies représentent deux objets symboliques liés aux loisirs du jeune. Tous deux participeront également à une démarche de prévention.

- Le défi « T'es C.R.A.C.S. ou pas C.R.A.C.S. » sera ouvert du 15 octobre au 31 décembre 2020 ;
- Chaque projet devra être envoyé au Centre Culturel local pour le 31 décembre minuit, cachet de la poste faisant foi.
- La concrétisation du projet devra avoir lieu entre Juin 2021 et décembre 2022. L'équipe du Centre Culturel sera associée aux différentes étapes de réalisation et de concrétisation du projet.



### ■ Le jury :

- Le Jury sera composé des membres du Conseil d'Orientation au 30 juin 2020.
- Durant le mois de janvier 2021 : le Jury analyse les projets déposés ;
- De février à fin mars : les groupes porteurs présentent de manière créative leur projet devant le Conseil d'Orientation.
- Avril : le CO délibère et en cas d'ex aequo, un tirage au sort en présence des jeunes concernés et du CO sera organisé.
- Mai : l'initiative retenue sera soumise au Conseil d'administration pour validation.

### ■ Dispositions opérationnelles diverses :

- Le Challenge sera actif si au moins deux projets sont rentrés. Si le Centre Culturel ne reçoit qu'un seul projet, le challenge sera relancé l'année suivante.
- Le CO et le CA analyseront et évalueront la démarche ; si cette dernière s'avère insatisfaisante, le contenu du challenge sera revu, remanié pour un seul nouveau lancement.
- Si la participation des jeunes est active, le CO et le CA évalueront la plus-value du projet, les impacts et retombées sur le territoire ainsi que l'investissement et la mobilisation du public jeunes.
- A partir des constats et conclusions, le CO et CA décideront de réitérer ou pas l'initiative.

### ■ Partenaires potentiels :

- l'AMO Oxyjeune ;
- Plan de Cohésion sociale ;
- Les jeunesses des villages ;
- La bibliothèque ;
- Le CPAS ;
- Échevinats de la Culture, des Affaires sociales, des Sports et des Fêtes
- Les associations des villages ;
- Les artistes locaux;

Cette proposition de « défi jeunes » est novatrice dans la commune. Elle peut favoriser l'émulation des jeunes et être porteuse d'une nouvelle dynamique et de retombées positives pour la population de Momignies. Si les jeunes se prennent au jeu et ont envie de s'investir et de changer les choses en devenant acteur de changement, alors les objectifs seront atteints et une nouvelle ère « jeune » verra le jour à Momignies.

Cet été 2018, lors de la Fête de l'été, une démarche des jeunes de Momignies a été mise en évidence. Il s'agit de l'exposition « Momimages » réalisée par les jeunes du Plan de Cohésion sociale avec l'encadrement de l'AMO Oxyjeune et le soutien du Centre Culturel qui reprenait des photographies de lieux typiques et parlants pour les jeunes. Dans cette exposition, ils ont voulu exprimer leur regard sur la commune et sur eux-mêmes afin de démontrer leur capacité à prendre du recul par rapport à leur environnement et à exprimer ainsi leur vision, leur sensibilité, leur message et leur capacité de s'intégrer dans un projet et de s'approprier une technique artistique.

Accompagnée par un photographe chevronné, Steeve Art, cette première initiative pourra être le début d'un processus de sensibilisation et de contact avec ces jeunes pour poursuivre une démarche citoyenne.

Une autre initiative a été le stage robot Lego initié par l'Asbl SOS Dépannage qui proposait aux jeunes la construction et la programmation d'un robot avec exercices sur le net. Ce stage lié aux nouvelles technologies a suscité l'intérêt et la curiosité des jeunes demandeurs d'aller plus loin dans les missions et applications du robot.



## Les objectifs de cet enjeu participent-ils aux droits à la culture ?

- la liberté artistique pour les jeunes qui apporteront, qui porteront une dimension artistique aux actions menées avec l'intervention de différents intervenants locaux, des artistes, des passionnés d'une technique d'expression, les participants et la population elle-même.
- la promotion et la conservation des patrimoines et des cultures en se réappropriant les lieux, les sites et en comprenant le sens de la tradition, de la transmission. A partir du regard des jeunes, développer à partir de toutes ces habitudes une culture « jeunes », une culture en mouvement, une culture de changement.
- L'accès à la Culture (matérielle et intellectuelle) permet aux jeunes d'exprimer leur vécu, leur ressenti, leurs points de vue pour amener des actions innovantes pour le plus grand nombre. Penser le projet avec toute la diversité des participants et le panel de possibilités à investiguer. Porter une attention particulière au public défavorisé pour qu'il se sente concerné et intégré. Toute cette stimulation, cette participation, ces connaissances, ces richesses pourront être un levier pour démarrer la transformation.
- La participation à la Culture, ce droit sera rencontré et attisé... favoriser la participation pour susciter l'émergence d'une dynamique culturelle « nouvelle » propice au développement de liens, propice à l'appropriation de nouveaux outils et de nouvelles connaissances par la population « jeunes » et ainsi faire apparaître leur propre culture.
- La liberté de choix en matière culturelle, cet item sera fortement présent dans le processus de création que le public en toute liberté voudra développer. L'échange de propositions dans les matières culturelles et l'éventail d'outils à disposition permettront à tout un chacun d'y trouver ce qui fait sens et ce qui participera à son évolution.
- La participation à la prise de décision, en impliquant les jeunes de tous horizons socio-économiques et toutes les personnes et services ressources dans toutes les phases de préparation et de réalisation des objectifs fixés au préalable. L'accueil de jeunes au sein du Conseil d'orientation sera un atout indéniable pour aller à la rencontre des réalités et des besoins de ce public. Le CO est un lieu ouvert favorisant la démocratie, l'échange et la prise de conscience.

## ENJEU 2 : FAIRE ÉMERGER LE SENTIMENT DE FIERTÉ ET D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE

### ■ Approche culturelle de l'enjeu :

Décentraliser l'offre culturelle au sein des villages de la commune et ainsi favoriser le lien avec la population et les associations pour valoriser et soutenir la vie locale et encourager de nouvelles initiatives citoyennes.

### ■ Objectifs :

- Favoriser l'échange de savoir-être et de savoir-faire ;
- Susciter la participation et la créativité du citoyen et du milieu associatif pour tisser du lien,
- Mettre en place un processus commun afin de valoriser et soutenir des nouvelles initiatives citoyennes de la vie locale ;
- Valoriser par des opérations culturelles la richesse de l'environnement local (population et associations locales) ;
- Prendre plaisir à se rencontrer autour d'intérêts et de sujets communs ;
- Contrer l'isolement et le repli sur soi ;
- Rassembler, fédérer, favoriser le vivre ensemble et le plaisir de partager, d'organiser.



## ■ Opérations culturelles : « El Bia p'tit Tour \* »

Faire émerger le sentiment de fierté et d'appartenance à un territoire situé au fin fond de la Botte du Hainaut.

« Momignies – la fierté du bout du monde ».

Quand des touristes, des gens de passage pour leur travail, quand des troupes de théâtre arrivent à Momignies et plus particulièrement au Centre Culturel, tous ont le même discours « Quelle belle région aux paysages verdoyants, aux vallées boisées mais que vous êtes loin, c'est le bout du bout du monde ».

Et ensuite après avoir pris le pouls de l'ambiance de Momignies les paroles sont « Quel accueil, quelle chaleur humaine, il se passe tout cela chez vous, quelle belle salle pour un si petit village... ».

Momignies n'offre pas le panel et la multiplicité d'activités « sensationnelles » d'un Centre Culturel en milieu urbain mais il n'a pas à rougir de son état et de son travail. Rencontrer l'enjeu, c'est rencontrer le vivant pour agrémenter le présent et réfléchir à l'avenir tout en intégrant le passé. C'est lutter contre l'isolement et le repli sur soi pour montrer combien il est important de participer et de s'impliquer pour colorer sa vie et l'univers des autres.



## ■ Comment :

Le Centre Culturel sortira de ses murs pour aller à la rencontre de la population des sept villages de la commune et pour échanger avec elle sur la plus-value à apporter au village, sur la dynamique à développer pour créer du LIEN et susciter la PARTICIPATION CITOYENNE dans un processus de renforcement de ses droits à la culture pour son propre épanouissement et pour la qualité de vie collective sur le territoire.

Pour cela, il se déplacera dans des lieux propices à la rencontre (écoles, les clubs sportifs, les cafés, les rendez-vous paroissiaux, les magasins) et lors d'activités existantes.

La volonté du Centre culturel est de permettre au citoyen d'être acteur de changement par son implication, par son discernement, par sa créativité et par son envie de passer de l'état de consommateur à la fonction d'acteur.

Par son approche et par le lien de confiance que le Centre Culturel pourra créer, il veillera à constituer un groupe de personnes ressources souhaitant s'engager dans la réflexion et dans la mise en place d'initiatives, de projets porteurs et spécifiques pour son village.

Pas à pas, contact après contact, la démarche du Centre bien comprise par la population intéressée, les habitants sensibilisés et prêts à s'investir pourront amener la matière pour faire émerger ce sentiment de fierté et participer à la création de lien ou de liens.

## ■ Outils :

- La formule El Bia Ptit Tour mise en place en juin 2017 peut être un outil de (re) découverte du patrimoine et du savoir-faire local. Cette dernière pourra être revue et aménagée selon les apports et les souhaits des habitants volontaires et intéressés, faire PAR, POUR et AVEC. La constitution d'une bibliothèque à partir de photos, de livres, de documents, d'anecdotes,... sur chaque village sera un apport efficace pour mieux cerner les richesses et spécificités locales.
- La décentralisation des activités du Centre au sein des villages et avec les associations locales permettra à la population et au tissu associatif de mieux comprendre la démarche culturelle et ses enjeux et d'ainsi s'approprier le concept de droits culturels.
- Valorisation des associations locales et de leurs spécificités par la programmation d'un week-end « Villages des associations » où chaque société culturelle, sportive, récréative et créative pourra présenter à la population son offre, ses caractéristiques, la technique développée et ainsi se faire connaître. Ce moment sera une réelle vitrine du tissu associatif du territoire, un véritable rassemblement des ressources locales participant à l'épanouissement, à la détente et au bien-être de l'individu.
- Réalisation d'un slogan typé « entité de Momignies » qui pourrait être imprimé sur un tee-shirt porté lors des différentes organisations villageoises.

\* EL Bia P'tit Tour – Nos bias villages



### ■ Timing :

- Septembre 2021 à juin 2022 : Sortir des murs du Centre Culturel et aller dans les villages. Constitution d'un groupe de sympathisants - acteurs
- Septembre 2022 : Première concrétisation avec la planification d'El Bia Ptit tour revu.

Cette initiative fortement redemandée par la population peut être un support efficace et visible pour renforcer le lien entre les villages.

Le Conseil d'Orientation participera activement à l'analyse des propositions d'activités et de projets. Il veillera à leur concordance avec la définition des enjeux. Il sera également attentif à l'aspect financier afin de réguler au mieux les dépenses.

Après septembre 2022, l'équipe espère que l'enthousiasme sera attisé et continu pour lancer avec la population de nouvelles activités et initiatives en faveur des habitants.

Chacune d'entre elles sera évaluée selon des critères définis en groupe (portée du projet, fréquentation et participation de la population, plus-value, ouverture d'esprit, l'accès à la culture,...)

### ■ Partenaires potentiels :

- Population des villages ;
- Les artistes des villages ;
- Les clubs sportifs ;
- Les historiens locaux ;
- Les personnes ressources du village ;
- Les écoles ;
- Les associations.

### ■ Les objectifs de cet enjeu participent-ils aux droits à la culture ?

- La liberté artistique des personnes, des intervenants, des artistes qui s'impliqueront dans le processus et définiront tous les aspects artistiques et créatifs pour la mise en valeur de la population et du patrimoine.
- La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures en s'appuyant sur les richesses du patrimoine, de l'environnement, du passé industriel et artisanal ; en faisant revivre ce potentiel passé et en valorisant le présent pour sauvegarder cette identité rurale et ses valeurs.
- L'accès à la culture (matérielle et intellectuelle) en mettant en évidence l'attachement de la population à son cadre de vie, à son identité culturelle et à ses connaissances en lui proposant à la fois de valoriser l'existant et d'appréhender une approche différente qui considère l'avenir et le sens à donner à un devenir commun.
- La participation à la Culture et à la citoyenneté en invitant la population, le tissu associatif et toutes les ressources locales en les stimulant, en les impliquant pour porter ensemble une nouvelle vision et de nouvelles expériences pour une action locale.
- La liberté de choix en matière culturelle, en nourrissant une réflexion citoyenne, en permettant à tout un chacun de s'exprimer, d'innover et de porter un regard neuf sur le territoire par une dynamique de mouvement et de projets.
- La participation à la prise de décision, en impliquant, en fédérant un nombre important de partenaires, d'habitants qui apporteront une parole, un point de vue dans la perspective d'une commune en faveur du vivre ensemble, de la mixité, du respect et de la solidarité.



## ■ Evaluation

Pour ces deux enjeux l'évaluation sera continue et sera effectuée à la fois par l'équipe et par le Conseil d'orientation. Les avis émis par les partenaires seront également intégrés ainsi que l'expression des différents publics.

L'évaluation portera sur des éléments quantitatifs (nombre de participants, de partenaires, nombre d'actions, de réunions,...) et sur des aspects qualitatifs (originalité, diversité des actions et des propositions, le type de public présent (mixité),...)

Les questions à se poser :

- L'exercice des droits culturels a-t-il été amélioré ?
- Les partenariats ont-ils été judicieux et efficaces ?
- Les objectifs ont-ils été rencontrés ? Quels sont les impacts sur les enjeux ?
- Le choix de ce public « jeunes » fait-il sens sur le territoire de Momignies ?

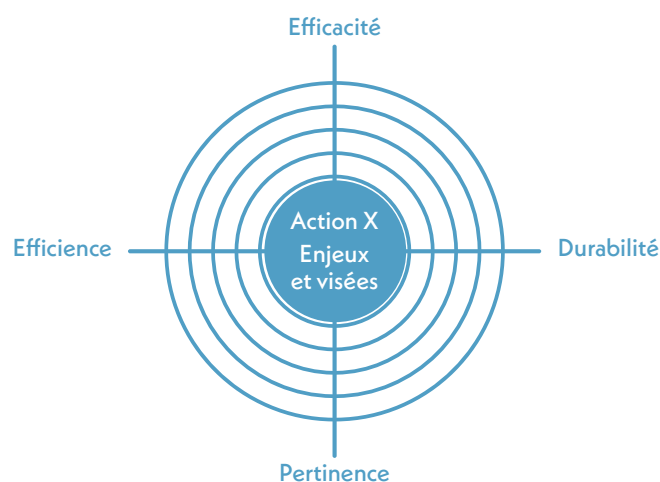
Les résultats et les impacts seront analysés :

- Les résultats sont les concrétisations des actions programmées. Dans ce cadre un comparatif peut être effectué entre les objectifs de départ et les résultats obtenus;
- Les impacts sont les retombées des actions. Les effets peuvent apparaître à plus long terme.

Ces impacts pourront également être évalués lors d'une nouvelle interrogation territoriale avec les partenaires et avec les citoyens.

Les critères d'évaluation dont il est faut tenir compte peuvent être :

- La pertinence de développer sur le territoire de Momignies les opérations culturelles énoncées dans le contrat-programme. La pertinence repose principalement sur la conception du projet. Elle concerne la mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins énoncés.
- Efficacité : décrit la réalisation des objectifs de l'opération culturelle. Un temps sera nécessaire pour mesurer si les objectifs de départ répondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. Si des écarts existent, il sera important de pouvoir les analyser.
- Efficience : utilisation rationnelle des moyens à disposition (humain, matériel, locaux, partenaires, finances, temps...). Elle mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus. Cette mesure doit être quantitative et qualitative et doit porter sur la gestion du temps et du budget. Le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale ? Des résultats similaires auraient-ils pu être obtenus par d'autres moyens, à un coût moins élevé et dans les mêmes délais ?
- Durabilité (pérennité, viabilité): reprend les effets visibles dans le long terme. Pourront-ils perdurer après l'arrêt du projet ? C'est l'analyse des chances que les effets positifs de l'action se poursuivent après l'intervention du Centre. La viabilité permet de déterminer si les résultats positifs du projet sont susceptibles de perdurer une fois les financements terminés.



## 2. ATTENTE COMPLÉMENTAIRE ISSUE DE L'ANALYSE PARTAGÉE : LE RENFORCEMENT DU SERVICE CULTUREL DE BASE DU CENTRE CULTUREL

Le Centre Culturel local de Momignies continuera ses missions de base en apportant toute son aide logistique, matérielle et humaine aux demandes et sollicitations du secteur associatif. Il renforcera le lien avec la population et avec les partenaires des villages en favorisant la décentralisation des activités. Les jeunes seront un public priorisé dans ses actions. Le Centre mène un défi, il mise sur la jeunesse en la plaçant en tant qu'acteur de transformation et de changement.

Dans le cadre de ses missions de base, le Centre Culturel pourra développer le volet artistique en apportant aux artistes une aide plus marquante dans leur démarche de création. Certes le Centre Culturel dans sa programmation affiche des spectacles de théâtre pour enfants, organise des représentations de troupes amateurs de chez nous et d'ailleurs. Ce contenu est insuffisant et n'a pas été jusqu'à présent optimal dans sa visibilité et dans son exploitation.

Le travail avec le CLEA (France) a permis d'accueillir en 2017 sur le territoire de Momignies des artistes en résidence en France. Ce premier pas doit être poursuivi et renforcé pour donner une place de choix aux artistes et à leurs créations.

Si le Centre Culturel avait les moyens financiers suffisants, il serait intéressant que l'équipe s'agrandisse et accueille une personne avec une sensibilité et des capacités artistiques pour faciliter la création et lui donner l'espace et l'expression nécessaire à son déploiement. Créer, c'est imaginer, c'est inventer, c'est colorer...

Un projet dans les tiroirs est l'exploitation de la Maison Elis, vaste projet qui pourrait déboucher sur un pôle culturel à Momignies.

La volonté du Centre est de regrouper dans un même lieu plusieurs services existants et d'aménager harmonieusement l'espace pour une meilleure visibilité des structures, pour une mobilité plus aisée des publics et pour un travail de collaboration optimale et une optimisation des frais de fonctionnement.

Seraient intégrés dans cette infrastructure le Centre Culturel, l'Espace Public numérique, la Bibliothèque communale et de nouvelles initiatives qui verraient le jour : le Coworking, une résidence d'artistes avec lieu de vie pour 8 personnes et espace de création.

La mise à disposition d'un lieu pour l'accueil de jeunes, créateurs de projets et d'entreprises diverses favorisera l'ouverture sur le monde.

Ce lieu pourrait accueillir des collections émanant du passé industriel et artisanal de Momignies les verreries et les saboteries. Celles-ci dorment actuellement dans les greniers de la Maison communale. Des formations, un local pour le milieu associatif sont également dans le programme ainsi qu'une vitrine du terroir et un atrium ouvert sur toutes les fonctions de l'espace....

Les Nouvelles Verreries, entreprise locale et autres associations pourraient bénéficier d'un espace pour l'organisation de séminaires. Ces rencontres de travail contribueraient à la valorisation des atouts et spécificités locales et donneraient une belle vitrine sur le monde.

A l'arrière de l'habitation existe une parcelle importante avec arbres fruitiers qui offre de belles potentialités : un verger, un rucher, des plantes aromatiques, des jardins partagés...sont autant d'idées qui pourraient être mises en œuvre. Le public des adolescents ne serait pas oublié avec la possibilité pour eux d'exploiter un espace.

Cette maison et son devenir participeront aux nouvelles perspectives du Centre, à son évolution et au rayonnement territorial de la commune. La commune de Momignies a fait le choix de la pérennité du Centre Culturel car ce service a vraiment à cœur de privilégier le « vivre ensemble » dans la diversité culturelle et dans la valorisation touristique.

Dès l'achat contracté, une démarche citoyenne pourra être entamée afin de solliciter la population de Momignies autour du projet d'aménagement de cette bâtisse. Le Centre Culturel a la volonté de favoriser l'expression des habitants, l'échange d'idées afin que ce projet soit LEUR projet et qu'ainsi ils puissent s'approprier ce lieu.



Redynamiser ces espaces publics que sont la Grand-Place et le kiosque, développer la cohésion sociale par la diversité des objectifs et des publics, travailler le rayonnement et la coordination des actions socioculturelles sont autant d'atouts offerts par la reconversion de ce bâtiment en un espace culturel ouvert.

Actuellement les transactions par l'Administration communale pour l'achat n'ont pas encore démarré, plusieurs visites du bâtiment ont déjà eu lieu notamment avec les représentants du service Infra de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ce projet d'envergure a tout son sens pour donner de nouvelles perspectives au Centre et répondre à plusieurs aspects de ce contrat-programme.

### 3. LE REGARD DE LA COMMUNE :

#### UN PLAN D'ACTION CULTURELLE EN ACCORD AVEC LE COLLÈGE COMMUNAL

La directrice et l'équipe ont rencontré le Collège communal le 27 juin 2018 et lui ont présenté le contenu des actions pour la montée dans le nouveau Décret. Tous les membres du Collège étaient présents et ont écouté avec attention et intérêt tout le processus entrepris par l'équipe et le CO. A l'unanimité, le Collège a validé cet important travail pour la pérennité du Centre.

Le Collège a marqué son soutien au Centre par un ensemble de démarches administratives et financières. Toutes les conventions de détachement de personnel ont été revues et prolongées jusqu'en 2024. La subvention annuelle va être majorée de 2% dès 2019.



Les membres du Collège sont attentifs aux actions du Centre et répondent favorablement aux différentes sollicitations en apportant toute l'aide logistique, en personnel ouvrier, en infrastructures pour la réalisation efficace des activités. Ils laissent au Centre sa liberté de réflexion et d'action en le reconnaissant dans ses missions et dans son rayonnement.

L'Échevine de la Culture et Présidente Véronique Riez apporte son point de vue et ses motivations pour défendre et argumenter sur la pertinence du Centre Culturel sur le territoire de Momignies.

Véronique Riez est impliquée dans le fonctionnement du Centre, elle participe comme tout autre membre aux réunions mensuelles de l'équipe. Elle impulse, elle dynamise, elle apporte de la nouveauté, elle réfléchit, elle porte la capacité du Centre hors des frontières pour des collaborations transfrontalières intéressantes. Elle donne l'élan et la matière, elle est avec l'équipe car elle sait que cet outil culturel est indispensable dans notre commune rurale. A la table du Collège, elle donne une place importante aux missions du Centre et à sa défense :

*« Vu sa ruralité mais notre milieu rural doit bouger ; vu la crise économique et les contraintes budgétaires auxquelles la commune est soumise ; vu la période de repli sur soi et de laisser-aller individualiste vécue actuellement, le Centre Culturel a toute sa légitimité.*

*Le Centre culturel porté par une petite équipe de 5 personnes qui débordent de créativité et d'inventivité ne vit pas sur ses acquis et ne fait pas que programmer de gentils spectacles.*

*Il travaille avec les écoles, avec les associations locales, avec les publics éloignés et offre à un maximum de gens, via la diversité de sa programmation, du plaisir, de l'émotion, l'accès au savoir et au pouvoir en leur permettant de s'exprimer et d'être entendus.*

*Son rôle, c'est d'être un animateur socio-culturel local (le social et le culturel sont en effet indissociables), un « dynamiseur » de projets, un "ensemblier", un lieu de rencontre, d'échanges, de mixité sociale, de convivialité, de curiosité, de solidarité, un lieu de "frottement".*

*La liberté intellectuelle et artistique est une richesse que tous nous devons préserver. »*

De son côté, en sa séance du 5 juillet dernier le Conseil communal à l'unanimité a donné son accord sur l'ensemble du contenu du contrat-programme et des dispositions financières y afférentes.

## 4. IMPACT ATTENDU

Par la mise en place de ses deux enjeux et des actions culturelles qui en découlent, le Centre Culturel a la volonté de donner une place plus prépondérante au citoyen de tout âge. L'équipe souhaite inciter le citoyen à s'exprimer, à s'engager et à déployer ses pratiques et savoir-faire individuels en faveur du collectif. En ciblant les jeunes en particulier, avec le déploiement de leur potentiel, ceux-ci pourront dans les meilleures conditions, et avec l'accompagnement de partenaires associatifs et d'intervenants professionnels, devenir des acteurs de changement dans un esprit de liberté, de solidarité et de dialogue. Consolider le lien, renforcer le partage, développer l'esprit d'entreprendre en vue d'une ouverture vers les autres et vers le monde qui nous entoure.

Par ce lien, par cette force d'appartenance à ce territoire rural le Centre Culturel souhaite amener ces publics jeunes et moins jeunes à faire entendre leur voix, à développer leur esprit critique, à être à la table des décisions pour réfléchir ensemble au sens à donner aux choses, aux valeurs démocratiques à défendre et à expérimenter le changement.



## 5. LA PLACE DES ARTISTES DANS LE CENTRE CULTUREL DE MOMIGNIES

L'outil artistique est utilisé au Centre Culturel de Momignies, ce n'est pas le volet le plus marquant. Les artistes n'occupent pas une place privilégiée qui permettrait de développer la création.

Sur une année culturelle, l'équipe d'animation programme deux spectacles de « Théâtre à l'école (quota Art & Vie de 1 000,00 € très vite atteint).

L'outil artistique peut être un support vivant à des thématiques de travail par exemple la programmation de représentations de théâtre action pour la Journée des Femmes ; le spectacle « Monsieur » dans le cadre de la coordination sociale et du thème de la pauvreté,...

Avec le CLEA (Projet transfrontalier), deux activités ont accueilli à Momignies des artistes en résidence : la Baraque Liberté et Oran. Les comédiens de la Baraque liberté se sont mêlés au public des femmes lors de la Journée des femmes, sans se faire connaître ; ils ont suscité l'interrogation, l'échange avec les participantes. Lors du parcours énigmatique (retour à la population de l'analyse partagée), avec les groupes, ils ont suivi le circuit et participé aux échanges et points de vue des visiteurs. De son côté, Oran a concrétisé de manière visuelle un travail sur la captation des ambiances et atmosphères à Momignies.

Dans l'activité « Parcours d'artistes » organisée tous les deux ans par la Fondation Chimay-Wartheim, le Centre Culturel est encore trop peu investi par faute de temps et de possibilité de mobiliser un membre de l'équipe. Il promeut le rendez-vous des artistes sur ces outils de communication et aide les artistes locaux demandeurs à remplir administrativement leur inscription en prêtant le matériel d'exposition nécessaire.

Pour l'Action sculpture menée par le Centre Culturel Action-Sud de Nîmes, l'équipe tente de faire connaître au mieux les œuvres de l'artiste exposées sur le Ravel en intégrant cette démarche dans une autre organisation pour rassembler autour de l'artiste le plus large public. Lors de la venue des œuvres monumentales de Monsieur Jean Morette, un atelier sculpture pour les enfants a été mis en place sur le site du Ravel avec la réalisation commune d'une œuvre éphémère à base de déchets de verres obtenus à la verrerie de Momignies. En interne, chaque semaine, un atelier dessin enfants et théâtre enfants et adultes encadré par deux animateurs professionnels se déroule dans la salle culturelle. Les deux événements extérieurs, la Fête de l'Été et le Kiosque fête Noël présentent tous deux un réel panel d'expression : arts de la rue, théâtre, musique, conte,...

Les deux enjeux choisis vont-ils donner une place aux artistes ? L'équipe d'animation sera attentive à cet aspect dans la concrétisation des opérations culturelles. Si les populations jeunes et moins jeunes souhaitent s'exprimer par les techniques artistiques, le Centre Culturel mettra à leur disposition toutes les ressources nécessaires. Il pourra également susciter l'envie et montrer les nombreuses possibilités liées à cette discipline.

A plus long terme, l'exploitation de la Maison Elis de Momignies avec un lieu exclusivement réservé à la résidence d'artistes sera un atout pour rencontrer cet objectif.

Le monde artistique est présent dans la vie du Centre Culturel, dans lequel il n'est ni sa force première ni la vitrine essentielle des artistes. Les techniques artistiques sont valorisées et présentées tout au long de l'année mais l'artiste, le professionnel, ne participe pas avec le public à l'élaboration et au développement d'un processus de réelle création.

L'équipe d'animation utilise les arts de la scène tout au long de l'année culturelle avec sa programmation propre et l'ensemble des opportunités qui se présentent. Elle espère que les deux enjeux prioritaires pourront confier plus encore une place de choix aux artistes, à l'expérimentation et à la création.



## 6. L'IMPACT SUR L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE

L'impact des deux enjeux choisis par le Conseil d'orientation vise à mettre le citoyen au centre du processus de transformation et d'expérimentation en développant sa capacité critique et de reliance en faveur d'une émancipation individuelle et collective.

### 6.1. VERS UNE DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION CULTURELLE ET SOCIALE

#### La démocratie culturelle

Les deux enjeux énoncés vont amener pour l'équipe la transformation de pratiques culturelles amenant le citoyen à prendre une part active dans les initiatives et les projets le concernant en faveur d'une amélioration de sa qualité de vie.

#### ■ ENJEU 1

La finalité de cet enjeu est bien, dans le champ socio-culturel de créer et de développer avec et pour les jeunes une démarche d'expression, de prise de parole, d'initiative, d'apprentissage à de nouveaux comportements pour favoriser l'autonomie et renforcer la légitimité de ce public. Les jeunes, acteurs pour imaginer, pour penser autrement leur place, leur engagement au sein de la cité. Encourager l'expérimentation et développer l'intergénérationnel permettront à la jeunesse d'être un public relais, un lien qui touchera les autres groupes associatifs, les habitants, les autres jeunes (transversalité).

Pour rencontrer l'enjeu, un temps certain de l'équipe devra être consacré à la prise de contact pour mieux se connaître et échanger sur les pratiques de chacun.

L'équipe aura le souci de privilégier la mixité sociale en trouvant la bonne porte d'entrée pour atteindre le public éloigné de la culture, les familles plus précarisées pour qui s'exprimer, oser proposer des idées représentent un frein.

#### ■ ENJEU 2

Redynamiser la vie dans les villages avec et pour les citoyens tout en pensant la démarche vers le lien entre les villages.

Apporter un soutien, un accompagnement aux initiatives locales déjà existantes par le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire. Un exemple concret : annuellement, le Centre Culturel organise une promenade gourmande dans un village choisi par l'équipe. Le Centre rassemble autour de lui certaines associations du village pour aider dans diverses tâches (promotion, restauration,...). Cette organisation pourrait dès demain se réaliser avec l'investissement de citoyens et d'associations du village qui auraient leur place pour réfléchir et concrétiser cette activité alliant culture, tourisme, sport et détente.

L'équipe a également le souhait de décentraliser certaines activités du Centre au sein des villages pour donner une visibilité plus importante à l'outil culturel, susciter la curiosité et redonner vie à des lieux inoccupés. L'équipe pourra proposer de nouvelles idées qui compléteront celles déjà développées.

Pour ces deux enjeux, une attention particulière se portera sur le public précarisé et sur la place des artistes dans les nouvelles initiatives en permettant l'accroissement des capacités d'expression et de créativité.



## 6.2 LES AUTRES PÔLES DE LA BOUSSOLE DES DROITS CULTURELS

### La capacité de reliance

Ce volet est déjà riche de belles et nombreuses concrétisations au travers des axes éducation permanente, mémoire collective, environnement, coordination sociale,... et des deux événements extérieurs. Pour concrétiser plusieurs chantiers culturels, l'équipe n'hésite pas à rassembler autour d'elle les associations locales.

Le lien peu fréquent actuellement avec les jeunes (15-25 ans) sera pensé, imaginé pour entrer en contact avec ce public qui, à son tour, pourra créer du lien avec les habitants et associations locales.

Cette capacité de reliance sera rencontrée à la fois dans la programmation actuelle du Centre et dans les nouvelles activités qui seront inventées pour transformer le présent et imaginer le futur (exemple : le village des associations par lequel, lors d'un week-end les associations auront un espace pour se faire connaître, pour échanger sur leurs pratiques et entrevoir des perspectives). Cette organisation entraînera la mobilisation des associations qui seront autour de la table pour penser ce rassemblement et pour concrétiser avec l'équipe les idées retenues.

### La démocratisation de la culture

Le Centre Culturel est ici dans son rôle d'information, de communication, de transmission, de sensibilisation, de conscientisation, d'éveil pour permettre au citoyen de mieux comprendre et de s'approprier de manière plus accessible les questions de société, les problématiques liées à sa réalité, à son vécu.

Cette pratique est bien ancrée dans le fonctionnement actuel du Centre. L'équipe renforcera et consolidera les acquis et les bénéfices des actions déjà menées.

Porteur d'un langage, initiateur de la réflexion, levier d'émancipation individuelle et collective le Centre Culturel par ces deux nouveaux enjeux, s'ajustera et aménagera son activité pour favoriser l'accès des jeunes à de nouveaux concepts et savoirs. La dimension de cohésion rurale sera renforcée par le travail avec la population au sein des villages, et en lien avec les autres communes de l'entité pour faire émerger la fierté d'appartenance à cette entité du bout du bout du monde avec ses richesses de cœur, d'accueil et de convivialité.

L'équipe est attentive à développer l'accès à de nouvelles formes de langage en accueillant dans la salle culturelle différents et nouveaux ateliers d'expression (danse, couture, théâtre,...) afin que le citoyen, en tant que praticien, puisse trouver bien-être et partage.

Le travail et la sensibilisation avec l'Art27 se poursuivra et s'intensifiera pour mener sur le territoire de Momi-gnies des opérations visant à toucher le public éloigné de la culture qui pense souvent que la culture n'est pas pour lui.

### La capacité critique

Actuellement, tout le volet éducation permanente avec le travail avec les élèves des écoles, les échanges avec le public des femmes, la sensibilisation aux richesses de la différence, la conscientisation à des comportements responsables en matière d'environnement... rencontre cet objectif de développer la capacité critique des différents publics.

L'équipe continuera sa mission d'éveil et d'apprentissage à de nouvelles méthodes de pensée qui participent à l'analyse des différentes composantes de sujets d'actualité et de problématiques vécues. Ne pas se cantonner à ce qui est vu, entendu et colporté mais bien décanter, décortiquer, se détacher des discours tout faits pour établir sa propre compréhension et déterminer sa position et les orientations de son action.

Par l'information, par des outils culturels comme le théâtre-action, les conférences, les échanges-débats, le cinéma, ..., le Centre Culturel continuera à intéresser sur l'actualité, sur les thèmes porteurs liés tantôt aux



réalités rurales tantôt à des domaines sociaux, économiques afin d'inviter le citoyen à s'interroger, à réfléchir et à dégager une nouvelle vision des choses.

L'équipe d'animation favorisera l'expression des différents publics (jeunes, moins jeunes) par différents moments, qu'ils soient créatifs ou tout simplement basés sur l'échange et le partage d'idées et de ressentis.

## 7. L'IMPACT SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DANS L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE

L'entité de Momignies n'offre pas un paysage socio-économique positif. Le revenu moyen par habitant est au plus bas, l'isolement géographique est une réalité avec les problèmes de mobilité - un réseau TEC pas assez desservi - la mixité sociale peu présente, ce qui entraîne un repli sur soi et peu de fierté.

Certains quartiers s'y paupérisent. Les actes d'incivilités de plus en plus nombreux créent un sentiment d'insécurité. Le pourcentage des bénéficiaires au Revenu d'Intégration Sociale augmente. Les commerces de proximité disparaissent ou ne trouvent pas de repreneurs.

A Seloignes, des jeunes ménages intéressés par le prix abordable des terrains construisent de plus en plus de maisons 4 façades. Plusieurs bâtisses en vente dans les petits villages comme Monceau-Imbrechies, Forge-Philippe trouvent acquéreurs auprès de citoyens sensibles à la quiétude des lieux et à la beauté de la nature.

Deux classes sociales cohabitent dans l'entité et les activités du Centre attirent majoritairement la classe moyenne.

Le Centre Culturel est déjà soucieux d'afficher des prix très, très démocratiques pour ses différentes animations voir même la gratuité pour les propositions artistiques de la Fête de l'Été et du Kiosque fête Noël.

Actuellement un diagnostic territorial est en cours de réalisation par l'AMO Oxyjeune de Rance. Celui-ci sera complété par les apports des membres de la Coordination sociale. Ces connaissances actualisées seront des ressources intéressantes et des guides indéniables dans le développement des actions futures.

En choisissant les jeunes comme dynamiseurs de changement nous espérons qu'ils comprendront l'enjeu et prendront ce rôle avec fierté et enthousiasme pour réaliser collectivement des actions sur la commune.

Lors de la Fête de l'été, le Centre Culturel a donné une place de choix à l'exposition « Momimages » réalisée par les jeunes du Plan de Cohésion sociale avec l'encadrement de l'AMO Oxyjeune. L'équipe d'animation mettra tout en œuvre pour poursuivre avec ce petit noyau de jeunes, et essaiera de trouver d'autres activités en leur procurant un espace de parole et de création.

Les contacts avec l'Art27 et le CPAS se consolideront pour amener sur la commune des ateliers, des stages qui faciliteront l'intégration et la participation du public plus précarisé.

Le travail de la Coordination sociale avec le choix de sa thématique « la pauvreté » permettra de faire des liens entre les professionnels, d'échanger sur des constats et d'imaginer des opérations recherchant la mixité sociale.

Le projet la « Table villageoise » peut être une réelle occasion d'inviter tous les villageois à vivre des journées de rencontre et de partage autour d'une table bien garnie agrémentée de diverses activités pour les enfants et les adultes. Cette démarche (dès l'été 2022) construite avec les habitants, avec les associations sera une réelle opportunité de rassembler, de renforcer le caractère intergénérationnel et de gommer les inégalités sociales.

Les jardins de la Maison Elis de Momignies pourraient être un lieu d'accroche et d'activités expérimentales (exploitation du verger, le jardinage, l'apiculture, les plantes de chez nous, un espace pour les jeunes,...). Cette parcelle pourrait faire naître des projets originaux et variés, avec, comme guides, l'imagination et la créativité.



### Les partenaires noués seront :

- La coordination Art27 ;
- Le CPAS ;
- Les membres de la Coordination sociale ;
- Les directions des écoles tous réseaux confondus ;
- Les mouvements d'éducation permanente ;
- Les associations locales ;
- Culture Hainaut Tourisme ;
- Échevinat de la Culture et des Affaires sociales ;

## 8. L'AUTOÉVALUATION CONTINUE DU PROJET D'ACTION CULTURELLE

Pour cette nouvelle phase d'autoévaluation, l'équipe d'animation sera encore plus rigoureuse et organisée pour compiler les données quantitatives et qualitatives liées tant aux actions qu'aux opérations culturelles. La fiche évaluation actuellement complétée après chaque activité sera peaufinée pour une utilisation optimale. Un cahier sera désormais disponible pour inscrire les ressentis, les petites anecdotes, l'appréciation du ou des membres de l'équipe dans les étapes de préparation et dans la concrétisation. Ces éléments plus subjectifs seront ramenés en réunion d'équipe pour un échange et un partage. Ces retours de l'équipe pourront engendrer des ajustements, des modifications éventuelles pour rencontrer au mieux les objectifs fixés.

Le choix des opérations culturelles liées aux enjeux sont des hypothèses d'action réfléchies et pensées par le CO. En cours de développement, ces opérations qui ne sont pas figées pourraient être revues si des éléments alors inconnus lors de l'élaboration de ces phases de travail devaient être considérés. Il sera important pour l'équipe de pouvoir en tenir compte pour la poursuite de la démarche.

Le Conseil d'orientation continuera avec l'équipe à évaluer les éléments de développement des opérations culturelles.

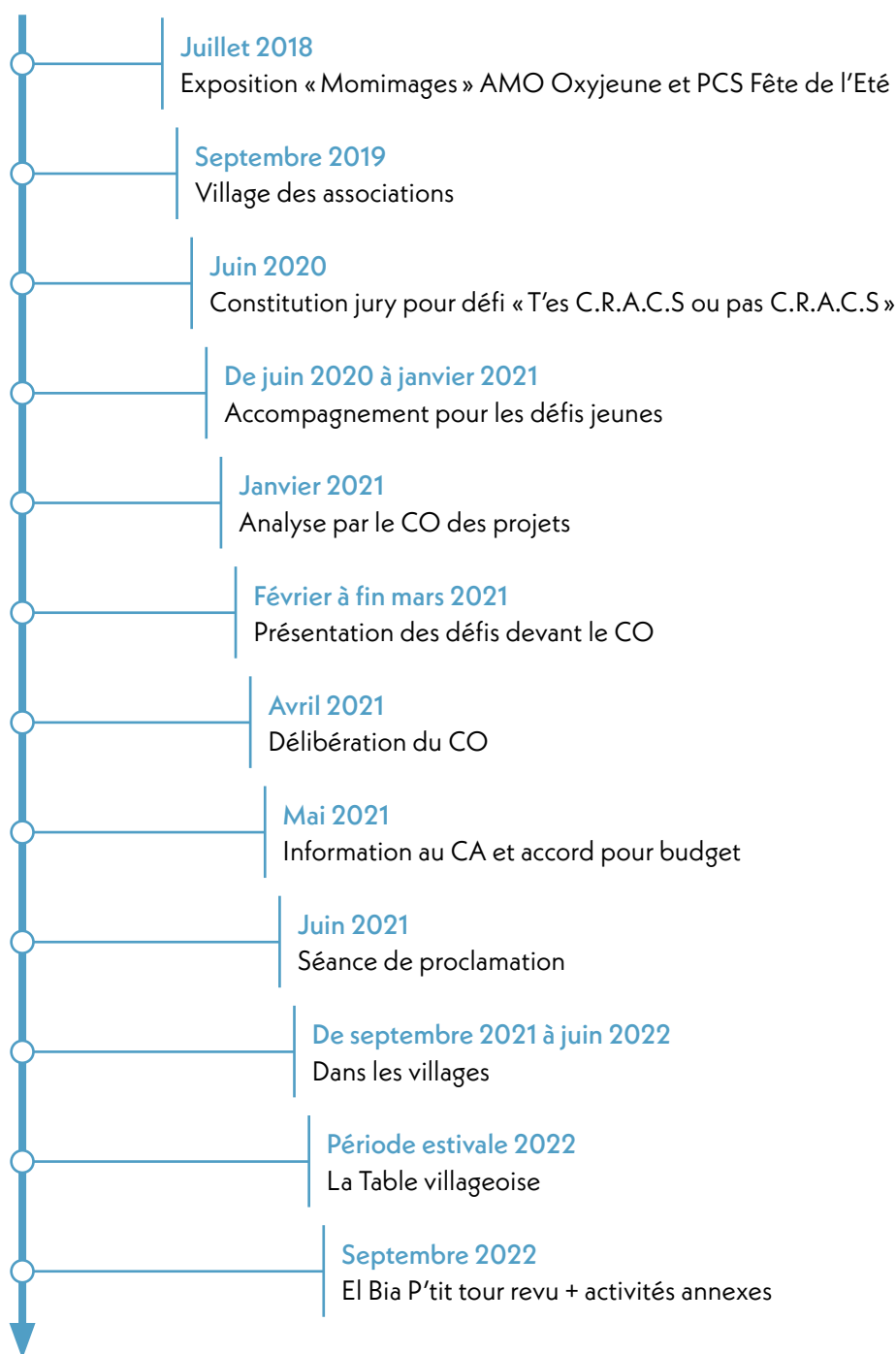
De leur côté, les groupes de travail constitués autour de projets récurrents ou d'opportunités se chargeront en interne de l'évaluation avec les partenaires ciblés par l'action.

Tous ces apports d'évaluation feront l'objet d'un procès-verbal et l'équipe privilégiera le power point pour la présentation en séance plénière pour une meilleure visibilité et compréhension.

### Les étapes de l'autoévaluation :

- Les **actions** seront évaluées dans un premier temps par l'équipe lors de sa réunion mensuelle ;  
Les groupes de travail prendront également une part active et évalueront selon le rythme nécessaire (3 à 6 mois).
- Les **opérations culturelles** seront évaluées par l'équipe (tous les mois) et par le CO chaque trimestre.
- Les **opérations culturelles** liées aux enjeux (au cours de l'année 2019)  
Equipe 1X par mois et CO tous les six mois  
2X sur l'année un point spécial suivi des enjeux sera mis à l'ordre du jour du Conseil d'administration ainsi que le suivi des autres actions et opérations culturelles.





### Conclusion

*Le Centre Culturel de Momignies est-il une Maison des citoyens ? Jeunes, moins jeunes ont-ils leur place pour échanger, partager et animer cet espace culturel aux multiples facettes ?*

*L'autoévaluation et l'analyse partagée ont montré que l'équipe du Centre Culturel a le souci d'éveiller, de susciter la curiosité, d'aiguiser l'esprit critique afin que le public auquel il s'adresse puisse acquérir des connaissances et se questionner sur sa représentation des éléments du monde qui l'entoure. A Momignies le volet éducation permanente occupe une place de choix dans les activités du Centre. Le Centre culturel propage, diffuse, informe, communique sur des sujets d'actualité, sur des problématiques plus locales pour générer un raisonnement plus profond, pour impulser de nouveaux comportements, pour favoriser un regard neuf et ainsi faire grandir. La tâche n'est jamais terminée, il faut sans cesse répéter et renouveler les initiatives. A côté de cet axe de travail, le Centre sort de ses murs par deux événements rassembleurs pour extérioriser les outils culturels qui sont les siens afin d'aller à la rencontre de la population. Lors de ces deux rendez-vous annuels, les citoyens sont des consommateurs qui prennent plaisir en famille, entre amis dans*



*une ambiance conviviale à découvrir et à s'émerveiller devant un spectacle visuel hors du commun, devant une représentation théâtrale remplie d'humour. Tous les ingrédients sont présents pour que tous, avec leur situation économique et sociale, puissent participer. Le Centre Culturel développe du lien, il est proche, il est accessible, il est à forme humaine avec comme objectifs la mixité sociale et le vivre ensemble.*

Dans son nouveau contrat-programme l'équipe devra renforcer ce lien et inviter le citoyen à prendre place autour de la table de cette Maison et ainsi pouvoir décider, avec l'équipe de la destination des différentes pièces.

L'équipe a fait le choix de mieux connaître la jeunesse et d'aller à la découverte de son monde, de ses attentes, de ses manques. Le concept et le slogan « T'es C.R.A.C.S ou pas C.R.A.C.S. » a tout son sens dans cette commune rurale, excentrée où le sentiment d'insécurité est énoncé par la population, où les petites incivilités sont courantes, où certains jeunes n'ont pas toujours bonne presse. Les sensibiliser, les amener à comprendre leur rôle en tant que citoyen, les stimuler à agir pour un mieux-être, un mieux-vivre pour eux-mêmes et pour la collectivité, est le nouveau défi du Centre Culturel. Le chantier est à la fois vaste et stimulant. Nul ne sait aujourd'hui où il conduira l'équipe et le Centre Culturel.

Etablir ce lien avec la jeunesse et également avec la population des villages qui souhaite redynamiser les espaces communs de vie, de partage, d'amusement. Aller à la rencontre de l'autre, mieux le connaître et faire avec lui un bout de chemin pour élaborer ensemble les plans des annexes à la Maison existante.

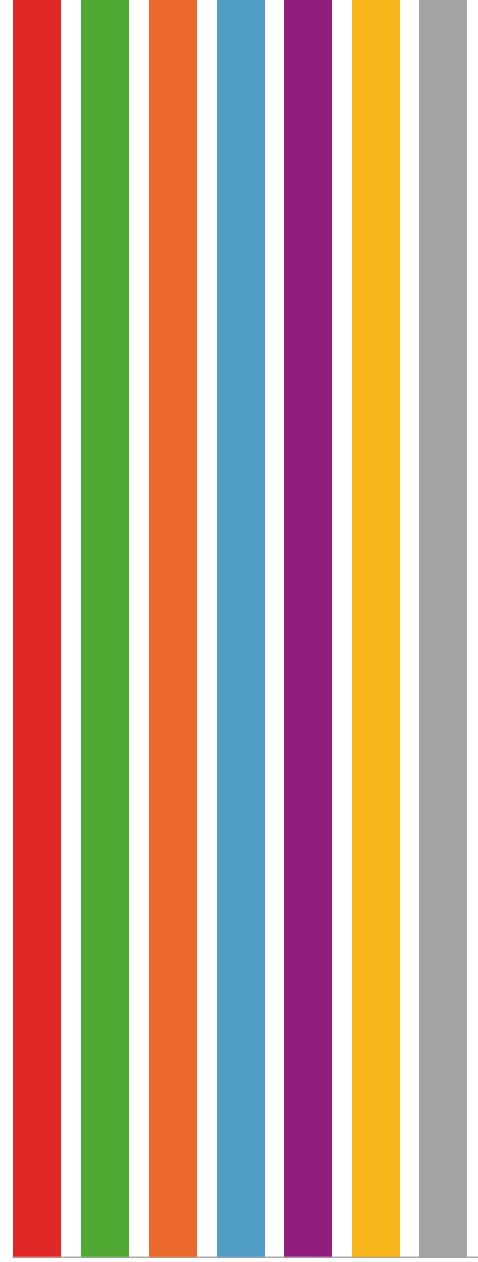
Rencontrer tout le processus lié à la montée dans le nouveau Décret a été souvent ardu mais toujours ardent et le levier de nouveaux travaux. Recimenter les pierres un peu usées pour soutenir et consolider la bâtisse, et lui ajouter des nouveaux murs qui vont venir compléter l'existant et apporter à cette Maison toute sa force et sa beauté.

A côté des actions culturelles se situe le travail de la Coordination sociale. Complémentarité et légitimité sont les atouts pour une passerelle bénéfique entre le champ culturel et le champ social.

Cette spécificité renforce la cohésion et la cohérence des échanges entre ces deux secteurs. L'un s'inspire et s'enrichit de l'autre en faveur d'une qualité de vie sur le territoire. Le contenu de la coordination sociale fait sens car elle met l'individu et ses réalités au centre des préoccupations.

Considérant les caractéristiques socio-économiques de Momignies, l'équipe du Centre Culturel développe une démarche socio-culturelle qu'elle souhaite pérenniser avec des enjeux nouveaux.





# CHAPITRE 5

LES RESSOURCES  
ET LES MOYENS





## 1. ELÉMENTS RÉTROSPECTIFS

Les comptes et bilans des années 2015, 2016 et 2017 approuvés par les instances du Centre Culturel sont joints dans les annexes.

Sont repris ci-dessous le compte d'exploitation des trois années ainsi que la conclusion sur les bilans.

### ■ 2015

Produits	219 220,52 €
Charges	201 431,79 €
Résultat de l'exercice : bénéfice	<b>17 788,73 €</b>

Le bénéfice peut s'expliquer par l'apport de subventions « extraordinaires » venant de Région Wallonne, de la Fondation Chimay-Warsoise pour les projets Salon de l'énergie, coordination sociale,...

### ■ 2016

Produits	228 204,80 €
Charges	232 571,55 €
Résultat de l'exercice : perte	<b>- 4 366,75 €</b>

Lors du 21 juillet, le Centre Culturel a travaillé en partenariat avec le Comité de Jumelage et avec la Compagnie des Archers de Macon pour la promenade gourmande.

Pour ces deux organisations, il en a géré les dépenses et les recettes et a redistribué une partie des bénéfices à ces deux associations locales.

En mars, le Centre Culturel a aussi soutenu financièrement le 400<sup>e</sup> anniversaire du Château-Ferme de Macon et le Cabinet des Curiosités avec le volet éducation permanente à destination des écoles de l'entité tous réseaux confondus.

La promenade gourmande a généré des dépenses extraordinaires car l'activité se tenait dans le cadre des festivités du 400<sup>e</sup> anniversaire avec au programme des animations originales et typées (spectacle de fauconnerie, ambiance musicale de la Renaissance, artisans en costumes d'époque).

### ■ 2017

Produits	249 962,09 €
Charges	264 086,88 €
Résultat de l'exercice : perte	<b>- 14 124,79 €</b>



Pour répondre aux différentes phases de renouvellement de son contrat-programme liées au nouveau Décret en 2017, le Centre Culturel local a mis en place des activités afin de consulter la population et de récolter sa vision et ses attentes pour sa commune.

Le contenu et la créativité apportés à ces rencontres et à ces organisations (Analyse partagée, El Bia P'tit Tour, Parcours énigmatique,...) ont engendré des frais supplémentaires et ont généré peu de rentrées.

2018 verra la rédaction du dossier ainsi que son envoi dans les délais requis.

Outre la réalisation du document, des opérations culturelles rencontrant les enjeux de société déterminés par le Conseil d'orientation occasionneront également de nouvelles dépenses qui s'échelonneront à partir de fin 2018 et années suivantes.

Cette procédure d'entrée dans le Nouveau Décret a incité le Conseil d'Administration à étoffer l'équipe d'animation d'un mi-temps avec l'octroi de points APE.

Dans sa démarche de restreindre les coûts et de soutenir les budgets des activités d'envergure (Fête de l'Été, le Kiosque fête Noël, la Promenade gourmande,...), le Centre a recours à la recherche de sponsors, qui s'avère d'année en année moins fructueuse. Cette piste est insuffisante et doit être complétée par les fonds propres du Centre.

Pour la Fête de l'Été et pour la promenade gourmande, le Centre Culturel collabore avec des comités locaux. Par convention, une partie des bénéficiaires dégagés est rétrocédée à la société aidante.

Les postes de dépenses liés au fonctionnement journalier du Centre sont stables.

## 2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

### 2.1 LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DIRECTES OU INDIRECTES ET SOUS FORME DE SERVICES

Jusqu'en 2015, la commune de Momignies octroyait au Centre culturel une subvention annuelle de 45 000 €. Par décision du Collège communal en regard avec la montée de l'Asbl dans le Nouveau décret, cette somme a été majorée pour atteindre le montant en 2016 de 50 000 €. Pour poursuivre la progression dans le développement des nouveaux enjeux du Centre dès 2019, cette somme sera majorée annuellement de 2% pendant la période de 2019-2024.

A cette subvention annuelle, il faut ajouter les aides indirectes importantes octroyées tout au long de l'année. Elles se concrétisent :

- par la prise en charge du personnel administratif – aide à l'animation pour 1 temps plein et un mi-temps régisseur et la technicienne de surface pour l'entretien des bureaux du Centre ainsi que la salle culturelle le Kursaal ;
- par le détachement d'une employée deux jours semaine pour aider aux activités de plus grande envergure tels la Fête de l'Été, la promenade gourmande et le Kiosque fête Noël ;
- par la prise en charge des frais de fonctionnement liés à l'occupation des locaux de travail et de la salle culturelle ;
- par toute l'aide administrative, logistique, technique, en personnel ouvrier... à la demande pour des projets bien définis (Promenade gourmande, Fête de l'Été, exposition, Momignies commune Propre et bien d'autres,....

La commune met également à disposition sur demande la timbreuse communale. Le car communal transporte les enfants des établissements scolaires tous réseaux confondus à l'intérieur de la commune et à l'extérieur pour différentes animations ;

- par le montage/démontage du chapiteau communal (40 m X 15 m) ;
- par la prise en charge des frais liés à l'édition du journal d'informations communales et culturelles « A Travers nos villages » dont la parution est de 3 x l'an (conception, impression et distribution toutes-boîtes)
- par la prise en charge des emprunts liés à l'aménagement du Kursaal, scène, gradins, matériel son et éclairage et rénovation intérieure ;

Aides communales indirectes contrat-programme 2017 - 2024								
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		(index 1,5%)	(index 1,5%)	(index 1,5%)	(index 1,5%)	(index 1,5%)	(index 1,5%)	(index 1,5%)
Personnel à charge (technicienne de surfaces)	18.813,71 €	19.095,92 €	19.382,36 €	19.673,09 €	19.968,19 €	20.257,71 €	20.571,72 €	20.860,30 €
Personnel technique (régisseur 1/2 temps)	10.333,76 €	10.488,77 €	10.646,10 €	10.805,79 €	10.967,88 €	11.132,40 €	11.299,39 €	11.468,88 €
Personnel administratif (un temps p.c/n)	24.677,84 €	25.048,01 €	25.523,73 €	25.995,59 €	26.295,19 €	26.689,62 €	27.089,96 €	27.495,31 €
Frais de fonctionnement :								
Chauffage salle culturelle et bureaux	4.750,00 €	4.800,95 €	4.872,56 €	4.945,05 €	5.020,24 €	5.095,54 €	5.171,97 €	5.249,55 €
Electricité	3.229,00 €	3.277,43 €	3.326,59 €	3.376,49 €	3.427,14 €	3.478,55 €	3.530,73 €	3.583,69 €
Eau	729,00 €	739,93 €	751,03 €	762,30 €	773,73 €	785,34 €	797,12 €	809,08 €
Transport matériel	4.320,00 €	4.384,80 €	4.450,57 €	4.517,33 €	4.585,09 €	4.653,87 €	4.723,68 €	4.794,54 €
Car transport éco ris	3.500,00 €	3.554,50 €	3.609,79 €	3.665,88 €	3.724,79 €	3.779,51 €	3.827,07 €	3.884,48 €
Infrastructures:								
Chapiteau (montage et démontage)	5.400,00 €	5.481,00 €	5.563,21 €	5.646,66 €	5.731,36 €	5.817,33 €	5.904,59 €	5.993,16 €
<b>TOTAL</b>	<b>75.733,31 €</b>	<b>76.859,31 €</b>	<b>78.122,34 €</b>	<b>79.424,18 €</b>	<b>80.483,63 €</b>	<b>81.690,87 €</b>	<b>82.916,28 €</b>	<b>84.159,99 €</b>
<b>Subside ordinaire</b>	<b>50.000,00 €</b>	<b>50.000,00 €</b>	<b>51.000,00 €</b>	<b>52.020,00 €</b>	<b>53.060,40 €</b>	<b>53.856,31 €</b>	<b>54.933,44 €</b>	<b>55.012,07 €</b>
<b>Total aides et subside</b>	<b>125.733,31 €</b>	<b>126.859,31 €</b>	<b>129.122,34 €</b>	<b>131.314,18 €</b>	<b>133.544,01 €</b>	<b>135.547,18 €</b>	<b>137.849,67 €</b>	<b>139.172,05 €</b>
Emprunts								
Emprunt aménagement kursaal 2002 - 2022 (20 ans)	11.687,75 €	11.687,75 €	11.687,75 €	11.687,75 €	11.687,75 €	11.687,75 €	11.687,75 €	11.687,75 €
Emprunt extension kursaal 2003 - 2023 (20 ans)	6.134,91 €	6.134,91 €	6.134,91 €	6.134,91 €	6.134,91 €	6.134,91 €	6.134,91 €	6.134,91 €
Emprunt n°7 extension kursaal 2004 - 2024 (20 ans)	1.453,33 €	1.453,33 €	1.453,33 €	1.453,33 €	1.453,33 €	1.453,33 €	1.453,33 €	1.453,33 €
Emprunt achat Gradins kursaal 2008 - 2018 (10 ans)	7.550,26 €	7.550,26 €	7.550,26 €	7.550,26 €	7.550,26 €	7.550,26 €	7.550,26 €	7.550,26 €
Emprunt aménagement intérieur kursaal 2004 - 2024 (20 ans)	12.395,67 €	12.395,67 €	12.395,67 €	12.395,67 €	12.395,67 €	12.395,67 €	12.395,67 €	12.395,67 €
Emprunt aménagements scéniques 2006 - 2026 (20 ans)	1.997,09 €	1.997,09 €	1.997,09 €	1.997,09 €	1.997,09 €	1.997,09 €	1.997,09 €	1.997,09 €
<b>Total emprunts</b>	<b>41.219,01 €</b>	<b>41.219,01 €</b>	<b>41.219,01 €</b>	<b>41.219,01 €</b>	<b>41.219,01 €</b>	<b>41.219,01 €</b>	<b>41.219,01 €</b>	<b>41.219,01 €</b>
<b>Total aides, charges et emprunts</b>	<b>166.952,32 €</b>	<b>168.078,32 €</b>	<b>169.341,35 €</b>	<b>172.533,19 €</b>	<b>174.763,02 €</b>	<b>176.766,19 €</b>	<b>178.068,68 €</b>	<b>179.391,06 €</b>



Pour une entité rurale comme Momignies (5 300 habitants) dont le contexte économique est difficile, l'apport pour le soutien au développement culturel est à souligner. Cet engagement financier et l'ensemble des aides indirectes témoignent de la volonté des politiques d'apporter au Centre tous les éléments pour favoriser sa pérennité et développer au mieux ses missions. Cette reconnaissance et ce soutien ne peuvent qu'encourager l'équipe à poursuivre ses actions.

Le Conseil communal en sa séance du 03 juillet a validé les différents éléments financiers et les perspectives du nouveau contrat-programme.

De son côté, le Centre Culturel, par convention, verse annuellement la somme de 27 500 € pour toute l'aide technique et logistique apportée par les services de la commune (aide du personnel ouvriers, transports de matériel, insertion de 16 pages, gestion des locations du Kursaal et des insertions publicitaires dans « A travers nos villages »).

PROVINCE DE HAINAUT  
Arrondissement de THUIN

Maison Communale  
Grand-Place 1 - 6590 Momignies  
Tél. 060/51.11.11  
Fax 060/51.28.75

**Administration Communale de 6590 Momignies**

TVA BE 0207.303.054 • N° d'entreprise 0207.303.054 • Compte financier BE05 0910 00392675

**CONVENTION ENTRE LE CENTRE CULTUREL ET LA COMMUNE**

Entre l'Administration communale de 6590 MOMIGNIES représentée par MM. Albert DEPRET, Bourgmestre et Francis PHILIPPE, Directeur général,

ET

L'ASBL Centre Culturel En Thiérache, représentée par MM. Véronique RIEZ, Président et Micheline MASAY, Directrice - Animatrice,

Il est convenu ce qui suit :

1. L'Administration communale apporte une aide logistique au Centre Culturel par la mise à disposition de personnel et de matériel lors de l'organisation des différentes activités à caractère socio-culturel qu'il organise.
2. L'Administration communale se charge de la conception, de l'impression et des frais de distribution du bulletin communal dont elle réserve un maximum de 20 feuilles soit 40 pages au Centre Culturel pour l'insertion d'informations culturelles et émanant du milieu associatif.
3. Le Centre Culturel assure le démarchage publicitaire et bénéficie des revenus de la publicité à faire paraître dans le bulletin communal.
4. Annuellement, à partir de 2016, le Centre Culturel verse à l'Administration communale un montant forfaitaire de 27.500 euros qui comprend :
  - Le remboursement du montant des redevances perçues de la réservation de la salle « Le Kursaal » ;
  - La participation forfaitaire aux frais de fonctionnement des bâtiments mis à sa disposition et de l'aide logistique sous 1. ;
  - Les frais de conception et d'impression de la rubrique dédiée aux informations culturelles et du milieu associatif dans le bulletin communal.
5. Validité de la présente convention : du 01/01/2016 au 31/12/2019.

Le Directeur général,  
F. PHILIPPE

PAR LE CONSEIL :  


Le Bourgmestre,  
A. DEPRET

Vu et approuvé par le Conseil d'Administration de l'ASBL Centre Culturel en Thiérache

La Directrice-Animatrice,  
M. MASAY

La Présidente,  
V. RIEZ

## La Province de Hainaut

La Province de Hainaut octroie au Centre Culturel de Momignies une subvention annuelle de 250,00 €. A côté de cet apport, le service Hainaut Culture Tourisme apporte une prise en charge des animatrices pour l'atelier dessin enfants et pour l'atelier théâtre enfants et ados du mercredi après-midi. L'animatrice d'art floral est également prise en charge par la Province (10 à 12 séances de 3 H00). Sur demande, des stages pendant les vacances d'été sont soutenus par la Province dans la prise en charge des animateurs.

Le Centre peut bénéficier également d'autres services de la Province comme le Département des espaces verts, Hainaut Développement,...

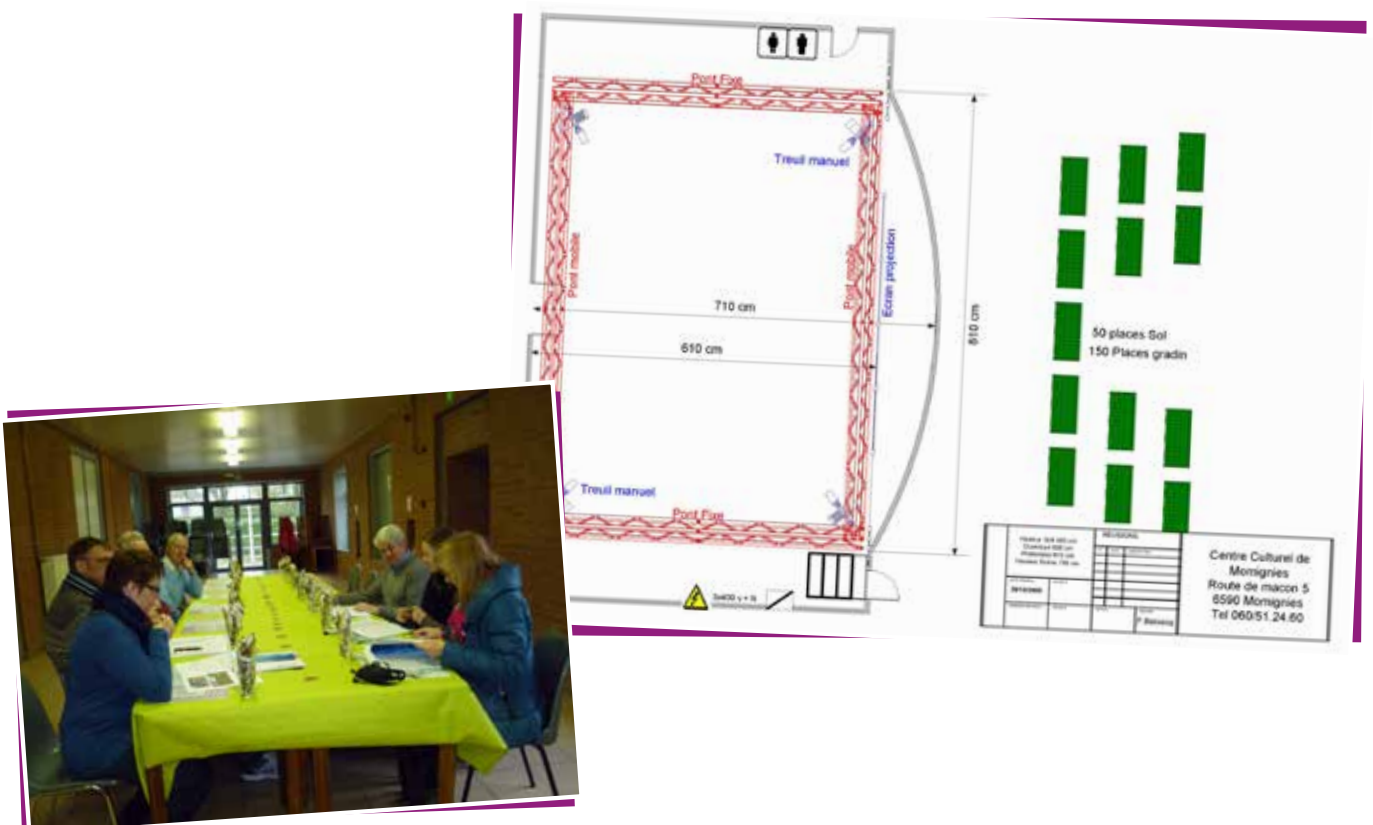
Ces différents apports et soutiens non chiffrés sont très appréciables. La Province de Hainaut est très soucieuse de la réalité socio-économique de la commune et elle n'hésite pas à répondre favorablement à toute idée et projet originaux.

## 2.2 DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES MISES À DISPOSITION

### Le Centre culturel par convention occupe :

- la « petite maison » où se trouvent ses bureaux (4 pièces principales avec salle de réunion + pièce de rangement et commodités) ;
- la salle culturelle « le Kursaal » dont il a la gestion (200 m<sup>2</sup>) totalement équipée d'un gradin de 150 places et de 50 sièges supplémentaires mobiles, d'un espace scénique avec équipement son et éclairage, d'une salle annexe qui peut accueillir les réunions, les séances d'inauguration, les expositions, qui peut se transformer en un endroit de convivialité ;

Dans le développement de ses actions de diffusion, d'échanges-débats, d'exposition,... cet outil de travail est très important tant pour le Centre Culturel que pour le tissu associatif. Le Kursaal a la plus grande capacité et est la seule à être équipée d'un appareillage technique professionnel.



- le chapiteau communal de 600 m<sup>2</sup> peut être mis à disposition du Centre si l'activité le nécessite. Pour les montages/démontages et le transport de matériel, la commune met disposition du Centre véhicules et ouvriers.
- pour le développement de ses activités en décentralisation, le Centre peut disposer gratuitement de toutes les salles communales situées dans les 6 autres villages. Ces dernières disposent de chaises, de tables, d'une cuisine avec chambre froide, d'un bar, de toilettes et d'un accès pour personnes à mobilité réduite. Toutes n'ont pas une scène dans ce cas, si besoin est, on peut en installer une à partir de planchers.
- pour rencontrer l'axe environnement, les animations en forêt peuvent se dérouler dans le chalet forestier situé à l'orée d'un bois, la Fiacrie, près du grand chêne et d'une pépinière.
- le Centre peut développer des animations dans d'autres lieux, comme par exemple, l'église de Momignies, de Macon, sur le Ravel, sur les Grand-Places, dans la Maison d'Accueil Communautaire, au Château-Ferme de Macon, dans une salle de l'Heureux Abri, dans le local de Vie Féminine... en fonction du projet développé, de son originalité et de ses besoins, tous les lieux sont envisageables. Les demandes du Centre trouvent un écho et une réponse favorables.
- de temps à autre, si les salles convoitées ne sont pas disponibles, il recourt à la location d'infrastructures appartenant à des privés.

### 2.2.1 MOYENS ET RESSOURCES

Le Centre Culturel de Momignies ne dispose pas de moyens ou ressources structurelles émanant de personnes physiques ou morales de droit privé pour le présent contrat-programme.

Toutefois, le Centre Culturel peut faire appel à des sponsors, à des commerçants, à des cabinets ministériels, à différents secteurs de la Région Wallonne, à la Fondation Chimay-Warsoise, au Gouvernement wallon, au Conseil provincial,... pour aider à financer certains projets d'envergure et événements mobilisateurs récurrents (Fête de l'été, promenade Gourmande, Kiosque fête Noël, Journée des Femmes,...) et soutenir des événements ponctuels (édition d'un ouvrage, accueil d'un conférencier de renom, ...).

## 3. PLAN FINANCIER

Le plan financier prend en référence le budget 2018 validé par le Conseil d'Administration du 14 juin et de l'AG du 26 juin.

- L'année 2019 est une année de transition où les montants des différents postes ont été majorés de 2 %. Durant la période de 2020, année de la reconnaissance, à 2024 la même opération d'augmentation de 2 % a été effectuée.
- La subvention de la FWB a été calculée dès 2020 sur base de la ligne de financement définie par la Ministre Alda Gréoli pour arriver au 20 % en 2024 avec le montant de 102 037,01 €.
- En 2018 et 2019, le poste Nouveau Décret et ses opérations culturelles a été créé et alimenté par un montant de 3 500 € pour atteindre annuellement et dès 2020 et jusque 2024 la somme de 5 000 €.
- Le compte de résultat présente de 2018 à 2021 une perte qui démarre en 2018 à moins 6 303,35 € pour afficher en 2021 un mali de 1721,26 €. La situation commencera à s'améliorer en 2022.
- A ce jour, plusieurs inconnues subsistent : la réforme des points APE et l'évolution de la subvention du non marchand.
- Il est indispensable pour le Centre de pouvoir continuer à bénéficier à long terme des points APE car la perte de l'emploi mi-temps handicaperait le cheminement du contrat-programme. Actuellement, les points APE sont octroyés pour une période de deux ans jusqu'en mars 2019. Le poste subside non marchand n'évolue pas, la prudence est de rigueur car aucune projection n'est transmise par la Fédération Wallonie Bruxelles



- Il est évident que l'équipe sera vigilante dans les dépenses pour les nouvelles opérations culturelles qui généreront peu ou pas de rentrées. A la fois, les activités existantes seront repensées, aménagées et modifiées si nécessaire pour rencontrer au mieux les enjeux choisis et les nouvelles actions seront scrupuleusement budgétées.
- L'équipe tentera à nouveau de faire appel à ses généreux sponsors et d'élaborer des dossiers en réponse à des appels à projets et de contacter des organismes liés au thème de travail développé.

Comme énoncé précédemment, les dépenses liées au fonctionnement et à la gestion quotidienne du Centre sont stables. Le Centre a une ligne de conduite constante, peu fluctuante. Il est vrai que l'entrée dans le nouveau Décret avec une analyse partagée qui s'est voulue originale et de qualité a occasionné des frais supplémentaires visibles dans le bilan financier 2017.

- La coopération demandée avec les Centre Culturels de Chimay et de Sivry-Rance demandera elle aussi un investissement en personnel et financier. Comme le tableau l'affiche, le Centre Culturel sera en dépassement des 100 000 € en 2024 avec le montant supplémentaire de 2 037,01 €, somme qui devrait alors être destinée au contenu de la Coopération. Entre 2021 et 2024, le Centre Culturel de Momignies sera présent et actif à la table de réflexion mais prudent avant 2024 dans ses dépenses dans la phase de concrétisation.

Code	Intitulé	Année 2018	Transition 2019	2020 CP1	2021 CP2	2022 CP3	2023 CP4	2024 CP5
<b>Produits et charges d'exploitation</b>								
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>57.650,00</b>	<b>59.256,00</b>	<b>60.459,00</b>	<b>61.878,00</b>	<b>62.987,00</b>	<b>64.474,00</b>	<b>65.650,00</b>
700100	Animations et ateliers (cuisine, danse, théâtre, art floral)	2.000,00	2.040,00	2.090,00	2.090,00	2.130,00	2.170,00	2.170,00
700110	Expositions, débats, réflexion	3.000,00	3.600,00	3.800,00	4.300,00	4.500,00	5.000,00	5.200,00
700160	Spectacles vivants et mécanisés	5.300,00	5.400,00	5.500,00	5.600,00	5.600,00	5.700,00	5.700,00
700150	Cinéma	2.200,00	2.250,00	2.300,00	2.330,00	2.380,00	2.430,00	2.480,00
700130	Festivités diverses	29.000,00	29.580,00	30.171,00	30.775,00	31.390,00	32.018,00	32.658,00
700400	Location chapiteau	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00
704900	Photocopies	300,00	306,00	310,00	318,00	325,00	331,00	337,00
702000	Ventes de livres régionaux	400,00	400,00	408,00	410,00	410,00	420,00	420,00
700170	Sponsors "fête de l'été" & "le kiosque fête Noël"	4.000,00	4.080,00	4.150,00	4.150,00	4.200,00	4.200,00	4.300,00
704510	Location matériel : expo - sono	450,00	450,00	450,00	460,00	460,00	460,00	470,00
704200	Publicité "A travers nos villages"	7.000,00	7.150,00	7.280,00	7.430,00	7.577,00	7.730,00	7.885,00
704510	Locations diverses, refacturation de frais	750,00	750,00	750,00	765,00	765,00	765,00	780,00
707001	Location de bureau	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00
<b>Cotisations - dons - subsides</b>		<b>217.795,65</b>	<b>172.658,16</b>	<b>179.043,93</b>	<b>180.486,74</b>	<b>185.050,64</b>	<b>189.900,16</b>	<b>193.755,63</b>
731000	Cotisations des membres	1.220,00	1.240,00	1.240,00	1.280,00	1.280,00	1.280,00	1.280,00
737000	Subside Commune Momignies	50.000,00	51.000,00	52.020,00	53.060,40	53.856,31	54.933,44	55.012,07
737501	Subside Fédération Wallonie Bruxelles	86.825,65	86.825,65	91.833,31	91.833,31	95.234,54	98.635,77	102.037,01
737510	Subside personnel non marchand	29.488,65	29.842,51	30.200,62	30.563,03	30.929,79	31.300,95	31.676,56
	Supplément subside personnel non marchand	1.511,35						



Code	Intitulé	Année 2018	Transition 2019	2020 CP1	2021 CP2	2022 CP3	2023 CP4	2024 CP5
737100	Subside Province Hainaut	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
743000	Subsides, récupération sur festivités (marche gourmande, fête de l'été, le kiosque fête Noël)	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00
737900	Leader GAL : Terre des possibles, faites de la culture	25.650,00	-	-	-	-	-	-
737310	Feader projet européen	19.350,00	-	-	-	-	-	-
	<b>Produits financiers</b>	<b>140,00</b>	<b>120,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>80,00</b>	<b>80,00</b>	<b>80,00</b>
750000	Produits financiers	140,00	120,00	100,00	100,00	80,00	80,00	80,00
	<b>Produits divers FOREM</b>	<b>5.700,00</b>	<b>5.700,00</b>	<b>5.700,00</b>	<b>5.700,00</b>	<b>5.700,00</b>	<b>5.700,00</b>	<b>5.700,00</b>
737600	Points passeports APE	5.700,00	5.700,00	5.700,00	5.700,00	5.700,00	5.700,00	5.700,00
	<b>Approv., marchandises, services et biens divers</b>	<b>287.589,00</b>	<b>242.495,00</b>	<b>246.622,22</b>	<b>249.916,00</b>	<b>252.212,00</b>	<b>255.547,00</b>	<b>258.879,00</b>
610500	Entretien, petit matériel, alarme	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
610540	Frais entretien chalet	600,00	612,00	620,00	640,00	675,00	675,00	675,00
610541	Assurance incendie chalet	589,00	601,00	613,00	625,00	638,00	650,00	663,00
644270	Aide communale logistique et technique	27.500,00	27.500,00	27.500,00	27.500,00	27.500,00	27.500,00	27.500,00
612000	Frais postaux	1.990,00	2.000,00	2.030,00	2.030,00	2.030,00	2.030,00	2.050,00
612200	Frais de bureau papier	2.510,00	2.611,00	2.663,22	2.716,00	2.770,00	2.825,00	2.882,00
612100	Frais de communication: Tel, GSM, Internet	3.300,00	3.366,00	3.370,00	3.433,00	3.450,00	3.500,00	3.570,00
612900	Frais de mission	5.500,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00	5.500,00
612500	Frais de secrétariat social	1.900,00	1.938,00	1.977,00	2.016,00	2.056,00	2.097,00	2.139,00
612700	Assurance RC	1.500,00	1.530,00	1.560,00	1.590,00	1.621,00	1.653,00	1.686,00

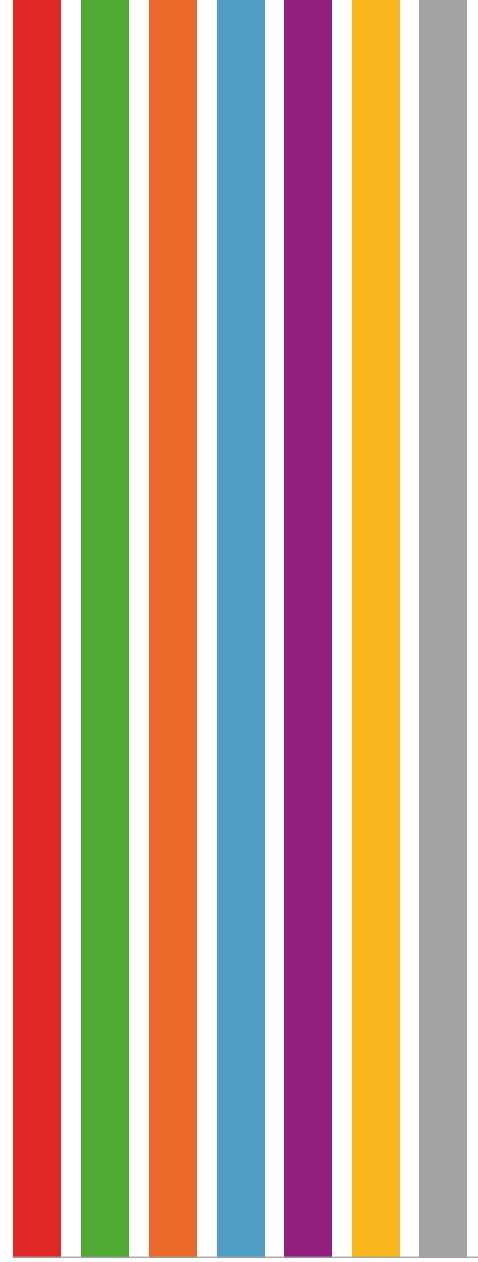
Code	Intitulé	Année 2018	Transition 2019	2020 CP1	2021 CP2	2022 CP3	2023 CP4	2024 CP5
613400	Promotion, relations publiques, accueil	5.000,00	5.125,00	5.253,00	5.384,00	5.518,00	5.655,00	5.796,00
613200	Publicité	5.100,00	5.228,00	5.250,00	5.380,00	5.515,00	5.653,00	5.795,00
613301	Site Internet	500,00	505,00	510,00	515,00	520,00	525,00	530,00
615000	Animations et ateliers (théâtre, cuisine, dessin)	1.100,00	1.120,00	1.140,00	1.190,00	1.200,00	1.225,00	1.250,00
615010	Débats et conférences							
	Projet Environnement	4.000,00	4.080,00	4.162,00	4.245,00	4.330,00	4.417,00	4.505,00
	Coordination Sociale	2.000,00	2.040,00	2.081,00	2.123,00	2.166,00	2.210,00	2.255,00
615030	Activités et festivités diverses							
615031	Carnaval	5.000,00	5.100,00	5.200,00	5.304,00	5.410,08	5.517,48	5.627,83
615032	Journée des Femmes	5.000,00	5.100,00	5.205,00	5.309,10	5.415,28	5.523,59	5.634,06
615033	Fête de l'été	14.000,00	14.280,00	14.447,00	14.734,20	15.028,88	15.329,46	15.636,05
615034	Promenade gourmande	5.000,00	5.100,00	5.190,00	5.293,80	5.397,08	5.505,02	5.615,12
615035	Kiosque fête Noël	14.000,00	14.280,00	14.695,00	14.988,90	15.288,68	15.594,45	15.906,94
615200	Spectacles vivants : théâtre, concert	4.000,00	4.080,00	4.080,00	4.100,00	4.100,00	4.100,00	4.100,00
615210	Spectacles mécanisés: cinéma	1.200,00	1.250,00	1.250,00	1.250,00	1.400,00	1.400,00	1.400,00
615012	Nouveau décret, actions culturelles	3.500,00	3.500,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
615010	Quinzaine du conte, projet transfrontalier	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
615019	Leader GAL: terre des possibles, faites de la culture	25.650,00	-	-	-	-	-	-
615019	Quote-part du Centre dans projet Leader Gal	3.000,00	-	-	-	-	-	-
615020	Feader projet européen	19.350,00	-	-	-	-	-	-
619500	Honoraires comptabilité	4.400,00	4.400,00	4.400,00	4.400,00	4.400,00	4.600,00	4.600,00
620100	Salaires	54.100,00	54.900,00	55.700,00	56.570,00	57.400,00	58.200,00	59.100,00
621000	ONSS	29.000,00	29.561,00	29.994,00	30.461,00	30.908,00	31.340,00	31.822,00
623300	Chèques repas	2.420,00	2.420,00	2.420,00	2.420,00	2.420,00	2.420,00	2.420,00
623100	Service médical	380,00	390,00	400,00	410,00	420,00	430,00	440,00



Code	Intitulé	Année 2018	Transition 2019	2020 CP1	2021 CP2	2022 CP3	2023 CP4	2024 CP5
622000	Assurance plan de pension directeur	3.300,00	3.390,00	3.450,00	3.520,00	3.590,00	3.660,00	3.750,00
623000	Assurance loi	800,00	812,00	824,00	936,00	849,00	860,00	875,00
623100	Frais de déplacement du personnel	200,00	205,00	210,00	220,00	230,00	240,00	250,00
617000	Participation à l'emploi Maribel employée	1.200,00	1.200,00	1.200,00	1.200,00	1.200,00	1.200,00	1.200,00
620200	Emploi mi-temps APE	13.000,00	13.195,00	13.400,00	13.600,00	13.800,00	14.000,00	14.200,00
640015	T.V.A. sur honoraires	924,00	924,00	924,00	924,00	924,00	966,00	966,00
644000	Cotisations professionnelles	440,00	450,00	450,00	450,00	450,00	450,00	450,00
657000	Frais de banque	230,00	230,00	230,00	230,00	230,00	250,00	250,00
630200	Amortissements	4.000,00	3.567,00	3.330,00	3.330,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00
644230	Redistribution vers associations locales	6.100,00	6.100,00	6.100,00	6.100,00	6.100,00	6.100,00	6.100,00
623900	Exonération précompte prof	-740,00	-745,00	-760,00	-780,00	-800,00	-820,00	-830,00
616310	Sabam	900,00	900,00	900,00	900,00	900,00	900,00	900,00
616350	Reprobel	33,00	35,00	37,00	39,00	41,00	43,00	45,00
616360	Rémunération équitable	113,00	115,00	117,00	119,00	121,00	123,00	125,00
	Total des produits	281.285,65	237.734,16	245.302,93	248.164,74	253.817,64	260.154,16	265.185,63
	Total des charges	287.589,00	242.495,00	246.622,22	249.916,00	252.212,00	255.547,00	258.879,00
	<b>Résultat</b>	<b>-6.303,35</b>	<b>-4.760,84</b>	<b>-1.319,29</b>	<b>-1.751,26</b>	<b>1.605,63</b>	<b>4.607,16</b>	<b>6.306,63</b>







# CHAPITRE 6

LE JOURNAL DE BORD  
LES ETAPES DE LA CREATION  
DU NOUVEAU CENTRE CULTUREL





## 2016 :

- 21 janvier : Soirée des associations – Kursaal ;
- 06 avril : Chasse aux œufs Momignies
- 17 novembre Restaurant Beauchamp Chimay : Réunion du groupe de travail, présentation des principes et contenu du Décret – Démarrage de l'autoévaluation ;
- 17, 18 décembre : Arbres à souhaits Kiosque fête Noël Momignies

## 2017 :

- 07 février Château-Ferme de Macon : Réunion du groupe de travail – Boucle procédurale, poursuite de l'autoévaluation + idées pour la collecte des souhaits de la population ;
- 07 mars : Sensibilisation du public femmes au nouveau Décret et atelier d'expression « Gourmandise » ;
- 14 mars Chez Flech Momignies : Continuation de l'évaluation + présentation de deux propositions pour la consultation de la population ;
- 16 mars : annonce à la Coordination sociale du Nouveau Décret des Centres Culturels et du processus de montée et premier temps d'évaluation de la CS ;
- 24 avril Atelier Protégé Momignies : Présentation du contenu du projet bus + suivi des démarches analyse partagée Validation du Conseil d'orientation et élection de la Présidente ;
- 01 mai : démarrage du plan de communication : point d'interrogation dans chaque village ;
- 15 mai : installation des panneaux arrêt de bus ;
- 19 mai : réunion avec les journalistes ;
- 01 juin : panneaux arrêt de bus + Bus stop ;
- 07 juin aux Gaietés de la Sabotière Seloignes : CO, présentation du plan de route du bus pour les 23 et 25 juin, planning des tâches ;
- 23 juin : El Bia P'tit Tour pour les écoles ;
- 23 juin : Présentation au Conseil d'Administration des collectes et du travail du CO + le Bia P'tit tour ;
- 25 juin : El Bia P'tit Tour pour le tout public
- 03 juillet : Réunion du sous-groupe de travail « analyse des données récoltées » ;
- 10 juillet : Réunion du sous-groupe de travail : Continuation de l'analyse des données, définition de la culture à Momignies, énoncé des premières tensions ;
- 12 juin : panneaux arrêt de bus + Bus stop avec jour, date et heure ;
- 02 octobre : Réunion équipe : Echange et préparation du parcours énigmatique ;



- 23 octobre Restaurant du Circuit Chimay : CO retour du travail du sous-groupe contrat-programme (Définition du mot culture à Momignies, tensions,) ; projection reportage El Bia p'tit Tour et évaluation ;
- 08 novembre : Conférence de presse pour annoncer du parcours énigmatique ;
- 13 novembre : CA suivi de la démarche ;  
Présentation du retour à la population : « Parcours énigmatique illustré de vos idées » ;
- 03 décembre : Retour à la population « Sillonnez le chemin des sens à la découverte de vos attentes » ;
- 11 décembre : Réunion équipe : Évaluation du retour à la population du 03/12 ;

## 2018 :

- 9 janvier : Réunion équipe : Préparation soirée des associations, lancement de l'idée « Village des associations » ;
- 25 janvier : Vœux aux associations affiliées et présentation des nouveaux outils de communication du Centre (carte interactive, nouveau site,...) ;
- 20 février : Crêperie « Martin ice cream shop » Seloignes : Validation carte mentale « Les tensions sur le territoire de Momignies » et premiers enjeux ;
- 26 février : Réunion équipe, analyse du travail du CO ;
- 28 mai : Réunion équipe : préparation présentation du travail du CO au CA ;
- 04 juin : Centre Culturel de Momignies : Analyse des nouveaux statuts, définition du projet d'actions culturelles (enjeux et opérations culturelles) ;
- 27 juin : Collège communal, power point et note de synthèse sur l'ensemble du travail ;
- 03 juillet : Conseil communal : power point sur la présentation du Centre lors de la formation Maribel et contenu de la boucle procédurale.

